This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 380250

Digitized by Google

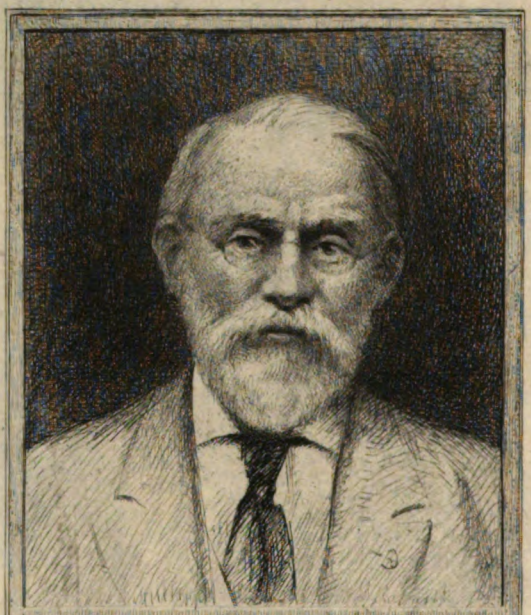

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
242
.H15

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
242
.H15

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS & DES LETTRES

DU HAINAUT

61e VOLUME

MONS

IMPRIMERIE DEQUESNE-MASQUILLIER & FILS

—

M DCCCCX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES SCIENCES, DES ARTS & DES LETTRES

DU HAINAUT

MÉMOIRES & PUBLICATIONS

61e VOLUME DE LA COLLECTION

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

ET

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT

ANNÉE 1910

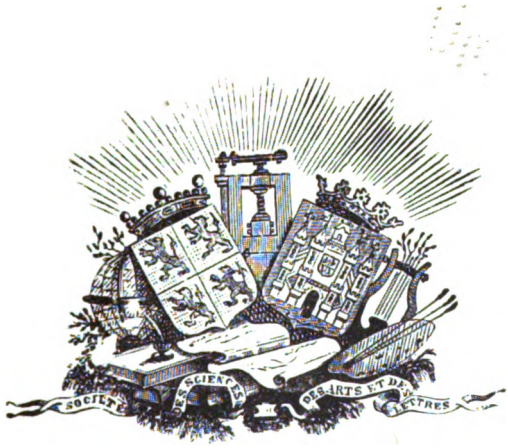

MONS

DEQUESNE-MASQUILLIER & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MDCCCCX

Digitized by Google

Digitized by Google

21473

LISTE DES MEMBRES

DE LA

Société des Sciences, des Arts et des Lettres

DU HAINAUT

(31 DÉCEMBRE 1910)

BUREAU :

Président : M. AUGUSTE HOUZEAU DE LEHAIE
Vice-Président : M. PAUL LADURON.
M. ADOLPHE DASTOT.
Secrétaire général : M. ÉMILE HUBLARD.
Secrétaire : M. LÉO VERRIEST.
Bibliothécaire-archiviste : M. LÉON LOSSEAU.
Trésorier : M. OSCAR VANDENDAELE.
Questeurs : MM. EMILE JOTTRAND, ALEXANDRE LONAY, LÉOPOLD LORET, ALPHONSE WINS.
Membres de la Commission des comptes : MM. AUG. JOTTRAND et EM. DONY.
Membres de la commission des publications : MM. AUG. HOUZEAU DE LEHAIE, président, J. CORNET, EM. DONY, EM. HUBLARD, EM. JOTTRAND, P. LADURON, L. LORET et L. VERRIEST, secrétaire.
Membres de la Commission des conférences : MM. EM. HUBLARD, EM. JOTTRAND, L. LOSSEAU, L. VERRIEST, H. DELANNEY et P. FAIDER.

Digitized by Google

MEMBRES EFFECTIFS (ORDRE D'ADMISSION)

Messieurs :

DASTOT, ADOLPHE, docteur en médecine, chirurgien honoraire de l'Institut ophtalmique du Hainaut, président de la Commission médicale locale, à Mons. (25 juin 1863.)

LADURON, PAUL, ancien directeur de l'École moyenne et de l'École industrielle de Saint-Ghislain, à Mons. (3 août 1865.)

HOUZEAU DE LEHAIE, AUGUSTE, sénateur, professeur honoraire, à l'École des Mines du Hainaut, membre de la Commission provinciale de statistique, à Mons. (2 novembre 1865.)

MATTHIEU, ERNEST, avocat, docteur en sciences politiques et administratives, à Enghien. (21 juillet 1875.)

DELAUNOIS, GUSTAVE, docteur en médecine, à Péruwelz. (5 décembre 1878.)

JOTTRAND, ACHILLE, directeur honoraire des Mines, à Mons. (12 mars 1889.)

LORET, LÉOPOLD, littérateur, receveur provincial, à Mons. (12 mars 1889.)

LONAY, ALEXANDRE, agronome de l'État, à Nimy. (11 octobre 1889.)

MIRLAND, VICTOR, professeur à l'École des Mines du Hainaut, à Mons. (11 octobre 1889.)

HUBLARD, ÉMILE, docteur en sciences naturelles, conservateur de la Bibliothèque publique, à Mons. (3 février 1891.)

HEUPGEN, GEORGES, avocat, député permanent, à Mons. (3 avril 1891.)

LECLERCQ, GEORGES, avocat, échevin de la ville de Mons. (11 juillet 1891.)

BISET, EDMOND, docteur en médecine, à Mons. (23 novembre 1891.)

DEMEULDRE, AMÉ, président du Cercle archéologique du canton de Soignies, à Soignies. (11 janvier 1892.)

LINDEMAN, ÉMILE, professeur honoraire à l'Athénée royal, à Mons. (11 janvier 1892.)

MASSON, FULGENCE, avocat, membre de la Chambre des Représentants, échevin de la ville de Mons, à Mons. (11 janvier 1892.)

VAN DEN DAELE, OSCAR, professeur à l'Athénée royal, à Mons. (11 janvier 1892.)

VAN HASSEL, VALENTIN, docteur en médecine, à Pâturages. (11 janvier 1892.)

DONY, ÉMILE, professeur à l'Athénée royal, à Mons. (7 mars 1892.)

Digitized by Google

Messieurs :

JOTTRAND, Auguste, avocat, à Mons. (7 mars 1892.)
CARLIER, Jules, homme de lettres, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles. (8 octobre 1892.)
HEUPGEN, Paul, docteur en droit, secrétaire général de l'Administration des hospices civils, à Mons. (22 octobre 1892.)
JOTTRAND, Émile, avocat, directeur de l'Institut commercial des Industriels du Hainaut, à Mons. (20 mai 1893.)
LEWUILLON, A., docteur en médecine, à Mons. (20 mai 1893.)
LOSSEAU, Léon, avocat, docteur en sciences politiques et administratives, à Mons. (24 juin 1893.)
du SART de BOULAND, Raoul (le Baron), gouverneur honoraire de la province de Hainaut, à Moustier. (24 juin 1893.)
WINS, Alphonse, juge au tribunal de première instance, à Mons. (28 octobre 1893.)
DUTRIEUX, Henry, ingénieur, chef de service à l'Administration des Chemins de fer de l'État, à Mons. (13 janvier 1894.)
DEQUESNE, Paul, éditeur, à Mons. (25 juillet 1895.)
DESENFANS, Ernest, avocat, à Mons. (11 juin 1896.)
CORNET, Jules, professeur à l'Ecole des Mines du Hainaut, chargé de cours à l'Université de Gand, à Mons. (1897.)
PENY, Edmond, ingénieur, administrateur des charbonnages de Mariemont et Bascoup, à Morlanwelz. (14 janvier 1897)
DELFORGE, Maximilien, médecin de régiment, à Tournai. (23 juin 1898.)
HERMAN, Martin, docteur en médecine, directeur de l'Institut provincial d'hygiène et de bactériologie, à Mons. (15 février 1900.)
WINANT, Léon, avocat, à Mons. (15 février 1900.)
CAMBIER, Omer, juge de paix, à Pâturages. (10 mai 1900.)
DEGAND, René, avocat, à Bruxelles. (11 octobre 1900.)
FRANCART, Henry, juge de paix, à Lens. (5 décembre 1901.)
SOHIER, Maurice, avocat, conseiller communal, à Mons. (9 janvier 1902.)
DEMOUSTIER, Adolphe, avocat, à Mons. (23 mars 1903.)
FRANÇOIS, Antoine, littérateur, à Mons. (23 mars 1903.)
PENY, Georges, docteur en sciences chimiques, à Bruxelles. (23 mars 1903.)
GOSSUIN, Georges, professeur à l'Institut commercial des Industriels du Hainaut, à Mons. (12 octobre 1904.)
BRACKE, Albert, ingénieur, à Casteau. (18 janvier 1906.)

Digitized by Google

Messieurs :

VERRIEST, Léo, archiviste aux Archives de l'État, à Mons. (8 novembre 1906.)
PONCELET, Édouard, conservateur des Archives de l'État, membre de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, à Mons. (16 décembre 1906.)
DRAPIER, Paul, ingénieur, à Forest lez-Bruxelles. (5 mars 1908.)
MOREAU, Joseph, avocat, à Mons. (11 juin 1908.)
LAMBILLIOTTE, Alphonse, professeur à l'École des Mines du Hainaut, à Mons. (3 décembre 1908.)
SOSSET, Jean, substitut du procureur du roi, à Mons. (3 décembre 1908.)
DAMOISEAUX, Maurice, gouverneur de la province de Hainaut. (11 mars 1909.)
DEGAND, Emile, notaire honoraire, avocat, à Mons. (22 avril 1909.)
DEGAND, Paul, docteur en droit, notaire, à Mons. (22 avril 1909.)
HAMBYE, Georges, docteur en droit, notaire, à Mons (22 avril 1909.)
SALIEZ, Fernand, substitut du procureur du roi, à Mons. (22 avril 1909.)
DINSART, Georges, ingénieur, à Nimy. (13 mai 1909.)
WILLAME, Georges, professeur à l'Institut commercial des Industriels du Hainaut, à Mons. (13 mai 1909.)
SMITS, Maurice, commissaire d'arrondissement, à Mons. (11 novembre 1909.)
FAIDER, Paul, docteur en philosophie et lettres, à Mons. (11 novembre 1909.)
DELANNEY, Henry, avocat, à Mons. (25 novembre 1909.)
LANGLOIS, Alfred, greffier provincial, à Mons. (7 octobre 1910.)

Digitized by Google

MEMBRES D'HONNEUR

Messieurs :

LE VICOMTE SIMONIS, président du Sénat.
COOREMAN, président de la Chambre des Représentants.
LE BARON DESCAMPS, sénateur, ancien ministre des Sciences et des Arts.
CYR. VAN OVERBERGH, directeur général de l'enseignement supérieur, des sciences et des lettres, au ministère des Sciences et des Arts.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Messieurs :

ARNOULD, LOUIS, professeur à l'Université de Poitiers.
AUBERT, chanoine de la cathédrale, à Poitiers.
BELVAL, MAURICE, publiciste, à Bruxelles.
BEQUET, A., ancien président de la Société archéologique de Namur, à Namur.
BERGMANS, PAUL, bibliographe, à Gand.
BERLIÈRE, URSMER (dom), bénédictin, directeur honoraire de l'Institut historique belge de Rome, abbaye de Maredsous (province de Namur).
BEUDIN, docteur en médecine, à Bruxelles.
BODDAERT, HENRY, avocat à la Cour d'appel de Gand.
BOGHAERT-VACHÉ, ARTHUR, littérateur, à Bruxelles.
BORMANS, STANISLAS, administrateur-inspecteur émérite de l'Université de Liége, président de la Commission royale d'histoire de Belgique, à Liége.
BOULLAND, publiciste, à Bruxelles.
BROERMAN, EUGÈNE, artiste peintre, à Bruxelles.
BULS, CHARLES, ancien bourgmestre de Bruxelles.
CARTUYVELS, JULES, ingénieur, à Bruxelles.
CARTUYVELS, MAURICE, docteur en droit, à Paris.
CASIER, JOS., ancien président de l'Association belge de photographie, à Gand.

Digitized by Google

Messieurs :

CATTIER, Félicien, avocat, professeur à l'Université de Bruxelles.
CAVROIS (le baron), président de l'Académie d'Arras, à Arras.
CHALON, Jean, naturaliste, à Namur.
CHANSON, conseiller à la Cour, à Toulouse.
CHAUVIN, Victor, professeur à l'Université de Liége.
CLADEL, Judith (Mlle), à Paris.
CLOCHETEUX, docteur en médecine, attaché à l'Hôpital civil, à Valenciennes.
CONS, Henri, recteur de l'Académie, à Poitiers.
COPPIN, Marguerite (Mlle), femme de lettres, à Bruges.
CORNIL, Georges, professeur à l'Université de Bruxelles.
CROUZELS, bibliothécaire de la Faculté de droit, à Toulouse.
CUMONT, G., avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
D'ANDURAN, docteur en médecine, à La Rochelle.
DANSE, Auguste, artiste graveur, à Uccle.
DAVELUY, Édouard, publiciste, à Bruges.
DE BEHAULT DE DORNON, Armand, attaché au Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles.
DE BOSSCHERE, professeur à l'École normale de Lierre, à Anvers.
DE JOANNES, Édouard, professeur à Paris.
DE JOUFFROY D'ABBANS, L. (le comte), consul de France, à Singapour.
DE LA CROIX (le R. P.), archéologue, à Poitiers.
DE LANGE, Émile, directeur de l'École des arts industriels de Munich.
DELECROIX, Emile, avocat, directeur de la Revue de législation des mines, à Lille.
DE LEVAL, Gaston, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
DE LOË (le baron), conservateur aux musées royaux des arts décoratifs et industriels, Parc du Cinquantenaire, Bruxelles.
DEMARTEAU, J.-E., professeur émérite de l'Université, à Liége.
DEMOOR, Jean, professeur à l'Université de Bruxelles.
DE MUNCK, Émile, géologue, à Saventhem.
DENIS, Hector, professeur à l'Université de Bruxelles.
DE OLIVART (le marquis), député aux Cortès, à Barcelone.
DE PUYDT, Julien, ingénieur civil, à Saint-Gilles lez-Bruxelles.
DE ROISIN, Fernand (le baron), littérateur, à Lille.
DESCAMPS, Frederic, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Ixelles, à Bruxelles.

Digitized by Google

Messieurs :

DESMARRES, Alphonse, docteur en médecine, professeur d'ophtalmologie, à Paris.
DEVERCY, sculpteur, à Paris.
DEVÈZE, Albert, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
D'HERBOMEZ, Armand, ancien élève de l'École des chartes, rue Notre-Dame de Lorette, à Paris.
DOGNÉE DE VILLERS, Eugène, docteur en droit et archéologue, à Liége.
DORCHAIN, Auguste, littérateur, à Paris.
DOUTREPONT, Auguste, professeur à l'Université de Liége.
DRAMARD, conseiller honoraire à la Cour, à Limoges.
DRESSE, Edmond, avocat, à Liége.
DUBOIS, directeur de l'Institut commercial, à Anvers.
DURAND, TH., directeur du Jardin botanique de l'État, à Bruxelles.
DU CHASTEL, Fernand (le comte), naturaliste, à Bruxelles.
DUFOUR, Charles, conservateur du musée d'antiquités, à Amiens.
DU MAROUSSEM, professeur à la Faculté de droit de Paris, délégué de l'Office du travail de France, à Meudon.
DUPONT, Édouard, membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur honoraire du musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.
DUVIVIER, Maurice, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
ERRERA, Paul, avocat, professeur à l'Université de Bruxelles.
FAGGIOLI, Faustro, docteur, professeur à l'Institut biologique de l'Université, à Gênes.
FAYE, Président de la Société archéologique de la Touraine, à Tours.
FOUCART, E.-V., doyen de la Faculté de droit, à Poitiers.
FOUCART, Léon, inspecteur de l'enseignement primaire, à Bruxelles.
FRÉDÉRICQ, Léon, professeur à l'Université de Liége.
GANESCO, Fernand, journaliste, à Paris.
GÉRARDIN, A., docteur ès sciences, agrégé de l'Université, inspecteur des établissements insalubres, à Paris.
GOBLET D'ALVIELLA (le comte), professeur à l'Université de Bruxelles.
GRAVIS, A., professeur à l'Université de Liége.
GUILLORY, aîné, président de la Société industrielle, à Angers.
HANICQ, conseiller communal, à Saint-Gilles.
HANUISE, ancien professeur à l'École des Mines du Hainaut, à Bruxelles.

Digitized by Google

Messieurs :

HENNEBICQ, José, juge au tribunal civil de Bruxelles.
HENNEBICQ, Léon, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
HERPIN, Luce (Melle), littérateur, à Paris.
HOCART, pasteur, à Bruxelles.
HONORÉ, Alfred, ingénieur, littérateur, à Paris.
HOUZÉ, docteur en médecine, professeur à l'Université de Bruxelles.
HUBERTI, Gustave, professeur au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
HYMANS, H., conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.
HYMANS, P., vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles.
JACOBS, F., président de la Société belge d'astronomie, à Bruxelles.
JACQUES, Victor, docteur en médecine, professeur à l'Université libre, secrétaire général de la Société d'anthropologie, à Bruxelles.
JANET, Charles, ingénieur, à Beauvais.
JOVANOVIC, Milan-Paul, membre correspondant de la Société de législation comparée de Paris, et de l'Académie de législation de Toulouse, à Vukovar, sur le Danube (Slavonie).
KAISER, G., attaché au Ministère du Travail, à Bruxelles.
KREMER, Pierre, peintre, à Anvers.
LA FONTAINE, Henri, sénateur, avocat à la Cour d'appel, directeur de l'Institut international de bibliographie, à Bruxelles.
LALLEMANT, Augustin, président de la Société d'émulation, à Cambrai.
LAMEERE, Auguste, professeur à l'Université de Bruxelles.
LAMEERE, Jules, président à la Cour de cassation, à Bruxelles.
LAURENT, O., professeur à l'Université de Bruxelles.
LEBRUN, Paul, professeur au Conservatoire royal de musique, à Gand.
LECLÈRE, Léon, professeur à l'Université de Bruxelles.
LECLERCQ, Jules, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
LEFEBVRE, membre de la Société malacologique de Belgique, à Trois-Ponts.
LEFÈBVRE-PONTALIS, directeur de la Société française d'archéologie, à Paris.
LE JOLIS, A., directeur perpétuel de la Société nationale des sciences naturelles, à Cherbourg.

Digitized by Google

Messieurs :

LEMONNIER, ALFRED, ingénieur, à Bruxelles.
LEMONNIER, MAURICE, avocat, échevin de la ville de Bruxelles.
LONAY, H., professeur à l'Université de Liége.
LORET, VICTOR, maître de conférences à l'Université de Lyon.
LUBMANN, Dr, directeur de la Bibliothèque royale de Bavière, à Munich.
MAGNETTE, FÉLIX, professeur à l'Athénée royal, à Liége.
MAHAIM, ERNEST, professeur à l'Université de Liége.
MAHY, A., avocat la Cour d'appel, à Bruxelles.
MALAISE, CONSTANTIN, professeur honoraire à l'Institut agricole de l'État, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gembloux.
MASPERO, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
MASURE, LOUIS, avocat à la Cour d'appel, secrétaire de l'Institut international de bibliographie, à Bruxelles.
MENARD, professeur honoraire du Lycée, à Poitiers.
MOCKEL, ALBERT, homme de lettres, à Paris.
MONSEUR, EUGÈNE, professeur à l'Université de Bruxelles.
MOURLON, directeur du Service géologique de Belgique, à Bruxelles
MUSSCHE, PAUL, littérateur, à Bruxelles.
NAVEZ, LOUIS, homme de lettres, à Schaerbeek.
NEEF DE ROSSIUS, JULES, président de la Société libre d'émulation, à Liége.
OTLET, PAUL, avocat, secrétaire de l'Office international de bibliographie, à Bruxelles.
PARENT, MARIE (Mlle), à Bruxelles.
PARET, docteur en médecine, à Handzaeme.
PASSY, FRÉDÉRIC, économiste, à Paris.
PELSENEER, PAUL, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.
PIRENNE, HENRI, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand.
POPELIN (Mlle), docteur en droit, à Bruxelles.
RAVAIL, P.-J., avocat à la Cour d'appel, à Poitiers.
REDET, archiviste du département de la Vienne, à Poitiers.
RENARD, CAMILLE, professeur émérite de l'Université de Liége.
ROERSCH, ALPHONSE, professeur à l'Université de Gand.
ROLIN, HENRI, avocat à la Cour d'appel, professeur à l'Université de Bruxelles.

Digitized by Google

Messieurs :

ROZÈS, avocat, à Toulouse.
RUTOT, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles.
SANDBERGER, Dr, conservateur des œuvres musicales de la Bibliothèque royale de Bavière, à Munich.
SEGARD, Achille, avocat à la Cour d'appel, à Paris.
SÉVERIN, Fernand, professeur à l'Université de Gand.
SMITH, Lawrence, professeur de chimie à l'Université de Virginie, à Richmond (E.-U.).
SOLVAY, Ernest, ancien sénateur, à Bruxelles.
SPAAK, Paul, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
STOFFELS, critique d'art, à Anvers.
STOCQUART, Émile, avocat à la Cour d'appel, à Bruxelles.
TART, Louis, avocat à la Cour d'appel et professeur à l'Institut des hautes études commerciales, à Liége.
TCHERAZ, Minas, directeur du journal l'*Arménie*, à Paris.
TORNEZI, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest à Poitiers.
VAN DEN BOSCH, Firmin, avocat général, à Gand.
VAN DEN BROECK, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, à Bruxelles.
VAN DEN GHEYN (le chanoine), président de la Société d'histoire et d'archéologie, à Gand.
VAN DER HAEGHEN, Ferdinand, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand.
VAN OVERLOOP, Eugène, conservateur en chef des musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles.
VANTYN, Sidney, professeur au Conservatoire royal, à Liége.
VARLEZ, Louis, avocat, à Gand.
VERHAEGEN, Pierre, avocat à la Cour d'appel, conseiller provincial, à Gand.
VILTART, chancelier de l'Académie d'Arras, à Arras.
VITRY, Paul, conservateur du Musée du Louvre, à Paris.
VON DESTOUCHES, Dr, conseiller et archiviste général du royaume de Bavière, à Munich.
WILMOTTE, Maurice, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Liége.
WOODS, H., conservateur du Musée de Cambridge.
YOTEYKO (Mlle), professeur à l'Université de Bruxelles et à l'École normale provinciale de Mons.

Digitized by Google

MEMBRES EFFECTIFS DÉCÉDÉS

Messieurs :

DEVILLERS, Léopold, conservateur honoraire des Archives de l'État, archiviste de la Ville, président du Cercle archéologique, membre de la Commission royale d'histoire et de la Commission provinciale de statistique, à Mons.

HUBERT, Joseph, architecte, ingénieur, vice-président du Comité provincial des monuments, à Mons.

Digitized by Google

COMPAGNIES SAVANTES

ET AUTRES

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

AVEC LESQUELLES

LA SOCIÉTÉ EST EN RELATIONS

BELGIQUE

ANVERS. Académie royale d'archéologie de Belgique.
ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
BRUGES. Société d'Émulation pour l'Étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
BRUXELLES. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
» Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
» Commission royale d'histoire de Belgique.
» Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
» Institut international de bibliographie.
» Ministère de l'Industrie et du Travail.
» Musée royal d'histoire naturelle de Belgique.
» Musées royaux des arts décoratifs et industriels.
» Observatoire royal.
» Revue homœopathique belge.
» Revue de l'Université de Bruxelles.
» Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie.
» Société centrale d'architecture de Belgique.
» Société d'archéologie.
» Société royale de numismatique belge.
» Société royale des sciences médicales et naturelles.
» Société royale de botanique.
» Société royale entomologique de Belgique.
» Société malacologique.
» Société royale belge de géographie.
» Société belge de microscopie.
CHARLEROI. Société archéologique et paléontologique.
DOUR. Annales médico-chirurgicales du Hainaut.
ENGHIEN. Cercle archéologique.

Digitized by Google

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
HASSELT. Société chorale et littéraire des Mélophiles.
HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
LIÉGE. Institut archéologique.
» Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
» Société royale des sciences.
» Société géologique de Belgique.
» Wallonia.
LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.
MAREDSOUS. Revue bénédictine.
MONS. Association des anciens élèves de l'École des Mines du Hainaut.
» Cercle archéologique.
» Société des Bibliophiles Belges.
NAMUR. Société archéologique.
NIVELLES. Société archéologique.
SOIGNIES. Cercle archéologique.
TERMONDE. Cercle archéologique.
TONGRES. Société historique et littéraire.
TOURNAI. Société historique et archéologique.
VERVIERS. Société industrielle et commerciale.
» Société d'archéologie et d'histoire.

PAYS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE

COLMAR. Société des sciences naturelles.
GORLITZ. Société de la Haute-Lusace.
HALLE A/SAALE. Académie impériale Léopoldino-Carolina des naturalistes.
METZ. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture.
MULHOUSE. Société industrielle.
STRASBOURG. Bibliothèque de l'Université.
» Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
STUTTGARD. Bibliothèque royale.

AUSTRALIE

MELBOURNE. National museum.
» Observatoire.
» Royal Society of Victoria.
SIDNEY. Australasian association for the advancement of science.
» Royal Society of New South Wales.

Digitized by Google

AUTRICHE

VIENNE. Institut impérial géologique.
» Société impériale et royale de géographie.
BRUNN (Moravie). Société des sciences naturelles.
GRATZ. Société historique de la Styrie.

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO. Musée national.

CANADA

MONTRÉAL. Geological and national history survey of Canada.
OTTAWA. Commission de géologie et d'histoire naturelle du Canada.

DANEMARK

COPENHAGUE. Société des antiquaires du Nord.

ESPAGNE

MADRID. Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

BOSTON. Société d'histoire naturelle.
CALIFORNIE. University of California.
CHICAGO. The John Crerar Library.
CINCINNATI. Lloyd library of botany, pharmacy and materia medica.
COLOMBUS. Université.
DAVENPORT. Académie des sciences naturelles.
MADISON. Académie des sciences, arts et lettres de Wisconsin.
» Société d'agriculture de Wisconsin.
MISSOULA. Université. Station biologique.
MONTANA. Université.
NEW-HAVEN (Connecticut). Yale University.
PHILADELPHIE. Académie des sciences naturelles.
SAN FRANCISCO. Académie des sciences.
WASHINGTON. Geological Survey of United States.
» Library of Congress.
» Smithsonian Institution.

Digitized by Google

FRANCE

ABBEVILLE. Société d'émulation.
AMIENS. Académie des sciences, lettres et arts.
» Société des antiquaires de Picardie.
» Société industrielle.
ANGERS. Société industrielle de Maine-et-Loire.
ARRAS. Académie des sciences, arts et lettres d'Arras.
AUXERRE. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
BOULOGNE-SUR-MER. Société d'agriculture.
CHERBOURG. Société des sciences naturelles et mathématiques
CLERMONT-FERRAND. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
» Société des amis de l'Université. (Revue d'Auvergne.)
COMPIÈGNE. Société historique.
DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
» Université.
DOUAI. Société d'agriculture, sciences et arts du département du Nord.
DUNKERKE. Comité flamand de France.
GRENOBLE. Université.
LE PUY. Société d'agriculture, arts, sciences et commerce.
LILLE. Société des sciences, d'agriculture et des arts.
» Société d'études de la province de Cambrai.
» Société de géographie.
» Université.
LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
» Société d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles.
MARSEILLE. Académie scientifique industrielle.
» Faculté des sciences.
NANCY. Académie de Stanislas.
» Société d'archéologie lorraine.
PARIS. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Direction de l'enseignement supérieur.
» Société archéologique du midi de la France.
» Société bibliographique.
» Société des antiquaires de France.
» Société des études historiques.
POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
REIMS. Académie nationale.
» Société industrielle.
ROUBAIX. Société d'émulation.
SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
SAINT-QUENTIN. Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture.
TOULOUSE. Académie de législation.
» Société de jurisprudence de 1812.
» Université.
VALENCIENNES. Société d'agriculture, des sciences et des arts.

Digitized by Google

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

LUXEMBOURG. Cercle historique, littéraire et artistique de Luxembourg.
» Société de botanique du Grand-Duché de Luxembourg.

HOLLANDE

HARLEM. Fondation Teyler.
» Société hollandaise des sciences.
LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche Letterkunden.
LEUWARDEN. Société d'histoire et d'archéologie.

ITALIE

FLORENCE. Comité royal de géologie.
MODÈNE. Académie royale des sciences, lettres et arts.
TURIN. Il nuovo risorgimento. (Philosophie et études sociales.)
VÉRONE. Musée.

MEXIQUE

MEXICO. Institut géologique du Mexique.
» Observatoire météorologique et magnétique central.

RUSSIE

KIEW. Société des naturalistes.
RIGA. Société des naturalistes.

SUISSE

FRIBOURG. Société des sciences naturelles.
GENÈVE. Société genévoise d'utilité publique.

URUGUAY

MONTEVIDEO. Musée national.

VENEZUELA

MÉRIDA. Université.

Digitized by Google

Digitized by Google

VICTOR FRANÇOIS

PRÉSIDENCE: 1833-1839

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT

Fêtes du LXXV^{e} Anniversaire
et
Fondation du prix Houzeau de Lehaie

SÉANCE ACADÉMIQUE DU 16 MAI 1909

La Société se réunit, à deux heures et demie, dans le grand salon de l'Hôtel-de-ville.

Le Bureau est présidé par M. Houzeau de Lehaie, ayant à sa droite : M. le baron Descamps, Ministre des Sciences et des Arts ; M. le D^{r} Dastot, Vice-Président ; M. F. Masson, Échevin de l'Instruction publique, représentant l'Administration communale en l'absence de M. le Bourgmestre de la Ville de Mons ; M. E. Hublard, Secrétaire général ; M. G. Heupgen, membre de la Députation permanente du Conseil provincial du Hainaut ; M. L. Losseau, Bibliothécaire-Archiviste ; M. Émile Jottrand, Questeur ; et à sa gauche : M. Damoiseaux,

Digitized by Google

Gouverneur de la province de Hainaut ; M. de Courcel, Secrétaire de légation, délégué de M. Doumergue, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France ; M. Canon-Legrand, Président du Conseil provincial du Hainaut ; M. Léo Verriest, Secrétaire annuel ; M. Jules Carlier, ancien membre de la Chambre des Représentants ; M. Vanden Daele, Trésorier ; M. L. Loret et M. A. Lonay, Questeurs.

Un public nombreux a pris place dans la salle. On remarque la présence de Madame Houzeau de Lehaie, entourée de ses enfants et petits-enfants.

Des places réservées sont occupées par les membres effectifs et correspondants de la Société et par les invités :

MM. Barbier, échevin de la ville de Mons ; Bastin ; Becker, préfet des études à l'Athénée royal de Mons ; Boëns ; Bommer, professeur à l'Université de Bruxelles, président de la Société royale de botanique de Belgique ; Boulmont, homme de lettres ; Bourlard, avocat ; O. Cambier, juge de paix, *membre effectif* ; le général Canon ; Carlot, archiviste ; G. Casy, journaliste ; D^r^ Clerfayt, directeur de l'Asile des aliénées ; Danhier, inspecteur des Douanes ; Dausias, homme de lettres ; R. de Bettignies, homme de lettres et journaliste ; G. Decamps, avocat et journaliste ; Degand, notaire, *membre effectif* ; Deghilage, conseiller communal ; Dejardin ; Delbruyère ; Delecroix ; Baron A. de Loë, conservateur aux Musées royaux, président de la Société d'anthropologie de Bruxelles, *membre correspondant* ; P. Dequesne, éditeur, *membre effectif* ; D^r^ J. Descamps, conseiller communal ; baron Descamps, secrétaire de M. le ministre des Sciences et des Arts ;

Digitized by Google

Desguin, avocat, conseiller communal ; Devillers, archiviste honoraire de l'État, président du Cercle archéologique de Mons, *membre effectif* ; L. Devillez, statuaire ; D^r Dewez, président de la Ligue contre la tuberculose ; Dony, professeur, secrétaire du Cercle archéologique, *membre effectif* ; Duchamps, directeur des Écoles primaires de Mons ; D^r Dufrane, président de la Société médico-chirurgicale du Hainaut ; E. du Pont, conseiller à la Cour de cassation ; Dupuis, avocat et journaliste ; Dutrieux, ingénieur en chef, directeur de service à l'Administration des chemins de fer, *membre effectif* ; Englebienne, avocat, conseiller communal ; Paul Errera, recteur de l'Université de Bruxelles, *membre correspondant* ; Flament, inspecteur de l'Enseignement primaire ; le major François ; A. François, homme de lettres, *membre effectif* ; Gossuin, professeur, *membre effectif* ; D^r Herman, directeur de l'Institut d'hygiène et de bactériologie, *membre effectif* ; Hiard, sénateur ; Hodevaere, archiviste adjoint de l'État ; H. Hymans, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, *membre correspondant* ; A. Jottrand, avocat, *membre effectif* ; Jouveneaux ; Kaiser, professeur à l'Université de Louvain, président de la Société royale de géographie, *membre correspondant* ; Lagrange, professeur à l'École militaire, membre de l'Académie royale de Belgique ; A. Lambilliotte, professeur, *membre effectif* ; Lebas, secrétaire de la Commission provinciale pour l'encouragement de l'art dramatique ; A. Lemonnier, ingénieur ; M. Lemonnier, échevin de la ville de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants ; D^r Lewuillon, *membre effectif* ; Lindeman, professeur, *membre effectif* ; Martin ; V. Mirland, professeur, *membre effectif* ; Moreau, avocat, *membre effectif* ; Mourlon, directeur du Service géologique de Belgique ; Louis

Digitized by Google

Piérard, homme de lettres ; Poncelet, archiviste de l'État, *membre effectif* ; abbé Puissant, professeur, vice-président du Cercle archéologique de Mons ; A. Quinet, consul d'Espagne et de Portugal ; R. Quinet, membre du Cercle archéologique de Mons ; Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, président de la Société belge de géologie, *membre correspondant* ; Save, échevin de la ville de Mons ; Servais, avocat, conseiller communal ; Slotte-De Bert, avocat, conseiller communal ; Soil de Moriamé, président du tribunal, président de la Société historique et archéologique de Tournai ; Sosset, inspecteur honoraire de l'enseignement ; Sosset, substitut du Procureur du Roi, *membre effectif* ; Sterckx, directeur de l'École normale d'instituteurs ; Stiévenart, professeur à l'Académie des beaux-arts ; Chanoine Van Caneghem, directeur de l'École supérieure commerciale et consulaire ; D^r Van Hassel, *membre effectif* ; Van de Venne, membre de la Chambre des Représentants ; Verlinden ; Wins, juge, président de la Société des bibliophiles belges, *membre effectif* et *questeur* ; C. Wins, avocat et juge suppléant.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance et font parvenir des félicitations à la Société et à son Président : MM. le vicomte Simonis, président du Sénat ; Cooreman, président de la Chambre des Représentants ; Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles, *membre correspondant* ; Campioni, greffier du Sénat ; J. Chalon, *membre correspondant* ; O. Colson, directeur de *Wallonia* ; J. Cornet, professeur, *membre effectif* ; comte d'Auxy de Launois, vice-président du Cercle archéologique de Mons ; D^r De Keyser ; De Corde, président du Cercle archéologique d'Enghien ; Demeuldre, président du Cercle archéologique de Soignies, *membre effectif* ; Demoustier, avocat, *membre effectif* ; Dupont, direc-

Digitized by Google

teur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, *membre correspondant* ; Durand, directeur du Jardin botanique de Bruxelles ; Fourmarier, secrétaire général de la Société géologique de Belgique ; D^{r} Godart, secrétaire de la Société royale des sciences médicales et naturelles de Bruxelles ; D^{r} Goergen, président du Cercle historique, littéraire et artistique de Luxembourg ; Guerlin, président de la Société industrielle d'Amiens ; Hanrez, sénateur ; Harmignies, avocat, vice-président de la Chambre des Représentants ; P. Heupgen, secrétaire général de la Commission des Hospices de Mons, *membre effectif* ; D^{r} Henrot, président de l'Académie nationale de Reims ; J. Hubert, président de la Commission des Hospices, *membre effectif* ; Houtart ; D^{r} Jacques, secrétaire général de la Société d'anthropologie, *membre correspondant* ; Paul Janson, membre de la Chambre des Représentants ; P. Laduron, *vice-président de la Société des sciences, des arts et lettres du Hainaut* ; Lafontaine, sénateur, *membre correspondant* ; M. L. Lange, secrétaire général de l'Union interparlementaire de la Paix, de Christiania ; J. Leclercq, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles ; Le Pas, président de la Société des antiquaires de la Morinie ; Loës, secrétaire de l'Institut archéologique du Luxembourg ; D^{r} Lonay, chargé de cours à l'Université de Liége, *membre correspondant* ; le chevalier Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ; Maroille, membre de la Chambre des Représentants ; Em. Masson ; E. Matthieu, secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien, *membre effectif* ; Adolphe May ; Pirenne, professeur à l'Université de Gand, *membre correspondant* ; M^{lle} Popelin, docteur en droit, *membre correspondant* ; M. le Président de la Société de géographie de Lille ; Robert, secrétaire

Digitized by Google

général de l'Académie de Saint-Quentin ; Saliez, substitut du Procureur du Roi, *membre effectif* ; Simon, président de la Société centrale d'architecture de Belgique ; Ern. Solvay, ancien sénateur ; Van den Gheyn ; Warocqué, questeur de la Chambre des Représentants ; Weber, secrétaire de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire ; Wiener, sénateur ; Winant, avocat, *membre effectif*.

M. le Président ouvre la séance et prononce l'allocution suivante :

Mes fonctions de Président me procurent la très agréable tâche d'être l'interprète des membres de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, et de vous adresser nos plus chaleureux remercîments. Par votre présence à cette fête, M. le Ministre, vous nous donnez un nouveau témoignage de l'intérêt que vous portez à nos travaux et en même temps un précieux encouragement pour l'avenir. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir bien voulu vous joindre à nous pour célébrer les soixante-quinze années d'existence de notre Société.

Nous remercions M. de Courcel, qui nous a apporté un témoignage de sympathie de M. le Ministre de l'Instruction publique de France, et nous le prions de faire connaître à M. le Ministre combien nous y sommes sensibles.

Nous adressons aussi de vifs remercîments aux autorités provinciale et communale qui nous ont toujours accordé leur appui. Nous sommes heureux de saluer M. le Gouverneur Damoiseaux, M. le Président Canon-Legrand et M. le Député permanent Heupgen, qui représentent ici la province de Hainaut, ainsi que M. Masson, Échevin de la ville de Mons, et ses honorables collègues MM. les Échevins Barbier et Save.

Digitized by Google

A vous aussi, Messieurs, qui avez été délégués par les diverses Sociétés en relations avec la nôtre, nous vous disons merci.

Nous sommes profondément touchés de la sympathie qui nous est témoignée en cette circonstance.

Et vous, Mesdames et Messieurs, qui avez voulu prendre part à notre réunion, nous vous remercions de tout cœur.

Vous avez pensé avec nous qu'une durée de soixante-quinze années d'existence méritait d'être célébrée, qu'une aussi longue période d'activité ne se rencontrait pas chez toutes les Sociétés. Nos plus jeunes confrères surtout estiment qu'il faut consacrer ce jubilé. Ils ne peuvent eux se reporter par la pensée au temps si lointain où nos prédécesseurs ont fondé la Société et ne peuvent se faire idée du contraste de cette époque avec la nôtre. C'est le privilège des anciens: M. Laduron, notre doyen d'âge, dont nous regrettons bien vivement l'absence, MM. Hubert, Devillers, Dastot et moi.

Quand nous nous reportons par la pensée aux années de notre jeunesse et que nous nous rappelons ce qu'étaient alors les conditions de la vie, nous sommes frappés des changements accomplis.

Au moment de la fondation de la Société, moins de vingt années s'étaient écoulées depuis le dernier grand bouleversement de l'Europe occidentale. Nos liens avec nos voisins du midi avaient été brusquement rompus. Le souvenir des inquiétudes et des misères des années terribles de 1814 et 1815 était resté vivace. On en parlait sans cesse. On rappelait l'entrée des cosaques en cet hôtel-de-ville, le bivouac de leurs chevaux dans la rue Neuve, en attendant de convertir les salons en écuries, et toutes les souffrances de l'occupation étrangère. On croyait entendre encore les échos du canon de

Digitized by Google

Waterloo. La ville avait été de nouveau entourée de remparts. Il est difficile à ceux qui ne l'ont pas connu de se rendre compte des conséquences de l'isolement dans lequel nous vivions. Dès le coucher du soleil, les portes de la ville se fermaient, et pour être certain que personne ne pourrait entrer ni sortir, les clefs étaient jusqu'au matin jalousement gardées par le commandant de place.

Les communications étaient lentes, rares et difficiles. On discutait avec passion l'établissement de chemins de fer. On en construisait, il est vrai, un premier tronçon entre Bruxelles et Malines, mais nous avons encore longtemps été réduits aux diligences. Une fois par jour, une douzaine de voyageurs étaient transportés à Bruxelles en six à huit heures ; il en fallait vingt-six à vingt-huit pour atteindre Paris. Avec quelles lenteurs parvenaient les nouvelles ! Il y avait cependant un télégraphiste. Quelques personnes se souviennent sans doute de ce brave homme qui, de temps en temps (c'était, me semble-t-il, une fois par semaine) faisait, avec son aide, l'ascension du Mont Panisel. Il y installait sur les restes d'un fortin, un appareil Chappe, dont les grands bras s'agitaient pendant quelques heures. Que signifiaient ses signaux ? Personne à Mons ne l'a jamais su. Il n'y a que soixante-quinze ans de cela et combien cependant nous nous sentons éloignés de ce temps où quelques amis, savants, littérateurs ou artistes, se réunissaient sous la présidence du D^{r} François, pour s'entretenir de leurs études et s'en communiquer les résultats.

Ils avaient sagement borné leur rayon d'action à la province de Hainaut, mais ils avaient audacieusement donné à leur association un caractère encyclopédique. Ils avaient raison. La preuve, c'est que la Société des Sciences, des Arts et des Lettres est encore aujourd'hui telle qu'ils l'avaient conçue.

Digitized by Google

Le comité d'organisation de cette fête a tellement limité le temps qui m'est assigné, que je ne puis tenter d'esquisser l'histoire de la Société. Il serait cependant intéressant de rechercher pourquoi notre Société a pu se maintenir active et conserver son caractère primitif malgré les importantes transformations de tout genre qui ont eu lieu autour d'elle.

Certainement, les plus importantes sont dues aux facilités toujours plus grandes que chacun a trouvées pour se déplacer. Les savants, les littérateurs et les artistes ont vu des avantages à se grouper suivant la nature de leurs travaux de prédilection. Depuis une cinquantaine d'années, combien nombreuses se sont formées les sociétés à but spécial. Elles réunissaient au début, en un centre commun, les habitants d'un pays parlant la même langue et s'occupant d'une branche d'études. Leurs cercles d'action se sont élargis à mesure que la rapidité des communications permettait des réunions plus lointaines. Depuis quelques années, ces groupements tendent à s'étendre de plus en plus et à devenir internationaux. Ils sont actuellement légion et l'on peut prévoir qu'à l'occasion de l'exposition de 1910 il se réunira à Bruxelles des centaines de congrès.

On aurait pu penser que ces conditions nouvelles, si différentes de celles d'autrefois, auraient entraîné une profonde modification de l'organisation de notre Société, ou tout au moins la formation en son sein de sections ainsi que le permettait notre règlement.

Il n'en a rien été, toujours les membres qui la composaient sont demeurés fidèles à la tradition des fondateurs. Les soixante volumes de nos publications, du premier au dernier, sont là pour montrer que le caractère encyclopédique s'est constamment maintenu. Certes,

Digitized by Google

suivant les tendances du moment, tantôt l'histoire, la littérature ou les sciences, prennent momentanément plus d'importance, mais l'équilibre se rétablit rapidement. Si nous avons ainsi traversé sans heurt cette longue période, cela semble surtout être dû à l'esprit de large tolérance et de bonne confraternité qui a toujours régné parmi les membres de la Société.

Quelles qu'aient pu être les divergences de leurs appréciations ou de leurs opinions, ils se sont, dès le début, trouvés unanimement d'accord pour laisser à leurs confrères la liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. C'est là une grande leçon que nous mettons et que nous continuerons à mettre à profit. D'autre part, la période de particularisme qui aurait pu être un danger pour notre Société est actuellement moins à craindre. Les sciences qui tendaient à s'isoler et paraissaient n'avoir entre elles et avec les arts et les lettres que de vagues rapports se rapprochent aujourd'hui. On reconnaît quels intimes liens rattachent entre elles les diverses branches du savoir humain. Les cloisons qu'on avait élevées pour les délimiter cèdent les unes après les autres devant les découvertes nouvelles des sciences expérimentales. Les distinctions absolues s'effacent graduellement.

Nous comprenons que nos classifications ne sont que des artifices de méthode. Le mouvement, la lumière, la chaleur, l'électricité, ne sont plus envisagés comme des phénomènes distincts, mais comme des manifestations particulières de l'énergie. Et voilà que les études de la radio-activité viennent ébranler même l'ancienne distinction fondamentale entre la matière et la force, et nous montrer que l'énergie circule constamment et partout. Nous prenons ainsi de mieux en mieux conscience de l'harmonieuse et splendide unité du monde. Nous voyons plus nettement les relations des diverses

Digitized by Google

sciences entre elles. Leur interpénétration oblige aujourd'hui chacune à tenir compte des découvertes et des progrès des autres. Aucune branche des connaissances humaines n'y échappe. Les littérateurs et les artistes ont été parfois enclins à se croire indépendants des sciences, désintéressés de leurs progrès. L'histoire cependant en porte témoignage : l'épanouissement des arts, l'efflorescence de la littérature ont constamment accompagné ou suivi le développement scientifique. Il en a été ainsi dès la plus haute antiquité : en Assyrie comme en Grèce, et plus récemment lors du grand mouvement des Arabes et lors de la Renaissance.

Toutes les études se lient et s'enchaînent. Celles qui semblaient pouvoir se tenir à l'écart sont peu à peu amenées, les unes après les autres, à se rattacher à l'ensemble. Il en est ainsi du droit et de l'économie sociale. Cette dernière elle-même ne doit-elle pas reconnaître que les phénomènes économiques sont régis et dominés par les transformations de la force ou plutôt par la circulation de l'énergie. Celle-ci est puisée au dehors ; notre cerveau et nos muscles, véritables transformateurs, la convertissent en travail et l'accumulent dans nos divers produits ; d'où reprise à nouveau, elle est la source première du bien-être, de la richesse et de la puissance des peuples.

J'ai la ferme conviction que la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut peut encore remplir un rôle des plus utiles. Elle met en contact des hommes qui s'adonnent à des travaux divers et leur montre comment les liens qui les rattachent se resserrent chaque jour. Elle leur donne ainsi une notion plus complète de la solidarité qui nous unit tous et de la nécessité pour chacun de s'intéresser aux recherches des autres.

Digitized by Google

Il y a donc lieu d'envisager l'avenir avec confiance. En maintenant parmi nous les saines traditions de liberté, de tolérance, de bonne et sincère confraternité, nous pouvons espérer que notre Société atteindra, vivante et prospère, l'échéance de son centenaire. *(Applaudissements.)*

M. le Ministre des Sciences et des Arts répond en ces termes :

Ma première parole doit être une parole de remerciement pour l'accueil si aimable qui m'est fait dans cette belle assemblée.

J'ai été très touché, mon cher collègue, des paroles que vous avez prononcées à mon égard. Nous avons parfois ferraillé l'un contre l'autre dans une autre assemblée... (*Interruption de M. Houzeau* : Et nous le ferons encore sans doute !) mais nous sommes en communion d'idées dans le domaine des sciences, des lettres et des arts qui sont l'honneur de l'humanité. Cette communion, j'aime à venir l'affirmer ici, et c'est pourquoi j'ai été heureux de m'associer à ce jubilé, qui est en même temps celui du Président de cette Société.

Ma seconde parole, Messieurs, sera encore une parole de remerciement, de sincère gratitude envers la Société qui a bien voulu me conférer le diplôme de membre d'honneur. Je ne puis vous promettre une assiduité exemplaire à vos séances, et je crois que le titre de membre d'honneur m'en dispense, mais cette qualité m'impose des devoirs particuliers de justice et de bienveillance auxquels je ne faillirai pas.

J'ai écouté avec un vif intérêt le discours de M. Houzeau de Lehaie et je constate que les travaux inscrits au livre d'or de votre Société constituent

Digitized by Google

autant de services rendus aux sciences, aux lettres et aux arts.

Sans doute, vous avez traversé des périodes plus ou moins brillantes, mais ainsi que l'a rappelé votre Président, vous êtes toujours restés fidèles à votre vitalité fondamentale ; et aujourd'hui, c'est dans la pleine efflorescence de cette vitalité que vous fêtez votre jubilé. C'est pourquoi le Ministre des sciences et des arts vient vous dire aujourd'hui : vous avez bien mérité des sciences, des lettres et des arts, et comme ceux-ci sont le couronnement de l'édifice national, je puis ajouter que vous avez bien mérité de la Patrie.

Il y a des souvenirs qui sont plus qu'une joie, qui sont une force pour l'âme ; celui que j'emporterai de cette réunion sera de ce nombre, il m'aidera à accomplir une tâche parfois délicate, mais que j'essaie de remplir en toute bonne volonté sur un terrain où tous peuvent se donner la main, surtout quand on l'aborde en esprit de tolérance, de liberté et de bonne confraternité entre travailleurs de la pensée.

Travailler à cette œuvre d'union est la meilleure des tâches et la plus agréable du Ministre des Sciences et des Arts ; y travailler dans un milieu sympathique et éclairé comme le vôtre, est pour lui une double joie.

Géographiquement, nous sommes une petite nation, mais au point de vue industriel et commercial, nous sommes un grand pays. Eh bien, nous devons l'être aussi, et de plus en plus, au point de vue des sciences, des lettres et des arts.

Je suis heureux de rendre hommage au glorieux passé de votre Société, de célébrer aujourd'hui son présent si florissant, et de saluer son rayonnant avenir

Digitized by Google

en espérant que nous pourrons célébrer de même son centenaire. Puissé-je y assister encore, sinon à titre de Ministre des Sciences et des Arts, ce vœu serait fort présomptueux et ne serait peut-être pas du goût de tout le monde *(Hilarité)*, du moins comme membre d'honneur de la société jubilaire. *(Applaudissements.)*

M. Léo Verriest, Secrétaire, présente le rapport sur les travaux et les concours de la Société[1]. C'est aux applaudissements de l'assemblée qu'il proclame les noms des lauréats : MM. Hyacinte Lonay, de Liége ; Jean Sosset, de Mons ; Arthur Xhignesse, de Huy ; Boulmont, d'Ormeignies.

La parole est donnée à M. Jules Carlier qui prononce un discours ayant pour objet : *Antoine Clesse et l'esprit national*[2].

M. Émile Hublard, Secrétaire général, donne lecture du rapport sur la fondation du *Prix Houzeau de Lehaie*[3].

M. Houzeau de Lehaie remercie en termes émus ; il voit dans la fondation de ce prix, un hommage rendu à la mémoire de son frère Jean-Charles Houzeau, il y voit aussi une marque de sympathie personnelle à laquelle il est très sensible.

[1] Le rapport de M. Léo Verriest est publié en annexe, p. 19.
[2] Ce discours est publié en annexe, p. 27.
[3] Ce rapport est publié en annexe.

Digitized by Google

Des médailles commémoratives de la fondation de la Société sont distribuées aux autorités et aux délégués des associations scientifiques et littéraires représentées à cette fête anniversaire.

La séance est levée.

Le Secrétaire général,
ÉMILE HUBLARD

Le Président,
HOUZEAU DE LEHAIE

Digitized by Google

LE BANQUET

et

LA SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

A 5 heures, un banquet, servi dans la Salle des Concerts, réunit les membres de la Société et leurs invités. On remarque à la table d'honneur la présence de Madame Houzeau de Lehaie, de Madame Charles Houzeau de Lehaie, de Madame Canon-Legrand, de Madame Losseau, de Madame A. Jottrand.

Pendant le repas, le Cercle symphonique exécute les plus belles œuvres de son répertoire.

A l'heure des toasts, M. Houzeau de Lehaie porte la santé de S. M. le Roi. Prennent ensuite la parole : M. le baron Descamps-David, ministre des Sciences et des Arts ; M. de Courcel, secrétaire de la légation de France ; M. Canon-Legrand, président du Conseil provincial ; M. Masson, échevin de la Ville de Mons ; M. le Dr Dastot, vice-président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut ; M. Rutot, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique ; M. Kaiser, président de la Société royale belge de géographie ; M. Van den Daele, trésorier, et M. Lonay, questeur de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut ; M. M. Lemye, directeur de la *Gazette de Mons*.

Digitized by Google

La soirée musicale et littéraire, organisée au Théâtre, fut en tout point réussie.

A 7 heures 1/2 précises, M. le baron Descamps-David, ministre des Sciences et des Arts ; M. Damoiseaux, gouverneur de la Province ; M. Canon-Legrand, président du Conseil provincial ; M. Georges Heupgen, membre de la Députation permanente ; M. Masson, échevin de la Ville de Mons ; MM. les président et membres du Bureau de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, font leur entrée aux sons de la *Brabançonne*, écoutée debout par le public.

Le programme reçut une exécution parfaite, grâce au précieux concours du Cercle symphonique de Mons, dirigé par M. Nève ; de M^lle Gabrielle Bernard, cantatrice ; de M^lle Hélène Laitem, pianiste ; de M. Vermandel, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles ; de M. Achille Tondeur, professeur au Conservatoire de Mons ; et de MM. Talaupe, Dausias, Gillard et Vanolande, amateurs. Il comprenait deux parties dont voici le détail : Philippe Postel (1850-1907) : *Ouverture de Jeanne d'Arc.* — Antoine Clesse (1816-1889) : *La jeunesse du cœur.* — Ch. Letellier (1807-1870) : *L'ernard éié l'bouc* (*). — Benoit Quinet (1818-1902) : *Extase.* — Adolphe Frères (1869-1904) : *Le village maudit (fragment).* — Hippolyte Laroche (1827-1901) : *Un fortuné navire.* — Pierre Moutrieux (1824-1908) : *Les prumières amours* (*). — F.-J. Fétis (1784-1871) : *Adagio.* — J. Denefve (1814-1877) : *Ouverture de la Seguidilla.* — Joseph Dufrane (1833-1906) : *L'aique eiet l'cat-cornu* (*). — Camille Desguin (1856-1885) : *L'absence.* — Charles Potvin (1818-1902) : *César.* — Marcel Grenier (1804-1870) : *La chasse aux nids.* — J.-B. Descamps (1809-1886) : *Quée biau p'tit fieu* (*). —

(*) Littérature wallonne.

Digitized by Google

ANTOINE CLESSE (1816-1889) : *Les petits airs et les petites chansons.* — F.-J. FÉTIS (1784-1871) : *Intermezza.*

La population montoise avait répondu avec empressement à l'invitation du Comité organisateur. L'assistance très élégante — l'élite de la ville et des environs — montra par ses applaudissements chaleureux qu'elle s'associait à l'hommage rendu au talent et à la mémoire d'écrivains et de musiciens montois et hennuyers que la Société des Sciences s'honorait de compter, pour la plupart, au nombre de ses membres.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMILLE WINS

PRÉSIDENCE: 1846-1856

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS

présenté par

M. LÉO VERRIEST

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque, l'an dernier, mes collègues voulurent bien m'appeler aux fonctions de secrétaire de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, je ne prévoyais point que l'insigne honneur devait m'échoir de faire rapport, devant une assemblée d'élite telle que la vôtre, sur les travaux de notre compagnie et sur ses concours, depuis l'année 1901. Les circonstances ont voulu que cette tâche me fût dévolue ; je n'ai pu me dérober et je m'exécute, en vous priant de m'accorder votre indulgence.

Hélas ! l'accomplissement d'un devoir douloureux s'impose à moi tout d'abord, le devoir de saluer la mémoire de nos chers disparus, de rappeler à vos souvenirs ceux de nos membres effectifs que la mort nous a ravis. Citer les noms de Messieurs Ch. Rousselle, Criquelion, De Bove, Quintin, Jules Declève, Joseph Dufrane, Magin, Vincent Wéry, Paul Putsage et Julien Weiler, est assez vous dire combien notre société a été éprouvée et quelle est l'étendue de ses pertes ; et ce n'était point assez d'avoir été privés du talent de ces hommes qui portaient à notre institution un

Digitized by Google

sincère et constant attachement : tout récemment, notre cher Secrétaire général, Monsieur Wiliquet, était brusquement enlevé à nos sympathies, au moment où, nous disposant à célébrer notre soixante-quinzième anniversaire, nous avions plus que jamais besoin de ses conseils et de ses bons offices. Longtemps le souvenir ému de ce vénéré collègue restera parmi nous !

Je dois donc, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, vous montrer comment, pendant les huit dernières années, s'est manifestée notre activité ; mais rassurez-vous : je n'ai point l'intention d'entrer dans de multiples détails ; le temps nous est mesuré et je serai bref, aussi bref que possible.

Au cours de la période dont j'ai à vous entretenir, rien n'a été négligé pour conserver à notre Société la vie intellectuelle sans laquelle elle n'aurait point de raison d'être. Grâce à l'impulsion de notre honorable Président et au concours d'un groupe de membres dévoués, la plupart de nos séances privées ont été animées, instructives et fécondes en résultats. Je ne puis songer à rappeler toutes les communications, de genres très divers, faites dans ces réunions : il faut cependant que je vous cite, parmi les plus intéressantes, celles de M. Lonay, sur l'agronomométrie et ses procédés d'investigation ; de M. De Pauw, sur un essai de reconstitution de l'Iguanodon de Bernissart ; de M. Omer Cambier, sur l'esclavage dans l'ancienne Grèce ; de M. Houzeau de Lehaie, sur l'expérience du pendule de Foucault ; M. Émile Dony nous a parlé de l'histoire de Bourlers et des inventaires des petites archives ; MM. Hublard et Bracke du « Journal météorologique du D^r François » ; M. Paul Heupgen, de l'histoire des hospices de Mons depuis 1857 ; M. Losseau, de la loi française relative à la conservation des monuments ; M. Hublard, enfin, de lettres inédites de Voltaire et de Rousseau.

Digitized by Google

Grâce aux subsides que l'État et la Province veulent bien nous octroyer généreusement — et qu'il me soit permis, à ce propos, d'exprimer à M. le Ministre, à M. le Gouverneur et à M. le Président du Conseil provincial, nos sentiments de vive gratitude — grâce à ces subsides, dis-je, la collection de nos « Publications » a continué à s'enrichir chaque année d'un volume comportant, outre les meilleurs des Mémoires couronnés aux concours, certains des travaux lus en séance.

Nous avons fait en sorte que notre 60^e volume, — celui que vous avez sous les yeux, Monsieur le Ministre — pût être distribué avant nos fêtes jubilaires : il contient deux travaux importants, l'un de M. Lucien Godeaux, jeune mathématicien dont la science est hautement appréciée ; l'autre, une monographie de droit « *La stipulation pour autrui* », œuvre de M. Jean Sosset, à laquelle, tout récemment, nous avons décerné une médaille d'or.

En 1891, notre Président et deux de nos membres les plus sympathiques, MM. Georges Heupgen et Émile Hublard, avaient pris l'initiative d'organiser, chaque hiver, sous le patronage de la Société, une série de *conférences* publiques. Ces conférences, dont le succès n'a cessé d'être très vif, ont été poursuivies jusqu'en 1904 : les sujets les plus divers, empruntés à la littérature, aux arts, à l'histoire, à la philosophie, au droit, à la géographie, aux sciences naturelles, etc., y ont été successivement traités par des orateurs de talent qui ont droit à notre profonde et sincère reconnaissance. Des circonstances passagères et tout accidentelles ont exigé que ces réunions fussent interrompues ; mais nous espérons pouvoir en reprendre bientôt la série, et nous ferons tous nos efforts pour satisfaire aux plus sévères exigences.

Parmi les entreprises scientifiques qui ont le plus préoccupé notre compagnie, le XVIII^e Congrès de la Fédération

Digitized by Google

archéologique et historique de Belgique appelle particulièrement notre attention. Organisé par la Société des Sciences, avec la précieuse collaboration de la Société des bibliophiles belges et du Cercle archéologique de Mons, le Congrès de 1904 a eu un plein succès et l'on peut, à bon droit, le considérer comme l'un des plus intéressants et des plus importants qui aient eu lieu en Belgique jusqu'à ce jour. Ainsi que l'atteste le compte rendu publié par les soins de MM. Hublard, Losseau, Puissant et Dony, le Congrès de Mons a provoqué des rapports et des mémoires excellents et il a produit des résultats des plus appréciables auxquels je voudrais, si vous me le permettez, m'arrêter quelques instants.

Depuis longtemps on souhaitait en Belgique qu'une loi fût édictée dans le but de protéger, contre l'ignorance et le vandalisme, les immeubles et les objets mobiliers offrant un intérêt historique ou archéologique; déjà en 1891, lors de la 7^e^ session de la Fédération, il avait été question de proposer aux Chambres de légiférer sur cette matière; mais diverses circonstances empêchèrent alors cette initiative d'aboutir : il devait être réservé au Congrès de Mons d'entrer dans la voie de la réalisation pratique : une commission spéciale fut constituée et MM. De Le Court, Houzeau de Lehaie, Cloquet, de Bavay, de Behault, de Munck, Otlet, Ruhl, Saintenoy, Soil de Moriamé, Wins et Losseau furent désignés pour en faire partie; cette commission se mit à l'œuvre sans tarder et, après de longs débats et des études approfondies, elle a arrêté définitivement, le 10 février dernier, le texte d'un avant-projet de loi qui sera soumis aux Chambres incessamment.

Le Congrès de 1904 a eu un autre résultat de la plus haute importance : je veux parler de la constitution de Comités chargés de provoquer la confection et de diriger la publication d'inventaires de nos petites archives. Bien plus encore

Digitized by Google

que les immeubles et les objets d'art, les archives des petites villes et des communes rurales sont exposées à de multiples dangers de destruction : il était plus que temps de songer à assurer la conservation de ces précieuses sources de notre histoire et à en faire connaître l'existence ; sur la proposition de M. le professeur Pirenne, le Congrès de Mons prit l'initiative d'un mouvement en ce sens et il nomma une commission centrale, dont MM. Houzeau de Lehaie et Dony furent élus respectivement président et secrétaire. Sur cette commission centrale se sont greffées, depuis lors, sept commissions provinciales ; celle du Hainaut fut constituée la première et c'est elle qui publia les premiers inventaires de petites archives : ils ont paru dans les Mémoires de notre Société et il m'est particulièrement agréable de rappeler ici ce bel exemple qu'elle a donné.

Rien d'ailleurs de ce qui touche, de près ou de loin, aux sciences, aux arts ou aux lettres n'est indifférent à notre compagnie et, consciente de son devoir, elle ne laisse échapper nulle occasion de manifester son existence et de témoigner de son profond et loyal désir de répondre au but que ses fondateurs lui ont assigné ; c'est dans cet esprit qu'elle a tenu à contribuer à l'érection du monument Antoine Clesse, qu'elle a participé à l'Exposition internationale de Saint-Louis, qu'elle a, en 1905, fait une réception à la Société royale belge de numismatique, dont la réunion générale était convoquée à Mons ; qu'elle a, enfin, l'hiver dernier, subventionné avec l'Administration communale, les conférences organisées sous le patronage de M. le Ministre des Sciences et des Arts par les « *Amis de la littérature* ».

Mais je ne puis insister plus longuement sur nos régestes ; avant de vous entretenir de nos concours, il suffira que je vous dise encore que nos relations d'échange avec les Sociétés savantes de l'étranger se sont largement étendues, nous tenant en correspondance constante avec le monde

Digitized by Google

universel de l'intelligence. Notre bibliothèque s'est ainsi accrue dans de fortes proportions : elle sera prochainement installée dans un nouveau local facilement accessible, et elle pourra nous rendre alors les plus précieux services.

Nos *Concours*, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, sont, vous ne l'ignorez pas, aussi anciens que notre société elle-même. Notre honorable Secrétaire général vous dira tantôt comment, à ce point de vue, notre activité s'est manifestée dans le passé. Quant à moi, je dois me borner à vous faire connaître les résultats de ces concours depuis notre dernière séance publique.

Si nous n'avons à proclamer que les noms de quelques lauréats, ce n'est point que les mémoires soumis à notre examen aient été peu nombreux ; les bonnes volontés ne manquent certes pas, et je ne songe nullement à m'en plaindre : tous, d'ailleurs, nous sommes d'avis qu'il faut encourager, quand c'est possible, les efforts sincères. Mais le désir de bien faire n'est point et ne peut être une garantie de succès. Il faut savoir être sévère et ne pas se laisser dominer par des sentiments de trop grande bienveillance. C'est déjà vous dire que les travaux qui ont été récompensés se distinguent tous par de très sérieuses qualités.

En 1901, la Société a reçu, entre autres mémoires de concours, un travail intitulé : « *Essai d'économie politique formulée* ». Quelques économistes, notamment Marx et Marshal, avaient tenté déjà d'appliquer les mathématiques à la représentation des lois de l'économie politique et d'exprimer, par des diagrammes, leurs conceptions des phénomènes sociaux ; c'est dans cette voie qu'est entré l'auteur de notre « *Essai* ». Le rapporteur du jury, M. Houzeau de Lehaie, a fait ressortir tout l'intérêt de cette étude et il a reconnu que « les formules adoptées montrent nettement la relation des phénomènes entre eux et les lois qui régissent leurs variations ». Malheureusement, quelques défauts

Digitized by Google

de forme déparaient le mémoire et le jury ne put, à son grand regret, décerner à l'auteur, M. Arthur Xhignesse, de Huy, qu'une médaille d'argent.

Un mémoire de botanique, traitant de la « *Structure anatomique des enveloppes des graines* » a été envoyé à notre Compagnie pour ses concours de 1903. Je ne puis mieux faire, pour mettre en relief les mérites exceptionnels de ce mémoire, que de vous lire un extrait de l'appréciation qu'en a donnée M. Gravis, le plus autorisé des membres du jury : « Ce mémoire est l'œuvre d'un botaniste parfaitement » au courant de la question si spéciale de la structure des » enveloppes séminales ; il constitue un exposé clair et » précis de l'état actuel d'une question peu connue et cepen- » dant bien digne d'attention, tant au point de vue de la » science pure, qu'au point de vue des applications ; la » connaissance du sujet est rendue plus difficile par les » procédés techniques qu'elle nécessite et aussi par certains » défauts de méthode et de nomenclature que l'on constate » dans presque tous les travaux antérieurs. L'auteur du » mémoire présenté à votre Société a su mettre en œuvre » ces procédés et éviter ces défauts.. .. Aussi je n'hésite » pas à demander à la Société des Sciences de vouloir bien » accorder à ce travail la plus haute récompense dont elle » dispose ».

Après un tel éloge, faut-il vous dire que nous nous sommes fait un honneur de voter la médaille d'or à l'auteur du mémoire, M. Hyacinthe Lonay, alors Assistant de botanique à l'Université de Liége.

Les études historiques ont toujours tenu une place importante dans nos concours et il est rare qu'une année se passe sans que nous recevions plusieurs travaux se rattachant à ces études ; malheureusement, les concurrents manquent très souvent de préparation scientifique, si bien que les résultats ne correspondent pas à la somme d'efforts dépen-

Digitized by Google

sés ; c'est ce qui fait qu'au cours des huit années sur lesquelles porte notre Rapport, un seul mémoire a pu être récompensé : j'ai cité la biographie d'un mathématicien célèbre du XVIII^e^ siècle, Le Ratz de Lanthenée ; l'auteur, M. Boulmont, a fait de patientes recherches pour découvrir des traces de l'activité scientifique de son personnage et il a mis au jour quelques documents très intéressants. Une médaille de bronze lui a été votée.

Il me reste à vous parler de la monographie de droit que je vous ai citée tantôt. « *La stipulation pour autrui* » est, de l'avis des membres du jury, un de ces travaux dont on peut dire qu'ils viennent enrichir, de la façon la plus heureuse, la littérature d'un sujet. Consacré à une question dont l'intérêt s'accroit de jour en jour par suite de la multiplication constante des applications qu'elle comporte, le mémoire de M. Jean Sosset a toutes les qualités désirables, tant au point de vue de la méthode qu'à celui de la netteté et de la précision du style. Le jury n'a pas hésité à lui décerner une médaille d'or.

Tel est, rapidement esquissé, le tableau de notre activité depuis 1901 ; tels sont les résultats de nos concours.

Sans doute, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, serait-il prétentieux de penser qu'on ne pourrait mieux faire.

Il reste, cependant, que notre Compagnie n'a pas cessé de répondre au noble but que ses fondateurs lui ont assigné et qu'elle n'a rien dépouillé de la belle vaillance qui l'a toujours caractérisée.

Puisse l'avenir favoriser les efforts qu'elle s'impose !

16 mai 1909.

Le Secrétaire,
LÉO VERRIEST

Digitized by Google

Digitized by Google

HIPPOLYTE ROUSSELLE

PRÉSIDENCE: 1857-1865

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

ANTOINE CLESSE

ET

L'ESPRIT NATIONAL

Discours prononcé par M. Jules CARLIER

Monsieur le Ministre,
Mesdames,
Messieurs,

Il y a tout justement soixante-dix années, la Belgique subissait une crise aussi aiguë que douloureuse.

L'inexcusable impéritie du Régent, que nul ne s'est jamais avisé de disculper, les mesures suspectes de son ministre de la guerre, nous avaient valu en 1831, au lendemain de l'inauguration de Léopold Ier, le terrible désastre de Louvain, qui devrait rester présent, comme un avertissement inoubliable, aux yeux de tout gouvernement belge digne de sa mission.

Des recrues toutes fraîches, substituées aux contingents de milice exercés, furent écrasées par les troupes hollandaises, et, n'avaient été l'énergie du Roi, la ténacité d'un vieux soldat montois, le général Clump, la retraite se fût changée en déroute, l'ennemi serait entré dans Bruxelles sans coup férir. Grâce à l'intervention immédiate d'un corps d'armée français, les Hollandais durent rétrograder ; un armistice mit fin aux hostilités.

Mais cette humiliante défaite avait produit une sensation profonde au sein de la Conférence de Londres, appelée à régler l'épineuse question de nos frontières. Aux stipula-

Digitized by Google

tions avantageuses du traité des 18 articles succédèrent celles des 24 articles, et nous fûmes contraints par la loi du plus fort d'apposer notre signature au bas d'un acte qui nous enlevait les parties du Limbourg et du Luxembourg que nous revendiquions comme nôtres par le sang, l'esprit et les traditions.

Cet acte, toutefois, n'avait pas reçu, avec celle de nos plénipotentiaires, la signature du roi des Pays-Bas. Malgré la reprise de la citadelle d'Anvers, Guillaume Ier l'avait obstinément refusée jusqu'en 1839. En attendant, sur l'initiative de lord Palmerston, chacun des belligérants restait sur ses positions. Nous avions conservé toute la rive gauche de l'Escaut avec la liberté du fleuve ; nous occupions aussi la plus grande partie des districts que nous devions rétrocéder à la Hollande, et leurs députés siégeaient toujours dans notre Parlement.

Qui n'a cru, Messieurs, ce qu'il désirait ? La Belgique se plaisait à espérer que ce provisoire durerait toujours. Et pour qu'il devint plus certainement définitif, elle avait gardé son armée sur le pied de guerre, elle possédait un instrument offensif et défensif, auquel elle avait juste sujet de faire confiance.

C'est cependant à ce moment qu'elle allait devoir traverser la plus cruelle des épreuves.

Messieurs, si haut que l'on remonte dans l'histoire, notre sort a toujours dépendu de complications internationales étrangères à la terre que nous foulons. Nous n'avons cessé, au cours des siècles, d'être envahis, conquis, dominés pour des causes prenant ailleurs leur origine, et la possession de nos provinces fut surtout poursuivie afin de servir les desseins dominateurs de l'une des puissances qui se sont successivement disputé l'hégémonie de l'Europe centrale.

En 1839 encore, ce furent des événements bien éloignés dont nous ressentimes le contre-coup. L'éblouissante fortune du pacha d'Égypte, troublant le concert européen, eut cette

Digitized by Google

conséquence qui peut paraître étrange de faire régler par nous en quelques semaines ce qui, durant huit ans, était resté en suspens.

Sous la pression des grandes puissances et surtout de l'Angleterre, anxieuses d'en finir ici pour être là-bas plus libres de leurs mouvements et de leurs alliances, Guillaume Ier ratifia enfin le traité des 24 articles ; il fallut bien nous résigner à en exécuter les stipulations, — dure et triste calamité, qui nous atteignait dans toutes nos fibres comme dans tous nos intérêts.

Vainement Léopold Ier tenta l'impossible pour l'écarter, pour l'atténuer. Vainement à Paris comme à Londres, par lui-même, par la reine Louise, par ses plus sûrs confidents, mit-il tout en œuvre, liens de famille, services rendus, sombres perspectives, résolutions extrêmes ; rien n'y fit. Le sacrifice dut être consommé.

Certes, en ces poignantes conjonctures, il était aisé de laisser éclater ses ressentiments et sa colère, de lancer des apostrophes enflammées et de déchirer tragiquement son mandat. Mais, tout autour de nous, dans ces salles vénérables, nous retrouvons l'effigie de bien des acteurs marquants du drame, et à côté du tribun aux lèvres frémissantes, je vois le masque calme et réfléchi du jeune député, Montois aussi, qui, rapporteur du traité de paix définitif, opposa aux objurgations d'un patriotisme plus exalté que judicieux le langage de la prudence et de la sagesse, qui montra l'inutilité d'une lutte sans espoir contre tous nos voisins, et, si pénible qu'en fût la nécessité, fit respecter l'engagement que nous avait imposé, en 1831, l'échec de nos armes. Et je vous demande qui fut le plus perspicace, d'Alexandre Gendebien ou d'Hubert Dolez, et à qui la postérité devait un jour donner raison ?

A cette heure émouvante et mémorable, peut-être les eût-on bien surpris tous les deux en leur disant que le Roi penchait plutôt vers le premier que vers le second. Et pour-

Digitized by Google

tant si, en souverain constitutionnel correct entre tous, Léopold Ier ne se départissait point devant nous de son impartiale impassibilité, il n'hésitait pas à confier à d'autres son découragement et son amertume. Sa correspondance avec la reine Victoria, publiée voici près de deux ans, nous révèle à cet égard le fond de sa pensée et combien il aspirait alors à changer de scène, à jouer un rôle plus à sa taille précisément sur ce vaste et mouvant théâtre d'Orient d'où si brusquement avaient fondu nos angoisses, d'où Dieu seul peut savoir si, quelque jour prochain, ne jaillira pas encore une autre étincelle et le signal d'une conflagration où notre existence courrait de si graves dangers.

Et c'est dans ces lettres confidentielles à cette nièce si tendrement élevée que, nous le lisons, il fallut l'accueil enthousiaste reçu par lui dans notre ville à la fin de 1840 pour dissiper dans l'esprit de notre premier Roi les idées d'abdication qui longtemps le hantèrent. C'est Mons qui prononça pour lui les mots décisifs et consolida l'édifice érigé par le Congrès.

Nous voilà fort loin, croirez-vous, d'Antoine Clesse. Nous sommes au contraire tout près de lui, car c'est à cet instant, et sous l'empire de tous ces événements que sa vocation se dessinait, qu'il composait pour vous ce poème sur Godefroid de Bouillon auquel vous décerniez une médaille d'or et qu'il nouait avec votre compagnie des liens d'affectueuse cordialité que la mort seule put briser.

Je ne vous exposerai pas à nouveau, Messieurs, la théorie des milieux et des circonstances. Taine y attacha son nom et l'a partout répandue ; Antoine Clesse la justifie pleinement.

Ce qu'éprouvaient les Belges en ces temps agités, ce n'était pas uniquement l'enivrement de l'indépendance et de la liberté enfin reconquises, c'était aussi la crainte de les voir sombrer dans quelque catastrophe. On n'était point rassuré sur le lendemain ; de là les transports du sentiment national et l'inquiète affection pour le sol natal, tout à la fois délivré et menacé.

Digitized by Google

Clesse n'y avait point ouvert les yeux, mais, il l'a pieusement rappelé :

> Ma mère vint y poser mon berceau,
> Je n'ai jamais connu d'autre patrie..

Et dans la petite ville d'avant-poste qu'emmurait une épaisse ceinture de fortifications protectrices, par où la France était entrée quand elle accourut à notre secours, c'eût été miracle que ce fils d'un soldat de Napoléon n'eût pas grandi, forgeant lui-même des armes aux côtés de son père, sans que passât sur sa blonde tête bouclée le souffle ardent qui avait fait 1830.

Ses promenades dès lors favorites le conduisaient autour du fort morose où casernaient les prisonniers hollandais capturés au siège d'Anvers. Plus d'une fois, sans doute, il y prêta le serment de « voler sous les drapeaux » et de remplir bravement tout son devoir, si la Belgique réclamait son bras.

Soyez-en assurés, ce serment-là, il le fit en vers. Peut-être y joignit-il, d'instinct, quelque mélodie entraînante, accentuant davantage les paroles et leur donnant plus d'élan et plus d'allure. Nous avons là-dessus son propre témoignage. S'il a si exactement défini l'enthousiasme contagieux qu'exhalent les refrains héroïques entonnés par un peuple entier aux tournants principaux de son histoire, n'est-ce pas qu'il l'avait éprouvé lui-même et qu'il avait répété la *Brabançonne* avec nos volontaires, comme son père, marchant au feu dans sa jeunesse, avait redit les strophes brûlantes du *Chant du départ* et de la *Marseillaise* ?

Et comment n'eût-il pas chanté, comment ne se fût-il pas enrôlé dans cette sorte de pléïade qui faisait de Mons, on l'a ainsi appelée, l'une des capitales de la poésie nationale ? Qui donc alors en notre ville ne se sentait pas ou ne se croyait

Digitized by Google

pas — car tel était encore le langage de l'époque — « touché par l'aile de la Muse » ?

Une joûte perpétuelle s'était ouverte, où l'on se disputait la palme avec une fougue que vos concours si suivis ne connaissaient pas toujours. La politique communale elle-même se faisait à coups de bouts rimés, qui n'avaient au demeurant nulle analogie, tant s'en faut, avec ceux dont s'alimentent nos confiseurs. Mais — et je parle maintenant la langue de notre temps — la chanson surtout « battait le record ». Partout où le couvert était mis, et nos pères ne se sont jamais targués de frugalité, elle était l'invitée et elle payait son écot, c'est bien le cas de le dire, rubis sur l'ongle. Elle était bien quelquefois un peu leste, trahissant par là ses origines gauloises, mais elle l'était en malicieux sous-entendus plus qu'en grossières platitudes, et si, d'aventure, elle relevait un peu sa robe, c'était autant, j'imagine, pour la préserver de la fange que pour provoquer un compliment aussi bien tourné que la jambe qu'elle laissait soupçonner.

Messieurs, les plus récents géographes de notre littérature me paraissent un peu trop dédaigneux de cette période déjà reculée. Il se sont arrêtés, comme au seuil de terres inconnues, sur des confins qui n'étaient pas vraiment déserts. Je les comparerais volontiers — qu'ils excusent ma hardiesse — à de petits hommes, j'entends des hommes de petite taille, qui, devant une haute bibliothèque, ne lisent que les livres à portée de leur main. Dieu merci, les rayons de dessus ne sont pas trop mal garnis. La Belgique toute jeune a connu des poètes avant que naquit la *Jeune Belgique*. Et d'autre part, quoi qu'on en ait dit, ces poètes puisaient ailleurs qu'aux sources favorites des lettres françaises ; ils n'étaient pas uniquement le pâle reflet, presque le plagiat des œuvres acclamées par delà la frontière ; ils avaient leur originalité propre, née de notre tempérament et de notre

Digitized by Google

NICOLAS DE FUISSEAUX

PRÉSIDENCE : 1839 - 1846

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

caractère. Pouvait-il en être autrement ? La contrefaçon, qui sévissait alors dans toute sa plénitude, leur interdisait une imitation trop servile des auteurs qu'elle mettait à si bon marché sous tous les yeux. Qu'il y eût chez eux quelque propension à s'engager dans des voies si brillamment explorées en France, il serait aussi puéril de le démentir qu'injuste de l'exagérer. Mais quoi ! Les grands courants qui, à certaines heures, apportent à nos voisins un irrésistible afflux de formes et de façons nouvelles de penser et de sentir ne meurent pas sur nos humbles rivages. Leurs vagues déferlent bien plus loin, et partout à cette époque, quelque langue qu'ils parlassent, il y avait des disciples du romantisme triomphant, comme il y en eut plus tard du réalisme, du naturalisme, du spiritualisme et du parnassisme, et du symbolisme, et du décadentisme qui l'ont tour à tour détrôné.

Si rudes que leur fussent donc la concurrence — et les éditeurs du cru, — nos poètes écrivaient néanmoins. Et s'ils n'étaient pas encore louangés ou publiés à Paris, leurs noms, avec leurs productions, s'imposaient à notre native apathie.

L'un deux, Edouard Wacken, s'était écrié dans la *Revue de Liège* :

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre ?

Et bientôt la réponse lui était venue, plus péremptoire encore qu'il ne le supposait. Elle était double, en effet, et l'on pouvait dès lors dire chez nous, avec un légitime orgueil, que nous avions :

Un cœur pour aimer la Patrie
Et deux lyres pour la chanter.

Vous me dénierez justement toute compétence pour vous parler de celle qui résonnait dans nos contrées du Nord — voire même pour juger celle dont le Midi entendait les

Digitized by Google

cordes plus souples. Mais une filiale initiative vous a fait inscrire au programme de la fête qui clôturera cette journée jubilaire, dans un fraternel voisinage qu'ils ne pratiquèrent pas souvent durant leur vie, des pièces de tous ces « rimeurs », qui furent autrefois nos collègues ou nos lauréats : Adolphe Mathieu, Charles Potvin, Benoît Quinet, Marcel Grenier, Hyppolite Laroche, Adelin Desguin, Adolphe Frères, Antoine Clesse lui-même et aussi des humoristes charmants, qui, parlant au peuple sa langue vivante et colorée, furent si bien compris, si vite lus et relus par lui : les deux Delmotte, le curé Letellier, J.-B. Descamps, Pierre Moutrieux, Joseph Dufrane. Mieux qu'un froid discours, ces extraits évoqueront devant nous une copieuse galerie d'aïeux pour qui l'oubli serait ingrat autant qu'immérité ; ils feront rendre en leur faveur, j'en ai la certitude, une sentence de réparation. Ainsi l'on va parfois rechercher dans quelque coin du logis les vieux portraits que la mode y a relégués, et l'on s'aperçoit que les toiles étaient de bonne facture, les traits agréables à contempler, et l'on ramène à la place d'honneur les visages affectionnés d'hier, qui redeviendront ceux de demain.

Pourquoi donc, parmi ces figures aimées, et dont je me garderai bien de fausser les proportions, pourquoi Clesse prit-il et garde-t-il un rang privilégié ? Le secret n'en est pas difficile à percer : Il sut, lui aussi, parler au peuple une langue qu'il comprenait. Sa chanson n'a, il l'a bien dit, que de petites ailes et de petits airs pour la porter, et pourtant ils la portèrent bien vite et bien loin dans notre pays. C'est qu'elle donnait une forme, un corps à nos aspirations, qu'elle était l'écho de tout ce qui vibrait en nous, qu'en un mot, elle était belge, à l'instant même où nos tendances de clocher, si persistantes, commençaient à se fondre dans un esprit vraiment national, et où nous cherchions un verbe pour y incarner ce qui, encore un peu confus, s'éveillait au fond de nos âmes.

Digitized by Google

On a parfois, par application de ces théories que je remontrais tout à l'heure, sans se soucier par ailleurs de sa souche lorraine, assimilé Clesse à Béranger, et nul ne pourrait contester que l'illustre chansonnier français ait exercé sur le jeune chansonnier belge, sinon une influence marquée, du moins un captivant prestige. Béranger était alors un patriarche vénéré auquel on allait dévotement demander des leçons, des encouragements, une consécration précieuse. Clesse accomplit ce pèlerinage et il nous en a raconté les stations avec émotion, avec piété. Ce qu'il ne nous a pas confié, ce sont les conseils que lui donna l'auteur du *Vieux Sergent* et de *Frétillon*. En tout cas, s'il s'en inspira dans la forme, — et nul guide ne pouvait être meilleur, — il ne lui ressemble que bien peu pour le fond. Voyez, par exemple, ce que disent leurs deux grand'mères à leurs petites-filles. Celle-là, dans d'assez bizarres propos, regrette son bras si dodu, — et le reste, — toutes choses auxquelles on n'a pas accoutumé de mêler le maire et le curé ; celle-ci se préoccupe de ce que raconte à Lise le visiteur trop distingué, trop empressé qui lui fait la cour, et si, en même temps que d'amour, il lui parle de mariage. La différence est essentielle, et les officiers de l'état-civil qui me font l'honneur de m'écouter seront les premiers à la comprendre.

Si je ne m'abuse, tout Clesse est là, avec sa conception plus simpliste des choses de la vie, et son honnêteté foncière d'homme de famille et de foyer. Il est là avec le filon bien personnel qu'il va exploiter et par lequel sa chanson à lui, se moralisant, visant un but plus haut et plus large, va devenir si réellement, si profondément populaire. On peut discuter sur les dimensions de son verre ; on ne peut lui en disputer la propriété, ni qu'il y but sans cesse, en y versant, « limpide et blonde », la bière du pays.

Mais n'anticipons pas et retournons à la visite royale de 1840, aux impressions si heureuses, presque si nécessaires, qu'elle laissa à Léopold I^er^.

Digitized by Google

Nous possédons le programme des fêtes brillantes que Mons offrit en cette occasion solennelle, et le récit des contemporains. Pour saluer ses augustes visiteurs et l'achèvement du chemin de fer qui la reliait à Bruxelles, puis à la France, la musique et la poésie s'unirent. La cité de Lassus et de Fétis s'honore de les cultiver toutes deux. Clesse, qui fut également leur fervent adepte, ne manqua point de s'associer à l'allégresse générale. Il chanta, cela ne peut être douteux, mais il n'a pas tout publié de ses premiers essais, et nous n'avons pas ses rimes de circonstance. Il était d'ailleurs bien timide encore et s'en remettait du soin de corriger ses vers et — il ne l'a pas caché — jusqu'à ses fautes d'orthographe, au jeune et excellent maitre d'école Campion, mort trop tôt, qui lui avait appris à lire. C'était un censeur rigoureux, mais si bon, si radieux des succès de son élève, si sensible aux injustes attaques qu'on lui lançait. Car quel débutant n'a connu la critique, surtout en Belgique, surtout à Mons ?

Un ouvrier composant des chansons ! Quelle chose extravagante et inadmissible ! Savait-il seulement la rhétorique et le latin ? Les aristarques du collège le reprirent d'importance ; mais lui, avec sa maligne bonhomie, de leur répliquer gaiment :

> Je fais des vers sans prétendre à la gloire,
> Grand professeur ne m'illustrez donc pas !

ou bien, avec plus de sérénité :

> Le cœur humain se lit-il dans un livre ?
> Non, non, vraiment, je ne suis pas savant.

Puis il s'en retournait à son atelier, car

> S'il oubliait son étau, son enclume,
> Bientôt, hélas, il serait mort de faim.

Digitized by Google

Et avec lui la jeune femme qu'il venait d'épouser,

> Fille du peuple et pauvre comme lui,

et aussi les deux bébés roses nés de leurs justes noces :

> Tu travailles pour tes enfants,
> Sème poète, sème encore !

Les rieurs avaient donc viré de bord et bien qu'il eût déclaré à ses amis que

> Les petits vers que vous vites écrire
> Sont trop petits pour relever un nom,

les chansons de Clesse, non pas seulement fredonnées par eux, mais redites hors de Mons, le rendaient connu et populaire.

Peu à peu les honneurs lui venaient avec la réputation. Liège le couronnait à son tour ; on l'élisait ici président d'un de ces cercles où nos concitoyens courent s'affilier avec tant d'empressement et qu'ils désertent si promptement ensuite. Vous-mêmes, Messieurs, vous l'aviez accueilli parmi vous.

Mais c'était toujours une étoile locale et la prophétie de Ferdinand Gravrand : « l'avenir te nommera », ne semblait à Clesse comme à ses intimes, qu'une complaisante adulation.

Une crise nationale avait fait éclore ses premières œuvres, une autre crise devait mettre ses couplets dans toutes les bouches.

Nous étions alors en 1847 et l'Europe en travail entendait les retentissantes affirmations de la doctrine captieuse des nationalités, inventée, semble-t-il, par certains politiques pour mieux supprimer celle des autres. Ils ne faisaient en tout cas qu'une bouchée de la nôtre, qu'ils niaient audacieusement ; ils nous dépeçaient en trois tronçons, afin de satisfaire tous les appétits.

Digitized by Google

Clesse releva le gant, et vous savez avec quel éclat :

Halte-là, sur nos bataillons
Le même étendard flotte et brille,
Flamands, Wallons,
Ce ne sont là que des prénoms,
Belge est notre nom de famille.

Ah ! Messieurs, ceux-là qui ont alors chanté ces fières paroles, et qui vivent encore, peuvent nous dire à quel point elles clamaient fidèlement le cri fébrile, indigné, passionné, sortant des entrailles même de la nation. Elles le clichaient en quelque sorte dans une de ces formules brèves et frappées dont le sens divin des poètes peut seul leur suggérer la trouvaille. A jamais elles étaient gravées dans les cœurs comme une seconde devise ; elles y vivront aussi longtemps que vivra la Belgique.

La Flandre les adopta avec la même chaleur que la Wallonie. Ne lui avions-nous pas prouvé notre fraternité en secourant l'affreuse misère qui l'étreignait, et que seule put guérir la liberté commerciale, sœur de toutes les autres et que répudient maintenant comme la plupart d'entre elles leurs fils dénaturés ?

Oui, tu vivras, frère, reprends courage,
Le ciel est pur et l'horizon vermeil,
Dieu, d'un sourire, a percé le nuage :
Voici venir un rayon de soleil.

Peut-être ai-je tort de rappeler à la main gauche ce qu'alors lui donna la main droite, et pourtant ne serait-il pas bon qu'elle s'en souvint parfois spontanément, pour resserrer leur étreinte au lieu d'attiser entre elles de fatals ferments de division ?

Le refrain martelé de Clesse était encore cent fois répété quand surgit la foudre de 1848. Peu s'en fallut qu'elle

Digitized by Google

n'éclatât sur nos têtes, et qu'à prétexte de nous affranchir, on ne vint nous enchaîner plus lourdement, ainsi qu'en 1792.

Cette fois encore, des Belges illusionnés crurent devoir nous amener l'étranger comme un libérateur. Ils furent arrêtés dès leurs premiers pas et le jury d'Anvers les frappa d'une rigoureuse condamnation que tempéra la clémence royale.

Clesse avait repris sa plume pour stigmatiser la propagande à laquelle les rouges de Paris, et les bleus après eux, avaient voulu se livrer chez nous.

> La liberté, Français, est votre mère,
> Mais comme vous, nous sommes ses enfants !

Qui, mieux que lui, pouvait parler de la sorte et ajouter quelques mois plus tard :

> Le Belge est libre et fier de sa patrie,
> C'est en français qu'il le redit bien haut !

Coup sur coup, comme les cris d'alarme d'une vigilante sentinelle, ses appels retentissent, signalant au pays les convoitises croissantes qui le guettent et l'empêchent de s'endormir dans une trompeuse sécurité. Il est entendu, il est écouté.

Ce sera, Messieurs, l'éternel honneur de Clesse d'avoir ainsi tenu notre patriotisme en éveil, et nul des hommes d'État qui présidaient alors à notre destinée n'a eu garde de déprécier le mérite et la haute portée du rôle qu'il joua durant ces heures troublées. Charles Rogier l'a attesté : quelle caution vaut la sienne ?

La Belgique entière, du reste, avait tressailli aux accents du chansonnier. Je fais erreur. Il était quelques voix discordantes, celle surtout d'une publication éphémère qui reprochait à Clesse sa courtisanerie.

Digitized by Google

C'est là, en vérité, monnaie courante dans les pays égalitaires. Les démocraties sont toujours jalouses des hommages dont elles n'ont pas le monopole. Or, Clesse avait fait allusion, dans une de ses chansons, en les louant respectueusement, aux déclarations par lesquelles le Roi offrit de déposer sa couronne si la nation préférait la forme républicaine à la monarchie. L'*Argus* lui en intentait procès.

Ces déclarations n'étaient-elles pas une légende ? On l'a soutenu quelquefois. Nous sommes aujourd'hui fixés par le plus probant des témoins, une lettre de Léopold I^er^ à la reine Victoria, en date du 25 mars 1848. Son origine est incontestable et son texte explicite ; il ne sera donc plus possible de raconter que Bourson père inventa de toutes pièces le récit des paroles royales.

Me voilà donc un personnage !

s'était exclamé Clesse en répondant à l'*Argus*. Eh bien oui, c'était un personnage, et de premier plan. Il était déjà l'organe autorisé de tous ses compatriotes ; aiguillant davantage encore sa chanson vers des fins plus directes et plus tangibles, il devenait en même temps l'interprète plus spécial de ses compagnons de labeur.

Il en avait le droit, car il était l'honneur et le modèle de leur classe.

Je suis du peuple et je vous aime,

leur a-t-il dit un jour. Et, complétant sa pensée, montrant dans quelle mesure il pouvait être pour ses camarades un conseiller sagace, il insistait :

N'étouffez pas les accords de ma lyre
Je voudrais tant vous éclairer un peu :
Quand j'ai pour vous tant de choses à dire
Ah ! laissez-moi chanter au coin du feu !

Quel était l'Évangile qu'il leur épelait ? Allait-il à son tour verser dans les utopies dès lors si écoutées dont la

Digitized by Google

décevante réalisation faisait en cet instant précis couler des flots de sang sur les barricades parisiennes ? Il avait trop de bon sens et de jugement pour se laisser séduire par elles ; il en a discerné le mirage ; il en a dépeint alertement l'aboutissement fatal :

Qu'on pratique un jour le système,
Nous aurons, amis, la félicité
Dans l'humanité,
Par fraternité,
De nous voir mourir en communauté !

Le travail opiniâtre et acharné, celui qui s'apprend patiemment, dès l'enfance, et qui devient, selon la belle expression de Ruskin, « le rythme de la vie », c'était là ce qu'il glorifiait, car les nations oisives sont des nations perdues :

Au travail buvons en ce lieu :
Boire au travail, c'est boire à Dieu,
Amis, vidons nos verres...
Burin, lime, aiguille ou ciseau
Truelle, maillet ou marteau,
L'outil d'un père est le plus beau
Vive le métier de nos pères !

Il devait en tout cas chanter le sien dans une de ses œuvres, peut-être son bijou, *l'Étau*, si débordante de sensibilité attendrie et de véritable philosophie.

Loin par conséquent de réclamer d'un Dieu-État implacable ou impuissant des prodiges qui ne s'accompliront point en ce bas monde, il se tenait dans le champ des réalités concrètes et pratiques, de celles-là qui laissent à l'homme son idéal avec sa responsabilité, qui respectent sa dignité tout en encourageant sa vaillance et sa prévoyance.

La solidarité agissante, l'égalité sincère, soucieuse de tous les droits en même temps qu'elle impose de communes

Digitized by Google

et réciproques obligations, c'est la norme qu'il va tracer d'un esprit large et d'une main sûre.

Il l'avait nettement affirmé :

> Devant la loi qu'on s'incline en tout lieu,
> Puisque du peuple elle est la voix suprême...
> Pour qu'un pays dans l'avenir ait foi,
> Nul n'y doit être au-dessus de la loi.

Et ce que doit édicter la loi, il allait le dire, sans outrance, sans violence, sans menaces, dans cette chanson qui restera l'une de ses plus éloquentes et dont l'effet fut énorme : « Ce que veut l'ouvrier ».

Instruction obligatoire, service personnel, institutions d'épargne et de retraite, pensions aux invalides et aux vieillards nécessiteux, vous en trouverez là la persuasive revendication, dans un sain et robuste programme, vraiment pacificateur, dont chaque mot porte, dont chaque phrase serait à citer, et qui se déroule dans une ampleur absolument magistrale.

Aide-toi et l'État t'aidera, telle en était en somme la substance. Quand donc fut bientôt ouverte la Caisse de retraite, Clesse la recommanda aux travailleurs avec sa coutumière raison :

> Suis la fourmi qui jamais ne gaspille,
> Tu vieilliras, fonde ton capital.

Idées de parvenu, de bourgeois, de doctrinaire, objecterat-on, puisque nous avons de longue date assigné à ces vocables la plus méprisante signification. Vieux soleils, oripeaux défraichis ! D'où Clesse était-il cependant parti pour arriver à l'aisance ? Qui donc l'avait fait ce qu'il était, sinon lui-même ? Et quelle preuve plus convaincante que sa vie de l'accession certaine et graduelle à un sort meilleur des laborieux et des rangés qui, pas plus que lui, n'ont trouvé la fortune dans leurs langes ?

Digitized by Google

C'est ainsi que chantait Clesse, et l'esquif des vœux populaires évitait les écueils où l'eussent conduit de moins prudents pilotes. La Belgique doublait le cap des tempêtes, elle faisait l'admiration et l'envie de l'univers par son sang-froid, par sa discipline, par la souplesse et la résistance de ses institutions.

L'éclair cinglait encore l'horizon, mais sa flamme était moins terrible et l'espoir renaissait avec la foi.

Au cours de la tourmente, Clesse n'avait pas eu peur de le prophétiser :

> Le jour, la nuit se disputent la terre ;
> L'obscurité pourrait-elle venir ?
> Non, c'est du Ciel qu'arrive la lumière ;
> Il est un Dieu, buvons à l'avenir !

Cet avenir, si incertain fût-il et dût-il le rester pour quelque temps encore, il avait contribué à le rasséréner.

> Du chansonnier le pouvoir est immense
> Lorsqu'il obtient la popularité,

avait-il dit. On lui rendit bientôt cette justice qu'il avait fait de son crédit auprès des masses l'usage le plus noble et le plus fécond.

Il nous avait appris combien il est « doux d'aimer son pays » ; il avait scellé l'union entre nos deux races ; il avait exalté le devoir, le travail, la Patrie ; qui méritait au même titre les flatteuses manifestations dont il était l'objet ici et à Bruxelles ; — et la plume d'or que lui offrait la gratitude des artisans montois ; — et, peu après, cette croix si bien placée sur sa poitrine de patriote et d'honnête homme, cette croix dont il se plaisait à proclamer qu'

> En la donnant au chansonnier,
> C'est à l'ouvrier qu'on la donne.

Digitized by Google

Cependant les années avaient marché, tandis que le talent de Clesse gagnait en solidité et en vigueur. Le Prince Royal atteignait la majorité déterminée par la Constitution, et l'on s'apprêtait à célébrer son entrée au Sénat, où il devait laisser la trace si durable de son passage.

Les condamnés politiques de 1848 subissaient leur peine dans le fort de Huy, transformé pour eux en prison d'État ; Risquons-Tout et les complots républicains étaient bien oubliés ; jamais la tranquillité n'avait été plus complète ni le trône plus stable. Une touchante inspiration surgit dans le cœur du poète : il adressa cette prière à celui qui fut « le Premier Roi des Belges auquel la Belgique ait donné le jour » :

Prince, au milieu de ces accents de fête,
J'entends pleurer des enfants du pays.
La voix d'un fils, d'une femme t'implore :
Ils ont parlé des prisonniers de Huy.
Dans son martyre un Dieu pardonne encore,
Dans ton bonheur, pardonne comme lui !

La prière fut exaucée ; en quelques mois les derniers condamnés furent libérés. Clesse avait gagné leur cause et jamais victoire ne lui fut plus douce.

Je pourrais m'arrêter dans mon étude déjà bien longue. La formation du caractère national était alors achevée, la Belgique en marche pour accomplir ses destinées, sous l'égide de la liberté, dans des étapes aussi rapides que fructueuses et qui devaient apporter à Clesse une moisson si ample de sujets pour ses chants favoris.

Quelqu'un s'est plu un jour à le prétendre, et ce n'était pas bien loin d'ici, à ces moments si lumineux de notre existence, nous aurions été trop casaniers dans notre bonheur et nous aurions « senti le renfermé ». Ah, Messieurs, que ce

Digitized by Google

fut là de l'esprit facile, fait aux dépens de la vérité ! Oui nous préférions le parfum discret du foyer familial et ses joies paisibles aux senteurs frelatées et au retentissant fracas des gloires cosmopolites. Nous l'ornions, ce foyer, pour en faire l'abri et l'orgueil d'un peuple sage et laborieux, industrieux et probe, rebelle au bluff et aux chimères. Nous nous efforcions de former et de posséder une administration, une magistrature, un enseignement, une armée à la hauteur de leur tâche, des finances prospères, une tribune honorée, un pouvoir sûr de ses desseins ; nous nous attachions à faire régner l'harmonie entre nos deux langues et la concorde en nos usines. Nous en estimait-on moins au dehors et nous en trouvions-nous plus mal au dedans ? Lisez Clesse, et il vous répondra.

Durant cet essor ininterrompu d'un pays qu'il chérissait pardessus tout, que de fois sa voix s'éleva ! Je ne dirai pas qu'il prenait son luth, l'expression serait impropre et gratuite la réminiscence. Les nuits de Clesse, que nous sachions, ne furent point enfiévrées à l'égal de celles de Musset, et les baisers que réclamait la muse ardente du poète, celle du chansonnier, moins exigeante, ne devait pas tarder à les partager avec ses petits-enfants. Mais il ne déposait point sa plume, et sa verte maturité, longtemps créatrice, ne déserta jamais les autels qui avaient reçu son premier encens.

Combien d'entre nous se souviennent de lui, Messieurs, et conservent vivante en eux l'image de ce charmeur exquis, détachant, détaillant et soulignant du geste bien plus qu'il ne les chantait les paroles de ses œuvres, si familières à nos générations ! Quel régal de l'entendre, quelle gratitude dans nos applaudissements !

Souvent je le revois en 1884, et vous me permettrez de le rappeler. Un congrès littéraire rassemblait en Belgique, un peu à l'improviste, des écrivains de tous pays, mais surtout de France. Au sortir d'une réception du Magistrat d'Anvers,

Digitized by Google

un banquet nous réunissait tous, — qui dit congrès dit banquet. Le temps était maussade et l'entrain languissant. Soudain Clesse se leva, et nous en éprouvâmes d'abord quelque crainte. Devant ces boulevardiers gouailleurs, quelle figure ferait la chanson, bonne fille un peu fanée, devenue la Cendrillon de la poésie et que nous avons bannie de nos festins guindés ?

L'effet fut magique. Clesse nous dit l'*Immortelle*, de son organe pénétrant et chaud. Et quand ce beau vieillard si droit et si ferme, au regard si vif, à la physionomie expressive, rayonnante d'intelligence et de bonté sous sa neigeuse couronne de cheveux blancs, lança, énergiquement scandées, les strophes sonores de ses derniers couplets :

Je lutte avec tout ce qui fonde
Les droits saints de l'humanité ;
Je suis vieille comme le monde,
Jeune comme la liberté !

une inlassable acclamation le salua, qui partait du plus profond de chacun de nous, des Belges surtout, glorieux d'une ovation qui fut presque, hélas ! une apothéose et que la presse de dix capitales aussitôt enregistra.

Il nous semblait à tous que nous avions vu le passé qui tendait la main au futur et lui montrait le seul chemin par où l'on soit assuré de l'estime des autres et de soi-même, celui de la vie droite, loyale et sereine, vouée au culte de ces divinités éternelles : le Vrai, le Beau, le Bien.

Et ce jour-là, j'ose le croire, Antoine Clesse, encore une fois, fut le chantre inspiré de la patrie.

Digitized by Google

Digitized by Google

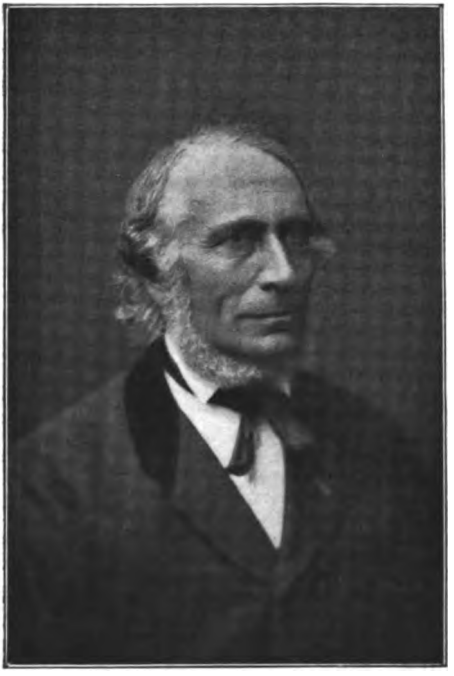

PAUL-ÉMILE DE PUYDT

PRÉSIDENCE : 1865 - 1891

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LA FONDATION

du

« PRIX HOUZEAU DE LEHAIE »

PAR

ÉMILE HUBLARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

S'il est vrai, comme le dit un adage touchant, que la reconnaissance est la mémoire du cœur, j'ai la conviction d'être votre interprète en évoquant le souvenir des hommes d'initiative qui jetèrent les bases de l'association dont nous fêtons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire.

Je me plais à rappeler leurs noms ; c'étaient : le Dr Victor François, un médecin distingué ; Henry Delmotte, archiviste et bibliothécaire ; Adolphe Mathieu, un poète de talent ; Louis Petit, professeur et littérateur ; Nicolas Defuisseaux, avocat et jurisconsulte ; Louis Fumière, un historien ; Delneufcour, ingénieur et industriel ; Lemire, géomètre ; Goffaux et Delobel, des mathématiciens.

Hormis François, docteur de la Faculté de Paris, élève du chimiste Thénard, dont il fut le préparateur, et d'Antoine-Laurent de Jussieu, qu'il accompagnait dans ses herborisations, ces hommes ne pouvaient prétendre au titre de

Digitized by Google

savants. En curieux et en lettrés, ils appliquaient leur érudition à l'étude des menus faits de l'histoire locale. La lecture d'une page de la Chronique de Gislebert ; la vue d'un manuscrit finement enluminé ; la trouvaille, chez le bouquiniste, d'un livre à la marque de Rutger Velpius, les emplissaient d'aise.

Ils trouvaient un grand charme à se communiquer le résultat de leurs recherches. La légende montoise de Gille de Chin et du Dragon, les origines de la procession de la Trinité, ou bien encore la date de la naissance du sculpteur Jacques du Breucq, étaient autant de sujets retenant leur attention. Après une grave dissertation sur l'emplacement du camp de Quintus Cicero, ils aimaient à entendre Adolphe Mathieu lire un poème satirique, ou Delmotte dire des couplets de sa façon. Dans la suite, le cercle de leurs investigations s'agrandit jusqu'à embrasser l'étude des sciences pures et appliquées.

Mais quelle que fût la multiplicité de leurs aptitudes, la diversité de leurs prédilections, un même sentiment les animait : l'amour et le respect de la science ; avec Montaigne, ils croyaient que l'ignorance est la mère du mal.

« Cultiver les sciences, les arts et les lettres, contribuer à » leur développement ainsi qu'au succès de leur applica- » tion » ; c'est de cette pensée que s'inspirent les fondateurs réunis, pour la première fois, le 13 juin 1833[1].

Quelques mois après, le D^r^ François forme le vœu de voir la Belgique désormais indépendante sous le rapport politique, le devenir aussi sous le rapport intellectuel.

« Puisque le Belge, disait-il, possède enfin une patrie dans » l'ordre politique, qu'il s'en crée une dans le domaine de

[1] Discours prononcé par le président de la Société provinciale des sciences, des arts et des lettres, établie à Mons, le 13 juin 1833, jour d'ouverture des séances de cette société. Typographie de Hoyois-Derely, p. 6.

Digitized by Google

» l'intelligence. Si par son courage, la Belgique a su s'élever » au rang de nation, que, par les faveurs qu'elle accorde » aux sciences et aux arts, elle prenne aussi place parmi les » peuples éclairés ; qu'elle ait ses littérateurs, ses artistes, » ses savants, ses écrivains, ses hommes de génie, mais » reconnus, jugés, applaudis et récompensés par elle[1]. »

Certes, nous le proclamons bien haut, ce vœu a été exaucé ; mais au temps où le D^r François prononçait ces éloquentes et patriotiques paroles, il y avait de la hardiesse à tenir un pareil langage, de la témérité à constituer dans une ville comme la nôtre une société savante faite à l'image des académies départementales françaises.

En effet, si nous nous reportons à trois quarts de siècle en arrière, nous constatons que dans notre province et son chef-lieu, le goût — je n'ose dire le culte — des Arts, des Sciences et des Lettres n'était guère répandu.

Notre vénéré et regretté président Paul-Émile de Puydt a tracé un tableau sombre de notre patrie à la veille de 1815 : « Toute initiative était éteinte, écrit-il, nos classes » privilégiées ne se préparaient à gouverner ni par l'étude » ni par les voyages. Hors à la cour et aux camps, leur vie » se passait dans une laborieuse oisiveté. La bourgeoisie » n'était pas plus éclairée, peu de carrières s'ouvraient » devant elle, elle était vouée à la médiocrité ; l'industrie se » mourait, le commerce ne rencontrait qu'entraves et » barrières »[2].

Le régime hollandais, en favorisant l'industrie et le commerce, éveilla l'activité et l'orienta vers les intérêts

[1] Société des sciences, des arts et des lettres du Haînaut. Anniversaire de la fondation de la Société. Séance publique du 14 mars 1834. Typographie Hoyois-Derely, p. 11.

[2] Le Hainaut en 1830 et en 1880. Discours prononcé en séance publique du 12 décembre 1880. Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, IV^e série, t. VI, p. XXV.

Digitized by Google

matériels qui devinrent le principal objectif de la nation. Dès lors, l'opinion publique porte ses préférences aux entreprises empreintes de mercantilisme ; les choses de l'esprit, les besoins spéculatifs la préoccupent peu, tandis que l'utilitarisme, les promesses de profits tangibles et immédiats l'impressionnent et l'entrainent dans un mouvement qui devait conduire la Belgique au premier rang dans le domaine économique.

Mons, place de guerre, enserrée dans les murs de sa forteresse, restait étrangère à cette activité ; elle s'isolait dans sa torpeur.

Déchue de son rang de capitale de l'antique Comté de Hainaut, *tenu de Dieu et du Soleil*, siège des États et de la Cour souveraine ; privée du prestige d'un chapitre noble et opulent, plusieurs fois séculaire, Mons vivait du souvenir de sa splendeur passée.

Ce n'était point la cité que vous connaissez aujourd'hui, riche en œuvres d'enseignement : Écoles, Instituts, Musées, Bibliothèques ; soucieuse de contribuer à la prospérité du pays en distribuant largement l'instruction ; attentive à tout ce qui intéresse le bien-être moral, intellectuel et matériel de ses habitants. Non, c'était la « petite » ville indifférente, somnolente : le vendredi, jour de marché, elle sortait de son engourdissement, le va-et-vient des villageois apportait alors un peu d'animation et d'entrain ; en autre temps, le passage d'un régiment, l'arrivée de la diligence troublaient seuls le silence des rues ; quelques écoles primaires, un collège, tant bien que mal installé dans l'ancien séminaire, suffisaient aux enfants de la bourgeoisie ; en dehors de la Magistrature et du Barreau, la culture intellectuelle était l'apanage d'un petit nombre.

Néanmoins, malgré ces conditions défavorables, ce qui semblait une chimère devint une réalité ; l'appel du D[r] François et de ses amis fut entendu ; la beauté du but à

Digitized by Google

atteindre enfanta des enthousiasmes rares — il est vrai — mais sincères, et bientôt l'institution naissante réunit des adeptes groupés en une vaillante petite cohorte animée d'une belle ardeur que l'indifférence ni la raillerie ne pouvait lasser.

C'est à ces hommes studieux, comme à tous ceux — la plupart ignorés ou méconnus — qui en différentes villes, créèrent des associations similaires, que la Belgique est, en partie, redevable de sa renaissance scientifique et littéraire.

Le plus bel hommage que nous puissions rendre à nos devanciers n'est-il pas, Messieurs, dans notre volonté de rester en communion d'idéal avec eux, de continuer leur œuvre en nous aidant de leurs exemples ?

Parmi les moyens auxquels notre Société a eu recours pour réaliser son programme, il en est un que, dès son origine, elle a utilisé avec succès ; nous voulons parler des concours. Je n'ai point à en retracer l'histoire ; vous n'attendez pas de moi l'analyse des cent cinquante mémoires ayant obtenu des récompenses et publiés dans les soixante-sept volumes de nos Annales, comme vous me dispenserez de l'énumération des lauréats inscrits à notre palmarès depuis le jour où André Van Hasselt, en 1838, recevait la médaille d'or pour son étude sur les Poètes hennuyers et tournaisiens du XII^e au XVI^e siècle.

Qu'il me suffise de faire observer que le nombre, la variété et la valeur des mémoires couronnés sont la preuve de l'intérêt que nos concours suscitent dans le monde des travailleurs [1].

Mais à côté de ceux qui nous apportent leur collaboration et se soumettent à nos jugements, il y a des auteurs

[1] Consulter à cet égard : LOSSEAU, *Rapport sur l'organisation des Concours* (Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, v^e série, t. VIII, 1896, p. 57 à 103).

Digitized by Google

dont les travaux produits en dehors de notre Compagnie sont méritoires et dignes de récompense.

Aussi, nous a-t-il semblé que l'organisation des Concours pouvait être utilement complétée, et à l'occasion de cette date mémorable — un soixante-quinzième anniversaire — la Société a décidé la création d'un prix à décerner dans des conditions spéciales que je crois devoir mentionner brièvement.

« Un jury examinera, à la fin de chaque période triennale, » les différents travaux parus au cours de cette période et » se rapportant aux matières dont s'occupe la Société.

» Le prix sera attribué par voie de préférence : 1°) au » meilleur ouvrage relatif au Hainaut ; 2°) au meilleur » ouvrage d'un auteur hennuyer ; 3°) au meilleur ouvrage » d'un auteur belge. »

A ce prix il fallait un nom, et d'une voix unanime vous l'avez nommé « Prix Houzeau de Lehaie » en témoignage de gratitude au Président qui, depuis de longues années, dirige nos travaux.

Monsieur et honoré Président,

Ma qualité de Secrétaire général me donne le droit précieux de vous présenter au nom des mes collègues l'expression de notre sympathie et de notre estime.

Votre modestie m'en voudrait de dire tout le bien que nous pensons de vous. Qu'il me soit permis cependant de rappeler que comme membre de différents conseils électifs, comme professeur, conférencier ou publiciste, vous mettez tout votre zèle à servir votre pays en propageant par la parole et par la plume un savoir aussi varié qu'étendu. La botanique, la géologie, l'anthropologie préhistorique, la géographie physique, la physique du globe, l'économie politique vous doivent des travaux appréciés qui attestent

Digitized by Google

votre activité et qui témoignent de la diversité de vos études.

Respectueux d'une tradition familiale, vous avez fait du travail « librement accepté comme un devoir » la règle de votre vie. Vous avez l'heureuse fortune d'appartenir à une de ces familles où l'amour de la science et le goût du travail sont héréditaires ; et il nous a paru, qu'en plaçant ce prix sous le patronage du nom que vous portez si dignement, nous rendions un hommage au travail et à la science.

Ce nom, l'histoire de Mons et du Hainaut en conserve le souvenir, il est inscrit dans cette salle même parmi les noms des magistrats communaux [1], nous le lisons sur le socle du monument élevé en notre ville à votre illustre frère ; il est de ceux dont la cité garde la mémoire.

En 1541, Houzeau, prieur du Val des Écoliers, licencié en droit civil et canon de l'Université de Paris, inquisiteur de la Foi, devient conseiller à la Cour de Mons ; en 1619, François Houzeau est premier échevin de la ville ; en 1678, Nicolas Houzeau est anobli par Charles II, le roi voulant reconnaître la bravoure et la fidélité des Montois dans la personne de leurs magistrats ; Antoine Houzeau, massard de Mons, est apparenté à de Boussu, l'historiographe de notre ville ; en 1767, la charge de greffier échevinal est occupée par Houzeau de la Perrière, et vers la même époque, la Cour souveraine du Hainaut compte cinq Houzeau parmi ses avocats.

Mais il appartenait à votre frère, Jean-Charles Houzeau, d'illustrer ce nom et de le faire universellement connaître

[1] On lit, en effet, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville où s'est tenue la séance du 75^e anniversaire de la Société des Sciences, les noms des Mayeurs, des premiers Échevins, des Prévôts, des Maîtres d'Artillerie, etc., parmi lesquels on voit celui de Nicolas Houzeau, avec la date de 1675,

Digitized by Google

par des études dont la valeur a contribué à la renommée scientifique de la Belgique.

Jean-Charles Houzeau n'était pas seulement un grand savant, c'était aussi un philanthrope ; à une vaste intelligence il joignait un noble cœur ; en Amérique, où il vécut longtemps, nous le voyons lutter sans trêve et au péril de sa vie pour l'abolition de l'esclavage.

Le président de l'Académie des sciences de Paris annonçant à ses confrères la mort de notre concitoyen, ajoutait : « Houzeau fut une âme haute et belle, éprise de justice et de » vérité.... Rendons un hommage mérité à sa mémoire. » Elle honore l'humanité, elle glorifie la science, elle illustre » la Belgique ».

N'avais-je point raison de dire, Messieurs, que sous les auspices d'un tel nom, le « Prix Houzeau de Lehaie » est un hommage au travail et à la science, la bienfaitrice de l'humanité, que Pasteur proclamait : « La plus haute person- » nification de la Patrie, parce que, disait-il, de tous les » peuples, celui-là sera toujours le premier qui marchera le » premier par les travaux de la pensée et de l'intelligence ».

Digitized by Google

Digitized by Google

AUGUSTE HOUZEAU DE LEHAIE

ÉLU PRÉSIDENT LE 11 JUILLET 1891

Digitized by Google

PRIX HOUZEAU DE LEHAIE

COMITÉ D'HONNEUR

Présidents :

Monsieur le Vicomte SIMONIS, Président du Sénat.
Monsieur COOREMAN, Président de la Chambre des Représentants.
Monsieur le Baron DESCAMPS, Ministre des Sciences et des Arts.

Vice-Présidents :

Monsieur DAMOISEAUX, Gouverneur de la Province de Hainaut.
Monsieur CANON-LEGRAND, Président du Conseil provincial du Hainaut.
Monsieur J. LESCARTS, Bourgmestre de la Ville de Mons.

Membres :

Messieurs,
CH. BULS, ancien Bourgmestre de Bruxelles, Président de la Ligue de l'enseignement.
J. CARLIER, ancien Membre de la Chambre des Représentants, donateur de l'Hôtel des sociétés savantes de Mons.
J. CORNET, Professeur à l'Université de Gand et à l'École des Mines du Hainaut.
DE CORDES, Président du Cercle Archéologique d'Enghien.
le Baron A. DE LOË, Conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, Président de la Société d'anthropologie de Bruxelles.
A. DEMEULDRE, Président du Cercle Archéologique de Soignies.
H. DENIS, Membre de la Chambre des Représentants, Professeur à l'Université de Bruxelles.
L. DEVILLERS, Président du Cercle Archéologique de Mons.
E. DUPONT, Conservateur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle.
TH. DURAND, Directeur du Jardin botanique de l'État, à Bruxelles,
P. ERRERA, Recteur de l'Université de Bruxelles,

Digitized by Google

L. FRÉDÉRICQ, Professeur à l'Université de Liège.
le Comte GOBLET D'ALVIELLA, Sénateur.
H. HYMANS, Conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Directeur de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique.
P. HYMANS, Membre de la Chambre des Représentants, Vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Bruxelles.
F. JACOBS, Président de la Société belge d'astronomie.
Em. JOTTRAND, Directeur de l'Institut commercial des Industriels du Hainaut.
J. KAISIN, Président de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi.
H. La FONTAINE, Sénateur, Secrétaire de la Société belge de la paix et de l'arbitrage, Directeur de l'Institut international de bibliographie.
J. LECLERCQ, Membre de l'Académie royale de Belgique, Membre de la Commission de la Bibliothèque royale, ancien Président de la Société belge de géographie.
M. LEMONNIER, Avocat, à Bruxelles.
A. LEMONNIER, Ingénieur, à Bruxelles.
F. MASSON, Échevin de l'instruction publique de la Ville de Mons.
MOURLON, Directeur du Service géologique de Belgique, Membre de la Commission de la Bibliothèque royale.
H. PIRENNE, Professeur à l'Université de Gand, Membre de l'Académie royale de Belgique, Président de la Fédération archéologique et historique de Belgique.
A. RUTOT, Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle.
E. SOIL de MORIAMÉ, Président de la Société historique de Tournai.
E. SOLVAY, Industriel, ancien Sénateur.
le Chanoine VAN DEN GHEYN, Président de la Fédération archéologique et historique de Belgique.
Cyr. VAN OVERBERGH, Directeur général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres, au Ministère des Sciences et des Arts.
R. WARocqué, Membre de la Chambre des Représentants.
A. WINS, Président de la Société des Bibliophiles belges.

Digitized by Google

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

M. ANDRÉ, François, Avocat, Mons.
M^{me} BARTHELEMIER-LE HARDY DE BEAULIEU, Mons.
MM. BEQUET, Alfred, Président du Cercle archéologique, Namur.
BERLIÈRE, Dom Ursmer, Maredsous.
BISET, Edmond, Docteur en médecine, Mons.
BOËNS, Georges, Bruxelles.
BOGHAERT-VACHÉ, Arthur, Homme de lettres, Bruxelles.
BOURLARD, Emile, Avocat, Mons.
CAMPIONI, Greffier du Sénat, Bruxelles.
CANON, Général, Mons.
CANON-LEGRAND, Président du Conseil provincial du Hainaut, Mons.
CARLIER, Jules, ancien Membre de la Chambre des Représentants, Bruxelles.
CARLOT, Armand, Archiviste, Mons.
CATTIER, Félicien, Avocat, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS.
CHALON, Jean, Naturaliste, Namur.
CLERFAYT, Albert, Docteur, Directeur de l'Asile des Aliénées, Mons.
DAMOISEAUX, Maurice, Gouverneur de la Province de Hainaut, Mons.
DASTOT, Adolphe, Docteur, Vice-président de la Commission médicale, Mons.
DE FAVEREAU (Baron), Ministre d'Etat, Bruxelles.
DE FUISSEAUX, Fernand, Sénateur, Baudour.
DEGAND, Emile, Avocat, Notaire honoraire, Mons.
DEGAND, Paul, Notaire, Mons.
DEGAND, René, Avocat, Bruxelles.
DELAUNOIS, Gustave, Docteur, Péruwelz.
DE LEVAL, G., Avocat, Bruxelles.
DE LOË (Baron), Conservateur au Musée royal des arts décoratifs, Bruxelles.
DEMARET, Léon, Ingénieur principal au Corps des Mines, Mons.
DEMEULDRE, A., Président du Cercle Archéologique de Soignies, Soignies.
DEMOUSTIER, Adolphe, Avocat, Mons.

Digitized by Google

MM. DE MUNCK, Emile, Archéologue, Saventhem.
DE PIERPONT, Ed., Président de la Société archéologique de Namur, Rivière.
DÉPUTATION PERMANENTE DU HAINAUT.
DEQUESNE, Léon, Éditeur, Mons.
DEQUESNE, Paul, Éditeur, Mons.
DERUYTS, J., Professeur à l'Université de Liège, Liège.
DESCAMPS (Baron), Ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles.
DESCAMPS, Frédéric, Professeur honoraire de l'Athénée royal, Bruxelles.
DE SÉLYS-LONGCHAMPS, W., Sénateur, Halloy.
DESTRÉE, Jules, Membre de la Chambre des Représentants, Marcinelle.
DEVILLERS, Léopold, Président du Cercle Archéologique de Mons, Mons.
DEVILLEZ, Louis, Mons.
DEWEZ, Eugène, Docteur, Mons.
DONY, Emile, Professeur à l'Athénée royal, Mons.
DONY, Octave, Professeur à l'Ecole des Mines du Hainaut, Bruxelles.
DUFRANE-FRIART, Sénateur, Frameries.
DUPONT, Ed., Directeur honoraire du Musée royal d'histoire naturelle, Boitsfort.
DURAND, Th., Directeur du Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles.
DUTRIEUX, Henri, Ingénieur, chef de service à l'Administration des chemins de fer de l'Etat, à Mons.
DU VIVIER (Baron), Jules, Conseiller provincial, Mons.
ERRERA, Paul, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
FRANÇOIS, Antoine, Homme de lettres, Mons.
FRANEAU, Paul, Avocat, Mons.
GOBLET D'ALVIELLA (Comte), Sénateur, Mons.
GOSSERIES, Alph., Directeur des contributions, Liège.
GRAVIS, A., Professeur à l'Université de Liège, Liège.
HANREZ, Prosper, Sénateur, Bruxelles.
HARDENPONT, Louis, ancien Sénateur, Mons.
HERMAN, Martin, Docteur, Directeur de l'Institut bactériologique, Mons.
HEUPGEN, Georges, Avocat, Mons.
HEUPGEN, Paul, Secrétaire général des Hospices civils de Mons.
HIARD, Léon, Sénateur, Haine-St-Pierre.
HODEVAERE, Charles, Archiviste, Mons.

Digitized by Google

MM. HUBERT, Joseph, Architecte, Mons.
HUBLARD, Emile, Docteur en sciences naturelles, Mons.
HYMANS, Henri, Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.
JACOBS, Président de la Société royale d'astronomie, Bruxelles.
JACQUES, Victor, Docteur, Professeur à l'Université de Bruxelles, Secrétaire général de la Société d'anthropologie, Bruxelles.
JACQUET, Jules, Ingénieur principal des Mines.
JANSON, Paul, Membre de la Chambre des Représentants, Bruxelles.
JOTTRAND, Achille, Directeur divisionnaire honoraire des Mines, Mons.
JOTTRAND, Auguste, Avocat, Mons.
JOTTRAND, Emile, Directeur de l'Institut commercial des Industriels du Hainaut, Mons.
LADURON, Paul, Industriel, Mons.
LA FONTAINE, H., Sénateur, Bruxelles.
LAGRANGE, E., Professeur à l'Ecole militaire, Bruxelles.
LALLEMANT, Aug., Architecte, Cambrai.
LANGLOIS, A., Greffier provincial, Mons.
LEBAS, Emile, Homme de lettres, Mons.
LECLERCQ, Jules, Membre de la Commission de la bibliothèque royale, Bruxelles.
M^{lles} LE HARDY DE BEAULIEU, G., Bruxelles.
LE HARDY DE BEAULIEU, Marguerite, Bruxelles.
MM. LEMAIRE (le Commandant) Ch., Sart-lez-Spa.
LEMONNIER, Maurice, Membre de la Chambre des Représentants, Bruxelles.
LEMONNIER, Alfred, Ingénieur, Bruxelles.
LEWUILLON, Docteur, Mons.
LONAY, Alexandre, Agronome de l'Etat, Nimy (près Mons).
LORET, Léopold, Receveur provincial, Mons.
LOSSEAU, Léon, Avocat, Mons.
MAGNIEN, Charlemagne, Bruxelles.
MAHAIN, Ernest, Professeur à l'Université de Liège, Cointe.
MAISTRIAU, Victor, Avocat, Mons.
MALAISE, Constantin, Professeur, Gembloux.
MARCHAL (le chevalier), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique.
MASSON, Fulgence, Avocat, Mons.
MASURE, Louis, Secrétaire de l'Institut bibliographique, Bruxelles.
MIRLAND, Victor, Professeur à l'Ecole des Mines, Mons.
M^{me} MONTAGNE-DEVILLEZ, Mons.

Digitized by Google

MM. MOREAU, Joseph, Avocat, Mons.
MOURLON, Michel, Directeur du Service géologique de Belgique, Bruxelles.
NAVEZ, Louis, Bruxelles.
PELSENEER, Paul, professeur, Gand.
PENY, Edmond, Morlanwelz.
PIRENNE, Henri, Professeur à l'Université de Gand, Gand.
PONCELET, Ed., Conservateur des Archives de l'Etat, Mons.
PUISSANT (Abbé), Professeur, Secrétaire du Cercle archéologique de Mons, Herchies.
M^me PUTSAGE-DE PUYDT, Mons.
M^lle PUTSAGE, Marguerite, Mons.
MM. QUINET, René, Mons.
ROBERT, Auguste, Secrétaire de la Commission des bourses d'études du Hainaut, Mons.
ROLLAND, Emile, Ingénieur, Mons.
SAVE, Léon, Échevin de la ville de Mons, Mons.
SEMET, L., Bruxelles.
SIMONIS (Vicomte), Président du Sénat, Bruxelles.
SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES, séant à Mons.
SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DU HAINAUT.
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR.
SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE D'ARCHÉOLOGIE & D'HISTOIRE.
SOIL DE MORIAMÉ, Président de la Société historique et archéologique de Tournai, Tournai.
SOLVAY, Industriel, ancien Sénateur, Bruxelles.
SMITS, Commissaire d'arrondissement, Mons.
STEURS, Sénateur, Givry.
VAN DEN DAELE, Oscar, Professeur à l'Athénée royal, Mons.
VAN DER GHEYN (Chanoine), Président de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Gand.
VAN DEN NEST, Arthur, Bruxelles.
VAN DE VENNE, R., Membre de la Chambre des Représentants, Iweveghem.
VAN DER VELDE, Emile, Membre de la Chambre des Représentants, Bruxelles.
M^me VAN DER VELDE, Bruxelles.
MM. VAN HASSEL, Emile, Docteur, Pâturages.
VERRIEST, Léo, Archiviste, Mons.
VERTONGEN, Industriel, Douai.
M^me WEILER, Bruxelles.
MM. WINANT, Léon, Avocat, Mons.
WINS, A., Président de la Société des Bibliophiles belges, Mons.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

ARTICLE PREMIER.

A l'occasion de son 75^e^ anniversaire et dans le but de rendre hommage à son Président, M. Auguste Houzeau de Lehaie, la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut a résolu, en séance du 22 octobre 1908, de fonder un prix portant le nom de « *Prix Houzeau de Lehaie* ».

ART. 2.

En vue de cette fondation, un capital a été réuni par souscription. Les revenus de ce capital serviront à décerner, tous les trois ans, un prix de *cinq cents francs*.

ART. 3.

Une Commission spéciale, nommée en séance plénière, un an avant l'expiration de chaque période triennale, recherchera les différentes publications en langue française parues au cours de cette période et se rapportant aux études dont s'occupe la Société.

ART. 4.

Un jury, chargé de l'examen des ouvrages, sera désigné en séance plénière dans le courant du mois suivant la date de l'expiration de chaque période triennale.

Le jury pourra, selon les nécessités, s'adjoindre des spécialistes. Il désignera dans son sein un rapporteur.

ART. 5.

Les décisions du jury seront prises à la majorité absolue.

ART. 6.

Le prix sera attribué, par voie de préférence :

1° au meilleur ouvrage relatif au Hainaut ;

2° au meilleur ouvrage d'un auteur hennuyer ;

3° au meilleur ouvrage d'un auteur belge.

Digitized by Google

ART. 7.

En principe, le prix sera décerné à un seul ouvrage ; mais il pourra aussi, s'il y a lieu, être partagé entre deux travaux jugés d'égal mérite.

ART. 8.

Le prix pourra, éventuellement, être accordé à un ouvrage indépendamment de toute autre récompense déjà attribuée par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut.

ART. 9.

Le rapport écrit et dûment motivé du jury sera déposé dans les six mois et communiqué, pour approbation, à l'assemblée plénière de la Société.

ART. 10.

La première période triennale finira le 31 décembre 1912.

ART. 11.

En cas de dissolution de la Société, le capital sera dévolu à l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à charge d'attribuer le prix conformément aux dispositions de l'article 6 du présent règlement.

Mons, le 25 novembre 1909.

POUR LE BUREAU :

Le Secrétaire annuel,	Le Vice-Président,	Le Secrétaire général,
LÉO VERRIEST	D^r^ DASTOT	ÉMILE HUBLARD

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Séance académique du 16 mai 1909. Procès-verbal . . 1

Banquet et soirée musicale et littéraire. 16

Rapport sur les travaux et les concours, par M. Léo VERRIEST, secrétaire annuel 19

Antoine Clesse et l'esprit national, discours prononcé par M. Jules CARLIER 27

Fondation du « Prix Houzeau de Lehaie », rapport par M. Émile HUBLARD, secrétaire général. . . . 47

Prix Houzeau de Lehaie. Comité d'honneur. Liste des souscripteurs. Règlement 55

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PIERRE LYONET

1706-1789

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

LE NATURALISTE HOLLANDAIS

PIERRE LYONET

Sa Vie et ses Œuvres

(1706-1789)

d'après des lettres inédites

PAR

ÉMILE HUBLARD

Docteur en Sciences naturelles

Conservateur de la Bibliothèque publique de Mons

MONS

IMPRIMERIE DEQUESNE-MASQUILLIER ET FILS

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

La Bibliothèque publique de Mons s'enrichit, en 1866, d'une importante collection de livres et de quelques manuscrits ayant appartenu au naturaliste P.-A.-J. Drapiez. Parmi les manuscrits se trouvent la plupart de ceux qui furent légués par Pierre Lyonet à son neveu Croiset. Ce sont : une première rédaction et le texte définitif du célèbre *Traité anatomique de la Chenille qui ronge le bois du Saule* ; un grand nombre de mémoires et de notices sur différents sujets d'histoire natuelle, et dont plusieurs figurent dans les *Œuvres posthumes* éditées, en 1832, par les soins du docteur W. de Haan ; un recueil de notes bibliographiques ; enfin, une correspondance comprenant cent et trente lettres émanant de Réaumur, Trembley, Maty, Haller, Gaubius, Lecat, Dezallier d'Argenville, M^me^ de Praslin-Rochechouart, etc., et les brouillons et les copies de quarante-cinq lettres de Lyonet à ses correspondants.

Ces documents et quelques autres, que nous ne connaissons que par la mention qu'en fait Croiset dans une de ses lettres, avaient été communiqués, en 1795, au pasteur Jacques Brez qui se proposait de les utiliser pour faire l'*Histoire de la vie et des travaux de Pierre*

Digitized by Google

Lyonet. Dans cette intention, Brez avait recueilli des renseignements fournis par des savants hollandais, amis du défunt, ainsi que par Bonnet et Senebier, de Genève ; et une quantité de détails, particulièrement précieux, qu'il tenait de la bouche même de Croiset. La mort empêcha Jacques Brez de réaliser ce projet que, mieux que tout autre, il eût été à même de mener à bonne fin.

Reprenant à notre tour l'œuvre entrevue, voilà plus d'un siècle, par Jacques Brez, nous utilisons la correspondance qu'une circonstance heureuse a mise entre nos mains. C'est à cette source d'informations que nous avons puisé de préférence, complétant les éléments qu'elle nous a procurés, par des emprunts aux travaux de Lyonet et, quand il était nécessaire, aux notices des Dictionnaires et des Encyclopédies.

L'histoire de la vie de Lyonet, telle que nous l'avons conçue et écrite, est-elle digne du savant dont nous rappelons le mérite ? Nous n'oserions le prétendre. En la lisant, que le lecteur en oublie les imperfections ; qu'il voie, dans les pages qui vont suivre, un hommage à la mémoire de l'homme de bien dont un de ses coreligionnaires a pu dire : « scrupuleux observateur de ses devoirs, la vertu, la religion, la patrie eurent également à pleurer sa perte » ; qu'il y voie aussi un gage d'admiration pour le naturaliste dont les travaux, au dire de Cuvier, sont « le chef-d'œuvre de l'anatomie et de la gravure ».

Mons, le 30 mai 1910.

Digitized by Google

CHAPITRE I

Lyonet et sa famille. — Son père le pasteur Benjamin Lyonet. — Le catéchète Paul Maty ami de Benjamin Lyonet. — Lyonet à l'Université de Leyde. — Sa thèse : *De justo quaestionis usu.*

Pierre Lyonet, né à Maestricht, le 21 juillet 1706 [1], mort à La Haye, le 10 janvier 1789, descendait d'une ancienne famille protestante d'origine lorraine. Ses ancêtres, fuyant au XVI[e] siècle les persécutions dont les réformés étaient l'objet, cherchèrent un refuge en Allemagne, puis passèrent en Suisse, pays hospitalier aux exilés, et enfin en Hollande, terre sacrée de la liberté de conscience, où ils trouvèrent à la fois la paix et la considération.

« Mon père est né en Suisse, nous apprend Lyonet, mon grand-père et mon bisaïeul en Allemagne, mon trisaïeul vient de France [2]. » Il se réclame de la nationalité hollan-

[1] La plupart des biographes font naître Lyonet en 1707, alors qu'il est né en 1706 ainsi qu'en fait foi l'acte de baptême dont une copie nous été obligeamment communiquée par M. Flamant, archiviste de l'État, à Maestricht. Nous le reproduisons : « 25 juillet 1706. » Monsieur Croiset, Pasteur, a administré le St baptême dans » l'église wallonne de Maestricht à Pierre Lyonet fils de Mon[sr] » Benjamin Lyonet, pasteur de Limbourg et de Mad[elle] Marie » Le Boucher, sa femme, duquel Pierre, Monsieur Pierre » Le Boucher son grand père a été le Parrain et Mad[elle] Elisabeth » Keuchens la Marraine ».

[2] Cette note, de la main même de Lyonet, est en contradiction avec l'affirmation, répétée dans diverses notices biographiques, que son *grand père* dit adieu pour toujours à la France en 1637 ou 1638 et se réfugia en Suisse après que sa femme et ses enfants furent assassinés, sa maison réduite en cendres, ses biens confisqués (VAN DER AA, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, Haarlem, 1865, t. XI, pp. 822-825 ; VAN STOCKUM, *s'Gravenhage in den loop der Tyden*, 1889, t. II, pp. 169 et suivantes.

Digitized by Google

daise et il l'affirme : « Je ne suis Français ni de langage ni de naissance, étant né et ayant été élevé dans la République batave sans en être jamais sorti ».

A la suite d'une résolution secrète[1] des États Généraux des Provinces-Unies accordant aux protestants limbourgeois le libre exercice de leur culte, son père, Benjamin Lyonet, aumônier d'un régiment suisse, est nommé pasteur de la garnison de Limbourg avec mission de s'occuper des réformés du voisinage. Bientôt, il se fixe à Hodimont, près de Verviers, où il habite une maison d'un loyer annuel de 55 écus. L'année d'après, il fait des démarches afin d'obtenir un *lecteur*, déplorant que l'instruction des enfants protestants soit confiée à un prêtre catholique. Son zèle se manifeste à nouveau dans une requête du 17 mars 1707, par laquelle il sollicite l'autorisation de collecter en Hollande pour réunir les fonds nécessaires à la construction d'un temple et d'une maison pastorale. En 1708, il est appelé à la chaire française d'Heusden, où nous le retrouvons en 1731[2]. Si Madame Lyonet vint séjourner à Maestricht au moment de ses couches, c'est que, ses parents y demeurant, elle était certaine d'y trouver, mieux qu'à Hodimont, les soins que réclamait son état.

[1] Cette résolution porte la date du 9 novembre 1703.

[2] Hubert, *Les États Généraux des Provinces-Unies et les protestants du Duché de Limbourg pendant la guerre de la succession d'Espagne. Étude d'histoire politique et religieuse.* (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. LXII, 1904, pp. 9, 10 et 14.)

Hubert, *Les Églises protestantes du Duché de Limbourg pendant le* XVIII^e *siècle.* (Académie royale de Belgique, classe des lettres et des sciences morales et politiques. Mémoires, collection in-4°, 2^e série, t. IV, 1908, pp. 52, 53, 266, 274, 349.)

Digitized by Google

Sévère pour lui-même et bienveillant pour autrui, Benjamin Lyonet pratiquait cette vertu propre aux intelligences d'élite : la tolérance. Il en fournit la preuve à l'occasion du conflit que souleva entre théologiens la thèse, entachée d'hétérodoxie, d'un de ses confrères de La Haye. Le catéchète Paul Maty [1] soutenait qu'il y avait trois natures en Jésus-Christ : la nature divine, la nature angélique, la nature humaine. Il prétendait en outre que le Père est le seul être infini et absolu, que le Fils et le Saint-Esprit sont des êtres finis, différents du Père, et que néanmoins Jésus-Christ est Dieu, à cause de l'union mystérieuse de la divinité avec sa nature angélique plus parfaite que l'âme humaine.

Cette théorie nébuleuse excita l'indignation des pasteurs orthodoxes. Son auteur ayant refusé de la rétracter et de comparaître devant un synode tenu à La Haye, fut déclaré hérétique et excommunié ; de plus, il fut déposé.

Benjamin Lyonet se fit le défenseur de Maty, homme de mœurs très pures et d'une grande érudition, et il intercéda en sa faveur. Mais, malgré tous ses efforts « pour conjurer l'orage qui a éclaté sur lui pour avoir voulu approfondir des matières où nous voyons trouble [2] », il ne parvint pas à le soustraire à la rigoureuse sentence. Entre ces deux hommes se nouèrent les liens d'une amitié profonde et durable, dont leurs enfants gardèrent un souvenir que le temps n'altéra point. Maty et son fils Mathieu [3] allèrent en Angleterre, où celui-ci acquit une haute situation. Bibliothécaire en chef au British Museum et secrétaire de la Société royale de Londres, il écrit, le 18 octobre 1762, en cette dernière qualité, à Pierre Lyonet, ces lignes que nous nous plaisons à reproduire :

[1] Paul Maty est né en Provence en 1681. Après son excommunication, il étudia la médecine et s'établit en Angleterre.

[2] Pierre Lyonet à Mathieu Maty ; La Haye, 30 août 1762.

[3] Mathieu Maty, né en 1718, à Monfort près d'Utrecht, mort en 1776 ; il fit ses études à Leyde.

Digitized by Google

« Il ne vous fallait d'autre titre pour m'animer à vous être utile, si je le puis, que celui d'un savant dont l'application égale le génie, dont les premiers essais ont été des chefs-d'œuvre et dont les qualités du cœur l'emportent encore sur celles de l'esprit.

Mon père m'a souvent parlé du vôtre dans des termes qui marquaient son estime et sa sensibilité de ses généreux efforts en sa faveur. Trente ans n'ont point affaibli ses impressions : ferme dans ses sentiments autant que dans ses idées, il n'a pas oublié que dans un corps déchainé injustement contre lui, il eut du moins, ce que l'innocence et la liberté opprimée ne trouvent pas toujours, un ami qui pour le devenir avoit attendu l'instant qui aliéna de lui ou refroidit du moins tous les autres.

Né d'un tel père, Monsieur, et fier de ses malheurs, quoique peut être moins décidé dans ses idées, j'ose vous assurer que je m'empresserai, et dans cette occasion et dans toutes celles qui pourraient s'offrir, de vous rendre service[1]. »

Lettre touchante, précieux témoignage de la générosité des sentiments qui animaient Benjamin Lyonet et que nous retrouvons chez son fils.

Destiné au ministère sacré, Pierre Lyonet, à l'âge de 18 ans, suivit les cours de théologie à Leyde[2], non point par inclination, comme nous le verrons dans la suite, mais pour complaire à son père qui mettait toute son ambition à voir son enfant lui succéder dans ses fonctions de pasteur.

Ses progrès dans l'étude du latin, du grec et de l'hébreu furent rapides. Plus tard, il ajouta à la connaissance des langues mortes, celle de la plupart des langues parlées en Europe : le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, qu'il lisait aussi facilement que sa langue mater-

[1] Mathieu Maty à Pierre Lyonet ; Londres, 18 octobre 1762.

[2] Album studiosorum : 2 maii 1724, Petrus Lionnet Trajecto-Brabantus 20 theol.

Digitized by Google

nelle. Non seulement les sciences exactes l'intéressaient, mais il montra aussi, dès son enfance, un goût très vif pour la musique, la sculpture et le dessin, dans lesquels il excella[1].

A cette jeune intelligence éprise des choses de l'art et curieuse de nouveautés, la théologie devait apparaître comme une science aride, et l'on peut conjecturer que Lyonet ne brûlait point du prosélytisme ardent qui fait d'un pasteur un apôtre. Aussi, par un scrupule de conscience des plus respectable, le *Candidatus SS. ministerii* renonça-t-il au sacerdoce, et, arrivé au terme de ses études, abandonna-t-il, à l'âge de 24 ans, la carrière pastorale pour celle du Droit[2]. Ce choix fut déterminé, pensons-nous, bien plus par des considérations de famille et les conseils de ses parents par alliance Robert de Neufville et François Chatvelt et surtout du jurisconsulte Pierre Le Boucher, que par des préférences personnelles.

Après avoir assisté pendant un an à peine aux leçons du savant « Antecessor » Westenberg, il défendit avec succès, le 15 novembre 1731, devant la Faculté de Leyde, une thèse qui lui valut le grade de docteur en droit civil et en droit canon. *De Justo quaestionis usu*[3], tel est le titre de cette

[1] *Magazin encyclopédique ou Journal des Sciences, des Lettres et Arts*, rédigé par Millin, Noël et Warens, t. III, à Paris, l'an troisième (1795). Notice sur Pierre Lyonet. Paul-Henri Marron, aux Rédacteurs du Magazin encyclopédique, pp. 85 à 89.

[2] Album studiosorum : 28 sept. 1730. Petrus Lionnet.Trajectinus ad Mosam 40 Jurisprud.

[3] Voici le titre de cette thèse qu'a bien voulu nous communiquer M. le Conservateur de la Bibliothèque de Leyde, auquel nous réitérons nos remerciements pour son obligeance.

Dissertatio juridica inauguralis, de Justo quæstionis usu. Quam, annuente deo ter. opt. max. Ex Auctoritate Magnifici Rectoris, Petri Burmanni, J. U. D. historiarum, Græcæ linguæ, eloquentiæ, poetices, et historiae fœderati belgii professoris, et bibliothecarii. Nec non Amplissimi Senatus Academici Consensu, et Nobilissimae Facul-

Digitized by Google

dissertation, compilation laborieuse, abondante en citations empruntées aux juristes de l'antiquité, mais dans laquelle on cherche en vain des arguments nouveaux, une appréciation originale.

Si nous voulions étudier à travers les cinq chapitres qu'elle comporte la personnalité de l'auteur, nous nous formerions de lui une conception erronée. Tout en reconnaissant que l'emploi de la torture présente des abus fréquents et inévitables, il s'en déclare cependant partisan. En prétendant qu'elle est légitime, utile et nécessaire, il cède à un préjugé de son époque bien plus qu'à ses propres sentiments. N'est-il pas en effet étrange de voir défendre une coutume injuste, barbare et cruelle, par cet homme qui avait le respect de la vie chez tous les êtres jusqu'à renoncer aux études physiologiques dont les procédés d'investigation

tatis Juridicae Decreto, pro gradu Doctoratus, Summisque in Utroque Jure Honoribus ac Privilegiis, rite et legitime consequendis, Eruditorum Examini submittit Petrus Lyonet, SS. Ministerii Cand. Traj. ad Mosam. Ad diem 15 Novembris 1731 hora locoque solitis. Lugduni Batavorum apud Johannem Luzac. In-4°, 32 p. et 4 p. d'annexes et une préface au lecteur.

A la seconde page, on lit :

Nobilissimis, amplissimis gravissimisque Viris

D. Benjamino Lyonet, in ecclesia Gallica, quae Heusdae colligitur, sacrorum oraculorum interpreti fidelissimo, patri optimo, omni filiali pietate ac reverentia in aeterum Colendo.

D. Petro Bucherio, J. U. D. in curia Hollandiae, Zelandiae, etc. causarum actori disertissimo, avunculo dilectissimo, semperque venerando.

D. Roberto de Neufville, J. U. D. Equiti Baronetto, ac cursorum publicorum civitatis Leidae Magistro unico, non tam ob cognationem, quam ob favorem ac benevolentiam suspiciendo.

D. Francisco Chatvelt, J. U. D. urbis Sylvaducensis Consiliario et a secretis, per affinitatem avunculo, omni honore prosequendo

HasceStudiorum Juridicorum primitias, ea qua par est reverentia.

D. D. D. Petrus Lyonet, auctor.

Digitized by Google

répugnaient à sa sensibilité. Ce n'est certes pas après la lecture de la thèse académique du jeune docteur de Leyde, que le doux abbé Delille aurait écrit ces vers, plus pompeux qu'élégants, célébrant à la fois la science et la bonté du savant de La Haye :

> Lyonet, des savants le plus parfait modèle,
> Ton talent fut sublime, et ton art fut humain !

Il serait injuste de juger Lyonet d'après les conclusions de cette œuvre de jeunesse — conforme aux opinions de la plupart de ses contemporains — n'ayant d'autre signification que celle d'une formalité pour l'obtention d'un diplôme [1]. Nous n'en retiendrons que ces lignes où il s'élève avec force contre l'intolérance religieuse faisant de l'hérésie un crime capital.

« C'est par des arguments, écrit-il, et non par des tourments qu'il faut convertir l'hérétique dont l'erreur appelle la pitié plutôt que le châtiment. Si je suis forcé d'avouer que l'hérésie mérite la peine de mort, je dirai que Dieu seul a le droit de la prononcer et non les hommes ; car les hommes n'ont pas de moyens sûrs de discerner la vérité de l'erreur. Dans chaque pays on tient pour orthodoxe la religion dominante, et l'on considère les autres comme hérétiques. Si l'on admet le droit de punir de mort l'héré-

[1] Dans son savant mémoire sur la *Torture aux Pays-Bas Autrichiens pendant le* XVIII^e *siècle*, M. Hubert, Professeur à l'Université de Liège, dit en effet : « L'objet qui nous occupe inspira au XVIII^e siècle quelques thèses présentées à l'Université de Leyde en vue de l'obtention du titre de Docteur en droit ; elles ont peu de valeur, d'un intérêt presque nul ; et, chose étrange, leurs auteurs, un seul excepté, semblent ne pas se douter de l'existence du vaste mouvement d'opinion qui s'est produit dans toute l'Europe. (*Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale de Belgique*, t. LV, 1898, p. 92.)

Digitized by Google

tique, les Réformés seuls trouveront grâce chez nous ; les Papicoles en Italie, en France et en Espagne ; les Mahométans en Turquie ; les Idolâtres aux Indes. Une guerre générale mettra tout le monde aux prises, armant la vérité contre l'erreur, mais aussi l'erreur contre la vérité, ce qu'il faut conjurer dans l'intérêt du genre humain [1] ».

La sagesse de ces préceptes est le fruit de l'éducation vraiment chrétienne qu'il doit à son père, chez qui le souvenir des persécutions subies par les siens, loin de faire naitre la haine des ennemis de sa religion et le désir de la vengeance, a développé l'indulgence et la charité.

---

[1] Chap. IV, *De requisitis ad torturam necessariis*, pp. 20 et 21.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Portrait physique et moral de Lyonet. — Lyonet á La Haye. — L'avocat et le fonctionnaire. — Sa maison. — Projet de mariage. — Il refuse des lettres de noblesse. — Il quitte le Barreau. — Déboires administratifs. — Il songe à se démettre de ses emplois. — Projet de voyage. — L'étude le console de ses ennuis. — Le remède de Jacques Raynaud. — Lyonet jugé par ses contemporains.

Le buste reproduit en tête de cette biographie[1] nous montre Lyonet sous un aspect séduisant. Front haut, regard au charme pénétrant, nez mince et allongé, traits réguliers, physionomie spirituelle empreinte d'une grande douceur relevée d'une pointe d'ironie, tout dénote en lui une distinction innée, un esprit cultivé.

En faisant hommage de son portrait dessiné par le célèbre artiste genévois Liotard[2], il écrit à M^me^ de Praslin-Rochechouart : « Ma santé est presque à l'épreuve de tout. Une vie réglée, sans contrainte, jointe à un esprit tranquille et content, contribuent à la conserver et à me prêter un air de jeunesse qui trompe. C'est ce qui fait que mon portrait ne vous paraitra pas représenter, comme il fait, un homme de quarante-cinq ans, encore moins un homme d'étude[3]. »

[1] Ce buste en terre cuite, figurant dans les collections du Musée royal de tableaux (Mauritshuis) à La Haye, est une œuvre que le catalogue suppose, avec raison, appartenir à l'École française. Nous devons la photographie ayant servi à le reproduire, à l'extrême amabilité de M. Martin, le savant Directeur de ce Musée, à qui nous réitérons nos meilleurs remerciements.

[2] Le peintre Liotard, connu par ses portraits au pastel.

[3] Lyonet à M^me^ de Praslin ; La Haye, 14 avril 1756. Lyonet devrait dire cinquante ans au lieu de quarante-cinq.

Digitized by Google

Rien de tragique, point d'aventures romanesques, ni de situations dramatiques dans cette existence qui est bien celle que Chamfort attribue aux naturalistes « ordinairement des hommes d'un caractère égal et en général heureux ».

La nature bonne et généreuse envers lui, le dota d'une santé robuste et d'une belle intelligence ; une éducation forte et attentive, en développant ses facultés physiques et en lui inculquant le goût de l'étude et l'amour de la vertu, contribua à lui donner la quiétude matérielle et la sérénité morale, conditions essentielles du bonheur.

Ses études terminées, à l'âge de 25 ans, il s'établit à La Haye, qu'il habita jusqu'à sa mort. Grâce à son savoir et à ses qualités, comme aussi au rang honorable que tenait sa famille, il se créa aisément une situation enviable. Alors qu'il brillait au Barreau par ses connaissances juridiques, il charmait dans le monde par sa bonne grâce souriante et l'attrait de sa conversation. Aussi se fit-il rapidement des amis ; Albinus, Musschenbrœck, Allamand, Trembley, le baron de Lockhorst, le marquis de Bonnac, de Verdun, Tuyll de Zuylen, le père de la spirituelle et séduisante « Belle » plus tard Madame de Charrière, étaient du nombre. Les protecteurs puissants ne lui manquèrent pas ; le duc de Brunswick, les comtes Charles et Guillaume de Bentinck, notamment, l'avaient en grande estime, et tout fait croire que celui-ci, le seigneur de Rhoon, comme on le nommait communément, homme d'État éminent et très en faveur à la Cour où il partageait, avec Brunswick et le conseiller Steyn, la confiance de la Régente[1], pourvut à ses nominations successives d'Interprète, de Maitre des Patentes, et de Secrétaire des Chiffres de leurs Hautes-Puissances les États des Provinces-Unies.

Après la mort de son père, survenue en 1740, il acheta un vaste terrain au lieu dit « Gouden Berg », à la droite du chemin « Bezuydenhondsche Weg », au-delà du pont en

[1] Anne d'Angleterre.

Digitized by Google

venant de La Haye. Là, il se fait construire une maison spacieuse et confortable [1]. Loin des bruits de la ville, presqu'à la campagne, dans cette demeure qu'entoure un beau jardin, disposée selon ses goûts, ornée de tableaux et de gravures de son choix au milieu d'une riche bibliothèque et de collections formées par ses soins, il vécut les dernières années d'une vie qui s'écoula calme et studieuse, exempte de grandes douleurs comme aussi de grandes joies. Lorsqu'abandonnant le scalpel et le microscope, il portait ses regards au dehors, d'immenses prairies limitées par la ligne sombre des frondaisons du Bois [2] lui offraient la beauté reposante de leur horizontalité et de leur verdoyante fraîcheur. Nul

[1] Nous n'avons pu déterminer avec précision l'époque à laquelle il fit construire sa maison. Une phrase d'une lettre écrite à Buchner, de Berlin, le 21 mai 1762, nous porte à croire que ce fut vers 1760 que a construction en fut terminée et qu'il alla l'habiter : « Les lenteurs de l'impression de mon supplément, dit-il, et ensuite les *lenteurs d'un déménagement onéreux* ont été cause que je n'ai pu envoyer plus tôt un exemplaire de mon ouvrage à l'Académie à laquelle vous m'avez bien voulu faire l'honneur de m'agréger ».

Le terrain acquis par Lyonet pour y bâtir sa demeure appartenait à M^me^ Willem Hendrik van Schuylenburch, née van Heemskerk. En 1796, sept ans après la mort de Lyonet, le bien fut vendu à M. David Herbert et passa ensuite par héritage à M. Maitland qui en fit l'Hôtel de Belle-Vue. Transformé et considérablement agrandi, cet Hôtel s'étend aujourd'hui jusqu'à la rue du Rhin. Des quelques maisons qui entouraient la demeure de Lyonet, une seule a conservé l'aspect qu'elle présentait au XVIII^e^ siècle.

(Voir : *Guide ou nouvelle description de La Haye et de ses environs* [par FRANÇOIS-SAMUEL L'HONORÉ, avocat], La Haye, 1785, p., 322 ; et VAN STOCKUM, *s'Gravenhage in der loop der Tyden*, 1889, t. II, pp. 170-171.)

[2] Le « Bois », aux portes de la ville, est encore aujourd'hui la promenade favorite des habitants de La Haye et des étrangers dont il fait les délices.

Digitized by Google

séjour n'était plus propice à la méditation et à l'étude ; le voisinage de la forêt engageait le naturaliste à d'agréables promenades fertiles en captures d'insectes rares et en découvertes dont il s'empressait au retour de noter les circonstances.

Riche du revenu de son patrimoine augmenté du traitement de ses emplois, il vit dans l'aisance, dépensant largement pour contenter ses goûts de collectionneur tout en faisant la part belle à la charité et aux institutions philanthropiques. En souvenir de son père qui, après avoir habité Hodimont, exerça jusqu'à sa mort le pastorat à Heusden, il subventionne la Caisse des veuves des Pasteurs français et le Diaconat de cette ville [1].

Songea-t-il à se former une famille ? Une lettre du pasteur Brunier lui demandant s'il est vrai qu'il va « se dégarçoniser » et épouser Mademoiselle Le Boullenger, le ferait croire [2]. Mais si tel fut son projet, jamais il ne le réalisa. S'il en était besoin, nous découvririons une preuve de ce célibat dans le chagrin qu'il ressent de la perte d'une chatte qu'en vieux garçon il chérit tendrement. L'ingrate l'a quitté pour chercher aventure ; il conte son infortune à un ami, M. de Verdun, qui le console de son mieux : « Il y a longtemps que vous deviez savoir que pour une chatte le meilleur maitre du monde ne vaut pas le plus laid matou qu'il y ait dans le voisinage [3] ».

Quoique n'ayant ni les devoirs ni les charges de la famille, il ne connait pourtant pas les loisirs et chaque heure de la journée amène sa tâche : « J'ai des emplois à remplir, écrit-il, des affaires domestiques et autres à gouverner ; j'ai un ouvrage entre les mains qui demande de

[1] LYONET, *Verhandeling over het geneesmiddel van Jacques Raynaud, etc.*, La Haye, 1780, pp. 69 à 85.

[2] Brunier à Lyonet ; Francfort, s. d.

[3] de Verdun à Lyonet ; Vienne, 10 juillet 1750.

Digitized by Google

l'assiduité et me prend un temps infini, des visites à essuyer, des curieux à satisfaire ; et dans ce cercle éternel d'occupations qui se succèdent, à peine ai-je quelque heure à moi que celles où las de travailler je ne me sens pas en état de rien faire qui occupe [1] ».

La flatterie et l'intrigue répugnent à sa dignité et à sa loyauté ; il n'est point de ces solliciteurs continuellement en quête de la faveur des grands. « Vous auriez bien tort, lui écrit Brunier, de faire le triste métier de courtisan, il ne convient ni à votre caractère, ni à la situation où la Providence vous a placé, et je serais très fâché qu'à mon occasion vous en fissiez le très désagréable apprentissage, et cela, comme vous le dites, dans l'espérance fort incertaine d'être utile à vos amis [2]. »

Jamais il ne brigua les honneurs ; ennemi de l'ostentation, indifférent aux distinctions, il n'apprécie que celles qui sont la récompense du mérite. M. de Verdun, accompagnant le comte de Bentinck en ambassade à la Cour de Vienne, lui ayant offert ses bons offices pour lui faire obtenir des lettres de noblesse, il décline cette offre. « Puisque, lui répond plaisamment son ami, vous ne voulez point de bulle de baron ou de comte, je ne vous en parle plus ; je ne vous ai offert mes peines pour cela que comme quand on va à Amsterdam on promet au retour un Amsterdamje peperkoek [3] ».

L'interprétation des codes, l'analyse des lois n'avaient pas pour lui un bien grand attrait. La pratique du droit ne lui donnant point les satisfactions que son activité intellectuelle recherchait, il se propose de quitter le Barreau.

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 5 avril 1754.

[2] Brunier à Lyonet ; Francfort, 16 septembre 1752.

[3] de Verdun à Lyonet ; Vienne, 10 juillet 1750. On appelle Peperkoek une friandise faite de miel et de gingembre.

Digitized by Google

A diverses reprises, il s'en ouvre à Réaumur : « Le Barreau joint à deux emplois que j'exerce commence à me donner tant à faire que si cela continue, il faudra songer à cesser d'être avocat ou bien cesser d'être naturaliste[1] ».

Cesser d'être naturaliste ! Le sacrifice était au-dessus de ses forces. En 1747, sa décision est prise, il renonce au Barreau, tout en conservant néanmoins le titre d'avocat par devant les cours de justice. « J'ai absolument résolu de quitter la pratique qui me déplait, quoi que dans toutes les causes que j'ai eues, j'ai été aussi heureux qu'on puisse l'être[2]. »

De son existence il fait alors deux parts : l'une consacrée à ses occupations professionnelles, l'autre aux sciences naturelles ; cette dernière ne lui semble jamais suffisante à son gré ; les affaires lui prennent le meilleur de son temps au détriment de ses chères études. « Je me suis trouvé depuis quelques mois si surchargé d'ouvrages différents qu'à peine ai-je eu un moment pour manger, pour dormir et penser à vous, écrit-il à M^me^ de Praslin, et je vous avoue que si l'on ne me faisait espérer des arrangements plus honorables et moins onéreux, je ne résisterais pas longtemps à l'envie qui me prend plus d'une fois de tout quitter pour retourner à mes insectes[3]. »

Cette plainte se renouvelle et avec d'autant plus d'acrimonie qu'au cours de sa carrière il éprouva des contrariétés qui le touchèrent au point d'y faire allusion dans la préface de son ouvrage le *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*. Il explique comment son livre aurait été fini depuis plus de six ans s'il n'eût été dans

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, le 23 août 1742.

[2] Id. id. ; id. , le 19 janvier. Dans sa brochure *Verhandeling over het geneesmiddel van Jacques Raynaud, etc.*, Lyonet insiste sur le rang honorable qu'il a tenu au Barreau.

[3] Lyonet à M^me^ de Praslin ; La Haye, 23 janvier 1753.

Digitized by Google

l'obligation de l'abandonner. « Les emplois que j'occupe m'ayant fait entrevoir dans les affaires un vide qu'il me parut utile de remplir, cette découverte me fit aussitôt quitter les insectes, et sans prendre avis, ni être requis de personne, j'entrai dans une lice où je me trouvai tout aussi neuf que je l'avais été en anatomie, et j'eus le bonheur d'y réussir assez pour m'apercevoir qu'on cesse quelquefois d'être agréable lorsqu'on commence à devenir nécessaire. Cela ne me rebuta pourtant pas. Je continuai encore pendant cinq ans le même travail. Enfin, S. A. R. Madame la Princesse Gouvernante, sensible à mon procédé, m'en ayant fait témoigner sa satisfaction, s'offrit de me récompenser, en me laissant le choix des emplois qui viendraient à vaquer. Content de ma fortune, je ne jugeai pas à propos de profiter de cette offre, et je me bornai à quelque marque publique de distinction qu'elle m'eût fait donner, sans des obstacles dont ce n'est pas ici le lieu d'instruire le public [1]. »

La cause de ces mécomptes, qui l'ont profondément affecté, est difficile à découvrir. Peut-être se trouve-t-elle dans les troubles dont la Hollande fut agitée de 1747 à 1751. A diverses reprises, des émeutes, ayant un caractère politique et économique, éclatèrent en différentes villes. Quelques réformes : la suppression de la ferme des impôts, la mainmise de l'État sur le service postal et ses revenus, ramenèrent le calme, sans toutefois apaiser complètement les haines de partis qui subsistèrent et se manifestèrent plus ou moins ouvertement jusqu'à la majorité de Guillaume V, en 1766.

Lyonet se trouva-t-il mêlé à ces conflits ? Nous sommes d'autant plus porté à le croire qu'un rapprochement de dates corrobore cette supposition. En effet, le grand travail le *Traité anatomique*, commencé dans le courant de l'été

[1] LYONET, *Traité anatomique de la chenille...*, préface, pp. v et vi.

Digitized by Google

de 1745, est précisément interrompu pendant les années troublées que nous rappelons ; de plus, il est avéré que les réformes nouvellement obtenues lui ont été profitables, ainsi que l'atteste une lettre de son ami le pasteur Brunier. « Je suis charmé, lui écrit-il, que la révolution vous ait procuré de nouveaux avantages, et je souhaite qu'on rende encore de plus en plus justice à votre mérite, quoi que d'ailleurs, comme vous le dites, vous avez sujet d'être content[1]. »

De tout ceci et de ce qui va suivre, il est permis d'inférer que les déboires dont il se plaint sont l'œuvre d'ennemis politiques le poursuivant de leur rancune ; peut-être aussi son zèle le porta-t-il à réprimer des abus et mécontenta-t-il ceux que ses innovations inquiétèrent ou atteignirent dans des avantages illicites. Ce sont là autant de questions que les biographes n'ont point soulevées et que sa correspondance laisse dans l'ombre. A peine, par ci par là, un mot, une phrase font entrevoir son mécontentement. C'est à Mme de Praslin qu'il en dit le plus : « Il y a près de six mois que je n'ai eu le temps de faire quelque lecture, ni de toucher à mon ouvrage (le Traité anatomique), cela me déplait et si je n'étais persuadé que chacun doit servir son pays autant que sa conscience et ses talents le permettent, je ne sais si je ne prendrais pas une résolution que l'on trouverait peut-être trop philosophique, mais qui me procurerait au moins l'avantage de pouvoir vous entretenir tout à mon aise et me mettre à l'abri des reproches de négligence que je serais bien fâché de m'attirer à ce sujet[2] ».

Ou bien encore, s'excusant d'avoir tardé à lui répondre : « Il m'a fallu faire main basse sur nombre de petits devoirs

[1] Brunier à Lyonet ; Francfort, 21 janvier 1751. Ce contentement, dont parle Brunier, n'a pas été de longue durée.

[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 14 avril 1756.

Digitized by Google

pour trouver du temps. Je ne fais aucune visite de cérémonie ni de courtisan, je refuse tous les commerces de lettres qui se présentent, je n'écris presque jamais que par nécessité et avec cela j'avance bien peu [1] ».

Encore moins peut-il songer à s'absenter ; ses plus longs voyages sont à Rotterdam et à Amsterdam, et à une invitation à se rendre à Agey, il répond : « Je dois, Madame, renoncer à l'espoir de vous voir, à moins qu'il ne vous prit envie de venir à La Haye faire abstinence de plaisir et apprentissage d'indolence parmi une nation qui ne sait ni se divertir ni s'ennuyer, auquel cas, quoi que tout aussi Hollandais qu'un autre, je me mettrais en quatre pour vous paraître du côté de l'hospitalité aussi Français qu'il me serait possible [2]. » Lyonet se méprend ; est-ce bien indolence, n'est-ce pas plus tôt placidité et patience qu'il devrait dire ? Sans doute, M^me^ de Praslin n'aurait pas trouvé chez les Bataves le tableau du plaisir turbulent ni celui de l'ennui maussade, mais ils lui auraient offert le spectacle moralisateur d'un peuple laborieux, prudent, énergique et quand il le faut héroïque. Elle aurait vu, comme de Saussure voyageant dans ce pays, quantité de gens « aimant en secret et sans faste, ou les beaux-arts, ou la philosophie rationnelle, ou l'histoire naturelle, et qui jouissent seuls et en silence du fruit de leurs études et de leurs talents [3] ».

Dans le courant de l'année 1758, il projette de se rendre à Paris et de là à Agey. Il expose les motifs qui l'incitent à ce voyage dans une lettre dont la minute a été détruite probablement à dessein.

[1] Lyonet à M^me^ de Praslin ; La Haye, 23 janvier 1753.

[2] Id. » » » 2 août 1757.

[3] Sayous, *Le XVIII^e^ siècle à l'étranger. Histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe, depuis la mort de Louis XIV, jusqu'à la Révolution française.* Paris, 1861, t. II, p. 401.

Digitized by Google

Par la réponse de Mme de Praslin, on devine que Lyonet, en se proposant de quitter La Haye, cède à un mouvement d'humeur, de dépit provoqué par l'ingratitude dont il se croit victime. « Je reviens à votre voyage, lui dit-elle, mais quelle folie de s'en occuper, il ne se fera point, il y a cent mille raisons pour cela, on n'aura garde de se mettre dans le cas de perdre un homme tel que vous. Si j'appuyais mon dire de tout ce que je sais à ce sujet vous verriez bien que mes espérances doivent être bien faibles et que c'est seulement s'amuser d'un joli songe [1]. »

Si ce voyage tant désiré a lieu, ce sera dans un avenir éloigné et incertain ; mais comme le prévoit Mme de Praslin, il ne se fera pas.

« Il n'en faut point douter, Madame, si j'avais pu faire un tour en France, l'honneur de vous y aller rendre mes devoirs eut été un des plus grands plaisirs que j'y eusse pu rencontrer, et je n'aurais pas balancé à m'éloigner de cent lieues de Paris pour avoir la satisfaction de passer quelques heures avec vous ; mais c'est une affaire bien différée à laquelle je ne dois pas songer avant que l'Europe soit en paix [2]. » Il ajoute qu'il doit aussi compter avec les empêchements que lui susciteraient ses ennemis. Ce dernier passage a été d'une rédaction laborieuse, le brouillon est chargé de corrections et d'adjonctions. Lyonet évite d'entretenir longuement Mme de Praslin de ses affaires personnelles, de l'importuner par des récriminations. On suit, sous les ratures, les transformations du texte qui, atténué et mitigé, n'est plus dans sa forme définitive qu'un pâle reflet de la vivacité des sentiments que la phrase primitive rendait avec force.

Et même l'Europe fût-elle en paix, qu'il entrevoit « des difficultés de la part de gens qui semblent ne me vouloir pas

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 27 juin 1758.
[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 30 novembre 1758.

Digitized by Google

autant de bien qu'ils le devraient ». Cette phrase anodine remplace celle-ci : « *de gens qui semblent me vouloir du mal* », qui elle-même se substitue à la première venue sous sa plume : « *de gens qui me haïssent à proportion qu'ils sont obligés de m'estimer* », et il continue : « J'espère pourtant que ces difficultés pourront s'aplanir et que sans exécuter le parti de la retraite que j'avais pris par dégoût, je pourrai un jour faire ce voyage[1] ».

Si nous nous attardons sur cet incident, c'est que Lyonet lui-même y a attaché une importance particulière justifiée par des raisons qui nous échappent mais dont son neveu Croiset avait gardé le souvenir, ainsi que nous le verrons dans la suite par la correspondance échangée avec le pasteur Brez[2].

Bien que dictée par le souci des intérêts de l'État, sa conduite déchaina contre lui des colères, lui créa des ennemis dont le ressentiment fit échec à la bienveillance de la Régente et à l'influence, très grande à cette époque, de ses puissants protecteurs Guillaume de Bentinck et le duc de Brunswick.

Lyonet n'est point l'homme des coups de tête, des résolutions précipitées ; il se console aisément de l'ingratitude des hommes ; la sagesse lui enseigne le mépris de ces misères. Le souverain remède contre les dégoûts de la vie, il le trouvera, comme le conseille Montesquieu, dans l'étude. « Ce qui se passa alors me fit ressouvenir de mes insectes, et si je ne me repentis pas d'avoir pendant six ans usé mes facultés à servir ma patrie, je regrettais du moins d'avoir abandonné si longtemps un ouvrage que je désirais d'achever[3]. »

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 30 novembre 1758.

[2] Voir : *Appendice*, Lettre de Brez à Croiset ; Utrecht, 27 janvier 1794.

[3] LYONET, *Traité anatomique de la chenille...*, préface, p. VI.

Digitized by Google

Il reprend ses promenades entomologiques dans les vertes prairies et sous les ombrages du Bois de La Haye ; il se remet au travail, poursuivant avec une nouvelle ardeur ses recherches anatomiques et réunissant une foule d'observations sur la structure et les mœurs des insectes.

Ce labeur fut interrompu par un affaiblissement de la vue qu'il ressentit à l'âge de soixante ans et qui, sans l'empêcher de lire et d'écrire, l'obligea cependant d'abandonner l'anatomie, le dessin et la gravure. Privé de ses plaisirs favoris, il utilisa ses loisirs à former une galerie de tableaux au nombre desquels on comptait quelques toiles de peintres célèbres.

Faut-il, à l'imitation des biographes, taire une histoire étrange, dans laquelle Lyonet joua un rôle et dont on s'occupa beaucoup à La Haye ? Nous ne le pensons pas, et sans entrer dans les détails, nous la rappellerons brièvement, renvoyant le lecteur curieux de se renseigner plus complètement, aux mémoires, aux libelles devrions-nous dire, auxquels elle donna naissance [1].

[1] Les brochures relatives à cette affaire, réunies en un recueil conservé à la Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam et qui nous a été communiqué, avec une obligeance à laquelle nous nous plaisons à rendre hommage, par M. le Conservateur en chef, sont les suivantes :

1°) Verklaaring der geneezingenin 's Hage gedaan door Jaques Rainaud. En dienende tot staaving der advertentien ten zynen behoeve in de Haarlemse, Rotterdamse, en Haagse Couranten van november 1778 bekend gemaakt, en tot wederlegging van zeekere contra advertentien daar tegen in dezelfde Couranten uitgegeeven. Zyn te bekonien in 's Hage by *Wynants* en *Van Os* ; Amsterdam *Bom* en *Conradi* ; Haarlem *Bosch* ; Leyden *Honkoop* ; Utrecht *Schoonhoven* en *Comp* ; Rotterdam *Visz* ; Delft, *van der Smont*, en elders, 48 p. (La préface est signée A. Perrenot, et datée de La Haye, 10 décembre 1778.)

2°) Verdediging van de Collegien der Haagsche Doctoren en Chirurgyns tegen des Heeren P. Lyonet's geschrift ten titel voe-

Digitized by Google

En 1777, un nommé Jacques Raynaud prétendit avoir découvert un onguent guérissant les affections cancéreuses. Tout d'abord, Lyonet, à qui il se confia, ne crut pas à l'efficacité du remède ; mais, dans la suite, la guérison dûment constatée de plusieurs personnes, eut raison de son incrédulité. Dans une intention aussi louable que désintéressée, il crut accomplir un devoir de charité et d'humanité, en recommandant le remède de Jacques Raynaud, et pour le mieux faire connaitre, il publia, en 1778, dans les journaux de La Haye, le récit des guérisons, en ajoutant qu'il se tenait à la disposition de ceux qui voudraient en savoir davantage.

Les médecins et surtout les chirurgiens, se croyant lésés dans leurs intérêts et amoindris dans leur prestige, s'alarmèrent. Jaloux de leurs prérogatives, ils ne pouvaient tolérer qu'en dehors de leur corporation il se trouvât quelqu'un capable de soigner un malade et de le guérir. Ils dénoncèrent Lyonet et Raynaud comme des imposteurs ne reculant devant aucune machination et aucune perfidie pour en imposer au public. Lyonet fut de leur part en but aux pires méchancetés ; l'injure, la diffamation, la calomnie ne lui furent pas épargnées. Si dans la défense et dans l'attaque il ne se livra pas aux mêmes violences, il ne ménagea cepen-

rende : Verklaaring der Geneezingen in 's Haage gedaan door Jaques Raynaud, etc. In 's Graavenhage, by J. H. Munnikhuizen en C. Plaat, in Comp., XVI-1779, 154 p.

3°) Verhandeling over het geneesmiddel van Jacques Raynaud, Tegens quaadaartige, invreetende, of kankerachtige verzweeringen. En teffens over zeeker geschrift, van wegens het meerder getal der zeven stads Doctoren, en de Hoofden van't Haagsche Chirurgyns Gilde, uitgegeeven, onder den abusiven Tytel van Verdediging van de Collegien der Haagsche Doctoren en Chirurgyns ; waar by een klaar den kbeeld van den Aart, en Oorsprong van den kanker, en de kankerachtige tœvallen gegeeven, en een uitueemend middel bekend gemaakt wordt, om veilig den kanker voor te koomen, en veelertei accidentem zeer spoedig te geneezen ; door Mr. P. Lyonet,

Digitized by Google

dant point ses adversaires qu'il accable de son mépris. Il les traite dédaigneusement de « barbiers », les accuse de mauvaise foi, les représente comme des ignorants bornant leur lecture à l'Almanach et au journal d'Anvers (*Antwerpsche Courant*).

Nous ne suivrons pas dans ses diverses phases cette polémique acerbe, très montée de ton, fastidieuse autant qu'attristante. En homme intègre et loyal, entouré de l'estime de ses concitoyens, Lyonet pouvait s'abstenir de toute défense ; la considération dont il jouissait le dispensait de se disculper d'accusations injustes et mensongères auxquelles l'opinion publique n'attachait aucune créance. Le silence était, semble-t-il, le parti le plus sage et l'on regrette que le nom d'un savant honoré et respecté se trouvât mêlé à un débat qui n'avait rien de scientifique et n'ajouta rien à sa renommée.

La célébrité lui vint de son vivant, la réputation du zoolo-

Secretaris der Cyffers, Patentmeester, en Translateur van Haare Hoog Mogende, Mitsgaders Lid van verscheide der voornaamste Academien, en Maatschappyen der Weetenschappen van Europa In 's Gravenhage, by H. H. van Drecht, Boekverkooper, in de Papestraat, 1780. 260 p. et 1 page d'*Errata*.

4°) Brief aan den Heer en Mr. P. Lyonet, Secretaris der Cyffers, Patentmeester en Translateur van H. Hoogmogenden, Mitsgaders Lid van Verscheide Academien en Maatschappyen der Wesenschappen van Europa. Ter wederlegging van de hoonende, doch ongegronde Beschuldigingen, voortgebragt tegens J. Groesbeek, in zyn E. Boek, getyteld : *Verklaaringen der Geneezingen* van J. Raynaud, en in zyne twede *Verhandeling* tegen de *Heeren van de Genees en Heelkundige Collegien in 's Gravenhage*, ter verdediging van het Middel van J. Raynaud tegen kanker etc., door J. Groesbeek, Chirurgyn. In 's Gravenhage, Gedrukt voor den Aucteur. 1780. 31 p.

(Cette lettre est signée : *Johannes Groesbeek, Gequalificeerd Chirurgyn in Scheveningen*, et elle est datée : *Scheveningen, den 4 september 1780.*)

Digitized by Google

giste se répandit par delà les frontières de sa patrie, plusieurs des principales académies d'Europe la consacrèrent.

La Société royale de Londres fut la première à l'accueillir. Trembley, dès le 3 juillet 1747 (vieux style), lui mande les intentions bienveillantes du Secrétaire général : « Il y a longtemps que M. Folkes fait grand cas de vos talents et qu'il souhaite de vous donner des marques de son estime[1] ». Quelques mois après, il lui annonce son admission : « Vous avez été élu membre de la Société royale, il y a eu hier quinze jours. M. Folkes m'a chargé de vous l'apprendre de sa part, et de vous témoigner le plaisir qu'il a de vous voir au nombre des membres de cette Société[2] ». Successivement il fut reçu à la Société des sciences de Hollande, en 1753 ; à l'Académie royale de Rouen, en 1757 ; à l'Académie royale de Berlin, en 1760 ; à l'Académie impériale d'histoire naturelle de Vienne, en 1761 ; à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, en 1762. Seule, l'Académie des sciences de Paris ne lui ouvrit pas ses portes ; en se refusant à l'admettre dans son sein, serait-il vrai, comme l'avancent les auteurs de la *France protestante*, qu'elle ne vit en lui que le fils d'un hérétique expatrié et comme tel indigne de figurer au nombre de ses élus[3] ?

La presse périodique apprécia ses travaux le plus souvent avantageusement. Parmi les plus importants des journaux qui en donnèrent des comptes rendus, nous mentionnerons : la *Nouvelle bibliothèque*, la *Bibliothèque raisonnée*, le *Journal universel*, les *Mémoires de Trévoux*, le *Journal*

[1] Trembley à Lyonet ; Kensington, 3 juillet 1747 (vieux style).

[2] Trembley à Lyonet ; Londres, le 29 janvier 1747/8 v. s.

[3] Haag (Eug. et Em.), *La France protestante ou vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*. Paris, 1857, t. VII, p. 159.

Digitized by Google

des savants, la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, l'*Année littéraire de Fréron*[1].

Ses contemporains, pour ne citer que ceux-là, ne tarissent pas d'éloges. En mainte circonstance, Réaumur rend hommage à sa science ; Trembley est plein d'admiration pour le zoologiste et le graveur ; Haller, le Buffon suisse, le compare à Swammerdam[2] ; Bonnet, le naturaliste philosophe, considère le *Traité anatomique de la chenille* comme une des plus belles démonstrations en fait, de l'existence d'une *première cause* ; « l'infatigable et habile auteur peut s'assurer, ajoutera-t-il, d'avoir atteint son but qui était de briller sans rivaux et de nous étonner ; il fait mieux encore, il

[1] Lyonet avait pris soin de consigner dans un cahier de notes bibliographiques, les *auteurs et ouvrages ayant parlé de ses travaux*. C'est dans ces notes que nous avons trouvé les titres des journaux mentionnés ci-dessus et que nous avons pu consulter pour la plupart, excepté : 1°) la *Nouvelle bibliothèque*, t. XIV, janvier, février, mars, 1743, pp. 265 à 287, d'après Lyonet, et qui doit être le périodique signalé par HATIN, *Bibliothèque hist. et crit. de la Presse period.*, intitulé : *Nouvelle Bibliothèque, ou Histoire littéraire des principaux écrits qui se publient*, par CHAIX, BARBEYRAC, D'ARGENS, LA CHAPELLE et autres, 1738 à 1844, in-12 ; et 2°) le *Journal Universel*, t. XII, février 1747, toujours d'après Lyonet, qui doit être : *Le Journal Universel, ou Mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique et littéraire du XVIII^e siècle*, La Haye, 1743-1747, 14 vol. in-12 (V. HATIN). Quant aux autres, ce sont : la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, par Armand de LA CHAPELLE, BARBEYRAC et DESMAIZEAUX, Amsterdam, 1743 et 1744 ; *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts, commencés d'être imprimés l'an 1701, à Trévoux*. Paris, 1747, mars 1747, pp. 389 à 417, et 1762 (second vol.) pp. 238 à 248 ; le *Journal des Scavans*, Paris, 1761, avril p. 316, juin pp. 387 à 393 ; et 1762, octobre p. 695 ; *Bibliothèque des Sciences et des Beaux-Arts*, par CHAIX, DE JONCOURT, etc. La Haye, 1761, octobre, novembre et décembre ; *L'Année littéraire*, par M. FRERON, Amsterdam, t. II, 1761, lettre IX, pp. 196 à 203.

[2] *Zugabe zu der Gottingschen Anzeigen von gelehrten sachen*, juillet (n° 27^e) 1777.

Digitized by Google

nous élève à la *source* de tant de merveilles[1]. » A Spallanzani il écrira : « Le travail qui brille dans ce traité surpasse tout ce que je pourrais vous en dire et que vous pourriez imaginer[2] ».

Tous le proclament un observateur sagace, un anatomiste d'une habileté incomparable ; tous louent sa patience, son discernement et son zèle pour la vérité, vantent son respect pour le public, son exactitude à ne rien écrire que de conforme aux observations les plus scrupuleuses[3], jugement que confirmera la postérité.

---

[1] BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*. Neuchâtel, 1783, t. XV, p. 97 (en note).

[2] BONNET, *id.*, *id.*, *Écrits et lettres d'histoire naturelle*. Lettres de Bonnet à Spallanzani, Genthod, 9 octobre et 1er novembre 1766. Neuchâtel, 1781, t. XI, pp. 272 et 273.

[3] *L'année littéraire*, par M. FRÉRON, t. II, Amsterdam, 1761. Lettre IX, p. 196 à 203, compte-rendu très détaillé du *Traité anatomique...*

Digitized by Google

CHAPITRE III

Lyonet naturaliste. — Ses premières observations. — Histoire des insectes des environs de La Haye. — La Théologie des Insectes. — La génération spontanée. — La théorie des animalcules. — La théorie de l'emboîtement des germes. — Buffon jugé par Lyonet.

Comment ce penchant pour les sciences se déclara-t-il chez Lyonet et devint-il une passion qui remplit toute son existence ? Ses biographes ne le disent point et lui-même ne s'en explique pas.

Est-ce pendant son séjour à Leyde, où le célèbre Boerhaave professait avec éclat, que cette vocation se décida ? Les métamorphoses des insectes observées et décrites par Swammerdam, le monde des infiniment petits que le microscope révélait à Van Leeuwenhoek, étaient autant de découvertes étendant le domaine des investigations bien au-delà des limites les plus lointaines que les savants avaient entrevues. Elles ouvraient de nouveaux horizons à la curiosité des amis de la nature, et il n'est point surprenant que, cédant à une inclination que l'influence d'un milieu scientifique ne pouvait que stimuler et développer, le jeune étudiant en droit délaissât parfois les *Institutes* de Justinien pour les œuvres de naturalistes dont les noms lui étaient familiers.

Mais ce sont là des suppositions, et nous en tenant à des faits précis nous trouvons que les plus anciennes observations qu'il mentionne datent du mois d'août 1736; elles ont trait aux œufs du papillon blanc du chou [1]. Le détail

[1] LYONET, *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes*, première partie, p. 217. *Observation remarquable faite sur une chenille des plus communes.*

Digitized by Google

qu'il en donne prouve à toute évidence que, depuis longtemps déjà, les études entomologiques lui sont coutumières.

Les insectes indigènes sont plus particulièrement l'objet de son attention ; il engage les naturalistes n'attachant de prix trop souvent qu'aux animaux et aux plantes rares et de provenance exotique, à porter leurs recherches sur la faune et la flore de leur région. Montaigne remarque que notre esprit habitué aux choses qui frappent souvent la vue, n'admire point les choses qu'il voit continuellement et ne songe pas à en rechercher les causes. Est-ce parce que une chose est commune qu'elle n'est pas digne d'intérêt ? Bien au contraire ; ce sont précisément ces choses, par la raison qu'elles font partie de notre milieu d'existence, que nous devons le mieux connaitre, et dont au reste l'étude nous est rendue accessible et facile par leur abondance même. Les insectes indigènes seuls l'occupent ; il réunit une collection formée uniquement du produit de ses chasses dans son jardin et dans les environs immédiats de sa demeure. Autour de chez lui, dans un espace d'une lieue de circuit, il observe, en moins de quatre ans, 340 espèces de papillons [1].

Cette collection, classée dans 17 tiroirs, renferme les spécimens lui ayant servi pour écrire son *Histoire des insectes des environs de La Haye*, « accompagnée de figures que j'ai taché, c'est Lyonet qui parle, de représenter plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, mais qui ne verra peut-être jamais le jour [2] ». En effet, ce travail admirablement illustré, fruit de laborieuses recherches et d'une longue patience, ne fut pas livré au public tel que son auteur l'avait conçu ; néanmoins, on en retrouve des frag-

[1] Lesser, *Théologie des Insectes*, La Haye, 1742, remarque, t. I, p. 116.

[2] Brouillon d'une lettre non datée, destinée vraisemblablement à Dezallier d'Argenville.

Digitized by Google

ments considérables dans la première partie des *Œuvres posthumes* éditées, en 1832, par les soins du docteur W. de Haan [1].

En s'appliquant à la description des insectes, Lyonet développa ses qualités d'observateur et de dessinateur ; et en compulsant les œuvres d'un grand nombre de naturalistes, il acquit une érudition très étendue. Au cours de ses lectures, il notait tout ce qui lui semblait important et il accumula quantité de matériaux bibliographiques qui, avec ses observations personnelles, lui fournirent la matière des commentaires dont il enrichira la *Théologie des Insectes* de Lesser [2], œuvre par laquelle il débuta dans la « république des lettres ».

Ce livre appartient à un genre d'ouvrages fort goûté en Allemagne à cette époque. Il a pour but la propagation des connaissances scientifiques et l'exaltation de la bonté, de la sagesse et de la puissance du Créateur se manifestant dans

[1] Les œuvres posthumes ont été publiées sous le titre : *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes, ouvrage posthume* de Pierre Lyonet, publié par M. W. de Haan, Docteur en philosophie, Conservateur au Musée royal d'histoire naturelle des Pays-Bas à Leyde, etc., accompagnées de 54 planches. Paris, Baillière, 1832. 580 p. in-4°, comprenant deux parties formant 2 volumes, la pagination de la seconde partie continuant celle de la première. La seconde partie a pour titre spécial : *Œuvres mêlées sur les Insectes contenant des essais anatomiques sur la Chrysalide, et principalement sur la Phalène de la Chenille qui ronge le bois de Saule, dont l'anatomie complète a été publiée par l'auteur en* 1760, *et avec l'addition d'une lettre à M. Le Cat, et une planche en* 1762.

[2] Lesser, naturaliste et théologien, né en 1692, à Nordhausen, ville dans laquelle il exerça les fonctions de pasteur jusqu'à sa mort survenue en 1754, est l'auteur de nombreux ouvrages, tous du même genre. Nous citerons *Insectotheologia*, publié à Francfort en 1738 et qui eut un grand nombre d'éditions et les honneurs de la traduction en français et en italien ; et *Testaceo-Theologia*, qui eut également plusieurs éditions.

Digitized by Google

la nature. Le premier qui parut la *Théologie de l'Eau* [1], par Jean-Albert Fabricius, professeur à Hambourg, obtint un si grand succès que l'éditeur de la traduction française, Pierre Paupie, de La Haye, confiant dans l'engouement du public, projeta de réimprimer la *Théologie physique* [2], et de la faire suivre de la *Théologie des insectes*, et ensuite de la *Théologie des plantes*. Chargé par l'éditeur de revoir la traduction de la *Théologie des Insectes* à laquelle Cantillon et Burman impositionaire (sic) du canton de Vaux, avaient collaboré, Lyonet « s'amusa » à y ajouter quelques remarques [3].

[1] *Théologie de l'eau ou essai sur la bonté, la sagesse et la puissance de Dieu manifestée dans la création de l'Eau.* Traduit de l'allemand de Jean-Albert Fabricius, avec de nouvelles remarques communiquées au traducteur. La Haye, chez Pierre Paupie, 1741.

[2] Il s'agit ici de la *Théologie physique*, publiée en Angleterre par Derham, et embrassant à la fois les insectes, les oiseaux, les plantes, etc. ; en Hollande, le mathématicien, Nieuwentyt avait aussi écrit une *Théologie physique*, mais en s'en tenant à la physique générale.

[3] Dans une note manuscrite, sous la rubrique : *Auteurs et ouvrages qui ont parlé de moi*, Lyonet rencontre les critiques de la *Théologie des insectes*, formulées par les auteurs des *Mémoires de Trévoux* (mars 1747) et entr'autres celle relative au style : « Il y faudrait un » peu plus de légèreté dans le style que n'en a rendu au moins le » traducteur. C'est ici une de ces traductions que les libraires de » Hollande font faire à tant la page par des réfugiés dont le grand père » ou l'ayeul était Français et Français souvent d'origine plus que de » langage. Cela nous vaut pourtant quelques bons livres étrangers » que nous ne connaissons que par ces traductions d'ailleurs in- » telligibles comme celle-ci. L'éditeur, M. P. Lyonet, a un style bien » plus français et plus coulant dans ses *notes* qui sont d'ailleurs » mieux étoffées de détails curieux et de raisonnements concluants ».

La lecture de ces lignes suggère à Lyonet les réflexions que voici et qui nous valent des renseignements sur les origines de sa famille :

« On voit que ces journalistes, écrit Lyonet, croyent que le traduc-

Digitized by Google

L'impression, commencée au début de 1741, ne fut terminée qu'à la fin de 1742. Entretemps, Pierre Paupie, que de grandes entreprises avaient ruiné, fut contraint de céder, avec perte, toute l'édition comprenant 2.200 exemplaires à Jean Swart, libraire dans le Toornstraat, à La Haye. Ce n'est qu'en mars 1743, que l'ouvrage parut en librairie[1]. En quelques mois 700 exemplaires furent vendus.

Réaumur est l'un des premiers à qui Lyonet fait hommage de son livre : « La *Théologie des insectes* paraît enfin ; je prends la liberté, Monsieur, de vous l'envoyer. C'est un ouvrage composé à l'allemande où le travail et la lecture ont plus de part que le génie et l'expérience ... »[2].

Dans une lettre à Trembley, Réaumur complimente Lyonet « qui a trouvé le secret de rendre l'ouvrage de M. Lesser excellent, ce qui devait paraître difficile, par des notes curieuses, savantes et philosophiques qu'il y a ajoutées ; j'en suis plus satisfait que je ne puis le dire ... »[3].

S'adressant à Lyonet, il félicite vivement l'auteur des notes tout en critiquant l'auteur du texte, Lesser, dont

teur n'est Français tout au plus que d'origine, mais que je le suis de naissance ; cependant le contraire est véritable. Cantillon qui a traduit ce livre est Français de naissance, et n'avait pas encore été longtemps dans le pays lorsqu'il se chargea de cet ouvrage. M. Burman, impositionaire du pays de Vaux en a corrigé le style, il est Français de langage. Il n'y a que moi qui ne le suis ni de langage ni de naissance, étant né et ayant été élevé dans cette République sans en être jamais sorti. Mon père est né en Suisse, mon grand père et mon bisayeul sont nés en Allemagne, mon trisayeul est sorti de France ».

[1] *Théologie des insectes, ou démonstration des perfections de Dieu, dans tout ce qui concerne les insectes.* Traduit de l'allemand de M. Lesser, avec des rema rques de M. P. Lyonnet.

A La Haye, chez Jean Swart, libraire dans le Toornstraat. MDCCXLII, 2 vol. in-8°.

[2] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 11 avril 1743.

[3] Cette lettre a été communiquée par Trembley à Lyonet qui en a pris une copie.

Digitized by Google

« l'ouvrage est extrêmement froid et peu propre à faire valoir les merveilles que les insectes nous offrent. Vos remarques, poursuit-il, montrent assez qu'il n'est rien moins qu'exact, et qu'il ne lui était pas possible de l'être, étant très peu au fait de sa matière ; mais en revanche elles nous apprennent combien vous avez fait de recherches sur ces petits animaux et combien vous avez su y voir de choses qu'on ne parvient à voir que quand on a tous les talents d'un grand observateur. Plusieurs de vos remarques sont de belles dissertations qui ne peuvent avoir été composées que par un esprit très philosophique. Celles où vous ne parlez que d'après vous-même sont toujours extrêmement curieuses . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Quand vous voudrez, Monsieur, réunir toutes vos observations dans un corps, vous en ferez assurément un ouvrage utile et agréable, car il est aisé de voir que vous n'avez fait entrer dans vos notes qu'une partie de vos richesses [1]. »

Un pareil éloge venant d'un savant qui tenait alors le « sceptre de l'histoire naturelle » était un encouragement précieux pour un débutant la veille encore inconnu. Sur le conseil de Réaumur, le libraire Durand n'hésite pas à entreprendre l'impression d'une seconde édition de la *Théologie des insectes*.

« Il ne tiendra qu'à vous que votre ouvrage reparaisse au jour, exempt des fautes qui s'y sont glissées pendant l'impression et avec de telles additions qu'il vous plaira. On va le réimprimer. Peu de jours après avoir reçu l'exemplaire pour lequel je vous dois des remerciements, je le montrai à M. Durand, qui est le libraire qui débite dans la rue Saint-Jacques, les Mémoires sur les Insectes [2] ; sur le champ il me

[1] Réaumur à Lyonet ; Paris, 1er juin 1743.

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire des Insectes*, par M. DE RÉAUMUR, Paris, imprimerie royale. T. VI, 1742. Le tome 1er de ces *Mémoires* porte la date de 1734.

Digitized by Google

demanda si je lui conseillais d'en faire une édition. Non seulement je le lui conseillai, mais je me chargeai même de lui faire venir par la poste un exemplaire sur lequel il travaillerait, et il y a déjà plusieurs jours que cet exemplaire m'est arrivé et que je le lui ai remis [1]. »

En se prêtant à la publication d'une nouvelle édition, Lyonet craint de nuire aux intérêts du premier éditeur :

« Je reviens à la Théologie des Insectes ; je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la grâce que vous me faites de vouloir bien vous intéresser pour une seconde édition de cet ouvrage, et je sens tout ce que vous dois pour cet excès de bonté. Mais, Monsieur, comme on en a imprimé ici 2200 exemplaires dont il y en a peut être pas encore 700 de vendus, M. Durand ne ferait-il pas mieux de s'accomoder avec le libraire d'ici, qui lui en fournirait à un prix raisonnable, que de songer à en faire sitôt une seconde édition ? J'en ai parlé à de Swart, et il doit lui en avoir écrit. De Swart a acquis toute l'édition à très grand marché du libraire qui l'avait fait imprimer, et qui par nécessité a été obligé de la lui vendre avec perte. Si M. Durand se presse à faire reparaitre cet ouvrage, de Swart pourra toujours en faire tomber le débit en vendant ses exemplaires à très bas prix, et encore y profitera-t-il. Il est vrai qu'en faisant des changements et des additions à l'édition de M. Durand, je pourrais faire tomber la première, mais je ne saurais me résoudre à faire ce tort à de Swart, qui croirait que je le ferais pour le punir du déplaisir qu'il m'a fait, de n'avoir pas voulu mettre, même à mes frais, un carton à son livre qu'il a pourtant à la fin été obligé d'y mettre, mais un peu tard. Si après que cette édition sera presque vendue, M. Durand trouve à propos d'en faire une nouvelle, je pourrai peut-être alors la corriger, l'augmenter, et pour la singularité du fait en graver moi-même les planches ; mais s'il veut absolument

[1] Réaumur à Lyonet ; Paris, 1er juin 1743.

Digitized by Google

le faire dès a présent, je crois, Monsieur, que je ne ferais pas bien de m'en mêler. Je prendrais seulement alors la liberté de vous prier de vouloir bien lui communiquer votre volume dans lequel j'ai ajouté quelques corrections aux errata, et je serais bien aise qu'il fit corriger les autres fautes de langage qui peuvent m'être échappées, et que sans changer l'orthographe de mon nom, ainsi que l'a fait l'imprimeur hollandais, il l'écrivit comme celui qui a l'honneur d'être, avec tout le respect, etc., etc., LYONET [1]. »

Comme on le voit, Lyonet sacrifie sa vanité d'auteur flatté par une telle proposition à des sentiments d'honnêteté qui lui font honneur. Mais à Paris, on passa outre, et, en 1745, paraissait une seconde édition [2] où, malgré les recommandations de Lyonet, son nom figure au titre avec une orthographe erronée. Ce n'est pas la seule plainte qu'il eut à formuler à l'égard de Durand qu'il juge sévèrement à propos d'une contrefaçon du mémoire de Trembley [3] : « On m'apprend, écrit-il, que le libraire Durand ayant joint à l'ouvrage de M. Trembley, qu'il a contrefait, d'assez mauvaises planches, y a fait mettre mon nom, comme si je les avais gravées. Des faussetés pareilles ne devraient pas être permises ; et je ne vois pas pourquoi on les tolère, tandis qu'on punit rigoureusement de faux-seings et de faux écrits [4] ».

Dans la lettre accompagnant l'envoi de son livre, Lyonet dit à Réaumur :

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 27 juin 1743.

[2] *Théologie des Insectes ou démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Insectes*, traduit de l'allemand de M. Lesser, avec des remarques de P. Lyonnet (sic). A Paris, chez Hugues-Daniel Chaubert, rue du Hurpois, à l'entrée du quai des Augustins, à la Renommée et à la Prudence, et Laurent Durand, rue St-Jacques, à S. Landry et au Griffon. M.DCC.XLV. 2 vol. in-8°.

[3] Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de Polypes d'eau douce*, par Trembley.

[4] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 16 décembre 1745.

Digitized by Google

« Vous y verrez que je ne suis pas fort disposé à regarder les bêtes comme de pures machines, ni à admettre le système des développements, encore moins celui des animalcules. Ces systèmes de spéculations où l'on ne sait si l'on soutient le vrai ou le faux ne sont pas de mon goût, et d'ailleurs je crois qu'on en pourrait bâtir de plus vraisemblables que les deux derniers[1]. »

Le lecteur y voit aussi que la génération spontanée a sollicité son attention et qu'il apporte dans la discussion de cette question un sens très judicieux de l'importance des procédés expérimentaux. Sans refaire l'histoire détaillée de la célèbre controverse, il n'est pas superflu de rappeler qu'à l'époque où écrivait Lyonet, la découverte des infusoires[2] par l'emploi du microscope fut le point de départ d'une renaissance de l'hétérogénie que les expériences de Francesco Redi avaient reléguée au rang des fables. Si l'on ne croyait plus, sur la foi d'Aristote, que la fermentation du limon engendre les anguilles ou que les chenilles proviennent de la rosée et de la décomposition des plantes ; s'il était démontré, contrairement aux dires de Van Helmont, que les scorpions ne sont pas produits par l'odeur de la basilic et que de la chair en putréfaction ne naissent pas des vers ; on était néanmoins tout disposé à admettre que les êtres microscopiques pullulant dans les infusions de substances animales et végétales se formaient spontanément au sein de celles-ci. Vaincue pour ce qui concernait les animaux supérieurs, l'hétérogénie s'imposait de nouveau comme une vérité quant aux microorganismes et les expériences de Needham contribuèrent à la remettre en honneur.

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 11 avril 1743.

[2] Nous laissons au terme infusoires la valeur qu'il avait alors. Martin Frobenius Ledermüller donna ce nom à tous les animaux et végétaux microscopiques découverts par ses prédécesseurs et ses contemporains. Aujourd'hui on réserve cette appellation à un ordre de l'embranchement des Protozoaires.

Digitized by Google

Laissons la parole à Lyonet, qui, après avoir comparé les méthodes suivies par Van Leeuwenhoek et Redi, examine les conditions dans lesquelles il faut opérer pour obtenir des résultats positifs.

On pourrait opposer à l'expérience de Redi, expose-t-il, celle qu'a faite Leeuwenhoek, et qu'il rapporte dans sa lettre du 14 juillet 1680. Il y dit qu'il avait ouï divers sentiments sur la génération des insectes ; qu'il avait même appris qu'un auteur avait écrit que si on avait soin de bien fermer un vaisseau où il y aurait de l'eau et de la viande, on n'y verrait naître aucun animal ; et que cela l'avait porté à en faire lui-même l'épreuve. Qu'ayant pris pour cet effet deux tubes de verre fermés par le bas, il les avait remplis à moitié de poivre et y avait infusé de l'eau jusqu'à la hauteur des trois quarts des verres ; ensuite qu'ayant fermé hermétiquement un de ces tubes et ayant laissé une petite ouverture à l'autre, il examina les deux tubes, l'un après trois jours et l'autre après cinq jours, et trouva dans les deux des animaux qui se mouvaient dans divers sens. Voilà donc ajoute-t-il, des animaux nés dans un endroit bien fermé et où aucun ne pouvait entrer pour y pondre ses œufs, ce qui semble tout à fait contraire à l'expérience de Redi et fournir un argument en faveur de la génération équivoque (spontanée). Mais, observe Lyonet, l'expérience de Leeuwenhoek et celle de Redi ne sont pas comparables. Les animaux des infusions sont tellement petits, qu'on ne les voit qu'aux microscopes, et les précautions prises par Leeuwenhoek pour les exclure des tubes étaient insuffisantes. Ces organismes ou leurs œufs, remarque Lyonet, « pouvaient se trouver ou dans le poivre ou dans de l'eau de pluie dont l'expérimentateur s'était servi, ou peut-être même dans l'air qui remplissait le vide du tube ; il n'y avait donc rien d'étonnant de voir cinq jours après de ces animaux dans l'eau. Pour renverser par son expérience ce qui avait été prouvé par celle de Redi, conclut Lyonet, Leeuwenhoek aurait au moins dû faire bouillir l'eau et le poivre dans le

Digitized by Google

tube même et le fermer tout aussitôt. S'il avait trouvé quelques jours après des animaux dans cette eau poivrée, il y aurait eu certainement de quoi déconcerter les naturalistes ; mais c'est ce que je me persuade qui ne serait jamais arrivé[1]. »

Pourquoi Lyonet s'est-il arrêté en si beau chemin, et comment à une présomption n'a-t-il point substitué une certitude en exécutant l'expérience qu'il décrit si bien et dont prévoit si judicieusement les effets ? Il est permis de supposer qu'en faisant la critique des expériences de Leeuwenhoek, il s'est souvenu de celles pratiquées en 1711 par Joblot, un précurseur de Spallanzani et de Pasteur, et qu'il parle d'après ce micrographe bien oublié aujourd'hui. Voici en quels termes Joblot expose l'expérience effectuée le 13 octobre 1711 et à laquelle, semble-t-il, Lyonet fait allusion :

« Le 13 octobre, je fis bouillir de semblable foin nouveau dans de l'eau commune durant plus d'un quart d'heure ; j'en mis ensuite une égale quantité dans deux vaisseaux, à peu près de même grandeur ; j'en bouchai un sur le champ et même avant que le tout fût refroidi : je laissai l'autre découvert, et j'y aperçus des animaux au bout de quelques jours, et pas un dans l'infusion qui avait été bouchée ; et après l'avoir gardé ainsi fermée pendant un temps considérable pour y trouver quelque insecte vivant ; s'il y en eût dû venir ; mais n'y ayant rien trouvé, je la laissai enfin débouchée, et au bout de quelques jours j'y en remarquai : ce qui fait comprendre que ces animaux avaient pris naissance des œufs répandus dans l'air ; puisque ceux qui s'étaient pu rencontrer sur ce foin avaient été ruinés totalement dans l'eau bouillante[2]. »

[1] LESSER, *Théologie des Insectes*. La Haye, 1742, t. I, note pp. 58, 59, 60.

[2] Lyonet a certainement eu connaissance de l'ouvrage de Joblot puisqu'il le mentionne dans les remarques de la *Théologie des Insectes* et qu'il en signale le titre dans ses notes manuscrites. L'exem-

Digitized by Google

Appliqué à l'étude de l'anatomie, l'examen microscopique créa une science nouvelle : l'histologie. Tandis que Leeuwenhoek, étudiait la structure intime des tissus, découvrait les globules rouges du sang, la striation transversale des fibres musculaires ; les canalicules dentaires, etc., un étudiant de Leyde, Louis de Ham, découvrait les animalcules spermatiques. Leeuwenhoeck et à sa suite Boerhaave et Wolff virent dans cet élément fécondateur l'ébauche de l'embryon, une sorte d'*homunculus*, dans lequel leur imagination distinguait la forme des organes essentiels ; la tête et la colonne vertébrale. Cette théorie eut des adeptes comme elle eut des adversaires résolus. Malpighi, Haller, Spallanzani, Bonnet, continuèrent à attribuer une influence prépondérante à l'élément femelle dans la genèse de l'être nouveau. Fidèle au principe d'Harvey : *Omne vivum ex ovo*, Lyonet rejette bien loin le système des animalcules pour des raisons exposées dans la *Théologie des Insectes* et que nous nous dispenserons de reproduire ici [1]. Cette réfutation ayant été critiquée dans un journal : la *Bibliothèque raisonnée* [2], Lyonet répond en se défendant d'avoir,

plaire qu'il a eu entre les mains appartient à l'édition de 1718 : *Description et usages de plusieurs noureaux microscopes tant simples que composés avec de nouvelles observations faites sur une multitude innombrable d'insectes et d'autres animaux de diverses espèces, qui naissent dans des liqueurs préparées et dans celles qui ne le sont point.* Paris, 1718. L'exemplaire dont nous avons extrait le passage transcrit ci-dessus appartient à l'édition de 1754, dont le titre diffère quelque peu : *Observations d'histoire naturelle faites avec le microscope sur un grand nombre d'insectes, et sur les animalcules qui se trouvent dans les liqueurs préparées et dans celles qui ne le sont pas, etc., avec la description et les usages de différents microscopes, etc., partie déjà publiée par feu M. Joblot, et partie rédigée sur ses observations postérieures, avec un grand nombre de figures.* Paris, Briassou, 1754, chap. xv, p. 40.

[1] Lesser, *Théologie des Insectes*, La Haye, 1742, t. I, (note), p. 216 à 228.

[2] *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe.* (Tome xxxi, 1743, p. 89, et 1744, p. 379.)

Digitized by Google

ainsi qu'on le lui reproche, rapporté inexactement l'opinion de Swammerdam, au sujet de la présence de l'embryon dans l'œuf, avant l'accouplement. Lassé de se voir si souvent attaqué sur cette question et de passer pour peu circonspect dans ses citations, il adresse à Mylius, de Berlin, une longue lettre, que la *Bibliothèque raisonnée* publia[1]. En voici un extrait :

« On m'a remis, l'autre jour, Monsieur, de votre part un écrit, que vous avez publié il y a quatre ans en allemand, pour réfuter la remarque que j'ai insérée dans la *Théologie des Insectes* contre l'hypothèse de Leeuwenhoek sur les animalcules. Je vous suis très obligé de ce présent, et de la civile lettre dont vous l'accompagnez. Vous me demandez dans cette lettre que je vous communique mes réflexions sur votre écrit. Si vous entendez par là que j'y fasse une réplique, je vous prie très humblement de m'en dispenser ; les écrits polémiques ne sont pas de mon goût ; je ne cherche que la vérité, et je ne vois pas qu'on y parvienne par ces sortes de disputes. Mais si vous entendez que je vous communique mon sentiment sur votre ouvrage, je vous dirai que j'approuve votre méthode de joindre l'écrit que vous attaquez à votre réfutation, et de traiter votre adversaire avec politesse ; qu'il me paraît que vous avez du génie pour la dispute et de l'adresse, soit à esquiver la force du raisonnement, soit à le placer dans un point de vue qui ne lui est pas favorable ; et que je ne trouve nullement étrange que vous me fassiez dire par-ci par-là des choses auxquelles je n'ai point pensé ; parce que je sais que dans la dispute, le désir que l'on a de trouver son adversaire en défaut, fait que l'on croit souvent y voir des choses qui n'y sont point.

[1] *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. XLV. La réponse à Mylius, candidat en médecine, à Berlin, est précédée d'une lettre écrite de La Haye, le 25 août 1750, à M. Bernard, docteur en médecine à Amsterdam.

Digitized by Google

Cela vous est arrivé entre autres par rapport à ce que j'ai dit de Swammerdam, et comme l'auteur de la *Bibliothèque raisonnée* m'a déjà attaqué deux fois là-dessus, je veux bien vous faire voir, Monsieur, que si je ne lui ai pas répondu, ce n'a pas été manque d'avoir de quoi répondre. »

Arguant des textes mêmes de Swammerdam, Lyonet répond point par point à ses contradicteurs, apportant la preuve de sa scrupuleuse exactitude à interpréter la pensée de l'auteur qu'il invoque à l'appui de sa thèse.

Que l'on se rangeât du côté des *spermatistes* ou du côté des *ovistes*, le germe : animalcule ou œuf, apparaissait presqu'aussi compliqué que l'être auquel il donnait naissance. Aussi, quelle que fût l'opinion adoptée, elle pouvait s'accorder avec la théorie de l'emboîtement des germes, émise par Bonnet. Pour les uns, tous les individus passés, présents et futurs d'une même espèce, préexistaient dans le spermatozoïde du premier mâle ; pour les autres, ils préexistaient dans l'ovule de la première femelle. En d'autres termes, Bonnet reprenant le système de Leibnitz et de Vallisneri, supposait que la vie d'une espèce représentait le développement successif et prolongé à l'infini de germes primitivement inclus les uns dans les autres.

Cette hypothèse, que son auteur estimait « une des plus belles victoires que l'entendement pur ait remporté sur les sens »[1], ne réunissait point tous les suffrages.

« Avez-vous lu, cher Confrère, demande le médecin Le Cat à Lyonet, les *Considérations sur les corps organisés* de M. Bonnet ? qu'en dites-vous ? Croyez-vous qu'il y soit démontré que l'embryon soit préexistant à la fécondation dans l'œuf ? Croyez-vous que la génération ne soit qu'un développement ? »[2].

[1] Bonnet, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie. La Palingénésie philosophique ou idées sur l'état passé et sur l'état futur des êtres vivants. Neuchâtel*, t. xv, 1783, p. 222.

[2] Le Cat à Lyonet ; Rouen, 13 novembre 1763.

Digitized by Google

La réponse ne pouvait être douteuse pour quiconque avait lu les remarques de la *Théologie des Insectes*. C'est pour Lyonet l'occasion non seulement de condamner les hypothèses en général et celle de l'emboîtement des germes en particulier ; mais aussi de marquer son mécontentement à l'égard de Bonnet à qui il ne pardonne point de l'avoir prévenu dans certaines observations pour lesquelles il croyait avoir la priorité.

« Je n'ai reçu l'ouvrage de M. Bonnet que depuis peu de jours. Je l'ai lu à la hâte. J'ai vu presque tous les faits curieux qu'il allègue sur les insectes. J'en ai fait avec plaisir la récapitulation dans son livre, mais j'admire son attention à ne point me citer sur les vers sècables. Il doit pourtant avoir lu ce que j'en ai dit dans mes remarques sur Lesser (*Théologie des insectes*, p. 88, édit. de Holl. de 1742). Il sait très bien ce que M. de Réaumur dans la Préface du tome VI de ses *Mémoires*, p. 56. en a écrit, puisqu'il cite cette même préface, et lorsqu'au commencement de 1741, M. Trembley me communiqua sa découverte sur la sécabilité du Polype, et que réciproquement je lui découvris la mienne sur celle du long ver brun rouge aquatique [1], il n'aura pas manqué de faire d'abord part de ce double évènement à son ami Bonnet, avec qui il était en relation, mais apparemment fallait-il ne pas toucher cette corde pour s'approprier une découverte qui m'appartenait, et que, pour le dire en passant, j'ai trouvé accompagnée d'une circonstance très remarquable qui parait avoir échappé à M. Bonnet, savoir que tous les bouts de vers mis en pièces, conservent toujours après l'opération un degré de sensibilité, ou si l'on veut, d'irritabilité si étonnante, que j'ai vingt fois expérimenté, que lorsque j'allais les voir le soir en tenant la main devant la chandelle, et qu'ils étaient tous dans un

[1] Probablement le Tubifex. Les premières observations de Lyonet sur ces vers datent de 1739.

Digitized by Google

parfait repos, je n'avais pas plutôt retiré la main que tous s'agitaient et donnaient des marques que la lueur d'une chandelle faisait au travers de l'eau sur chacun d'eux une forte impression. »

En quoi cette suspicion est-elle justifiée ? Est-il vrai que connaissant les expériences sur les vers sécables avant d'entreprendre les siennes, Bonnet ait sciemment tu le nom de Lyonet ? Nous ne le pensons pas. Il est en effet certain que Bonnet exécute sa première expérience le 3 juin 1741 et qu'il en transmet les résultats à Réaumur qui les communique à l'Académie de Paris et informe Bonnet de cette communication dans une lettre du 7 août 1741[1]. L'antipathie de Lyonet pour les « systèmes » et leurs auteurs irait-elle jusqu'à la malveillance ? Lyonet n'aime point Bonnet, et cependant celui-ci reconnait son mérite et ne lui ménage pas les compliments. Il écrira bien à Spallanzani que les idées de l'auteur du *Traité anatomique de la chenille* ne sont peut-être pas partout assez philosophiques ; mais, dans la même lettre, il dira que ce traité est un « prodige d'anatomie et de gravure » ; il en recommande la lecture : « si nous avions sur chaque animal un pareil Traité, nous serions bien avancés dans l'histoire de la nature »[2].

Bonnet a-t-il connu la lettre de Lyonet ; Le Cat la lui communiqua-t-il ? Nous inclinons à le croire, car cette lettre se trouve à la suite de la correspondance de Bonnet conservée à la Bibliothèque de Genève[3]. Il est à pré-

[1] BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie. Traité d'insectologie*. Neuchâtel, 1774, t. I, pp. 178 à 182.

[2] BONNET, id., t. XI, p. 256.

[3] Nous tenons ce renseignement de la grande obligeance de M. Micheli, le regretté Conservateur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. La lettre de Lyonet à Le Cat, datée du 5 janvier 1764, est classée : Supt. 359, f. 26. Le texte que nous utilisons est celui de la copie faite par Lyonet, et figurant dans le recueil de la Bibliothèque publique de Mons.

Digitized by Google

sumer que les lignes que voici, sont une réponse à l'accusation portée contre lui. Elles ont été écrites le 17 mai 1777 et sont extraites des *Observations diverses sur les insectes*, publiées trente-deux ans après le *Traité d'Insectologie*.

« Pendant le long intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la publication de ce livre (Traité d'Insectologie), des naturalistes célèbres m'ont prévenu sur quelques-unes des observations que je publie aujourd'hui.

« Je ne leur contesterai point l'honneur des découvertes ; il n'est pas difficile d'en faire en ce genre ; il ne faut que des yeux, de la constance et un grand désir de découvrir. Mais les dates de mes observations prouveront au moins que j'avais vu avant eux les mêmes faits ; et je les confirmerais, s'il en était besoin, par les originaux des réponses dont M. de Réaumur m'avait honoré, et qui composent un assez gros in-quarto. On ne trouvera donc pas mauvais que je revendique ce que je crois m'appartenir. On ne me reprochera pas non plus de n'avoir point cité ces naturalistes ; puisqu'ils n'avaient rien publié lorsque je faisais mes observations et que je les consignais dans les journaux, dont ce nouvel écrit n'est proprement qu'un extrait. Mais si j'avais été appelé à les citer, ce n'aurait pas été assurément sans leur payer le tribut d'éloges qu'ils méritent [1]. »

Après cette digression, revenons à la lettre de Lyonet à Le Cat :

« Vous me demandez, Monsieur, si je crois qu'il est démontré dans le livre de M. Bonnet, que l'embryon soit préexistant à la fécondation ? Je réponds que si l'on prend le terme de démontrer au sens qu'il a ordinairement dans nos philosophes du jour, c'est-à-dire pour une affirmation fondée sur l'autorité du grand homme qui décide, ou sur quelque lueur de vraisemblance, ou sur quelque fait parti-

[1] BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel, 1774, t. II, préface pp. II, III, IV.

Digitized by Google

culier bien ou mal constaté, dont on tire des conclusions générales, je trouve que M. Bonnet a très bien démontré tout ce qu'il affirme, mais si l'on prend le terme de démontrer dans son sens propre et naturel, c'est autre chose. Il cite, pour preuve de cette préexistence, le témoignage de M. Haller qui, de la continuité du jaune avec le poulet, infère que, puisque le jaune a existé avant l'accouplement, il doit en être de même du poulet. Mais je ne sens pas la nécessité de cette conséquence, car ne se pourrait-il pas que les principes de l'embryon, s'ils entraient dans l'œuf par l'accouplement, allassent s'attacher aux membranes du jaune, les entamassent et s'y abouchassent de manière à former cette continuité avec la bouche, le pharynx, l'estomac, etc., sur laquelle M. Bonnet s'appuie. Outre que c'est toujours mal raisonner que de dire : le germe existe dans l'œuf de poule avant l'accouplement, donc il en est de même de tous les animaux ; les variétés sans nombre que l'on observe dans leur façon de multiplier, nous interdit à cet égard toute conclusion du particulier au général.

« Je ne dois pourtant pas vous déguiser, Monsieur, que Swammerdam, homme éclairé et qui avait de bons yeux, pose en fait dans plus d'un endroit de ses ouvrages, que le fœtus des insectes vit et est doué de sentiment et de mouvement dans l'œuf avant la fécondation. C'est ce que M. Bonnet a ignoré ou a omis de faire mention.

« L'œuf du gros scarabée aquatique[1], représenté pl. I de la *Théologie des insectes* de Lesser, favorise le sentiment de Swammerdam, et m'a paru être l'animal même couvert d'une enveloppe. Cet œuf qui est assez grand et assez transparent, laisse entrevoir ce qui s'y passe. L'animal d'abord ne s'y montre que comme une bouillie assez claire ; on n'y aperçoit aucun germe qui grandit, mais à mesure que les parties de l'animal commencent à devenir visibles, on voit

[1] Cet insecte est l'Hydrophile.

Digitized by Google

qu'elles occupent tout l'œuf, que l'animal qui y est très resserré, y a la tête et les jambes ramenés sur le devant du corps, de même que s'il était dans un état de nymphe, et l'insecte n'est pas plus tôt éclos, qu'on est surpris de le trouver deux fois plus grand que l'œuf même où il avait été renfermé. L'œuf de la grenouille n'est certainement autre chose que la grenouille même sous une figure sphérique, qui change successivement de forme à la vue du spectateur, et tire sa première nourriture des trois globes de glaire dont il fait le centre. J'ai vu même que les œufs de la grosse grenouille verte des étangs sont vivants et tournent plus d'un jour lentement autour de leur centre aussi tôt qu'ils commencent à perdre un peu leur sphéricité.

« Au reste, Monsieur, comme je n'embrasse aucun système à moins qu'il ne me paraisse tout aussi bien établi que celui de la gravitation des planètes l'est dans Newton, vous pouvez compter que je goûte fort peu celui des développements. Je m'en suis assez clairement expliqué dans la *Théologie des insectes*[1] où j'affirme que la première mère d'une sorte de mouche aurait dû avoir dans son corps, suivant cette hypothèse, un si grand nombre de petits, à compter jusqu'à nous, que parvenus à terme leur quantité aurait fait une masse plus grande que celle qui résulterait de la réunion de tous les globes du monde visible, et que les mouches de la génération d'à présent auraient dû être si petites par rapport à leur première mère pendant qu'elles y étaient encore renfermées, que l'unité l'est par rapport à un nombre qui demanderait vint et deux mille et quelques centaines de chiffres placés de ligne pour être exprimé en arithmétique. La production réelle des êtres vivants par leurs semblables et la formation successive de leurs parties, a plus

[1] LESSER, *Théologie des Insectes*, La Haye, 1742, t. I, p. 118 (en note).

Digitized by Google

de vraisemblance pour quelqu'un qui, comme moi, n'est pas assez philosophe pour admettre sans preuve évidente des hypothèses qui effrayent trop mon imagination, laquelle m'a, je crois, bien plutôt été donnée pour réprimer les égarements de mon esprit, que pour en borner les connaissances.

« Je vous avoue qu'on l'effraye beaucoup quand on m'apprend que pour être philosophe, il faut placer des germes partout, et même là où le diable ne se serait pas avisé d'en chercher. J'ai inutilement travaillé à me former une idée de la façon dont, par exemple, le germe d'une articulation de jambe d'écrevisse rompue venait remplacer le morceau emporté. Jamais je n'en suis pu venir à bout. S'il ne s'agissait simplement que de pousser un membre aussi immobile qu'une branche d'arbre, la chose pourrait encore se concevoir ; mais il s'agit d'un membre qui se meut, qui obéit à la volonté de l'animal, et dont, par conséquent, les nerfs et les muscles doivent être une continuation de son système nerveux et musculeux, avec lequel ils doivent composer un tout continu et lié dans chacune de ses parties. Or, à moins que de placer un germe au bout de chaque fibre, de chaque vaisseau, de chaque branche tronquée de nerf, je ne sais comment cette continuité pourrait avoir lieu par des germes. Plus même j'y réfléchis et moins j'y vois de la possibilité, et s'il faut avoir recours à une pareille supposition, il me semble qu'il serait bien plus naturel de supposer simplement, que chacune de ces parties a été organisée de façon à pouvoir repousser, sans débiter gravement mille niaiseries, pour expliquer comment cela se fait [1]. »

L'objection n'est point de celles dont Bonnet s'embarrasse. Il trouve absurde qu'on lui oppose « des calculs qui n'effrayent que l'imagination et qu'une raison éclairée réduit

[1] Lyonet à Le Cat ; La Haye, 5 janvier 1764.

Digitized by Google

facilement à leur juste valeur..... Il ne faut pas, ajoute-t-il, que l'imagination, qui veut tout peindre et tout palper, entreprenne de juger des choses qui sont uniquement du ressort de la raison et qui ne peuvent être aperçues que par un œil philosophique[1]. » L'argument ne semble pourtant pas si absurde à Buffon qui l'emploiera à son tour pour renverser la théorie de l'emboîtement, en place de laquelle il mettra celle des molécules organiques. Cette dernière, un roman ingénieux, dira Voltaire, ne séduisit pas davantage Lyonet, ennemi déclaré de tous les systèmes ; et elle ne trouve pas plus grâce devant lui que l'hypothèse cosmogonique de l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle*, qu'il attaque avec une vivacité dont la cause se découvre aisément.

Très myope, Buffon ne pouvait se livrer aux recherches microscopiques et anatomiques qu'il avait d'ailleurs en aversion et qu'il dédaignait. Le soin de Réaumur à décrire les insectes le surprenait, et il ne dissimulait pas son étonnement. « Une mouche, disait-il, ne doit pas tenir dans la tête d'un naturaliste plus de place qu'elle n'en tient dans la nature. » Propos inconsidéré qui, en jetant le discrédit sur les travaux d'un savant que Buffon harcelait de critiques le plus souvent injustifiées, devait mécontenter et froisser les nombreux disciples de Réaumur, l'historien des insectes. Lyonet, qui consacre toute une vie à la dissection d'une chenille, d'une chrysalide et d'un papillon, qui professe une admiration sans borne pour Réaumur, se sent doublement atteint, il s'indigne et proteste : « Mais en quoi un insecte est-il donc un objet si vil, si méprisable ? Si c'est la grandeur qui fait le mérite des choses, nous sommes par rapport à la terre que nous habitons, incompa-

[1] BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel, t. XV, p. 223.

Digitized by Google

rablement moins que ce qu'est une mite par rapport à nous; et cette terre même n'est encore qu'un grain de poussière par rapport à un nombre prodigieux de corps célestes, à l'égard desquels la différence qu'il y a entre nous et une mite s'évanouit... [1]. »

Autant il apprécie les travaux de Swammerdam et de Réaumur et loue la méthode qui y préside, autant aussi, aveuglé par son antipathie, il se montre sévère pour Buffon, qu'il juge sans mesure, auquel il refuse toute valeur scientifique, tout en lui reconnaissant, il le faut bien, des mérites littéraires. A Madame de Praslin qui lui « touche un mot » de la Cosmogonie de Buffon dont les hardiesses la troublent, il répond une longue lettre, sur laquelle nous aurons à revenir. Il ne cache point la répugnance que lui inspirent ces théories, et il donne, sans ménagement, son opinion sur leur auteur.

« Permettez, dira-t-il en finissant, que j'achève en rendant pourtant à M. de Buffon la justice de reconnaître que c'est un homme qui a du génie, qui écrit bien, qui a une imagination vaste, fertile, pleine de feu. Avec ces talents il aurait pu devenir un grand poëte, c'est dommage qu'il se soit avisé de vouloir être philosophe et qu'en cette qualité il avait voulu faire passer pour vérités ce qui n'était que fictions, et pour preuves, ce qui n'en avait souvent que l'apparence [2]. »

Quelques années plus tard, il prend parti dans la querelle qui divise Buffon et Réaumur dont il se fait le champion et le défenseur avec la même ardeur qu'il en met à attaquer son rival. « Je suis surpris, écrit-il à M. d'Argenville, de vous voir dire dans votre dernière lettre que M. de Réaumur n'est pas le *Coq* des Français et qu'il commence

[1] LYONET, *Traité anatomique de la Chenille, etc.*, préface, p. xv.
[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, août 1754.

Digitized by Google

à changer de mode. La France n'a jamais eu sur l'histoire naturelle un écrivain qui lui ait fait tant d'honneur. Il s'en faut de beaucoup que je ne dirai cela de votre M. de Buffon qui par le fin de son imagination déréglée a peut-être trouvé moyen de se mettre en sa place et de faire préferer des faussetés brillantes qu'il débite hardiment pour démontrées à des vérités simples et naturelles[1] ».

Aujourd'hui qu'à la lumière des travaux de Lamarck et de Darwin, Buffon apparait comme un semeur d'idées neuves et fécondes, de telles critiques font sourire. Mais quand on remonte au temps où Lyonet écrivait ces lignes, on s'aperçoit que beaucoup d'autres pensent comme lui. Peu d'auteurs furent critiqués autant que l'a été Buffon lorsque parurent, en 1749, les trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle générale et particulière*. Les dévôts vouent au bûcher son livre sur la *Théorie de la Terre* ; les mathématiciens ne prisent guère ses ouvrages sur la géométrie et le calcul des probabilités qui lui ouvrent cependant les portes de l'Académie ; les naturalistes hésitent à l'admettre parmi les leurs ; seuls les gens du monde l'admirent et lui savent gré de leur faire aimer les sciences naturelles embellies par la magie de son style.

Lyonet ne fait que partager, en l'exagérant, l'opinion du président de Brosses souhaitant que Buffon « se livrât moins à sa riche imagination et qu'il fût moins ambitieux d'être chef de secte[2] ».

---

[1] Lyonet à Dezallier d'Argenville ; La Haye, 9 avril 1756.

[2] Consulter sur Buffon jugé par ses contemporains les intéressantes études de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, Paris, 2e éd., 1857, t. x ; et Dastre, *Buffon et les critiques de l'Histoire naturelle*, *Revue des deux mondes*, 1er janvier 1900.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Lyonet naturaliste (suite). — Multiplicité de ses observations. — Le *grand scarabée aquatique dont la femelle file*. — La reproduction des Pucerons. — La méthode de Lyonet : observation et expérience. — L'anatomie de la chenille qui ronge le bois de saule, de sa chrysalide et du papillon. — Comment Lyonet fut amené à entreprendre ce travail. — Il fait part à ses amis de ses projets et de la marche de ses travaux. — Lyonet anatomiste. — Sa place dans l'histoire de la zoologie.

Quittons le monde des systèmes pour suivre Lyonet dans un monde autrement attrayant, fertile en prodiges de toutes sortes ; accompagnons-le dans les allées de son jardin, les champs et les bois ; à chaque pas, ce sont de nouvelles merveilles ; chaque plante est à ses yeux un univers peuplé d'êtres aux formes multiples qu'il ne se lasse point d'examiner dans leur structure et leurs mœurs. Les habitants d'un saule au tronc noueux et creusé par le temps lui offrent le spectacle de leur industrie ; il suit dans ses métamorphoses de chrysalide et de phalène, la chenille qui doit immortaliser son nom ; il observe le va-et-vient des fourmis et la multiplication du Puceron du chêne ; au moment de la floraison des arbres fruitiers, il voit comment la mouche de Saint-Marc assure la destinée de sa progéniture, ou bien encore s'attachant à l'étude des Araignées, il surprend le secret de leurs amours, et le premier il décrit chez les Épeires l'adaptation extraordinaire des palpes labiaux [1].

[1] Les *palpes*, chez les Aranéïdes du type Épeire notamment, présentent en effet une différenciation marquée suivant les sexes. Chez le mâle adulte, ils offrent une organisation très compliquée et dont Lyonet a été, pensons-nous, le premier à donner une description exacte.

Digitized by Google

L'importance de cette dernière découverte frappe Réaumur : « J'aimerais mieux, dit-il, avoir fait l'observation rapportée dans une de vos remarques sur les araignées que d'avoir fait un gros livre[1] ».

Entretemps, il voit dans les eaux l'Hydrophile tissant pour ses œufs une enveloppe soyeuse. La description qu'il a laissée du travail ingénieux du *Grand scarabée aquatique dont la femelle file*[2], n'est pas sans agrément, elle plait par sa naïveté et par le soin que prend l'auteur de ne rien omettre de ce qu'il a vu. Malgré sa longueur, nous transcrivons ce passage, non point pour son mérite littéraire, mais afin de montrer jusqu'à quel point Lyonet poussait le souci de la précision.

« Ce que je souhaitais le plus d'apprendre, c'est comment les femelles (d'Hydrophiles) s'y prennent pour construire sur l'eau le petit bâtiment flottant qui renferme leurs œufs. Je mis pour cet effet, avec des lentilles de nos fossés, quelques-uns de ces insectes dans un grand bassin de plomb suffisamment rempli d'eau. Le dernier de mai et le premier de juin, je m'aperçus qu'une de mes femelles, contre sa coutume, ne cessait de nager et de fureter de tous côtés. Je soupçonnai que c'était parce qu'elle ne trouvait par les matériaux propres à commencer son ouvrage ; et comme j'avais vu assez souvent de l'algue en filasse attachée à leurs coques, je m'avisai de leur en donner. Je la fis flotter à fleur d'eau sur quelques petits copeaux de bois, et le lendemain matin, 3 juin, j'y trouvai un commencement de coque ; mais le scarabée avait abandonné son ouvrage, apparemment parce qu'il avait été troublé par plusieurs autres sortes d'insectes aquatiques, qui avaient fouillé dans cette algue. Je les ôtai

[1] Réaumur à Lyonet ; Paris, 1er juin 1743.

[2] Lyonet, *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes. Première partie des œuvres posthumes.* Paris, 1832, p. 148.

Digitized by Google

donc du bassin et aussitôt j'eus le plaisir de voir que ma femelle se remit au travail sous mes yeux. »

Après avoir décrit les filières, il continue :

« L'insecte, pour construire son petit bâtiment ou sa coque flottante, s'y prit de cette façon : d'abord, couché à la renverse vers la surface de l'eau, il fourra la partie postérieure de son corps et ses deux dernières paires de pattes, sous un peu d'algue, laissant sa première paire au dessus, libre et à découvert, pour s'en servir à étendre et mouler en quelque sorte cette algue sur son ventre, et aussitôt il se mit à filer contre le dessous de cette algue une soie blanche, que je vis peu après paraitre tout au travers. A mesure qu'il filait, il avait soin de temps en temps de presser et d'aplatir de ses pattes antérieures sur son corps son ouvrage, et de lui donner ainsi une convexité de cintre surbaissé, dont son ventre était le moule. Après que cette première couche, qui devait faire le dessus de sa coque, fut achevée, ce qui s'exécuta en moins d'une demi-heure, le scarabée se tourna le ventre en bas et fila une autre couche, opposée à la première, pour servir de dessous à la coque commencée en dessus, et il en réunit par les côtés les deux cintres, au moyen de sa filasse ; la convexité de son ventre ayant encore servi de moule à ce dernier cintre comme au premier. Tout le fond de la coque se trouvant ainsi achevé, dans l'espace environ de cinq quarts d'heure, le scarabée parut pendant deux heures ou environ se tenir assez coi, le dos en haut. D'abord il avait le corps enfoncé dans la coque jusqu'au corselet, et l'on s'apercevait qu'il l'en retirait presque imperceptiblement. C'est pendant ces deux heures de repos apparent qu'il y pondit ses œufs, non au hasard, mais en les dressant, et rangeant proprement les uns contre les autres, la pointe en haut.

» Cette besogne ainsi finie, et le corps tout retiré de

Digitized by Google

l'ouvrage, il se mit à filer en rond, contre les bords de l'orifice de sa coque, encore tout ouverte de ce côté, et en rendit ainsi l'ouverture de plus en plus étroite, jusqu'à ce ce qu'il fût parvenu au point où la coque parut tronquée par devant, ce qui lui donna l'air d'un sphéroïde plat, dont on aurait retranché un segment ; et alors il cessa de filer en haut, mais le fit de bas en haut, et de haut en bas ; ce qui rendit la coque aplatie en cet endroit. Il ne se contenta pas de l'avoir ainsi fermée ; il y construisit ensuite un petit mât en filant continuellement vers la sommité de cet endroit, de haut en bas, et en sens contraire. D'abord on ne vit s'y élever qu'une petite pointe que l'animal, à force de travail, et de coller fil sur fil, en haussant de plus en plus sa partie postérieure hors de l'eau, où son devant restait toujours plongé, il s'éleva jusqu'à la hauteur qu'on lui voit dans les fig. 3 et 4.

» Tout le travail qu'on vient de décrire fut achevé environ en cinq heures, après quoi l'insecte abandonna sa coque, qui resta flottante par sa légèreté.

» Le 15 juillet suivant je lui remarquai une ouverture et des pellicules blanches, qui étaient ou des coques d'œufs ou des enveloppes de vers éclos, qui flottaient tout à l'entour. Le lendemain je vis sortir de l'ouverture un petit, et le jour suivant une cinquantaine d'autres, dont on a déjà vu l'histoire ci-dessus ; et ainsi je bornerai ici mes recherches sur cet insecte, qui aura j'espère fourni plus d'un objet intéressant et nouveau au lecteur [1] ».

Le problème mystérieux de la reproduction des Pucerons, la merveille des merveilles, dont la solution avait échappé jusqu'alors à la clairvoyance des plus sagaces, est signalé

[1] LYONET, *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes. Première partie des œuvres posthumes.* Paris, 1832, p. 148.

Digitized by Google

à l'attention des naturalistes par Réaumur qui, bien que soupçonnant leur mode étrange de reproduction, n'était point parvenu à en faire la démonstration expérimentale. Bonnet, à Genève ; Bazin, à Strasbourg ; Trembley et Lyonet, à La Haye, chacun de leur côté et sans s'être concertés, abordent cette question. Sans doute, c'est à Bonnet que revient l'honneur d'avoir mis en lumière par une série d'expériences, modèles de patience, d'ingéniosité et de précision, les conditions dans lesquelles s'effectue, par parthénogenèse et suivant les saisons par viviparité et oviparité, l'étonnante multiplication des Aphides, mais les observations de Lyonet n'en sont pas moins intéressantes en apportant de nouvelles preuves aux conclusions du savant genévois.

Dans le courant de l'été de 1740, peu après que Bonnet se livrait à ses premières expériences, Lyonet fait voir à Trembley des Pucerons élevés, depuis leur naissance, dans l'isolement le plus complet, donner plusieurs générations. Trois ans plus tard, en 1743 au mois de mars, se promenant dans le bois de Sorgvliet, Lyonet qui « voit tout » selon l'expression de Trembley, aperçoit sur un chêne des petits corps allongés et bruns qu'il présume être des œufs de Pucerons ; il les transporte chez lui et au bout d'une quinzaine de jours, il en voit sortir en effet des Pucerons appartenant à l'espèce décrite par Réaumur. En répétant ses observations, il découvre que ce Puceron est vivipare en été et ovipare sur la fin de l'automne, et que les œufs pondus avant l'hiver donnent au printemps les individus se multipliant par viviparité. Bonnet, instruit par Trembley [1] de cette curieuse constatation, accueille la nouvelle avec joie : « Je ne pouvais assurément souhaiter de meilleure confirmation de ma conjecture, le talent d'observer que possède

[1] Lettre du 23 août 1743.

Digitized by Google

M. Lyonet ne laisse aucun lieu de douter de la vérité des faits qu'il apporte [1] ».

Réaumur fait grand cas des observations de ses excellents correspondants et il les mentionne dans le treizième mémoire du tome sixième de ses œuvres [2], sous le titre : *Addition à l'histoire des Pucerons donnée dans le troisième volume sur la manière dont ils se multiplient.* En envoyant, à titre d'hommage, ce volume à Lyonet, l'auteur le complimente :

« Des observations, Monsieur, que vous avez bien voulu me communiquer enrichissent ce volume que je vous prie d'accepter comme une faible marque de ma reconnaissance ; je souhaite que vous soyez satisfait de la manière dont je les y ai mises en œuvre ; et que vous le soyez aussi de tout le reste de l'ouvrage ; alors il serait sûrement digne de plaire au public. Comme il peut se faire que vous ayez les volumes précédents, je n'ai pas cru vous devoir envoyer celui-ci relié de crainte qu'il n'eût pas la livrée des autres.

» Dans le courant de l'année que nous allons commencer vous ne sauriez avoir assez à mon gré d'occupations agréables et utiles en même temps ; je serais pourtant fâché si les insectes n'y entraient pour rien ; il serait grand dommage que vous devinssiez indifférent pour eux ; ils ne manqueront pas de payer l'attention que vous leur avez donnée par de nouvelles merveilles qu'ils vous feront voir.

» Je plaide pour mes bons amis, je leur dois de la reconnaissance ; ce sont eux qui me valent le plaisir que j'ai de vous assurer de l'estime et de l'attachement avec lequel, etc. » [3].

[1] BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, t. I, *Traité d'insectologie*, Neuchâtel 1779, p. 143.

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*, par M. DE RÉAUMUR, t. VI, Paris, 1742.

[3] Réaumur à Lyonet ; Paris, 22 décembre 1742.

Digitized by Google

A ces amabilités, Lyonet répond longuement, il fait part de tout le plaisir que lui a causé la lecture des Mémoires et il dit combien il a été flatté d'y voir son nom si souvent cité.

« J'ai reçu le 30 de janvier le 6e volume de vos excellents Mémoires. J'accepte avec une parfaite reconnaissance le présent que vous m'en avez fait. Je suis d'autant plus sensible à cet honneur, que je ne l'ai nullement mérité, à moins que ce fut par la haute estime que je fais de vos ouvrages, et par les sentiments très distingués que j'ai pour leur illustre auteur. Je dois encore, Monsieur, vous remercier très particulièrement de l'honneur que vous avez bien voulu faire à quelques-unes de mes observations, de les avoir fait paraître sous mon nom dans votre livre. Permettez-moi seulement de remarquer que le titre d'excellent observateur dont vous m'y gracieusez (sic), ne saurait me convenir. J'eusse voulu lire tout le volume avant de me donner l'honneur de vous écrire, mais je n'ai pas osé différer plus longtemps, Monsieur, de vous assurer de ma reconnaissance. Je n'ai encore lu que le Mémoire sur les Pucerons, le Mémoire sur les Demoiselles aquatiques, et la Préface. Elle annonce quantité de merveilles, dont un grand nombre m'étaient entièrement inconnues, et qui me persuadent que ce dernier volume sera, s'il se peut, encore plus intéressant que ceux qui l'ont précédé. J'y ai admiré entre autres l'étrange reproduction de la mouche araignée ; et j'y ai vu avec un singulier plaisir une métamorphose de votre façon, qui ne sera peut-être pas fort du goût des botanistes, et le serait encore moins du comte de Marsigli [1], s'il vivait encore, par

[1] Depuis Dioscoride, le Corail était considéré comme une plante. Tournefort le classe parmi les herbes marines dont « les fleurs et les fruits sont inconnus du vulgaire ». En 1706, la découverte des prétendues fleurs du corail par le comte de Marsigli confirme cette croyance ; on n'en contestera plus la nature végétale jusqu'au jour où le médecin Peyssonel, en 1725, démontre que ces *fleurs* sont des

Digitized by Google

laquelle vous changez tant de belles plantes marines en fourreaux d'insectes. Vous enlevez par là à ces Messieurs le plus bel ornement de leurs cabinets, qui ne servira dans la suite qu'à parer les nôtres ; et ce qui est encore pis, vous confondez tous les beaux raisonnements par lesquels ils se sont tués à nous expliquer la manière dont ces prétendues plantes végètent ; raisonnements qui vont à présent nous paraître aussi ridicules que les traités que des savants ont écrit sur la *dent d'or* [1].

« Il est singulier que M. Bonnet, pour faire ses expériences sur les insectes [2] qu'on fait multiplier quand on les divise, se soit avisé de choisir précisément des vers aquatiques du genre de ceux sur lesquels j'ai fait les miennes ; et si M. Trembley qui savait ma découverte, ne lui en a pas fait part, la rencontre est heureuse d'avoir été conduit par hasard à faire ses essais sur une sorte d'animaux que je n'ai tenté de couper que parce que je devais d'avance conclure qu'ils multipliaient par ce moyen. Pour ce qui est des pucerons, je crois que M. Bonnet m'a devancé. Ce n'est qu'en septembre 1740 qu'ils m'apprirent qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes ; mais ce n'est nullement sur la nouvelle que j'en

animaux, et les *branches* la demeure pierreuse que ceux-ci se bâtissent. Peyssonel ne convainquit personne, sa découverte fut même très mal accueillie, et Réaumur tout le premier se refusa d'y croire. Il fallut les études de Trembley sur les Polypes d'eau douce pour que justice fût enfin rendue à Peyssonel, ce que Réaumur fit du reste de la meilleure grâce du monde.

[1] Cette histoire de la *dent d'or* prit naissance en Silésie vers 1593 ; le bruit courut qu'un enfant de sept ans ayant fait sa seconde dentition, il se trouva qu'une des dents nouvelles était d'or ! Ce fait prodigieux fit l'objet de discussions au cours desquelles des savants dépensèrent des trésors d'érudition.

[2] Sous le nom d'insectes on désignait alors un grand nombre d'invertébrés, n'ayant aucun rapport avec les insectes proprement dits et tels qu'ils sont décrits dans la classification actuellement en usage.

Digitized by Google

reçus de M. Trembley, comme vous l'insinuez p. 537, que j'en fis l'essai. J'ignorais alors qu'aucun autre que vous, Monsieur, en eut fait la tentative, et ce n'est que la lecture de ce que vous en dites dans votre quatrième volume[1] qui m'en fit naitre le dessein. C'est ce que M. Trembley doit vous avoir appris dans sa dernière lettre. Mais tout cela importe peu, l'essentiel est que diverses personnes aient constaté le fait de la reproduction des pucerons[2]."

Jadis il suffisait qu'une chose fût prodigieuse pour qu'on y ajoutât foi, et nul ne songeait à en vérifier l'exactitude. C'est ainsi que les fables les plus étranges, les erreurs les plus grossières se transmirent de génération en génération et acquirent d'autant plus de crédit qu'elles étaient répétées depuis des siècles, acceptées sans contrôle et reproduites avec un empressement que seul le goût du merveilleux justifiait.

Peu à peu cependant le doute naquit chez les hommes de science d'abord et les gens du monde ensuite ; à la confiance aveugle succède l'esprit d'examen qui cesse d'être l'apanage de quelques-uns pour se répandre de plus en plus. En parlant des Polypes qu'on multiplie en les coupant par morceaux — découverte dont on s'entretint beaucoup à Paris, à la Cour et à la ville — Réaumur rapporte qu'il ne se trouva personne qui avant d'y croire n'en demanda la preuve, et il constate « à l'honneur de son siècle » qu'on commence à savoir douter. Douter est, en effet, une qualité précieuse, nous dirions volontiers une vertu, dans la recherche de la vérité. D'après un proverbe arabe, inscrit par Redi à la première page de ses œuvres, *celui qui est*

[1] C'est dans le tome III des *Mémoires*, Paris, 1737, p. 281 à p. 340, *Histoire des Pucerons* (9e Mémoire), que Réaumur invite les naturalistes à se livrer à des expériences (p. 329).

[2] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 22 février 1743.

Digitized by Google

crédule augmente l'erreur, celui qui fait des expériences augmente le savoir. En homme avisé et prudent, Lyonet sait douter, il ne se contente pas d'une affirmation ou d'une négation si elles ne s'appuient sur l'observation et l'expérience sans lesquelles il n'y a qu'incertitude.

A cet égard, ses conseils sont toujours bons à méditer, ils n'ont rien perdu de leur sagesse et de leur opportunité.

« En fait d'histoire naturelle, observe-t-il, il est dangereux d'admettre le merveilleux sur de simples ouï-dire ; il ne faut pas non plus rejeter tout merveilleux, parce qu'il nous parait peu vraisemblable ; mais on en doit examiner la nature, et faire attention aux preuves sur lesquelles il est fondé. Si quelqu'un par exemple, peu expert dans l'art de faire des observations, débite que la tête et la queue d'un loup chassent les mouches, que les grillons tuent le coucou, et qu'il ne m'apprenne pas comment il en a fait l'expérience, ni de quelles précautions il s'est servi pour se bien assurer de la vérité du fait ; je suis en droit de révoquer ce fait en doute, d'autant plus que des relations de cet ordre ont un air fabuleux et qu'on a de la peine à se figurer que la tête et la queue d'un loup puissent chasser les mouches, tandis que la chair des autres animaux et selon toute apparence celle du loup même, les attire ; et qu'on comprend encore moins comment un grillon, dont la morsure est très légère, et qui ne parait guère capable de voler un peu haut, peut venir à bout de tuer un oiseau si grand que le coucou, dont le vol est très rapide et qui est toujours perché dans les arbres. Mais si, d'un autre côté, un auteur fidèle et éclairé me rapporte un fait extraordinaire, par exemple que quand une écrevisse a perdu une jambe, il lui en vient une autre en la place, et qu'il m'apprenne que pour s'assurer de cette vérité, il a renfermé et nourri bon nombre d'écrevisses mutilées, dans un réservoir ; qu'il les y a examinées avec assiduité, et qu'il me marque tous les progrès d'accroissement que ces membres mutilés ont fait

Digitized by Google

de temps à autre jusqu'à ce qu'ils aient pris toute leur première forme et grandeur, je ne dois pas faire difficulté de croire sur son rapport un fait pareil, quelque merveilleux et étrange qu'il me paraisse, parce que sa bonne foi me persuade qu'il est incapable de m'en vouloir imposer à dessein, et que tous les détails qu'il me fait de ses observations m'assurent qu'il ne s'est pas trompé lui-même.

» On raconte presque partout que quand un crapaud passe sous une toile d'araignée, l'araignée se dévale pour mordre le crapaud, qui, de son côté, l'attend la gueule ouverte ; que s'il l'attrape, elle est perdue ; si elle le mord, il est empoisonné et court aussitôt manger d'une certaine herbe qui lui sert de contrepoison ; après quoi il retourne au combat, qui recommence ; mais que s'il ne peut pas trouver de son herbe, il enfle et crève en peu de moments. Une opinion si généralement répandue, poursuit Lyonet, méritait d'être examinée, j'ai quelquefois tenté d'en faire l'expérience en faisant descendre une grande araignée sur un crapaud, ou en mettant un crapaud sous une toile d'araignée, mais aucune de mes tentatives ne m'a réussi et mes animaux ne m'ont jamais fait voir la moindre envie de se battre [1]. »

La rigueur de sa méthode doit nous inspirer pleine confiance, et quand Lyonet émet une opinion, ce n'est point à la légère. Aussi pouvons-nous être persuadés de sa sincérité lorsqu'il avertit le lecteur dans la préface de son *Traité anatomique*, qu'il ne s'énonce affirmativement qu'après avoir reconnu par un examen attentif et réitéré que la chose s'est trouvée telle qu'il le dit ; s'il ne parvient pas à ce degré de certitude, ce qui lui est arrivé rarement, il quitte le ton positif et il se borne à dire : *j'ai cru voir*, *il m'a semblé*, *il m'a paru* que la chose était ainsi [2].

[1] LESSER, *Théologie des Insectes*, La Haye, 1742, t. II, note pp. 118, 119, 120.

[2] LYONET, *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule, etc.*, La Haye, 1762, préface, p. VII.

Digitized by Google

L'année 1745 marque une date dans sa vie de naturaliste ; il s'adonne passionnément à la dissection, s'exerce avec ardeur à l'usage du microscope dont il perfectionne l'emploi ; s'applique à dessiner les organes que son scalpel a isolés. Tour à tour les Insectes et les Arachnides sollicitent son activité qui se porte et se fixe enfin sur la chenille du Cossus, dont l'anatomie l'absorbera pendant de longues années. Captivé par ses projets, il oublie jusqu'à sa collection de coquilles, et lorsqu'il écrit à Réaumur, ce sera pour lui narrer dans les détails la marche de ses travaux et de ses découvertes.

« Je me suis jeté dans l'anatomie des insectes et le plaisir de me trouver dans un monde tout nouveau et très peu connu m'a tellement entraîné, que je n'ai presque fait autre chose à mes heures de loisir que disséquer et dessiner à la loupe et au microscope [1]. »

Il s'intéresse aux êtres les plus humbles, pour lesquels d'ordinaire on n'a qu'aversion ; nous voulons parler de ces Acariens : *Ixodes*, *Dermanyssus*, *Gamasus*, etc., vivant en parasites sur les mammifères, les oiseaux, les insectes mêmes. « J'entrepris, dit-il, l'anatomie d'un pou de mouton [2], et j'y réussis au delà de mes espérances, ce qui me donna la pensée d'en faire un traité particulier ; mais on me le déconseilla pour deux raisons : l'une qu'il ne fallait pas débuter par un animal si vil ; l'autre que le public pourrait croire que je lui en imposais, puisque mes amis mêmes ne savaient qu'en penser et que je n'ai pu les tirer de leur incrédulité qu'en leur faisant voir sous le microscope les objets dont ils doutaient. Je suspendis donc cet ouvrage, après en avoir déjà dessiné environ une soixantaine de figures [3] ». Et la lettre continue, abondante en détails sur les

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 16 décembre 1745.
[2] *Melophagus ovinus*.
[3] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 16 décembre 1745.

Digitized by Google

Araignées, les Fourmis, les Mouches à scie, les Mites, les écailles couvrant les ailes des Papillons, etc. [1].

« Mais l'insecte auquel je me suis le plus attaché, ajoute-t-il, est la grosse chenille rouge [2] qui vit dans le bois. J'ai dessein d'en faire un traité particulier et j'en ai déjà dessiné des figures au moins pour une vingtaine de planches in-quarto sans être encore à la fin.

» Ces figures sont la plupart dessinées à la loupe, je n'ai rien négligé pour les rendre aussi finies et aussi exactes que possible, et j'ose me flatter que de ce côté là mon ouvrage pourra paraitre unique et le rester peut-être assez longtemps. Ces observations m'ont fait voir qu'il y a bien à rabattre de la bonne opinion que l'on avait des planches de Malpighi sur le ver à soie qui en effet ne sont que l'ouvrage de barbouilleurs (sic) qui font déshonneur à l'auteur de la nature, et me donneraient envie, si j'en avais le temps, de faire une nouvelle édition de ce traité avec des figures plus supportables et plus vraies [3]. »

La déconvenue d'être devancé par d'autres dans plusieurs découvertes où il se flattait d'être le premier, l'incite à se spécialiser dans un genre où nul ne pourra lui disputer la palme. Le dépit, il en fait l'aveu, est le mobile qui le pousse à entreprendre le travail dont il tirera sa renommée.

En travaillant à l'histoire des insectes des environs de La Haye, il fit des découvertes dont plusieurs lui parurent aussi nouvelles que singulières. « Malheureusement pour moi, nous apprend-t-il, d'autres courant la même carrière, virent plusieurs des choses que j'avais vues et s'étant fait un plan moins étendu, m'enlevèrent, en publiant leurs

[1] On trouve le compte rendu détaillé de la plupart des observations mentionnées dans cette lettre, dans la première partie des *Œuvres posthumes*.

[2] *Cossus ligniperda*.

[3] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 16 décembre 1745.

Digitized by Google

observations, une espèce d'honneur que je croyais avoir également mérité. Piqué de ce que cela ne m'était arrivé déjà que trop souvent, je me dégoûtai insensiblement de ma première entreprise, et enfin, l'abandonnant tout à fait, je me déterminai pour une autre, dont les difficultés me parurent propres à me laisser le champ libre [1]. »

En virtuose du scalpel et du burin, il n'a à redouter aucun rival ; il sait que lui seul peut réaliser un tel projet dont l'exécution exige autant de dextérité que de patience et une connaissance parfaite de l'art du dessin et de la gravure. L'enthousiasme que donne l'espoir du succès le stimule, un rêve le hante : la célébrité ; et lui, d'ordinaire si réservé, ne peut taire ses désirs ambitieux. « Je vous avais envoyé mon portrait, écrit-il à Madame de Praslin, voici celui de ma chenille pour lui servir de pendant ; comme elle me rendra peut-être célèbre, je crois qu'elle mérite que je lui fasse cet honneur, et peut-être ne ferais-je aussi pas mal de le placer à la tête de l'ouvrage au lieu ou à côté du mien, cela serait aussi singulier et nouveau que le traité même. Qu'en dites-vous ? [2] »

Badinage, dira-t-on, soit, mais sous lequel on devine l'amour de l'auteur pour l'œuvre dans laquelle il place tout son savoir et aussi tout son orgueil et ses espérances.

L'aimable confidente ne reste pas indifférente à ce qui intéresse son ami, elle s'émerveille de tant d'adresse et de tant de patience : « Ce que vous me dites de votre travail sur la chenille du saule et de son papillon étonne mon imagination ; je ne comprends pas comment il est possible de disséquer des parties d'une telle petitesse ; quels instruments assez délicats, quelle main assez sûre, assez légère pour ce travail ! je trouve merveilleux que vous ayez eu le courage

[1] LYONET, *Traité anatomique*, etc., La Haye, 1762, Préface, pp. III et IV.

[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 2 août 1757.

Digitized by Google

de faire cette entreprise, et je vous exhorte de tout mon cœur à la persévérance. Je serai trop heureuse, Monsieur, que vous me jugiez digne d'avoir un exemplaire de votre livre, je vous assure que je l'attends impatiemment »[1].

Lyonet met une sorte de coquetterie à montrer la simplicité des instruments qui, entre ses mains, opèrent de pareils prodiges. « L'anatomie de la chenille n'est pas une chose aussi difficile qu'elle vous le paraît, Madame; elle ne demande que de bons yeux, une main sûre, grande patience, et de savoir voir et dessiner juste au microscope. Pour les outils, un microscope adapté tout exprès, une pince, de petits ciseaux et deux fines aiguilles piquées chacune au bout d'un menu bâton, sont tous les instruments nécessaires, et au moyen desquels on peut aller bien au delà de ce qui a encore été fait[2]. »

Commencées dans le courant de l'été de 1745, ses études anatomiques se continuent activement l'année suivante :

« J'ai suivi, dit-il à Réaumur, les nerfs et les bronches, et je crois pouvoir en donner une explication assez détaillée. J'ai travaillé sur la tête et j'ai une idée assez nette des principales parties qui la composent. Ses viscères et ses muscles m'ont aussi occupé ; mais le tout n'est encore ni complet, ni en ordre. Quand j'aurai achevé l'anatomie de la chenille, qui est le plus grand ouvrage et qui doit servir de fondement à tout le reste, je me propose de suivre les changements intérieurs qui se font en elle lorsqu'elle devient chrysalide pour devenir phalène. Ce plan est plus étendu qu'il ne paraît, mais je crois qu'il mérite qu'on tâche de l'exécuter, on y apprendra que la structure d'une chenille est du moins aussi composée et aussi admirable que celle du

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, le 11 avril 1755.

[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 2 juillet 1755.

On trouve de nombreux détails sur la façon dont Lyonet exécute ses recherches dans la lettre à Le Cat, publiée en tête du *Traité anatomique*, éd. de 1762.

Digitized by Google

corps humain, ce qui ne paraît nullement par les descriptions qui en ont été faites jusqu'ici [1]. »

Après quinze années d'un labeur interrompu par des causes que nous avons rappelées, le *Traité anatomique* est remis à l'impression. Mais Lyonet se plaint des lenteurs de son « lambin » d'imprimeur qui, le 11 avril 1760, n'a encore imprimé que 264 pages. Quant aux planches, elles sont toutes terminées, Lyonet en a gravé lui-même les lettres et on les imprime à Amsterdam [2].

Quelques mois après, il soumet à son ami le médecin Le Cat, trois planches retouchées en le « conjurant » de ne les montrer à personne, dans la crainte des contrefaçons. Il ajoute qu'il fait toute l'édition à ses frais pour la rendre plus belle et qu'il y aura au-delà de 600 pages. « Je n'aurais jamais cru, dit-il, que la simple structure d'une chenille m'eût fourni autant de matière, car, malgré cette longueur apparente, je suis extrêmement concis, et ce n'est que par la prodigieuse quantité de parties que j'ai suivies que cet ouvrage est devenu si étendu [3]. » A la fin de l'année, le *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule* est livré au public. Il forme un gros volume in-quarto de 616 pages, orné de 18 planches admirablement gravées. Deux ans après, les premiers souscripteurs reçurent un supplément : *Lettre à M. Le Cat, comprenant la description de l'instrument et des outils dont l'auteur s'est servi pour anatomiser à la loupe et au microscope, et la façon dont il en a fait usage pour déterminer la force de ses verres*, qui fut joint, avec un nouveau titre portant la date de 1762, aux exemplaires restants en librairie [4].

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 19 janvier 1747.

[2] Lyonet à Le Cat ; La Haye, 1760.

[3] Lyonet à Le Cat ; La Haye, 21 septembre 1760.

[4] Voici le titre complet de cet ouvrage imprimé à 1.050 exemplaires dont mille exemplaires in-4° ord., et cinquante exemplaires de luxe grand in-4° :

Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule, aug-

Digitized by Google

Ce Traité comprend, outre la préface et la lettre à M. Le Cat, dix-sept chapitres. Après avoir fait l'histoire sommaire du Cossus sous ses différents états d'œuf, de chenille, de chrysalide et de papillon, l'auteur, afin de guider le lecteur et de rendre ses descriptions plus claires, suppose le corps de la chenille divisé en régions par des lignes idéales ; puis il passe à l'examen des caractères extérieurs de la tête et du corps vus à l'œil nu, à la loupe et au microscope ; ensuite, il esquisse dans ses grandes lignes le tableau d'ensemble de la disposition des

menté d'une explication abrégée des planches, et d'une description de l'instrument et des outils dont l'auteur s'est servi, pour anatomiser à la loupe et au microscope, et pour déterminer la force de ses verres, suivant les règles de l'optique, et méchaniquement. Par Pierre Lyonet, avocat par devant les Cours de Justice; Interprête, Maitre des Patentes, et Secrétaire des Chiffres de leurs Hautes Puissances, Membre de la Société Royale de Londres, de la Société des Sciences de Hollande, des Académies royales de Rouen et de Berlin, et de l'Académie impériale d'Histoire naturelle. Prix, 10 Florins en Hollande. Au dépends de l'auteur : chez qui l'on peut avoir ce Livre. A La Haye. Se vend chez Pierre Gosse J^r^ et Daniel Pinet, Lib^s^ de S. A. S. à La Haye, et Marc-Michel Rey, à Amsterdam. M. DCC. LXII. Ensuite la *Préface* I à XXII ; la *Table des chapitres* non paginée (2 p.) ; la *Lettre à M. Le Cat, Professeur, Démonstrateur Royal en Anatomie et Chirurgie, des Académies de Paris, Londres, Madrid, Berlin, Lyon, des Acad. Imp. des Cur. de la Nat. et de St-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, et Secrétaire perpétuel de celle de Rouen, etc., contenant la description de l'instrument et des outils dont l'auteur s'est servi pour anatomiser à la loupe et au microscope, et la façon dont il en a fait usage pour déterminer la force de ses verres.* Cette lettre, datée du 20 octobre 1761, est paginée de 1 à 24 ; viennent après l'*Explication des figures* des 8 premières planches, p. 25 à p. 40 ; et enfin: *Description anatomique de la chenille du bois de saule*, p. 1 à p. 616, y compris un *Indice des endroits où l'on peut trouver l'explication des noms et des termes particuliers qui se rencontrent dans cet ouvrage*, et l'*Explication des figures* des planches IX à XVIII, et un avis au relieur pour le placement de la lettre à M. Le Cat, de l'explication des 8 premières planches et des 10 dernières planches.

Digitized by Google

organes ; pour aborder enfin successivement et séparément l'étude des différents systèmes [1].

Aujourd'hui que ce livre n'a plus qu'un intérêt rétrospectif, son analyse est superflue ; il suffit de signaler à la curiosité du lecteur les chapitres dont l'importance assigne à leur auteur une place dans l'histoire de la zoologie [2].

Le système nerveux dont la complexité avait dérouté les plus habiles d'entre les naturalistes est disséqué jusque dans ses moindres parties. Lyonet décrit et figure le système nerveux de la vie animale, correspondant physiologiquement au système *cérébro-rachidien* des animaux supérieurs, qu'il montre composé des ganglions cérébroïdes (cerveau) susœsophagiens et d'une double chaine ganglionaire sous-intestinale innervant les organes des sens et les muscles. Il

[1] Les différents chapitres se présentent dans l'ordre suivant : I. Histoire abrégée de la chenille du bois de saule. — II. Division de la chenille par le moyen de lignes idéales. — III. Des parties extérieures de la chenille, telles qu'elles paraissent à la vue simple. — IV. Des parties extérieures de la tête de la chenille, vues à la loupe et au microscope, et de quelques parties que la tête renferme. — V. Des parties extérieures du corps de la chenille, vues à la loupe et au microscope, et de quelques parties solides que le corps renferme. — VI. Idées générales des parties intérieures de la chenille du bois de saule. — VII. Des muscles du corps, tels qu'ils paraissent successivement lorsqu'on anatomise une chenille ouverte par le ventre. — VIII. Des muscles du corps, tels qu'ils paraissent successivement lorsqu'on anatomise une chenille ouverte par le dos. — IX. Des nerfs de la chenille. — X. Des trachées-artères et de leurs bronches. — XI. Du cœur. — XII. Des corps reniformes et des vaisseaux grenus. — XIII. Du corps graisseux et de quelques parties qu'on y trouve. — XIV. De l'œsophage, du ventricule, des intestins et du sac fœcal. — XV. Des vaisseaux soyeux. — XVI. Des deux vaisseaux dissolvans. — XVII. Des parties intérieures de la tête.

[2] Ouvrages consultés : BLANCHARD, *Métamorphoses, mœurs et instincts des Insectes*, 2e éd. Paris, 1877. VOGT et YUNG, *Traité d'anatomie comparée pratique*, Paris, t. II, p. 135 à 196. — BREHM, *Merveilles de la nature. Les Insectes, etc.*, par KÜNCKEL D'HERCULAIS, Paris, s. d., 2 vol.

Digitized by Google

apporte la même science et la même adresse dans la dissection du système viscéral ou de la vie végétative, correspondant, d'après Newport, Blanchard et Leydig, au *pneumo gastrique* des vertébrés, formé d'une suite de ganglions et de cordons nerveux desservant l'appareil digestif, l'appareil circulatoire (vaisseau dorsal), et l'appareil respiratoire (trachées). Il signale notamment le ganglion de forme triangulaire placé au devant du cerveau et qu'il nomme *ganglion frontal*, nom que l'anatomie descriptive a conservé, d'où partent des nerfs se rendant antérieurement à la bouche et postérieurement à l'œsophage, à l'estomac très volumineux, et à l'intestin. On lui doit aussi la description d'une troisième partie du système nerveux que Newport nommera *système nerveux surajouté* et dans lequel plusieurs auteurs ont vu l'analogue du *grand sympathique*. Les ganglions médians qui le constituent émettent de chaque côté des filets nerveux aboutissant aux muscles des stigmates des somites correspondants. Lyonet les décrit, au nombre de dix, sous le nom de *brides épinières*, mais il ne se rend pas compte de leur rôle dans le fonctionnement des stigmates.

Il évalue le nombre des muscles à 4041, mais en cela il se trompe ; son erreur, commune à tous les anatomistes d'alors, provient de ce que chez les insectes, les faisceaux de fibres entrant dans la composition d'un même muscle restent distincts les uns des autres au lieu d'être réunis sous une même enveloppe aponévrotique. En considérant chaque faisceau comme un muscle, il arrive à ce chiffre exagéré et qu'il faut réduire de beaucoup. Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins acquis que ces 4041 faisceaux fibro-musculaires ont été vus, disséqués et déterminés chacun dans leur trajet et leurs insertions.

Mais où la dextérité de l'anatomiste se révèle d'une façon plus surprenante encore, c'est bien certainement dans l'étude des vaisseaux aériens ou trachées, dont la complication et la ténuité sont des obstacles qui, à tout

Digitized by Google

autre, auraient paru insurmontables. Arrivé à cette partie de son travail, Lyonet hésite cependant devant tant de difficultés, mais son hésitation est de courte durée ; à force d'adresse et de patience, il parvient à suivre branche par branche, rameau par rameau, le système vasculaire aérien comptant 1804 troncs principaux et ramifications répartis à peu près symétriquement de chaque côté de la ligne médiane, et dont il suit et figure, somite par somite, 902 d'entre elles.

Après avoir ainsi montré l'extraordinaire développement des trachées, on aurait pu s'attendre à ce qu'il démontrât leur rôle dans la vie de l'insecte, mais non seulement il les considère comme étrangères à la respiration, mais il va même jusqu'à prétendre que la chenille ne respire pas, opinion qu'on est surpris de rencontrer chez un naturaliste de sa valeur.

Aussi, certains critiques lui ont fait un grief grave de s'être mépris sur le mécanisme de la respiration et sur celui de la circulation. Ces importantes fonctions ont été méconnues par Lyonet, il est vrai, mais bien d'autres que lui, et non des moins illustres, ont versé dans les mêmes erreurs jusqu'au jour où Carus, en 1827, et ensuite Straus-Durckeim dissipaient tous les doutes pour la circulation ; et où Scheele et Spallanzani apportaient quelque lumière pour la respiration. Lyonet avait compris que le vaisseau dorsal, animé de mouvements alternatifs de contraction et de dilatation, organe propulseur d'un liquide identique au sang, joue le rôle de cœur, et on lui doit même la figuration des neuf paires de muscles, les *ailes du cœur* (nom qui a prévalu), contribuant au mécanisme de la circulation [1]. Déjà, en 1741, en disséquant le Tubifex dont

[1] Le vaisseau dorsal est entouré d'un tissu dans lequel on distingue des muscles aliformes formant, suivant Graber, une sorte de cloison, de diaphragme séparant la chambre viscérale de la chambre cardiaque.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fourmis. Commune

Pour commencer à m'instruire de l'histoire des Fourmis
remplis en 1790 un grand poudrier de terre et y mis
vivre une douzaine de fourmis avec un petit amas d'oeufs
plutôt de coques de fourmis tirées de leur nid et j'attachai
des couvrir le poudrier d'un linge que j'attachai bien autour
col'ou verre pour empêcher que mes fourmis ne puissent echa
r d'abord elles tentèrent de le faire et d'emporter leurs coques
ne trouvant tout fermé elles se mirent a y creuser des sou
rains et a y cacher leurs coques je les nourris de bière mê
lée de leurs coques preservent une autre partie provenait des
mes fourmis vivantes commencèrent d'abord par leur couleur qui etoit
rochatre mais devint noire dans la suite. Puis attirer de
ci des fourmis d'un autre nid mais qui ne paraissent de la
me espèce furent reçues en société parmi celles-ci j'y j'étais
cependant reprirent quelques fourmis étrangères de cet ordre, et
à chaque fois que les fourmis du poudrier sortirent d'abord
reconnaître après les avoir examinées quelques moments
y se mirent à les harceler et enfin une fourmi de la
pe la détachant commença un combat singulier avec la fa
mi étrangère et ce duel que durait souvent plus d'une demi
e finissait toujours par la mort d'une des deux combattantes
y allez ordinairement au grand regret du triomphant - parce
la fourmi morte demeurait attachée par les dents à quelque
re de la fourmi vivante qui la trainait ainsi par tout. Sans
cesse s'en délivrer qu'avec bien de la peine, et du temps, j'en ai
vu plusieurs qui après avoir eu plusieurs de leurs membres

pendant quelques heures une fourmi morte dont j'emporte
le corps par un coup de ciseaux, ont encore porté par
plusieurs fois la tête de la fourmi trouvée au lieu de leur ar-
avant de s'en pouvoir débarasser. Mes fourmis quoi qu'il
fut furent dans leur poudrier des souterrains très nom-
dans leur poudrier cet été là. mais je n'en vis plus pend-
hyères. Au commencement d'avril pour voir si elles étoient
mortes ou vivantes je mis le poudrier sur une plaque ch
par le feu qu'on y faisoit peu après je vis paroître quel
fourmis je leur donnai du sucre et elles en mangeoient
ment mais quelque longtems que j'entretinsse mon poudrier
et quoi que j'y versasse de l'eau assez abondamment pour en humecter toute la terre qui e
dans une chaleur assez temperée, je n'en vis paroître toujou
qu'un petit nombre, ce qui me fit croire que l'hyver en av
debarassé autant qu'il en étoit nécessaire. Voici la fin d'avril pour
m'assurer mieux je voulois le poudrier et je fis l'inspection d'u
plus de cent fourmis vivantes parmi lesquelles il n'y en avoit
pas une d'aîlée j'en examinai 3 ou 4 de celles qui me parurent
les plus grosses et que je crus être des femelles pour voir si je
pourrois sur les fonds les 3 yeux que Swammerdam prétend
qu'ont les femelles mais quoi que mes loupes fussent fort bonnes je n
pus découvrir, peut être les femelles de cette espece n'en ont elles
point aussi peu que les ouvrieres

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE PIERRE LYONET.

PAGE EXTRAITE DE SES MANUSCRITS.

Digitized by Google

Digitized by Google

il avait commencé l'étude en 1739, il voit nettement le vaisseau dorsal, et il décrit parfaitement la circulation facile à observer, il est vrai, chez cet organisme présentant un système vasculaire plus complet.

Le reproche adressé à Lyonet de n'être point physiologiste, s'il est fondé, n'a pourtant pas de raison d'être. Lui-même ne dit-il pas qu'une répugnance invincible à expérimenter sur les êtres vivants l'a détourné des recherches physiologiques [1]. C'est donc uniquement comme anatomiste qu'on doit le juger, et comme tel, les sciences naturelles lui sont redevables d'une œuvre fondamentale, utile et féconde. La réalité de ses découvertes fut contestée, on se demanda si elles n'étaient point le produit de son imagination. Des personnes éclairées, c'est lui-même qui nous l'apprend, en voyant ses dessins anatomiques, ne peuvent s'empêcher de marquer de la surprise et du penchant à croire qu'il se fît illusion. « Je me rappelle entre autres, écrit-il, qu'un jour M. le Comte de Bentink, MM^rs les professeurs Alamand, de Leide, et Albinus, d'Utrecht, étant venus voir mon ouvrage, je ne pus jamais les tirer de leurs doutes, qu'en leur montrant les objets mêmes, qu'ils comparèrent au microscope avec les dessins que j'en avais faits. Convaincus par leurs propres yeux, ils me représentèrent, que pour être mieux cru, il serait bon, que je rendisse témoins de mes procédés anatomiques des personnes éclairées et connues, que je pusse réclamer : et comme les deux premiers en ont été spectateurs plus d'une fois, ils me permirent de les nommer ; ce que je fais, et d'autant plus volontiers, que je n'eusse jamais pu choisir de témoins, dont l'autorité fût, à tous égards, plus respectable [2]. »

[1] LYONET, *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule...* Préface, pp. XIII, XIV.

[2] LYONET, *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule...* Préface, pp. XXI, XXII.

Digitized by Google

Si bien observer et bien décrire constituent l'art du naturaliste, Lyonet possède cet art à un haut degré, et il y joint la science que donnent l'esprit de recherche et la perspicacité unis à la méthode. Diderot se demandant quel est le rôle des savants, compare la vaste enceinte des sciences à un immense terrain parsemé de places obscures et de places éclairées, et il estime que les travaux des savants doivent avoir pour but, ou d'étendre les limites des places éclairées, ou de multiplier les centres de lumière. « L'un, dit-il, appartient au génie qui crée ; l'autre à la sagacité qui perfectionne[1]. » A défaut du génie créateur, on ne refusera pas à Lyonet la sagacité qui perfectionne. On peut affirmer sans crainte d'être taxé d'exagération que son œuvre reste comme un modèle d'observation et de précision et comme un exemple de probité scientifique.

Venant après Malpighi et Swammerdam qui avaient montré, le premier dans le Ver à soie et le second dans l'Éphémère, les parties essentielles de l'organisation interne des insectes, il ne pouvait prétendre à de nouvelles et importantes découvertes. Néanmoins, en s'engageant dans la voie tracée par ses illustres devanciers, il eut le rare mérite de les dépasser : il précise, développe et complète les connaissances acquises par eux ; et en contribuant aux progrès de l'anatomie, il prépare et facilite l'essor de la physiologie qui trouve dans l'anatomie une aide puissante, une auxiliaire nécessaire et indispensable.

Dans le *Traité anatomique de la chenille*, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'habileté du zoologiste à manier les délicats instruments de dissection, ou du talent de l'artiste à manier le crayon et le burin ; et l'on comprend qu'enthousiasmé à la vue de tant de merveilles, Cuvier se soit écrié : Ce livre est le chef-d'œuvre de l'anatomie et de la gravure !

[1] Diderot, *Œuvres philosophiques. Pensées sur l'interprétation de la nature*, t. II, Bruxelles, 1829, p. 126.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Lyonet dessinateur et graveur : son goût pour les arts. — Conseils aux naturalistes. — Ses premiers maîtres. — Ses débuts dans la gravure. — Il exécute les planches du Mémoire de Trembley. — Éloges qu'on lui décerne.

Observez, décrivez et parlez aux yeux, s'il est possible par le moyen de bonnes figures ; tel est le conseil que donne Latreille dans son discours sur la manière d'étudier les insectes, et que la vue des magnifiques dessins de Lyonet nous remémore.

Jamais il ne fut donné à un naturaliste de se servir du crayon et du burin avec une pareille perfection ; chez lui, le graveur a contribué pour une grande part à la réputation du zoologiste. Même de nos jours où, grâce à des procédés mécaniques perfectionnés, les illustrations des ouvrages scientifiques réunissent l'exactitude et la beauté, nous considérons avec une admiration mêlée d'étonnement la fidélité, la netteté, la finesse des planches du *Traité anatomique de la Chenille*. Les muscles, les nerfs, les viscères sont rendus par des artifices de gravure si délicats, par des tailles si bien appropriées aux divers tissus qu'elles doivent représenter, que l'œil saisit tout, remarque Cuvier, avec plus de facilité que s'il s'appliquait à l'objet même, et en s'aidant du microscope [1].

Lyonet déplore le peu de soin qu'apportent les auteurs dans la représentation des animaux qu'ils décrivent ; il blâme cette négligence et il constate, non sans amertume, combien rares sont les ouvrages à l'abri de ce reproche.

[1] *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, 1820, t. 25, p. 533.

Digitized by Google

« A moins, dit-il, qu'un naturaliste ne soit lui-même habile dessinateur, et qu'il n'ait tout le talent requis pour exprimer avec justesse des traits aussi délicats que ceux qui distinguent les insectes d'un même ordre, il sera bien difficile qu'il puisse publier quelque chose d'achevé en ce genre. Les dessinateurs qu'on emploie, remarque-t-il judicieusement, quelque experts qu'ils soient dans leur art, ne satisfont que rarement à l'attente qu'on en a. Accoutumés à travailler d'imagination, à suivre leur manière, à donner dans le pittoresque, et à vouloir primer sur la nature, ils ont trop de peine à la suivre pas à pas dans la représentation d'un animal, aussi méprisable pour eux que l'est un insecte. Ils se lassent bientôt de copier tant de minuties, ils se relâchent, et leur ouvrage se ressent partout de leur négligence. Il serait à souhaiter, conclut-il, que tout naturaliste fût habile dessinateur ; mais comme ce serait demander l'impossible, j'exigerais au moins qu'ils en sussent assez pour pouvoir diriger les dessinateurs qu'ils emploient [1] ».

Cette impossibilité n'existe pas pour Lyonet à la fois naturaliste et dessinateur, et l'on serait bien embarrassé de décider lequel des deux a le plus de mérite.

Dès sa jeunesse, il manifeste un goût marqué pour les arts. Il apprend le dessin et la peinture sous la direction de Karel de Moor et d'Hendrick van Limborch [2], et si l'on en croit van Gool, il s'adonne avec succès à la sculpture [3]. Mais où il excelle, c'est dans la gravure. Ce nouveau talent se révéla à l'occasion de la publication des Mémoires sur les Polypes,

[1] LESSER, *Théologie des insectes*, La Haye, 1742, t. I, note pp. 24 et 25.

[2] *Catalogue raisonné des tableaux et des sculptures du Musée royal de La Haye (Mauritshuis)*, La Haye, 1895, p. 511

[3] MARRON, *Notice sur Pierre Lyonet*, Magazin encyclopédique ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts, rédigé par Millin, Noël et Warens, Paris, 1794, t. III, p. 85 à 89.

Digitized by Google

d'autant plus intéressante pour Lyonet qu'il avait été le spectateur de la plupart des expériences exécutées par Trembley au château de Sorgvliet[1]. L'auteur rappelle les circonstances dans lesquelles la collaboration artistique de son ami lui fut acquise ; elles sont curieuses, et nous ne saurions les faire mieux connaitre qu'en reproduisant les pages que Trembley y consacre.

« Il m'aurait été impossible, déclare Trembley, d'exposer clairement mes observations, sans le secours d'un grand nombre de figures. Je n'ai pas été moins heureux à cet égard, qu'à celui de la découverte que j'ai faite sur les Polypes. Sans flatter l'habile dessinateur, à la bonté duquel je suis redevable des figures qui accompagnent cet ouvrage, je puis bien dire qu'il n'y en a point qui eût pu, comme lui, exécuter les dessins nécessaires, pour faciliter l'intelligence des descriptions que je devais donner. Il m'a suffi de mettre les objets sous les yeux de M. Lyonet, pour qu'il vit tout ce qu'il aurait été difficile de faire remarquer à d'autres. C'est qu'il est non seulement habile dessinateur, mais encore observateur pénétrant et expérimenté.

» M. Lyonet a, non seulement dessiné les figures qui accompagnent cet ouvrage, mais il a même gravé les huit dernières planches. Je ne saurais mieux faire l'éloge de la gravure, qu'en renvoyant à ces planches. Il suffit de les voir pour les admirer.

» On sera peut-être surpris de ce que M. Lyonet n'a pas gravé les cinq premières, mais on le sera bien davantage de ce que je vais dire à cette occasion. Les dessins de ces cinq

[1] Trembley, précepteur des fils du comte Guillaume de Bentink, exécuta ses expériences sur les polypes au château de Sorgvliet. Des vignettes, représentant différents points de vue du château, ornent les *Mémoires pour servir à l'Histoire d'un genre de polypes d'eau douce*, elles sont gravées par Van der Schley d'après des dessins de Prouk.

Digitized by Google

planches furent prêts à être gravés au mois de mai de 1743. Dans ce temps là, M. Lyonet ne savait pas encore graver, et n'avait même jamais vu graver. Cependant, il était déjà, le mois suivant, un excellent graveur. On aura, peut-être, de la peine à croire ce que je dis. C'est néanmoins un fait qui a eu plusieurs témoins.

» M. Lyonet s'étant trouvé, au mois de mai 1743, avec un des plus habiles graveurs de la Hollande, lui montra plusieurs dessins qu'il a faits, des insectes qu'il a observés.

» La beauté de ces dessins frappa M. Wandelaar (c'est le graveur dont il s'agit) et il y reconnut tant d'art et tant de facilité, qu'il se persuada d'abord qu'il ne tiendrait qu'à M. Lyonet d'exceller dans la gravure, comme il excellait dans le dessin. Il l'exhorta à faire un essai. M. Lyonet se rendit donc au milieu du mois de juin suivant chez M. Wandelaar, à Leyde. Ce fut alors qu'il mania pour la première fois de sa vie, la pointe et le burin. Il grava une de ces mouches nommées *Demoiselles*, et son premier ouvrage pourrait facilement être pris pour celui d'un maître.

» Ce succès détermina M. Lyonet à rassembler les outils nécessaires pour graver ; et, dès qu'il les eut, il grava de suite trois papillons, qui furent encore une preuve de sa prodigieuse facilité. Enfin, il entreprit de graver des Polypes. Il a commencé par la planche 6e, qui a été faite au mois de septembre ; la 7e a été achevée dans le mois d'octobre ; les 8e, 9e et 10e en novembre et décembre ; et les trois dernières dans le mois de janvier suivant, et dans une partie de février. Si l'on fait attention au grand nombre de figures que renferment ces planches et à la délicatesse avec laquelle elles sont gravées, on ne pourra qu'être porté à croire qu'elles ont occupé M. Lyonet pendant tout le temps dont je viens de parler, c'est-à-dire depuis le mois de septembre 1743 jusqu'au milieu du mois de février suivant. Cependant, il n'a employé à cet ouvrage qu'une petite partie de ce temps

Digitized by Google

là, qu'une partie du loisir que ses divers emplois lui ont laissé.

» On peut juger par là, et par tout ce que j'ai dit sur les progrès de M. Lyonet dans un art si difficile, que ses gravures nous offrent un prodige aussi remarquable dans son espèce, que ceux que renferment les animaux qu'elles représentent.

» M. Lyonet commence à présent à graver les insectes qu'il a lui-même observés et dont les dessins font l'admiration de tous ceux qui les voient. Il est fort à souhaiter que ses occupations lui permettent de faire paraître un ouvrage digne, à tous égards, de la curiosité de ceux qui aiment les sciences et les arts, et très propre à hâter les progrès de l'histoire naturelle. Personne n'est plus capable d'y contribuer qu'un habile observateur qui est en même temps excellent dessinateur et graveur [1] ».

Les éloges qu'on lui décerne de toutes parts ne l'éblouissent pas ; il ne voit dans ses planches que le travail d'un novice, des « essais », que d'autres considèrent être celui d'un maître. Modestement, il écrit à Réaumur :

« Vous aurez sans doute vu, Monsieur, par les essais de gravure que j'ai faits pour l'ouvrage de M. Trembley, que j'ai commencé à mettre en exécution le dessein que j'avais, de m'exercer dans la gravure pour pouvoir représenter en cuivre mes insectes. Dans ce même but, j'avais déjà gravé alors 4 figures et depuis lors j'ai encore fait celles dont je prends la liberté, toutes médiocres qu'elles sont, de vous envoyer les épreuves, vous priant de ne les vouloir considérer que comme l'ouvrage d'un apprenti qui travaille à tâtons et sans maître. La figure A est une tête faite d'imagination, la figure 5 est une Cornélie, imitation très libre et en

[1] TREMBLEY, *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*, Leyde, 1744, préface, p. VI à IX.

Digitized by Google

grand d'une partie de l'estampe de Le Couvreur. J'y ai changé le clair obscur parce qu'il le fallait et les traits par fantaisie, mais je me suis bien aperçu en le faisant que les figures humaines ne sont plus de mon ressort [1]. Les trois numéros suivants représentent les transformations de trois espèces de chenilles qui ne me paraissent pas connues. Les trois dernières sont trois injections d'un morceau d'intestin d'enfant, faites par M. Lieberkühn, de Berlin, et grossies au microscope; les veines y sont pointées et les artères y paraissent en blanc. Comme ce n'est pas pour moi que j'ai gravé ces injections, je vous prie que les épreuves n'en sortent pas de vos mains. Ce Lieberkühn est celui à qui M. Baker, de Londres, dans son *Traité sur l'usage du microscope*, attribue, quoiqu'à tort, l'invention des microscopes de chambre obscure, invention qui n'est due qu'à feu M. de Fahrenheit, d'Amsterdam, décédé en 1736 [2]. M. Lieberkühn, étant à Amsterdam, y a vu chez MM. de Raad et Clifford des microscopes de ce genre; il en a fait de pareils, et les ayant apportés le premier en Angleterre, on a cru qu'il en était l'inventeur [3]. »

[1] A plusieurs de ses amis, Lyonet offrit son portrait dessiné par lui-même au crayon ou à la plume.

[2] Voici le passage du livre de Baker, auquel Lyonet fait allusion : « Les deux microscopes que je vais décrire, le microscope *solaire* ou la *chambre obscure microscopique*, et le *microscope pour les objets opaques*, sont des découvertes des pays étrangers, qui ne sont venues à nous que depuis peu : nous en sommes redevables au génie du Dr Lieberkühn, gentilhomme de Prusse, qui étant venu en Angleterre, il y a environ deux ans, fit voir à plusieurs membres de la Société royale et à quelques ouvriers en optique, tout l'attirail de ces deux microscopes qu'il avait inventés et travaillés lui-même. Parmi ces ouvriers, M. Cuff et M. Adam, à Londres, se sont attachés à conduire ces ouvrages à leur perfection, et je vais donner la description de ceux qui se vendent chez eux ».

(Baker, *Le microscope à la portée de tout le monde, ou description, calcul et explication de la nature, de l'usage et de la force des meilleurs microscopes, etc.*, Paris, 1744, p. 23.)

[3] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 22 décembre 1744.

Digitized by Google

Le Dr Lieberkühn [1] remercie publiquement Lyonet d'avoir ajouté à l'intérêt de son ouvrage en l'illustrant ; en outre, il témoigne sa satisfaction à son confrère Gaubius, de Leyde, et il ajoute que « tous les connaisseurs qui ont vu les planches de M. Lyonet, et entre autres les plus habiles peintres et graveurs de Berlin, en ont admiré l'exactitude et la délicatesse[2]. »

Ces compliments n'approchent pas de ceux de Réaumur, qui les prodigue : « Les plus grands maitres dans l'art de graver se pareraient de ces planches de l'ouvrage de M. Trembley, par lesquelles vous avez essayé ce que vous pouviez dans ce genre de travail ; ils ne parviendraient jamais à mettre dans des gravures d'insectes, l'intelligence qu'on trouvera dans celles que vous ferez ; j'en juge par les dernières épreuves qui accompagnaient votre lettre. Elles me font extrêmement désirer que vous persistiez dans le dessein d'exécuter vous même tout ce qui est nécessaire pour faire paraître vos observations au jour. Vous aurez à la fois toutes les espèces de gloire qui peuvent revenir d'un ouvrage de ce genre. Ce qui m'embarrasserait si j'étais assez heureux pour avoir tous les talents que vous réunissez, ce serait de trouver le temps nécessaire à observer, à décrire les observations, à dessiner et à graver. Si nous avions la suite des insectes gravés comme ceux de vos planches 6, 7 et 8, on ne désirerait pas de les avoir peints »[3].

Qu'aurait dit Réaumur s'il avait vu le *Traité anatomique*, avec quels éloges aurait-il accueilli cette œuvre magistrale, prodige d'anatomie et de gravure, dépassant en

[1] Lieberkühn, anatomiste allemand, connu par le procédé des injections appliqué aux préparations anatomiques, fait l'éloge de Lyonet, comme graveur, dans son prinpcipal ouvrage : *De fabrica et actione villorum intestinorum tenuium*, Leyde, 1745, in 4°.

[2] Gaubius à Lyonet ; Leyde, 6 janvier 1745.

[3] Réaumur à Lyonet ; Paris, le 31 janvier 1745.

Digitized by Google

perfection et en beauté les ouvrages les plus réputés et les plus admirés, œuvre auprès de laquelle les « planches des Malpighi, des Swammerdam, des Albinus ne sont que des esquisses [1] ». Quel aurait été son émerveillement en parcourant les deux volumes in-folio renfermant les dessins des insectes des environs de La Haye ; véritables miniatures dira J. Brez, et miniatures d'une finesse si accomplie qu'aucun artiste ne s'est trouvé pour les reproduire par la gravure [2].

En dessinant une chenille ou un polype, Lyonet n'a d'autre volonté que l'imitation exacte, servile, de l'objet qu'il a sous les yeux. Dédaigneux de l'arrangement et du pittoresque, il représente les choses telles qu'elles sont, il s'applique à reproduire le détail anatomique et le caractère spécifique donnant à son dessin la valeur d'un document scientifique. Il voit en naturaliste, et bien que son œuvre, entièrement objective, soit dénuée de toute inspiration d'art, on est porté néanmoins à y découvrir l'influence de la glorieuse École hollandaise du XVII[e] siècle, dont le génie a sa source dans l'observation attentive et patiente de la nature.

---

[1] BONNET, *Œuvres d'Histoire naturelle et de Philosophie*, Neuchâtel, 1781, t. XI, p. 272.

[2] *Notice des Manuscrits de Lyonet.* Jacques Brez, de la Société d'Histoire naturelle de Paris, au citoyen M.-L. Millin. Magazin encyclopédique, tome second, à Paris, l'an troisième (1795), p. 190 à 199.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

La conchyliologie — Les collectionneurs hollandais. — La collection de Lyonet. — Son importance, comment elle fut formée. — Le prix des coquilles. — Vente de la collection de Lyonet.

L'amour immodéré des curiosités, poussé jusqu'à la folie, a régné en Hollande plus qu'en tout autre pays. Grands seigneurs et diplomates, riches commerçants et banquiers opulents, hommes de lettres et savants, chacun suivant sa fantaisie et sa fortune se plait à collectionner ; les uns, les tulipes ; les autres, les œuvres d'art ; les curieux de la nature, comme on disait jadis, réunissent à grands frais tout ce que les trois règnes engendrent de merveilles sur la terre et dans les eaux. De toutes ces productions, les coquilles brillamment colorées, aux formes élégantes ou bizarres, sollicitent l'admiration et tiennent une grande place dans les vitrines des collectionneurs. C'est le beau temps de cette science facile : la conchyliologie, comme on la comprenait alors, ne s'occupant que du coquillage, mais nullement de son habitant ; science toute descriptive, au vocabulaire abondant en termes étranges, donnant aux gens du monde qui la pratiquent l'illusion d'être des savants.

Les amateurs se disputent avec acharnement les espèces rares ou d'une grande beauté. Certaines, particulièrement recherchées, s'achètent au poids de l'or. La *Scalaria preciosa* se paie jusqu'à 100 louis et davantage ; M. de la Faille refuse de céder une volute, le *Cedo nulli*, pour 6.000 livres ; le *Spondylus regius*, à lui seul, fait la gloire de son heureux propriétaire ; M^me^ la Présidente de Bandeville met 1611 livres à une *Scalata*, elle est mortifiée d'apprendre

Digitized by Google

que la *Pourpre* rarissime, follement achetée 1700 livres à la vente du marquis de Bonnac, — exemplaire unique, croyait-elle — a son pendant dans les vitrines de Lyonet[1].

Tout le monde, proclame d'Argenville, le doit céder aux Hollandais en fait de cabinets d'histoire naturelle. Au nombre des amateurs les plus connus du milieu du XVIII[e] siècle (on en compte plus de quatre-vingt dans les principales villes), il faut citer à Amsterdam : MM. de Neuville, banquier ; Smith, Vander Meulen, Pierre Cramer, Gotlieb Meyer et Brandt, négociants ; Schynvoet, administrateur de la Maison des Orphelins ; Houttuyn, médecin ; Christian Paul Meyer ; le professeur Burmann ; à Harlem : MM. Baart, Vincent et Vriends ; à Utrecht : M. Meyer, secrétaire de la Chambre des États ; Boddaert, médecin ; Julianus, apothicaire ; les professeurs Luchtman et Hahn ; à Dordrecht : le D[r] Voet ; à Leyde : le bourgmestre Gronovius ; les professeurs Gaubius, Allamand, Van Doeveren, Van der Wynpers ; à Rotterdam : le bourgmestre Abraham Gevres ; MM. Snellen, Laers, Bischop, Arnould ; à La Haye : la princesse d'Orange, gouvernante des Pays-Bas ; Madame Grovestein, épouse du Grand Écuyer de la Cour ; le marquis de Bonnac, ambassadeur de France ; La Sarraz, colonel de la garde du Stathouder ; Bautt, député aux États-Généraux ; Vosmaert ; Chaize, ministre du Saint-Évangile ; le baron de Rengers, chambellan de la Princesse ; Van Eeteren, directeur de la compagnie des Indes Occidentales ; Gronovius, membre de la Chambre des Comptes, etc.

Parmi les collections de coquilles, celle de Lyonet est réputée pour le nombre et pour le choix des exemplaires, et lui-même l'estime « la plus belle de l'Europe et digne d'un prince, même d'un roi[2] ». Tout en se rendant

[1] Lettre de Le Cat à Lyonet ; Rouen, 1[er] novembre 1758.

[2] Lyonet à Dominique Vandelli, professeur à Lisbonne ; La Haye, novembre 1767.

Digitized by Google

compte de la futilité de cette mode, il la subit, mais il se défend d'y voir autre chose qu'une distraction et il s'excuse presque de s'y adonner. « Il faut pourtant avouer, écrit-il » à Réaumur, que l'étude simple des coquillages ne vaut » pas celle des insectes, et qu'elle mérite plutôt le nom » d'amusement que d'étude ; aussi n'est-ce que comme un » amusement que je la considère et elle n'a pas empêché » qu'à présent, que j'ai un peu plus de loisir, je ne sois » retourné à mon anatomie [1]. »

Néanmoins, cet « amusement » occupe une bonne part de son existence, lui coûte beaucoup d'argent et beaucoup de temps. La réputation de son cabinet s'était étendue au loin ; la description qu'en donne d'Argenville, dans la deuxième édition de son ouvrage : *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, la Conchyliologie...*[2], contribua à le faire connaître. Les amateurs hollandais et étrangers s'empressent de lui

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 15 juin 1751.

[2] Dans la première édition de *La Conchyliologie*, datant de 1742, il n'est point fait mention de la collection de Lyonet, c'est seulement dans la deuxième, parue en 1757, que d'Argenville en donne une description reproduite dans la troisième édition publiée, en 1780, quinze ans après la mort de d'Argenville. En voici le titre : *La Conchyliologie ou Histoire naturelle des coquilles de mer, d'eau douce, terrestres et fossiles ; avec un traité de la Zoomorphose ou représentation des animaux qui les habitent :* Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode de les diviser, par M. Desallier d'Argenville, maître des Comptes, membre de la Société royale de Londres, et des Académies de Montpellier, de la Rochelle et des Arcades. Ouvrage considérablement augmenté de planches en taille-douce, qui représentent les figures de plus de deux mille Testacées, données d'après nature, accompagnées de descriptions étendues et de remarques sur chaque famille, avec plusieurs tables systématiques et des nomenclatures étrangères. Troisième édition, dédiée au Roi, par MM. de Favanne de Montcervelle, père et fils. Paris, 1780. 2 vol. gr. in-4° et un atlas de planches.

Digitized by Google

offrir des échanges et les marchands de lui proposer des achats. Il engage de la sorte des relations épistolaires nombreuses, et il ne se passe pas de semaine que des collectionneurs ne visitent son cabinet. Sans doute, cette correspondance et ces visites flattent son amour-propre, mais à la longue, elles le lassent. Des fâcheux, sous prétexte d'histoire naturelle, l'importunent et lui font presque regretter la possession de richesses qu'il avait eu tant de peine d'amasser. Aussi, songe-t-il à vendre son coquillier et il en informe son ami, le pasteur Brunier, qui lui répond :

« Je ne suis nullement surpris de vous voir conchylio-
» mane ni de ce que vous avez réussi. *Ik weet van oudts* [1],
» que quand quelque goût vous possède, c'est toujours tout
» de bon et que vous ne manquez pas d'aller fort loin avec
» l'ardeur et les talents qui vous guident. Le dégoût qui a
» suivi cette passion ne me surprend pas trop non plus ; et
» je comprends très bien qu'à la fin on doit s'ennuyer beau-
» coup de montrer sans cesse la même chose, et encore se
» consolerait-on, n'est-il pas vrai, si tous les curieux
» étaient connaisseurs, mais je crois que très souvent vous
» jetez, si non vos perles, du moins vos nacres, devant les
» pourceaux. Je vous souhaite de tout mon cœur un fou ou
» un riche à qui vous puissiez remettre pour 15.000 florins
» vos coquilles et l'ennui qu'elles vous causent présen-
» tement . . . . . .
» . . . . . .
» mais je m'aperçois que j'abuse de votre loisir, malheur
» à moi si cette épître vous parvient après la visite de
» quelque curieux de coquillages, ce serait bien là de quoi
» achever de vous mettre de mauvaise humeur [2]. »

[1] *Ik weet van oudts*, je sais depuis longtemps.
[2] Brunier à Lyonet ; Francfort, 16 septembre 1752.

Digitized by Google

Brunier se méprend, il ignore les séductions que la *Conchyliomanie* réserve à ses adeptes, l'âme d'un collectionneur a des secrets que sa psychologie, si subtile fût-elle, n'a point découverts, et son souhait, fait pour plaire cependant, a dû mécontenter, même vexer, car, Lyonet, quoi qu'il en dise, n'a garde de se séparer de ses chers trésors ; loin de s'en dessaisir, il ne cesse de les accroître.

Commencée en 1749, sa collection comprend, six années après, 3.000 espèces représentées par 5632 spécimens, et à sa mort elle en compte près de 7.000. A d'Argenville qui lui demande une description de son coquillier, il écrit le 9 avril 1756 :

« Vous me demandez, Monsieur, une description succinte de mon cabinet. S'il fallait entrer dans les détails, la chose serait de longue haleine à cause du grand nombre de belles et rares pièces qui le composent. Je ne l'ai pourtant formé que depuis 6 ou 7 ans, mais j'ai eu d'heureuses rencontres.

» D'abord, j'ai commencé par l'achat du cabinet de feu M. Schot, président de la Cour de Brabant ; ensuite je l'ai augmenté par l'achat de celui de feu M. Anderson dont la collection était une des plus belles de ce pays ; puis je l'ai encore enrichi de tout ce qu'il y avait de plus beau dans le cabinet de feu M. de Hase, Conseiller de nos Indes Orientales, qui m'a permis d'acheter de lui tout ce qui me convenait avant qu'il se défit d'aucune pièce en faveur de quelque autre.

» J'ai profité d'une pareille occasion pour tout ce qu'il y avait de plus beau dans deux cabinets de Zélande, dont les propriétaires, après les avoir inutilement exposés ici tout entiers en vente se déterminèrent à me vendre tout ce qui s'y trouvait de meilleur. Joignez à cela que j'ai assisté à toutes les ventes de coquilles, un peu considérables, qu'il y a eu dans ce pays depuis le temps que j'ai donné dans ce goût

Digitized by Google

et que ceux qui en font marchandise ne manquent guère de m'apporter ce qu'il y a de curieux. Toutes ces différentes occasions m'ont fourni le moyen d'avoir plus de pièces rares qu'il s'en trouve peut être ailleurs et de rendre même grand nombre de mes pièces communes rares par leur beauté et par les exemples de variétés notables qu'elles fournissent, et je ne néglige encore aucun moyen de l'embellir et de l'enrichir continuellement [1]. »

Le meuble destiné à contenir toutes ces merveilles a été construit sur ses indications et lui a coûté plus de 500 florins. « Le dehors est de bois oriental orné de moulures et de sculptures de bois de noyer. Les tiroirs, au nombre de 80, sont couverts de bois occidental violet, bordés d'une moulure blanche et incrustés de chiffres de même couleur pour marquer leur numéro. Tous ces tiroirs sont pleins et la plupart le sont beaucoup trop. Cependant, ayant compté les coquilles qu'ils contiennent je n'en trouve que 5632, y compris les bivalves qui montent précisément à 800, et cela ne forme que 3.000 espèces différentes. Je ne mets pas au nombre de ces coquilles celles qui sont fossiles, j'en ai une petite collection à part [2]. »

Cédant aux instances de d'Argenville [3], qui attend avec impatience l'énumération des raretés qu'il possède, afin de les mentionner dans une nouvelle édition de la *Conchyliologie* [4], Lyonet en donne la nomenclature, et il entre dans le détail de ce que les plus beaux spécimens lui ont coûté ; il compare leurs prix aux prix excessifs atteints en vente publique, par les mêmes coquilles figurant dans la collection du marquis de Bonnac.

[1] Lyonet à d'Argenville ; La Haye, 9 avril 1756.
[2] Id. » » »
[3] d'Argenville à Lyonet ; Paris, 30 avril 1756.
[4] Il s'agit de l'édition de 1757.

Digitized by Google

En 1757, il paie un *Marteau* 220 livres ; les *Huîtres épineuses* 60, 80, 100 livres, et les très belles 500 livres ; une paire de *Navettes* vaut 500 livres. Le *Scalaire*, appelé *Cedo Nulli*, exemplaire magnifique, lui a coûté 800 livres ; M. de la Faille, auditeur des comptes à La Haye, en avait refusé 6.000 livres ; à la mort de celui-ci, M. Segveld l'acheta 1.600 livres ; puis M. Anderson en devint propriétaire au prix de 100 ducats ; et enfin, il passe dans la collection de Lyonet. Une autre coquille du même nom, une bivalve très rare, est cotée 600 livres. A la vente du marquis de Bonnac, à Paris, un *Amiral grenu*, que celui-ci, alors qu'il était ambassadeur de France à La Haye, tenait de Lyonet, est adjugé 552 livres ; une *Pourpre*, le fameux *Radis à feuillages noirs*, 1.700 livres ; et une *Scalata*, 1.611 livres, toutes deux achetées par Mme de Bandeville. Cette vente a produit au-delà de 22.500 livres ; et remarquant que sa collection peut bien valoir trois fois celle de M. de Bonnac, Lyonet ajoute : « Je vois ce que j'en pourrais espérer s'il me prenait envie d'en faire une vente à Paris [1] ».

En effet, nul doute qu'à cette époque sa collection représentât une petite fortune ; mais une quarantaine d'années après, lorsqu'elle fut vendue publiquement à La Haye, le 21 avril 1796 [2], bien que M. Croiset, le neveu de Lyonet, l'évaluât 20.000 florins, c'est à grande peine qu'on en fit

[1] Lettre de Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 2 août 1757.

[2] Voici les titres des catalogues des collections de Lyonet :

Catalogue raisonné du célèbre cabinet de coquilles de feu Pierre Lyonet, membre des principales académies de l'Europe, etc., etc., lequel sera vendu publiquement en détail et aux plus offrans à la maison du ci-devant possesseur, à la Haye, en Hollande, le 21 avril 1796 et jours suivants, par les libraires J. van Cleef et B. Scheurleer, où ce catalogue se distribue, en payant deux sols pour les pauvres. 1 vol. in-8°, 234 p.

Catalogues van Teekeningen en prenten door fransche, engelsche,

Digitized by Google

6700 florins [1]. Les temps étaient bien changés alors ; au calme et à la paix favorables à l'innocente manie des collectionneurs, a succédé le fracas des armes ; les événements politiques et les guerres qui agitent et bouleversent l'Europe ont troublé la placidité des Hollandais et compromis la prospérité de leur commerce. Les graves préoccupations ont chassé les amusements frivoles, les collections sont délaissées, la conchyliologie a perdu nombre de ses adeptes. Cependant, quelques-uns lui sont restés fidèles et nous les retrouvons se partageant les raretés du cabinet de Lyonet, célèbre entre tous. Mais telle pièce, comme le *Cedo Nulli* des bivalves, achetée 600 livres en 1750, est cédée à vil prix : 6 florins, et encore faut-il y joindre deux autres lots comprenant une *Came agate*, deux *Cames rayonnées* de Carthagène et trois autres coquilles ; une grande *Huître épineuse*, la plus belle et la plus rare du genre, payée 500 livres, fait 30 florins ; le fameux *Radis à feuillages noirs*, dont on ne connaissait que deux exemplaires, est adjugé pour 106 florins, alors qu'il valait naguère 1700 livres ; trois pièces, uniques, la gloire de la collection : le *Buccin* à étages applatis, le superbe cornet *Cedo Nulli*, le *Nautile vitré*, éveillent les convoitises, stimulent les désirs de quelques amateurs, et d'enchère en enchère, atteignent respectivement 77, 273 et 300 florins.

italiaansche en hollandsche meesters, benevens eenigen insecten versteeningen, physische instrumenten en verdere rariteiten, meede allen nagelaten door wylen den Heere P. Lyonet, welken verkogt zullen worden direct na het afloopen der verkoping van het kabinet van hoorens en schulpen door de Boekverkopers J. van Cleef en B. Scheurleer, in-8°, 14 p.

Peu après, on publiait : *Notitie der pryzen van het cabinet hoorns en schulpen, nagelaaten door wylen den Heere P. Lyonet, zo als het zelve verkogt is geworden den 21 april 1796, door de Boekverkoopers J. van Cleef en B. Scheurleer in den Hage*, in-8°, 14 p.

[1] Exactement 6.726 florins.

Digitized by Google

« A la suite, renseigne le catalogue, on vend par parties » ou toutes ensemble 1500 petites coquilles, plus une » magnifique collection de superbes dessins coloriés repré- » sentant sur 259 feuilles in-folio, 1394 coquilles des plus » rares et précieuses comme aussi des plus belles qui se » trouvent dans le cabinet de feu Lyonet. Ces dessins ont » été exécutés avec un soin extrême sous sa direction par » un peintre qui excellait en cette partie ».

De ces collections, dispersées au vent des enchères, il ne resterait rien, à peine le souvenir, si leur formation n'avait été l'occasion d'un échange de lettres entre Lyonet et ses confrères en sciences naturelles.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Lyonet épistolier. — Sa correspondance avec Madame de Praslin-Rochechouart. — Madame de Praslin à Agey. — Madame de Praslin et ses enfants. — L'éducation de sa fille. — Mort de son fils cadet. — Lyonet la console et la conseille. — Madame de Praslin femme savante. — Ses collections enrichies par Lyonet. — Un musée de la mode. — Menus faits et menus propos. — Dezallier d'Argenville. — Comment prit fin cette correspondance.

Rien dans les écrits de Lyonet, ni dans la pensée, ni dans la forme, n'évoque le personnage élégant et mondain que son buste fait revivre. Ses lettres, au style le plus souvent froid et compassé, sont celles d'un savant soucieux de décrire minutieusement ses observations et ses découvertes. En dehors de ses études, il n'aborde tout autre sujet qu'avec une extrême réserve ; à peine trouve-t-on, rapidement consignés, quelques faits le touchant personnellement. Aussi chercherait-on vainement l'anecdote, le détail piquant, le trait d'esprit qui donne tant de prix aux lettres de cette époque, comme il faut renoncer à y rencontrer une appréciation sur les hommes et les événements, et encore moins à y découvrir une révélation éclairant d'un jour nouveau un point intéressant d'histoire. La circonspection, vertu de diplomate, sied au secrétaire des chiffres, et en évitant toute incursion dans le domaine de la politique, Lyonet obéit à la discrétion que lui imposent ses devoirs professionnels.

Avec ses intimes il se départ parfois de son rigorisme, et l'homme habituellement cérémonieux et quelque peu solennel entretient son ami M. de Verdun des nouvelles, voire des cancans de la ville. Ce n'est pas sans étonnement qu'on

Digitized by Google

le surprend narrant les aventures galantes d'une jeune veuve dont on jase à La Haye.

Les lettres dans lesquelles ses sentiments se donnent libre cours ne sont pas arrivées jusqu'à nous; nous sommes porté à penser qu'il n'en était point prodigue, si toutefois il en a écrites. Comme La Rochefoucauld, il aurait pu dire: Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais.

Dans son commerce épistolaire avec Mme de Praslin, où cependant règne un ton de confiance allant, chez elle, jusqu'à la confidence, on ne surprend aucun épanchement, et là même où le cœur devrait guider la plume, toute effusion est bannie. Entre elle et lui se nouent les liens d'une amitié toute spirituelle qui se manifeste par des lettres et le don d'un portrait, une miniature peinte par Liotard, dont Mme de Praslin fait grand cas ; elle la porte à son bracelet dans un cadre en filigrane d'or, fait tout exprès à Paris. « Ah ! que vous avez bien compris, Monsieur, le désir que j'avais et que vous y avez bien répondu en m'envoyant votre portrait. Des remerciements ordinaires, mille termes d'usage consacrés à l'expression de la sensibilité ne me suffiront jamais à vous montrer toute la mienne ; mais je regarde mon cher petit portrait et je vous assure qu'il m'entend, je vois ses yeux sourire.....[1] ».

A cet ami, elle conte ses projets, confie ses joies et ses peines. La lecture de ces pages « dont la rouille des ans a jauni le papier » offre un charme particulier, et l'on nous saura gré d'exhumer de l'oubli la figure de cette grande dame qui occupa la pensée du savant hollandais.

Madame de Fuligny-Praslin-Rochechouart appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres maisons de la Champagne ; elle était fille de Claude Alexandre de Pons-Rennepont et de Charlotte-Françoise de Choiseul,

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, le 8 mai 1756.

Digitized by Google

marquise de Praslin. Mariée très jeune à M. de Fuligny-Damas, comte de Rochechouart, beaucoup plus âgé qu'elle, elle reste veuve après dix années de mariage. Des convenances de nom et de fortune mieux qu'une inclination de sentiments présidèrent à cette union. L'hymen ne pouvait être une source de félicités pour cette épousée de vingt ans et ce mari de soixante-six ans, vieux militaire, grand amateur de chasses pour autant que le lui permettaient ses blessures, glorieux souvenirs des sièges de Barcelone et de Loudun. « Le tête à tête du bonheur, les douceurs et les habitudes de l'amour, la communion du cœur, de l'âme et de l'esprit » que le mariage du XVIII^e^ siècle a connus, prétendent les de Goncourt, M^me^ de Praslin les ignora. M. de Fuligny mort, elle accepta son sort de jeune veuve avec résignation. Aux plaisirs qu'elle aurait pu connaître à Paris, « le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie » où sa beauté, son nom et sa fortune lui assuraient une place au premier rang, elle préfère son château d'Agey. Elle y mène un grand train de maison, reçoit avec faste et apparat la noblesse de la province. Pendant la réunion des États, Agey prend les allures d'une petite cour où s'empressent le prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, les hauts dignitaires de l'Église et maints personnages de marque. Cette agitation ne lui plaît guère. « Je vous sauve, dit-elle à Lyonet, le détail de mes occupations, elles vous excéderaient d'ennui comme je l'ai été souvent moi-même de tous mes fâcheux ; je n'en ai jamais tant vu et j'ai été sur le point d'aller chercher la solitude et le repos au milieu de Paris[1] ».

Au lendemain de ces fêtes, M^me^ de Praslin retournait avec joie à ses occupations coutumières ; la vie reprenait

[1] M^me^ de Praslin à Lyonet ; Agey, le 28 octobre 1756.

Digitized by Google

son cours, régulière et uniforme. L'éducation de ses fils et de sa fille, objet de soins constants et attentifs, l'embellissement du domaine, l'accroissement de ses collections, enfin un commerce de lettres avec des personnes qui, comme elles, se livrent par plaisir ou par mode aux sciences, lui prennent tous ses instants. De ces choses familiales et intimes, Mme de Praslin parle abondamment. Dès la deuxième lettre, elle entretient Lyonet de sa fille Charlotte, dont elle louange le savoir. Elle ne juge point que les filles en savent toujours assez, ne doivent pas être trop savantes. Sans faire de sa fille un bas bleu, il lui convient qu'elle sache la langue de Cicéron. « Croyez d'ailleurs, dit-elle à propos de la thèse académique de Lyonet sur l'usage de la torture, qu'un livre latin me serait fort bien traduit par une petite fille que j'ai qui a neuf ans et qui lit les poëtes latins[1] ». Quoi de surprenant ; ne sommes-nous pas au temps où Mademoiselle de Sivry, à huit ans, envoyait des vers de sa composition à Mme de Montesson, à la duchesse de Brissac, à M. de La Harpe, et, à douze ans, connaissait le latin et traduisait Homère. Lyonet, émerveillé de tant de science, ne tarit pas de compliments : « Je suis charmé d'apprendre qu'il y a dans le monde une demoiselle de neuf ans qui entend les poëtes latins, et je vous félicite Madame de ce qu'elle vous touche de si près. Que ne devez-vous pas attendre d'un génie aussi avancé pour son âge ? Il ne tiendra qu'à vous d'en faire à votre gré une Dacier, une marquise du Chastelet, une Deshoulière...[2] ».

Peu après, Lyonet s'informe des progrès du petit prodige : « Il y a un siècle que je n'ai rien appris de votre jeune comtesse. Après s'être familiarisée avec les poëtes latins, ne fera-t-elle pas connaissance avec les poëtes français? Les mathé-

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 27 octobre 1752.
[2] Lyonet à Mme de Praslin : La Haye, 23 janvier 1753.

Digitized by Google

matiques, la physique, l'histoire naturelle, la musique, la peinture n'auront-elles pas quelque part à ses occupations [1] ? »

Hélas ! Lyonet est mauvais prophète ; espoirs trompeurs, illusions que tout cela ; en quelques mois le beau zèle de la jeune comtesse s'est évanoui, à l'ardeur au travail a succédé la paresse, l'indolence dira la mère indulgente : « Il me reste à répondre, Monsieur, à ce que vous me faites la grâce de me demander, touchant ma fille, mais cela sera trop tôt dit. Elle s'est dégoûtée du latin que j'avais tant à cœur. Elle n'a pour mon malheur de goût pour rien. Tant qu'elle a été enfant et qu'on l'a contrainte, il a bien fallu avancer, mais depuis qu'elle est sur ses pieds, c'est uniquement pour y rester. Enfin, il n'est question présentement que de la musique, savoir lire et écrire, parce que cela est su, un peu de dessin, mais très peu, une grande indolence en tout [2] ».

A cet aveu, qui a dû coûter gros à l'orgueil maternel, Lyonet, embarrassé par ses prédictions pompeuses, ne sait trop que répondre. Il s'en tire tant bien que mal en citant, à l'exemple de Sancho Pança, un adage qui excuse l'enfant et console la mère. « Je ne suis pas fort surpris, Madame, que votre jeune comtesse se soit dégoûtée du latin ; rarement on prend du goût pour ce qu'on apprend par contrainte et qui sait si elle n'a pas aussi été effrayée du proverbe qui dit : *Fille qui sait le latin fait rarement de bonne fin.* Mais ce qui me surprend, c'est qu'elle pousserait l'indolence jusqu'à n'avoir de goût pour rien. La musique et le dessin, et à quoi il faut apparemment ajouter la danse, semblent indiquer que ce terme ne doit pas être pris tout-à-

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, octobre 1754.
[2] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 20 décembre 1754.

Digitized by Google

fait au pied de la lettre ; au reste, l'indolence n'est pas du caractère français...[1]. »

Que Madame de Praslin se rassure, l'ignorance du latin n'empêchera pas la comtesse d'être reçue, à neuf ans, chanoinesse de l'illustre chapitre de Remiremont[2], de faire bonne figure dans le monde, et enfin, d'épouser le marquis de Grollier. Plût au ciel que Mme de Praslin ne connût pas d'autre peine ; mais le destin lui réserve le plus cruel des chagrins : la mort lui ravit son plus jeune fils, son préféré.

« J'ai vu périr un enfant chéri, c'était mon second fils, chevalier de Malte ; il se noya sous mes yeux, dans mes jardins, à la fin du mois d'août dernier, et les circonstances qui ont contribué à sa perte, sont affreuses ; permettez que je n'en fasse pas le détail, il en coûterait autant à votre cœur de les apprendre qu'au mien de les répéter ; ce cruel événement me rend pour toute ma vie la personne du monde la plus affligée et la plus malheureuse. J'aimais ce cher enfant, ce n'était point par aveuglement d'une tendresse de mère, je n'ai pas cette faiblesse ; mais il m'aimait avec confiance, et, à quatorze ans, il avait déjà toutes les vertus et les agréments qui peuvent assurer la gloire d'une maison, le bonheur de la société et le mien particulier. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

» Je ne peux vous dire, Monsieur, quelle est ma situation

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 29 mars 1755.

[2] L'admission au chapitre de Remiremont nécessitait la preuve de noblesse dans les quatre lignes paternelles et maternelles, et il fallait que chaque ligne remontât au-delà de deux cents ans. On disait de l'abbesse de ce célèbre chapitre qu'elle portait un sceptre et non une crosse, et l'on ajoutait que les nuits de lune elle faisait fermer les volets afin d'empêcher les rayons de l'astre de pénétrer, celui-ci n'ayant que deux quartiers !

Digitized by Google

depuis cette cruelle époque, la raison ne sert qu'à aigrir mes maux et le temps ne les adoucit pas, la douleur de mon âme a fait son impression sur le corps, ma santé s'est dérangée. »

Elle se plaint de la vue et elle redoute d'être de la sorte privée de la lecture, seule ressource pour remplir les heures du jour et de la nuit. Et elle continue :

« Je fais cependant tous mes efforts pour soutenir mon courage, je me suis représentée tout ce que votre amitié vous a dicté, mais les raisonnements les plus solides sont trop faibles contre mon mal qui attaque le cœur [1]. »

Et la plainte revient, amère, douloureuse : « Vous jugez bien, Monsieur, qu'il est toujours présent à mon esprit et à mon cœur, et qu'il faut que je me contraigne moi même pour ne pas chercher les occasions d'en parler, et en vérité je ne me contrains pas trop vis-à-vis de vous que je trouve tout plein de sentiment et même de compassion » [2].

Que Lyonet compatisse à une si grande douleur, il n'en faut point douter et cependant son cœur ne trouve pas les mots de tendresse, de pitié qui apaisent et qui consolent. Élevé pour le culte, il a conservé de sa première éducation une austérité sacerdotale. A cette mère affligée qui lui dit sa peine, lui crie son tourment, il conseille la résignation, l'offrande de ses larmes à Dieu qui fait bien ce qu'il fait. « Puisque le mal est sans remède, permettez-moi, Madame, de vous représenter que les raisons mêmes qui vous rendent inconsolables sont celles pour lesquelles vous devez le plus vous consoler. Votre fils avait, dites-vous, mille bonnes qualités. Hé bien, Dieu l'a retiré à cause du bien qu'il voyait en lui. Il a prévu qu'une plus longue vie l'aurait fait

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 10 février 1754.
[2] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 20 décembre 1754.

Digitized by Google

succomber aux embûches du siècle. Il l'en a voulu préserver, et a permis ce triste accident pour assurer son salut dont vous ne devez pas douter après les témoignages que vous lui rendez. »

L'expérience de la vie lui a pourtant montré l'inefficacité de ces prétendues consolations. Moins stoïque mais plus humain, il ajoute : « Je conçois les tristes jours que vous devez avoir passés et qui apparamment ont été aigris par les raisonnements de consolateurs fâcheux qui en pareilles circonstances vous prêchent froidement une morale et des maximes qui les révolteraient s'ils savaient se mettre en votre place, et qui ne peuvent devenir bonnes que lorsque la raison commence à prendre le dessus ».

Il la persuade de mettre sa confiance dans le temps au pouvoir tout puissant devant lequel cèdent les plus grandes douleurs.

« Que deviendrions-nous si l'âme sentait toujours avec la même force les impressions de douleurs comme au moment qu'elle les reçoit ! La vie serait le plus grand des supplices ; mais Dieu nous a fait la grâce d'y pourvoir, en formant notre âme de manière que les plus vives impressions s'y effacent peu à peu, de sorte que des afflictions qui paraissent d'abord nous terrasser deviennent chaque jour plus supportables et même s'évanouissent à la fin tout-à-fait, à peu près comme un objet qui frappe regardé de près, et qui à mesure qu'il s'éloigne de nos yeux y fait successivement moins d'impression jusqu'à ce qu'à la fin il s'échappe à nos regards [1]. »

Il l'encourage à persévérer dans sa résolution de puiser dans le travail et l'étude la force nécessaire pour surmonter sa peine. « Je cherche à me distraire dans mon cabinet, dit-elle, je m'y livre toute entière et j'attends dans

[1] Lyonet à Mme de Praslin : La Haye, août 1754.

Digitized by Google

cette occupation ce qu'il plaît à Dieu d'ordonner sur mon sort [1]. » Le calme renait dans ses esprits, elle se reprend d'intérêt pour ses collections que Lyonet augmente par de fréquents envois. Une caisse de coquilles rares attendues impatiemment nous vaut une longue lettre où, après des remerciements, il est beaucoup question de la nature des bélemnites et de pétrifications découvertes dans les carrières d'Agey. « J'ai su, par nos correspondants, l'inquiétude où vous avez été sur ma vie ; j'existe encore comme vous voyez malgré l'amertume et les malheurs qui m'accablent ; mais voilà précisément ce que je voulais éviter, ne vous parler de moi que pour vous montrer combien je suis sensible à vos bons procédés. La belle caisse est arrivée, très bien conditionnée et toutes les choses dans leur entier ; ne voyez-vous pas avec quel empressement on déballe, avec quels yeux on voit et l'admiration toute franche et toute naturelle que l'on donne à tout ce qui est beau. Je me suis levée plus matin qu'à l'ordinaire pour aller tout visiter et mettre un peu plus d'ordre ; toujours nouveau plaisir, nouvelles louanges, et nouveaux remerciements ; au reste vos coquilles, Monsieur, sont toujours l'honneur de toutes les miennes...[2]. »

Ce n'est pas seulement de conchyliologie qu'elle raffole, et tandis que la comtesse de Coigny se passionne pour l'anatomie et en voyage emporte dans le coffre de sa voiture un cadavre à disséquer ; que la marquise du Châtelet, la docte Émilie, disserte avec Voltaire sur les découvertes de Newton ; que la duchesse du Maine s'applique à la microscopie et aux mathématiques, Mme de Praslin embrasse l'universalité des connaissances. Son savoir est réputé dans toute la province et l'Académie de Dijon l'aurait accueillie au nombre de ses membres, parmi lesquels elle se serait distinguée par son goût et ses talents, et encore plus

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 10 février 1754.
[2] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 20 décembre 1754.

Digitized by Google

par sa générosité, pensera le président Richard de Ruffey, si l'évêque de Troyes[1] ne s'était opposé à sa réception. Il croyait inconvenant, en faux dévôt que Molière n'a pas corrigé, que le nom d'un ecclésiastique voisinât sur la liste des académiciens avec celui d'une dame ; ce qui valut à l'évêque cette piquante répartie qu'il ne craignait les femmes qu'à l'Académie[2]. Elle eut néanmoins la satisfaction de s'entendre congratuler en séance solennelle par un jeune poète, François de Neufchâteau :

> Ce sont là tes présents, ô sublime Uranie !
> Les doctes nymphes d'Anonie
> Ont reconnu leur sœur à ce don précieux
> . . . . . [3].

allusion à la libéralité de M^me^ de Praslin qui avait donné 600 médailles à l'Académie.

Il n'est point de sciences qui ne la tentent et auxquelles elle ne fasse place dans le cabinet qu'elle a fait construire à grands frais dans son parc. Le laboratoire du docteur Faust ne présentait pas un spectacle plus étrange que ces salles où s'entassaient les objets les plus disparates et les plus extraordinaires : squelettes et fœtus conservés dans l'alcool, quadrupèdes, oiseaux, poissons et reptiles, des bézoards, des coquilles, des madrépores, une mandragore

[1] Poncet de la Rivière.

[2] Le Président RICHARD DE RUFFEY, *Histoire secrète de l'Académie de Dijon* (1741-1770). Extraits publiés avec introduction et des notes, par Maurice LANGE, Paris, 1909, pp. 140-141.

[3] *Vers de M.* FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, *en Lorraine, âgé de quatorze ans, à l'Académie de Dijon, pour la remercier de la place d'Académicien associé dont elle l'a honoré, lus dans l'assemblée publique du 15 décembre 1765.* Dijon, Causse, 1765. Ces vers ont été publiés dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*, t. I, p. 356. Dans la suite, François de Neufchâteau devint président de l'Assemblée législative, membre du Directoire, ministre de l'Intérieur, et Napoléon le créa comte.

Digitized by Google

de Pékin, des congélations d'Antiparos, des minéraux, des cornes d'Ammon, des antiquités égyptiennes, romaines, étrusques, des armes et habillements des peuples sauvages, etc., etc.[1]. De ces choses hétéroclites, M^me^ de Praslin donne une description que nous retrouvons complétée et détaillée dans le grand ouvrage de M. Dezallier d'Argenville [2].

A Lyonet, qui lui a parlé de la disposition de son cabinet, elle répond :

« Je suis charmée que vous m'ayez parlé de l'arrangement de votre cabinet. Le lieu que je destine au mien contient trois pièces qui ne sont pas bien grandes, celle du milieu est déjà occupée par mes fourneaux et des instruments servant à la chimie, ou pour parler plus simplement aux distillations et aux remèdes que je fais distribuer aux pauvres de mes terres. Cette pièce est la plus grande de toutes, je compte qu'elle contiendra toujours ce qu'elle contient, que j'y ajouterai le droguier, l'herbier, une grande partie du règne animal, le cabinet où est la bibliothèque concernant l'histoire naturelle, la géométrie, physique, etc., elle contiendra aussi les coquilles, les minéraux, les métaux ; la troisième pièce, ce qui ne tiendra pas dans ces deux ci, les habillements étrangers, etc., une quatrième et qui est complète sert aux mécaniques ; une très jolie est un petit appartement pour les bains. La dernière est un salon très galant et qui n'est que cela, qui n'a de rapport avec

[1] De ces collections, on n'a conservé au château d'Agey qu'une collection des marbres de la Bourgogne. Ce renseignement nous a été communiqué par M. de Charentenay, propriétaire d'Agey, grâce à l'aimable intervention de M. Dumay, secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, qui a bien voulu nous faire parvenir un extrait de la généalogie de la maison de Fuligny, ainsi que quelques détails sur les personnages de cette famille mentionnés dans notre travail. Nous exprimons à MM. Dumay et de Charentenay, notre reconnaissance.

[2] *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, la Conchyliologie, etc.*

Digitized by Google

le reste que quand on veut, ayant son entrée principale par une terrasse le tout terminé par une volière à plain pied du salon qui est un lieu délicieux pour l'agrément des eaux, la grandeur dont elle est et la beauté des oiseaux. Tout cela n'a aucun rapport avec le château, c'est un bâtiment isolé qui se trouve dans des jardins que je viens de faire et dans lesquels j'ai encore beaucoup d'ouvriers. Et tout cela n'était que des rochers et des précipices lorsque j'ai eu l'honneur de voir ici M. de Meerman [1]. Mais j'ai précisément reçu du ciel le seul talent dont vous me parlez, Monsieur, d'arranger et de chercher à embellir, et jamais situation n'a été aussi ingrate. Je n'ai point d'architecte mais les beautés réelles feront valoir le reste. Voici comme on se laisse aller à l'envie de parler de soi, j'aurais parié d'abord que je ne

[1] Le personnage que Mme de Praslin désigne sous le nom de M. de Meerman est vraisemblablement le baron Gérard Meerman, qui, dès 1753, occupa les fonctions de premier syndic de la ville de Rotterdam. Savant et érudit, Meerman réunit une bibliothèque considérable, on lui doit des travaux sur des sujets divers et notamment sur l'origine de la fabrication du papier et de l'imprimerie. En 1747, il entreprit un voyage en France et obtint de Lyonet une lettre d'introduction près de Réaumur ainsi conçue : « La Haye, 19 janvier 1747. M. Meerman, fils d'un magistrat de Leyde, se proposant de voir Paris, m'a prié de lui procurer l'honneur de vous connaître ; c'est un avantage que je lui procure avec d'autant plus de plaisir, en le chargeant de cette lettre, que je crois, Monsieur, qu'il mérite lui-même que vous le connaissiez. A peine a-t-il 23 ans, et déjà il s'est distingué en plus d'une science. A l'âge de 19 ans, il publia un traité d'algèbre (Lyonet veut parler probablement de l'ouvrage imprimé à Leyde en 1742 sous le titre : *Specimen calculi fluxionalis et alia quaedam miscellanea*) ; ensuite il mit au jour quelques traités de droit civil qui lui firent honneur. Il a une connaissance fort étendue de livres, et, en voyageant, il a le dessein de se procurer celle du monde. Je ne doute pas qu'il y réussisse surtout s'il peut se garder de la démangeaison qu'ont bien de nos jeunes gens de se mouler sur vos petits maîtres, ce qui leur fait souvent perdre tout le fruit de leurs voyages. »

Digitized by Google

voulais que vous dire que je tâcherai de mettre dans un point de vue avantageux les choses qui me viennent de vous et vous voyez, Monsieur, que je vais bien plus loin [1]. »

Lyonet ne cache point son admiration et félicite son aimable correspondante, qu'il compare galamment à une fée :

« Je suis tout extasié, Madame, à la description que vous me faites des bâtiments que vous élevez à l'honneur de l'histoire naturelle dans un lieu enchanté par votre art, et je me suis presque cru transporté en la lisant dans le Pays des Fées où d'un coup de baguette les roches et les précipices changent comme chez vous en palais et en jardins ; l'unique point seulement qui m'a empêché de donner tout à fait dans cette illusion, c'est que nulle fée que je sache n'a jamais formé de palais pour y placer des coquilles, des herbiers, des instruments de physique et toutes les autres curiosités dont vous faites mention ; mais les dames apparemment alors ne cultivaient pas encore les sciences, et les hommes ne mettaient pas du fard et des mouches [2]. »

M^me^ de Praslin lui ayant fait part de son intention de former une collection de costumes étrangers, ce projet lui suggère une idée qu'il développe longuement ; ce n'est rien moins que le plan d'un musée de la mode et l'on ne peut que regretter que M^me^ de Praslin n'en ait pas poursuivi la réalisation.

« Je voudrais faire faire par un bon maître nombre de poupées, hommes et femmes, à peu près de même taille et capables de toutes sortes d'attitudes. Chaque poupée aurait une ou deux têtes de réserve qu'on pourrait au besoin substituer à celle qui est en place. Toutes les fois qu'une mode paraîtrait, j'en ferais habiller une poupée en lui donnant en même temps l'air et la contenance que l'on affecte

[1] M^me^ de Praslin à Lyonet ; Agey, 27 octobre 1752.
[2] Lyonet à M^me^ de Praslin ; La Haye, 23 janvier 1753.

Digitized by Google

alors le plus, sans oublier le jeu de la tabatière, du mouchoir, de l'évantail, de la canne, de la fiole d'essences et de tous les autres brimborions dont il y a manière de faire usage, et comme la façon de se coiffer change souvent sans que celle des habits change, je me contenterais de faire simplement coiffer une des têtes de réserve que je placerais auprès du corps dont la tête a changé. Toutes ces poupées et leurs têtes seraient numérotées et rangées suivant l'ordre du changement des modes. Il faudrait après cela avoir un livre où tout serait enregistré et expliqué, où y marquerait le commencement, le progrès et la fin de chaque mode avec tous les noms des pièces qui la composent, l'usage qu'on en fait et la manière de le faire avec grâce, on y exposerait les raisons, toujours sages, pour lesquelles une nouvelle mode a été préférée à la précédente et pourquoi cette même a été condamnée aussitôt qu'une autre lui a succédé ; et comme Paris est réputé le centre du bon goût et des modes, il ne faudrait les copier qu'après les gens du bel air de cette ville. Je m'assure qu'au bout d'une douzaine d'années, on aurait déjà une belle collection où l'on verrait avec étonnement comment ces divers habillements qui dans le temps qu'on les portait ont passé pour des modèles de grâce et de goût fin, sont enfin la plupart devenus aux yeux même qui les admiraient des chefs-d'œuvre d'extravagance. Un cabinet de cet ordre serait sûrement fort amusant, il vaudrait une comédie de Molière pour nous montrer notre ridicule, il pourrait fournir des mémoires curieux à celui qui ferait l'histoire de l'homme et serait à coup sûr beaucoup plus philosophique qu'il ne parait. . . . . [1] ».

Aux yeux de Mme de Praslin, ce projet apparait comme une plaisanterie, un jeu d'esprit, si ingénieux fût-il, il ne la séduit point ; elle sait qu'en France la mode est une reine devant laquelle chacun s'incline. « J'ai bien ri,

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 23 janvier 1753.

Digitized by Google

Monsieur, de votre idée d'un cabinet de modes ; mais vous n'avez pas réfléchi qu'il faudrait qu'il fût d'une trop grande étendue et que tout mon château n'y suffirait pas, encore moins ma fortune, et vous n'avez pas réfléchi que si je suivais votre projet vous me feriez lapider par mes compatriotes et peut-être par ceux que je crois le plus de mes amis.... [1]. »

Lyonet prend plaisir à cet aimable bavardage ; Mme de Praslin aborde tous les sujets avec une même facilité et un même enjouement ; parle tour à tour de leurs amis communs, de ses déplacements fort rares, et qui font époque dans son existence monotone, et incidemment de menus faits jetant une note pittoresque dans leur « conversation » serions-nous tenté de dire.

La découverte à Pomard, dans une carrière, d'un homme fossile (?) auquel Lyonet propose de donner le nom de « Saint Methusela ou de tel autre habitant du premier monde qu'il vous plaira de sanctifier [2] » ; et la découverte près de Beaune d'un saumon pétrifié, ainsi que les démarches pour acquérir ces curiosités, sont l'objet de plusieurs lettres. Une autre fois, c'est la relation d'un voyage à Lyon « ville où l'on trouve plus qu'ailleurs de jolies femmes et des hommes agréables [3] » ; elle y rencontre M. Devillers [4], jeune savant plein de mérites, ami de d'Alembert et de Diderot ; elle a failli souper en compagnie de Mme du Boccage [5], en

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 10 mars 1753.

[2] Lyonet à Mme de Praslin : La Haye, 14 avril 1756.

[3] Mme de Praslin à Lyonet : Lyon, 23 avril 1757.

[4] M. Devillers, qui professa la physique à Lyon, est l'auteur d'ouvrages de sciences naturelles.

[5] Mme du Boccage était connue alors par quelques œuvres littéraires ; une imitation du *Paradis perdu* et une tragédie *Les Amazones* qui eut en 1749 quelques représentations. Au commencement de 1757, elle publia *La Colombiade* ou la *Foi portée au Nouveau Monde*. En regard du titre de ce poëme épique on voit le portrait de l'auteur avec l'inscription que ses admirateurs ne trouvaient point exagérée : *Forma Venus, Arte Minerva*.

Digitized by Google

route pour Rome où elle va voir « son ami le Pape [1] ». Ou bien encore elle s'informera du peintre Liotard et voudrait savoir s'il est vrai, comme on lui mande de Paris, qu'il a pris femme en Hollande. Lyonet s'empresse de satisfaire sa curiosité : « Nous avons ici depuis deux mois, M. Liotard qui vient d'Angleterre où il a bien fait ses affaires et il les fait très bien ici ». Pendant un long séjour à Constantinople, il avait adopté les usages et la mode de cette ville ; on l'avait, pour cette raison, surnommé le *peintre turc*. Lorsque Lyonet le vit la première fois, il le prit, à cause de son costume oriental et de sa longue barbe, pour « un patriarche du Mont-Liban qui venait quêter » et il fut bien surpris quand on lui dit que c'était un Genévois et un peintre.

A Amsterdam, Liotard épousa M^elle^ Marie Fargues, d'origine française, « personne assez jeunette, gentille, qui a tenu École de pensionnaires » ; et Lyonet ajoute que son mari l'a dotée par contrat de mariage et lui a fait « hommage de la longue barbe que les poètes peuvent à présent placer à côté de la chevelure de Bérénice [2] ».

A propos de remèdes et de médecins, M^me^ de Praslin consacre quelques lignes malicieuses à une célébrité médicale d'alors, le D^r^ Tronchin, « savant comme Esculape et beau comme Apollon », s'il faut en croire Voltaire.

« Vous connaissez sûrement M. Tronchin [3] et sa réputation, elle s'établit à Paris de plus en plus, et il y fait une fortune considérable. C'est à qui l'aura, à qui le verra, à qui en aura une ordonnance ; elles ne ressemblent pas à celles des médecins qui ne conseillent que de la casse ou

[1] Benoit XIV.

[2] Lyonet à M^me^ de Praslin ; La Haye, 7 janvier 1757.

[3] En effet, Lyonet a dû connaître Tronchin à l'Université de Leyde, où l'illustre médecin a pris ses diplômes ; ensuite, il habita Amsterdam qu'il quitta en 1745 ou en 1746, pour des raisons politiques, et il retourna dans sa patrie, à Genève, jusqu'au jour où il se fixa à Paris.

Digitized by Google

du sené ; pour lui, il recommande aux uns de frotter leur parquet, aux autres de balayer, aux autres encore une course à cloche pieds, etc... Mais toutes les jolies femmes surtout veulent avoir la petite vérole de sa main et le préfèrent au médecin anglais qui en tenait magasin[1]. Vous savez quelle force a la mode en France[2]... »

Elle a beaucoup à se plaindre d'un savant péruvien à qui elle offre gracieusement l'hospitalité, fait les honneurs de ses collections, donne des coquillages rares, dont l'un l'*Agate à l'oiseau*[3] vaudrait jusqu'à cent louis, et pour tant de politesse et de générosité ne recueille qu'ingratitude. « Suffit-il comme à Paris de le nommer pour vous le faire connaitre : c'est M. Davila. J'en avais entendu parler et je savais que M. de Buffon avait estimé deux millions la valeur de son cabinet[4]. J'ai fait connaissance avec lui fort volontiers, nous avons passé quelques jours ensemble, et j'ai fait comme les autres et peut être plus, j'ai payé le tribut qui semble que tout amateur croit lui devoir. Il emporte de mon cabinet trois morceaux uniques qu'il n'avait jamais vus, que je lui ai donnés tout en protestant que je ne donnais pas volontiers les morceaux précieux de mon cabinet ; et qui pis est, je lui ai vu casser trois morceaux, uniques encore, que je ne lui avais pas offerts, mais si naturellement et si maladroitement que je ne puis croire qu'il l'ai fait exprès.... Il m'a écrit de Lyon où il est allé pour acheter le cabinet de M. Pestalozzi, médecin de cette ville. Bien des gens croient que M. Davila travaille pour le roi d'Espagne, je

[1] En 1756, Tronchin est à Paris, appelé à la Cour ; on lui confie le soin de vacciner les enfants du duc d'Orléans.

[2] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 8 mai 1756.

[3] Coquille du genre *Achatina*.

[4] Les collections de M. Davila étaient, en effet, considérables. On peut en juger par le catalogue en 3 volumes publié par Romé de L'Isle et l'abbé Dugnat, et intitulé : *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila*. Paris, 1767.

Digitized by Google

croirais presque si j'avais envie d'y entendre finesse que c'est pour la reine de Suède, mais soit pour lui ou pour d'autres, il possède de grands trésors à ce qu'on dit et suivant la description qu'il en fait lui-même...[1]. »

Lyonet n'aurait pas accepté avec une pareille résignation la perte des coquilles rarissimes de sa collection. « Je ne sais, Madame, si je dois vous féliciter de la connaissance que vous avez faite avec M. Davila. Trois pièces uniques données, trois autres cassées par maladresse me paraissent un achat de connaissance assez cher pour ne pas le désirer à ce prix. Il faudrait qu'il eut un cabinet prodigieux pour valoir ce que dit M. Buffon, mais le témoignage de ce dernier n'est pas pour nous parole d'Évangile. Quoi qu'il en soit, je sais que M. Davila a une superbe collection, et j'en suis bien aise pour vous, Madame, parce qu'il ne tiendra qu'à lui de vous dédommager en galant homme[2] ».

M. Davila se dérobe, il augmente le mécontentement de Mme de Praslin en lui envoyant quelques coquilles mutilées, des « guenilles », ainsi qu'elle les nomme, indignes de figurer dans ses collections.

Elle n'a guère à se louer non plus de M. Dezallier d'Argenville ; après lui avoir promis monts et merveilles, il lui fait cadeau d'un morceau de lave du Vésuve. Ce M. d'Argenville, dont la vanité l'amuse, le prenait de très haut avec Lyonet ; ses lettres sont des modèles d'impertinence. « Comment, Monsieur, dans le moment que je publie plusieurs morceaux de votre cabinet, que je leur procure la célébrité qu'ils méritent, vous me chicanez sur les descriptions que j'en ai faites, sur les propres dessins que vous m'avez envoyés vous même. Ce n'est pas trop dans les

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 28 octobre 1756.
[2] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 7 janvier 1757.

Digitized by Google

règles... Loin de me complimenter sur la beauté des trois planches qu'on y voit, vous vous étudiez à les critiquer ». Bien que froissé dans son amour-propre d'auteur et atteint par la critique, il se défend de s'en émouvoir, et il continue dédaigneusement : « Cela, Monsieur, ne me regarde qu'imparfaitement, parce que je ne mets point mon nom à mes ouvrages [1], cela ne convient point à ma qualité de magistrat et de conseiller de Sa Majesté en ses conseils, nous regardons cela en France sur un autre pied que vous le pouvez faire ». Nonobstant, pour bien montrer sa supériorité en tout, il ajoute : « Je me fais cependant gloire d'être homme de lettres et de quatre académies [2] ».

Mais ces grands airs n'en imposent point à Lyonet et encore moins à M^me^ de Praslin pour qui le conseiller du roi est le « bonhomme » d'Argenville, comme elle se plaît à le nommer, et ils se divertissent à ses dépens.

« Oh, je voudrais bien que vous vissiez les lettres qu'il m'écrit ; d'abord ne croyez pas être le seul à qui il parle de ses talents ; je sais tout ce qu'on peut en savoir ; il est pourtant vrai que je crains de ne plus rien en apprendre, je me vois au moment d'être mal avec lui, j'ai refusé son livre et je lui ait dit que j'aimerais mieux une coquille... [3] ».

Et dans une lettre précédente, elle dira :

« Combien j'ai rabattu de la belle idée qu'on m'avait inspiré de lui, car à vous parler franchement ce n'avait jamais été ces gros livres qui avaient fait cet effet. Nous sommes pourtant dans un drôle de commerce ensemble ; il m'écrit souvent moitié content moitié fâché, et moi je ris de ma réponse ; je lui demande continuellement des instructions,

[1] En effet, son nom ne figure pas au titre de ses ouvrages, on ne le voit que dans l'édition de la *Conchyliologie*, publiée après sa mort.

[2] Dezallier d'Argenville à Lyonet ; Paris, 27 avril 1760.

[3] M^me^ de Praslin à Lyonet ; Agey, 28 octobre 1756.

Digitized by Google

il ne m'en donne jamais..... Allons, vous, dites-moi, pourquoi [1] ? »

Mme de Praslin prend un malin plaisir à ce persiflage, elle ne ménage point les coups de griffe qui effleurent plus qu'ils n'égratignent.

« Notre d'Argenville m'écrit comme à vous de son style magistral avec sa plaisanterie forcée et qui n'en est rien moins que légère. Je lui fais réponse à tire d'ailes et j'y trouve une telle facilité que je me croirais presque méchante si c'était là mon ton avec tout autre, mais je ne me trouve ainsi que pour lui. Il m'a envoyé la *Vie des peintres*, ce sont trois gros livres, *trois gros livres*, vous dis-je, tout de lui, à ce qu'il dit lui-même [2] ! ».

En échange d'un *Amiral* [3] qu'il convoite depuis longtemps, d'Argenville promet à Lyonet son livre ou quelqu'autre chose à la place ; mais celui-ci, n'étant guère plus amateur que Mme de Praslin des laves du Vésuve, fait la sourde oreille. « Je ne lui répondrai pas, confie-t-il à Mme de Praslin, au risque de voir mon nom enterré dans l'oubli, car il est bon que vous sachiez qu'il a promis de l'immortaliser en le plaçant dans ses ouvrages. Suivant ce que vous me marquez vous devez avoir avec lui un commerce très amusant, mais cela n'empêche pourtant pas, à ce que je vois, que vous ne soyez dans ses bonnes grâces puisqu'il vous a fait présent de sa *Vie des peintres* [4]. Je serais curieux de savoir si pour rendre cet ouvrage plus achevé il n'y a pas

[1] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 8 avril 1756.

[2] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, 8 mai 1756.

[3] Coquillage du genre *Cône*.

[4] Cet ouvrage : *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, publié en 1745, est une compilation indigeste, « tellement décousue et décolorée, écrit Ch. Blanc, qu'il serait difficile d'en lire trois pages de suite ».

Digitized by Google

fait l'histoire de sa vie, car je sais, sur son témoignage, qu'il ne manie pas moins bien le pinceau que la plume[1]. »

La plupart des collections nées du caprice ne pouvaient conserver longtemps la faveur qu'elles tenaient d'une vaine curiosité, de la frivolité. Comme toutes choses du domaine de la mode, après l'engouement vint la lassitude, et Madame de Praslin subissant la loi commune, et peut-être aussi par dépit de ne point posséder toutes les raretés qu'elle convoite, n'a plus pour les coquillages qu'indifférence et oubli :

« Ne voilà-t-il pas qu'on se dégoûte des coquilles en France et que la mode passe ; il y a déjà quelque temps que je le prévoyais et que sentant que je n'avançais point ma collection, que je n'avais rien de beau, je voulais vendre mon cabinet ; mais je voulais m'en défaire en totalité et je n'ai pas trouvé. Actuellement c'est bien pis, les cabinets sont dans le discrédit. Vous aviez bien prévu, Monsieur, que le goût de la curiosité naturelle ne durerait guère plus que les pantins [2]. On a des petites figures de moelle de sureau

[1] Lyonet à Mme de Praslin ; La Haye, 23 août 1756.

[2] La mode des pantins, très en vogue à Paris en 1746, se continua pendant des années et passa dans les provinces où, dit Barbier dans son Journal (janvier 1747) « il n'y avait point de maison de bon air où il n'y eut des pantins de Paris ». Il était de bon ton d'en offrir aux dames en guise d'étrennes, la chanson s'en mêla ; l'une d'elles, dont voici le premier couplet, fit fureur :

Que Pantin serait content
S'il avait l'art de vous plaire !
Que Pantin serait content
S'il vous plaisait en dansant !
C'est un garçon complaisant,
Gaillard et divertissant,
Et qui pour vous satisfaire
Se met tout en mouvement.

Voir : Barbier, *Chronique de la Régence et du Règne de Louis XV (1718-1763)*. Paris, 1861, t. IV, pp. 211, 212.

Digitized by Google

dont la base est de plomb, bien dorées et bien peintes ; on les jette en l'air, elles retombent sur les pieds, on les appelle sur le Pont-Neuf où la mode a pris : le Roi de Prusse ; il y en a de tout noires ; ce sont les jésuites[1]. Voilà ce qui remplace un *Cedo nulli*[2], pour bien des gens. Mais ceux qui, comme Mme la Présidente de Bandeville, sont bien loin de cette façon de penser, vont bien trouver leur compte à ce dégoût ! Tout va se donner[3]. »

Mme de Praslin n'insiste pas sur le caractère satirique de ces petits jouets ; elle feint d'ignorer que le roi de Prusse est chansonné et que les Jésuites ne peuvent plus sortir dans les rues de Paris sans être bafoués. Elle garde le silence sur la funeste guerre[4] qui depuis trois années déjà désole et ruine la plus grande partie de l'Europe ; elle ne parle pas davantage de la misère qui règne en France ; la dureté des corvées ; les nouveaux impôts s'ajoutant aux anciens déjà si lourds et déguisés sous le nom fallacieux de *dons gratuits* ; les cultures abandonnées ; les champs en friches ; la noblesse, à l'appel du roi, portant en rechignant sa vaisselle d'argent à la Monnaie pour faire face aux dépenses des armements ; sur tout cela Mme de Praslin se tait.

En même temps que décline sa passion pour les sciences, il semble que son amitié pour Lyonet s'affaiblit ; les lettres s'espacent, se font rares, deux en vingt mois, puis cessent

[1] A la mode des *Pantins* succéda celle des *Ramponeaux*, nom donné aux petites poupées dont parle Mme de Praslin. En 1762, à la suite de la fermeture des collèges des Jésuites (1er avril 1762) et de la suppression de l'ordre par le Parlement (6 août 1762), les camelots vendaient dans les foires et les marchés une petite statuette en cire, figurant un jésuite et dressée sur une coquille d'escargot ; en tirant une ficelle, on faisait rentrer le jésuite dans sa coquille. Voir : Lavisse, *Histoire de France*, Paris, 1909, t. VII, p. 326.

[2] Nom d'un coquillage rare appartenant au genre *Cône*.

[3] Mme de Praslin à Lyonet ; Agey, le 19 mai 1759.

[4] La guerre dite de Sept ans, 1756-1763.

Digitized by Google

tout à fait. Dans la dernière, datée du 19 septembre 1760, elle exprime le désir d'obtenir de la main de l'auteur un exemplaire du *Traité anatomique de la chenille* qui vient de paraître, désir prévenu par Lyonet puisque le livre a été envoyé le 4 septembre, comme en fait foi une note inscrite en tête de la lettre même du 19. Il est étrange que nous ne retrouvions pas une ligne, un mot nous renseignant sur l'accueil réservé à cette œuvre capitale, attendue avec autant d'impatience que de curiosité et dont maintes fois il est fait mention dans leur correspondance. « Vous me faites un plaisir que je sens vivement, Monsieur, en m'apprenant, écrira M^me^ de Praslin le 19 septembre 1760, que cette chenille, qui vous enlevait à vos amis, qui privait les personnes à qui vous voulez du bien d'un commerce aimable, va vous remettre dans la société[1]. »

Quel fâcheux événement a-t-il pu se produire pour briser une habitude vieille de huit années déjà, faite de sympathie et d'estime ? Faut-il soupçonner l'un ou l'autre d'inconstance, ou bien faut-il croire, et cette supposition nous agrée plus que toute autre, que ce commerce d'amitié s'est continué comme par le passé, mais que, dans la suite, les lettres auront été volontairement détruites ou qu'elles auront été égarées, perdues ? Nous n'en savons rien et vraisemblablement nous l'ignorerons toujours.

---

[1] M^me^ de Praslin à Lyonet ; Agey, 19 septembre 1760.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Lyonet philosophe chrétien. — Le salon du comte de Bentinck : savants, beaux esprits et grands seigneurs. Charles de Bentinck et les théologiens. — Lyonet ennemi des systèmes et des hypothèses. — La théorie cosmogonique de Buffon et le récit de la Bible. — L'âme des bêtes. — La théorie des animalcules et le péché originel. — L'âme chez les Polypes et les vers sécables. — Lyonet et la philosophie de Leibnitz.

Les sentiments religieux qui animent Lyonet depuis son enfance le préservent de l'esprit léger et sceptique si répandu au XVIII[e] siècle. La fréquentation d'un monde très ouvert aux nouveautés, exempt de préjugés, affranchi de tout despotisme d'où qu'il vienne, n'a point ébranlé sa foi, amoindri son attachement à sa religion. Chez le comte Guillaume de Bentinck se réunit une compagnie d'élite où la science est estimée à l'égal de la noblesse. Dans le salon d'apparat du château de Sorgvliet orné de statues antiques rapportées d'Italie par le seigneur de Bentinck, comte de Portland, décoré de peintures allégoriques faites sur les indications du moraliste Jacob Cats, Lyonet fréquente une société brillant par l'esprit et l'intelligence. Là, chacun parle librement ; les sujets les plus divers : théories sociales, systèmes philosophiques, hypothèses scientifiques font l'objet des entretiens ; il n'est point de questions qui ne se discutent, de problèmes dont on ne recherche la solution. Abraham Trembley parle de ses recherches sur les Polypes et Lyonet de ses observations sur les Pucerons ; Belle de Zuylen [1] et

[1] Au sujet de Belle de Zuylen, de Constant d'Hermenches, d'Hemsterhuys, de La Sarraz, etc., on trouvera des détails nombreux dans l'ouvrage : GODET, *Madame de Charrière et ses Amis*, Genève, 1906 ; ainsi que dans SAYOUS, *Le XVIII[e] siècle à l'étranger*, Paris, 1861.

Digitized by Google

Constant d'Hermenches, l'ami de Voltaire, font assaut d'esprit ; tandis que François Hemsterhuys expose ses théories esthétiques, La Sarraz donne la réplique à Charles de Bentinck, grand admirateur de Rabelais et de Montaigne. Quelques lettres, échos affaiblis de ces réunions, sont parvenues jusqu'à nous grâce à l'érudition de M. Sayoux, l'historien de la littérature française à l'étranger au XVIII[e] siècle. A Charles Bonnet, de Genève, qui lui avait envoyé son *Essai analytique des facultés de l'âme* [1], sorte de cours de théologie, assurait l'auteur, de Bentinck fait part de son étonnement et raille son correspondant de cette prétention. « Si vous aviez voulu, lui écrit-il, être initié dans tous les mystères de la théologie, il fallait venir dans ce pays ; c'est ici que cette science est *superlicoquanciée*, et qu'on vous aurait meublé la tête de *Benigna salutis*, de *Pantophla decretorum*, du *Peloton de Théologie* et autres précieuses reliques de la Bibliothèque de St-Victor que le bon Pantagruel trouvait si mirifique. Il faut que ce soit une belle science, je ne sache pas d'avoir vu six hommes dans ce pays-ci qui en fissent profession, avoir le sens commun, ou qui n'eussent le cerveau renversé. Encore ceux-là n'avaient garde de dire ce qu'ils en pensaient. La religion et la théologie ne sauraient à mon avis subsister ensemble ; car la première modère et gouverne les passions, et la dernière les enflamme. Aussi rien ne fait plus de tort à la religion que la théologie et ses docteurs. » Ne voyez pas dans l'auteur de ces propos un libertin se riant de tout, faisant étalage d'impiété ; bien au contraire, c'est un excellent chrétien ; sa morale est celle qu'enseigne le Christ. C'est le même qui écrit : « Je vous avoue que pour moi tout homme qui aime Dieu de tout son cœur et de toute son âme et de toute sa

[1] BONNET, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Genève, 1769.

Digitized by Google

pensée, et son prochain comme lui-même, me sera toujours frère chrétien et ne serait jamais par ma voix chassé de la société dont je suis [1]. »

Lyonet pense de même ; le souvenir de l'ami de son père, Paul Maty, frappé d'excommunication et dont la seule faute était de prôner une opinion condamnée par un synode, est trop présent à son esprit pour qu'il ne réprouvât point le sectarisme. S'il pratique cette belle et noble tolérance religieuse que Bentinck érige en précepte, il ne saurait cependant prêter une oreille complaisante aux sarcasmes dirigés contre la théologie et les théologiens.

Sa crainte d'aborder les « matières où nous voyons trouble » n'est point aussi vive qu'il le prétend. Sans doute, il écrira : « L'homme n'a pas de moyens sûrs de discerner la vérité de l'erreur », sans doute aussi il marquera son éloignement pour les spéculations : « J'ai toujours eu si peu de goût pour tout ce qui s'appelle systèmes ou plutôt hypothèses, que j'ai mille fois souhaité qu'on les bannit de toutes les sciences et même de la théologie tant à cause de leur incertitude qu'à cause du peu de fruit qu'on en retire et du mauvais usage que l'on en fait [2] ». Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce vœu sera vite oublié ; et lui-même ne se gardera pas du danger qu'il signale, ne comprenant pas que les dogmes qu'il accepte dans leur intégrité, les affirmations de la Bible, qu'il se plaît à alléguer, peuvent être considérés par d'autres, ne partageant pas sa foi, comme autant d'hypothèses sujettes à discussion.

A propos de coquilles fossiles d'origine marine trouvées loin de la mer et à une altitude élevée, il critique avec plus de vivacité que de raison la théorie de Buffon. Certes,

[1] SAYOUS, *Le XVIII^e siècle à l'étranger, etc.*, Paris, 1861, t. II, pp. 406 à 411.

[2] LYONET, *Traité anatomique de la Chenille etc.*, préface, p. v en note.

Digitized by Google

il est trop bon naturaliste pour voir dans ces fossiles des « jeux » de la nature ou pour répéter après Voltaire que ce sont des coquilles Saint-Jacques perdues par des pèlerins. Il explique leur présence par le déluge, tel que l'Écriture en donne le récit ; et il s'en tient purement et simplement au texte de la Genèse en ce qui concerne l'origine de la terre.

« Je suis bien aise de voir, Madame, que la façon arbitraire et despotique dont M. Buffon coupe, taille et dispose par rapport à toute la Nature, ne vous a pas éblouie même en ce qui regarde nos fossiles, et qu'ainsi vous ne croirez apparemment pas sur ses certificats que tout a existé des millions d'années ; que les eaux ont eu l'art de produire les poissons et les plantes qui y vivent ; qu'une partie de ces poissons et plantes ayant été laissés à sec se sont convertis en plantes et en animaux terrestres, en hommes ; et ont ainsi peuplé la terre ; que cette terre même, si heureusement disposée à nourrir et faire subsister tout ce qui y croît et respire n'est pourtant que l'effet casuel de l'étourderie d'une comète, qui étant allée heurter contre le soleil, en a fait jaillir de la matière fondue, laquelle contre toutes les loix du mouvement et de la gravitation s'est rassemblée, et est allée se placer et tourner à une distance si convenable du soleil pour tout ce qui y vit et végète. Comme nous n'avons pas, Madame, l'esprit assez exalté pour croire fermement avec lui tous ces écarts en tant que prétendus philosophes, et pour croire encore en même temps avec lui directement tout le contraire comme bons chrétiens, nous aimerons mieux je m'assure nous borner à admettre avec ces derniers que notre terre et tout ce qu'elle contient est l'ouvrage d'un Être infiniment intelligent, puisque tout en porte des marques ; et croyant avec M. Buffon à une révélation, nous ne nous dispenserons pas comme lui d'admettre un déluge universel, d'autant plus que l'admettant, nous ne serons plus embarrassés avec lui que faire de ce nombre

Digitized by Google

infini de coquillages fossiles qui se trouvent partout au milieu même des plus vastes continents, souvent plusieurs centaines de toises au-dessus du niveau de la mer. Ce sera pour nous l'effet et en même temps la preuve la plus forte de la réalité de ce déluge. Nous admettrons d'autant plus volontiers ce miracle d'un Être tout puissant, qu'il nous dispense d'en admettre avec M. Buffon une infinité de plus inconcevables opérés par une cause aveugle et impuissante, savoir le pur hasard, et l'objection de cet auteur qu'il est impossible que les pluies eussent pu causer un débordement si prodigieux ne nous arrêtera pas autant que lui, parce que l'Écriture n'attribue pas cet évènement, comme il le dit, uniquement à l'ouverture des bondes des cieux, mais à la rupture des fontaines de l'abime. Les eaux que la terre renferme dans son sein s'étant jointes avec celles de la mer et de l'atmosphère, nous concevons comment la mer a pu en débordant avec impétuosité sur le continent, charrier avec soi des sucs pierreux, du sein de la terre, des coquillages, des plantes, des animaux, les transporter pêle-mêle d'un hémisphère à l'autre, et les déposer aux endroits où on les voit faire partie de rochers et de montagnes. La séparation qu'il y avait entre l'eau de la mer et celles de l'abime ayant été en plusieurs endroits rompue, la terre a pu, à mesure qu'elle forçait par son propre poids l'eau comme plus légère à sortir avec la dernière violence par ces ouvertures, s'affaisser en perdant son soutien et faciliter encore par là, la promptitude et l'universalité de cette submersion [1]. »

D'aucuns penseront que si c'est là le langage d'un homme de foi, ce n'est point celui d'un homme de science. Assurément ce jugement serait téméraire, car en admettant le déluge mosaïque, Lyonet est bien de son temps, il adopte

[1] Lyonet à Mme de Praslin : La Haye, . . août 1754.

Digitized by Google

l'explication acceptée par le plus grand nombre, les diluviens comme on les nommait au XVIII[e] siècle[1].

Certes, Lyonet n'a pas le tempérament d'un novateur, encore moins d'un révolutionnaire, les conjectures hardies l'effarouchent. Il aurait pu faire sienne la parole de saint Augustin : il y a deux hommes en moi, et ajouter : le savant et le croyant. Si l'un consulte « le livre de la nature ouvert à tout le monde », l'autre consulte la Bible dans laquelle il découvrira la traduction, lumineuse à ses yeux, des pages du livre de la nature que le savant n'aura pas su déchiffrer.

Lorsque son ami le médecin Le Cat, de Rouen, le félicitera sur le *Traité anatomique*, il fera allusion aux sentiments religieux de l'auteur : « Je ne suis pas moins édifié, écrit-il, de votre zèle pour le Christianisme ; quel dommage qu'un si bon chrétien n'ait pas ajouté aux lectures d'Abbadie [2], celle des Bossuet et des Arnaud »[3].

Bien que ses travaux aient permis de le placer parmi les naturalistes de son époque ayant contribué à l'élaboration de la conception expérimentale de la vie, nous devons à la vérité de dire que, sous certains côtés, il n'a pu se libérer complètement des liens de l'antique routine scolastique. La méthode théologique qui a présidé à sa première éducation intellectuelle l'a marqué de son empreinte, elle se manifeste d'une façon imprévue dans plusieurs de ses écrits, ainsi que nous venons de le voir et comme nous le verrons encore, notamment dans la réfutation de la théorie des animalcules. En parlant de la sorte, nous n'entendons pas amoindrir le mérite scientifique de Lyonet, loin de là notre pensée ; notre dessein est uniquement de ne rien cacher de ce qui peut

[1] Voir CARUS, *Histoire de la zoologie depuis l'antiquité jusqu'au XIX[e] siècle*, Paris, 1880, pp. 368 et 369.

[2] Célèbre théologien protestant.

[3] Le Cat à Lyonet ; Rouen, 6 mai 1761.

Digitized by Google

aider à caractériser la personnalité de l'homme dont nous traçons le portrait.

Le problème de l'âme des bêtes qui, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles, passionna les savants et même les gens du monde, ne pouvait le laisser indifférent. Le microscope lui a révélé chez les êtres réputés inférieurs, une grande complexité de structure associée à une sensibilité très vive, et il a découvert en eux des mœurs dénotant une sorte de raisonnement. Aussi, voyant ces animaux exécuter des actions semblables à celles considérées chez l'homme comme des manifestations de l'activité mentale, il se demande si l'on est en droit de leur refuser une âme analogue si pas identique à l'âme humaine. L'Ecclésiaste n'a-t-il pas dit : « Le sort de l'homme et celui de l'animal sont un même sort ; telle qu'est la mort de l'un, telle est la mort de l'autre ; et ils ont tous un même souffle. Qui est-ce qui connaît que le souffle des hommes va en haut et que le souffle de l'animal descend dans la terre[1] ?» La théorie de l'animal machine, mise à la mode par Descartes et ses disciples ne peut lui convenir. Il est fort éloigné de penser, comme le prétend Malebranche, que les animaux sont dénués de toute espèce d'intelligence, que ce sont des automates mangeant sans plaisir, criant sans douleur, ne connaissant ni désir ni crainte, et ce n'est pas à lui qu'il faut affirmer que les cris du chien qu'on frappe sont comparables aux sons de la cloche vibrant sous les coups de son battant. De cette conviction que tous les êtres, jusqu'aux plus humbles, possèdent une âme, résulte un sentiment de solidarité que Lyonet ressent vivement.

De même que Leibnitz évitait de tuer les animaux, et quand il avait pris un insecte pour l'examiner, le remettait avec précaution sur la feuille d'où il l'avait enlevé, de même Lyonet témoigne aux êtres qu'il étudie une sorte de

[1] Le livre de l'Ecclésiaste, chap. III, 19 et 21.

Digitized by Google

respect mêlé de pitié. S'il n'a pas complété ses recherches anatomiques par des recherches physiologiques, c'est que celles-ci auraient exigé des expériences que sa répugnance à faire souffrir les animaux ne lui a pas permis de tenter. « Cette répugnance est même allée si loin, explique-t-il, que j'ai usé de la plus grande épargne par rapport à mes sujets, et que je ne crois pas que tout ce traité ait coûté la vie à plus de huit ou neuf chenilles. Encore ai-je eu toujours soin de les noyer dans de l'eau avant que de les ouvrir [1]. »

La croyance à l'âme des bêtes l'entraîne à se demander de quelle nature est cette âme ; matérielle ou immatérielle, divisible ou indivisible, sensitive ou raisonnable, périssable ou immortelle ? Engagé dans cette voie périlleuse, il se livre à des spéculations singulières et inattendues.

Adversaire de la théorie des animalcules, ainsi que nous l'avons vu dans un chapitre précédent [2], il invoque pour la combattre plusieurs arguments d'ordre physiologique qu'il croit renforcer par des considérations sur le péché originel. S'il est vrai que l'animalcule dont provient l'homme est un être animé, de quelle substance sera l'âme qui l'anime et sera-t-elle immortelle ? Dans l'affirmative, quelle sera, dans l'éternité, la destinée de cette âme si l'animalcule meurt sans avoir accompli le cycle de ses transformations, comme cela survient pour des millions et des millions d'entre eux ? Problème mystérieux que la doctrine de l'Église protestante ou de l'Église de Rome résoudra chacune à sa manière.

[1] Lyonet, *Traité anatomique de la Chenille etc.*, préface, pp. XIII, XIV. Précaution illusoire, semble-t-il, puisque Lyonet nous apprend, lorsqu'il parle de la respiration des chenilles, qu'il a tenu des chenilles de *Cossus* « jusqu'à 18 jours entièrement submergées dans des tubes remplis d'eau, et qu'après les avoir essuyées et laissées dans un lieu tempéré, elles ont repris, en moins de deux heures, leur mouvement, qu'elles avaient perdu dès la première heure de leur submersion » (*Traité anatomique etc.*, chap. V, p. 78).

[2] Chapitre III.

Digitized by Google

« Un Protestant pourra trouver dans la satisfaction de Christ, et dans la miséricorde divine un moyen de sauver ces âmes ; mais qu'en feront ceux de la communion de Rome ? Selon les principes de leur doctrine, ils priveront du bonheur éternel et relégueront dans un lieu, pareil à celui qu'ils appellent le *Lymbe des Pères*, celles qui auront reçu leur existence dans le corps de quelqu'un de leur Religion ; car pour les sauver, il n'y a pas moyen, elles n'ont point été baptisées. Et pour celles qui ont eu le malheur d'avoir été placées dans des personnes nées hors du sein de leur Église, je ne doute pas qu'ils ne les damnent sans ressource. Voilà donc pour un membre de la Communion de Rome qui voudrait adopter le système de Leeuwenhoek, le nombre de Réprouvés qui n'ont point encore connu ni bien, ni mal, devenu de cent mille millions de fois plus grand que celui de ceux qui le seront pour leurs crimes, sans que pour cela le nombre des Bienheureux en soit augmenté d'un seul individu. Quelle horrible supposition et qu'elle s'accorderait peu avec les idées que nous devons avoir de la bonté, de la miséricorde et même de la justice de l'Être des Êtres [1]. »

Conclusion étrange qu'on s'étonne de voir produire dans une discussion scientifique par un naturaliste de la valeur de Lyonet. En jugeant une théorie vraie ou fausse d'après les conséquences religieuses qui en découlent — écueil auquel se heurtent les esprits timorés ou prévenus — Lyonet argumente en théologien et cède à une préoccupation qui le dominera jusqu'à sa mort : accorder la science avec les textes sacrés.

Jusqu'au XVIII[e] siècle, la théologie, bannie de la physique depuis Newton, continue à exercer son empire sur les sciences biologiques. La lecture de certains ouvrages d'his-

[1] LESSER. *Théologie des insectes*, La Haye, 1742, p. 227 en note.

Digitized by Google

toire naturelle du XVII^e^ et du commencement du XVIII^e^ siècle est, à cet égard, d'un curieux enseignement. L'origine des vers entozoaires, pour ne citer qu'un exemple, donne lieu à des dissertations où il est dit que ces parasites tirent leur existence d'une matière plastique le *mucus* et de l'âme sensitive de leur hôte. Or, comme d'après la Bible, le monde a été achevé en six jours, Adam devait donc porter en lui-même des parasites dès le premier moment de sa création. Comment expliquer que le premier homme ait été l'objet d'une pareille infirmité avant d'avoir péché ? A cette question, on répondait en disant qu'à ce moment les parasites ne pouvaient être une cause de trouble grâce à la nourriture plus légère que prenait leur hôte [1] !

Et discourant sur de telles questions à propos de zoologie, bien des auteurs s'égarent et se livrent aux pires extravagances. Le bon sens finit cependant par triompher, et la théologie scolastique, inspiratrice de pareilles aberrations, « l'opprobre de la religion et de la raison », perdit toute autorité, tomba dans le discrédit.

Dans ses lettres à Réaumur, abordant de nouveau la question de l'âme chez les vers, Lyonet ne s'attardera plus à rechercher la destinée de l'âme après la mort du corps auquel elle appartient. Après avoir entretenu le savant français de la faculté remarquable que possèdent certains organismes de pouvoir être fragmentés et chacun des fragments, en se complétant, de reproduire un individu entier, il ajoute :

« Il me paraît qu'entre autres conséquences singulières qu'on peut tirer de ces faits, il en résulte un paradoxe bien étrange, c'est que si les bêtes ont une âme, le ver en question a une âme divisible en un très grand nombre et

[1] CARUS, *Histoire de la Zoologie depuis l'antiquité jusqu'au XIX^e^ siècle*. Paris, 1880, pp. 362, 363.

Digitized by Google

peut-être en une infinité de parties chacune capable d'animer un corps tout entier. J'en ai fait faire la remarque à M. Trembley à l'occasion de ses Polypes. Elle pourra fournir matière à bien des nouvelles spéculations qu'il faut abandonner à ceux qui se plaisent à raisonner sur des sujets qui passent la sphère de leurs connaissances[1]. »

Dans sa réponse, Réaumur reconnait qu'il est difficile de ne point accorder une âme aux animaux, mais qu'il n'y a pas moyen de leur en croire une sécable.

« J'admettrais plus volontiers, écrit-il, qu'il y a pour ainsi dire des germes d'âmes mis en réserve, des âmes qui ne deviennent en état de faire leurs fonctions que quand le corps à qui elles appartiennent en manque, que quand une portion de ce corps à laquelle une âme non développée, pour ainsi dire étant jointe, devient un animal complet. Mais à vrai dire c'est une matière sur laquelle nous ne devons jamais espérer de voir bien clair . . . . . [2] »

Cette opinion ne satisfait point complètement Lyonet qui, dans une lettre du 23 août 1742, s'exprime comme suit :

« Ce que vous conjecturez, Monsieur, que ces sortes d'animaux auraient comme des espèces de germes d'âmes mises en réserve, des âmes qui ne deviennent en état d'agir que quand le corps à qui elles appartiennent en manque, me parait heureusement trouvé. Il est certain qu'à moins d'admettre que l'étendue soit aussi bien une propriété de l'âme que du corps, on aura de la peine à ne pas recevoir votre sentiment ; cependant il parait singulier que le corps d'un de nos vers serait rempli d'un nombre presque infini d'âmes destinées à ne jamais agir à moins que quelque accident ne leur en fournisse l'occasion ; et l'existence même d'une âme sans action est déjà une chose que nos préjugés

[1] Lyonet à Réaumur : La Haye, 11 mai 1742.
[2] Réaumur à Lyonet : Paris, 25 juin 1742.

Digitized by Google

nous rendent difficile à concevoir ; mais d'un autre côté, il ne serait pas moins étrange qu'une âme fut étendue, et que n'ayant dans son tout qu'un entendement et qu'une volonté, elle en aurait, étant divisée, autant que de parties ; mais après tout, le plus ou le moins de peine que nous avons à concevoir une chose, ne prouve rien en faveur ni contre sa réalité [1]. »

Ce sont là des spéculations stériles, pense-t-il, et néanmoins il s'y arrête ; les faiseurs de systèmes excitent sa verve, il se rit des « romans », des « rêves », des « délires philosophiques », fruits de l'imagination, mais comme tant d'autres il n'échappe point aux entraînements de cette métaphysique trônant en maîtresse aussi bien dans les salons que dans les académies. Sa philosophie à lui tient toute entière dans l'Écriture et si dans les dernières années de sa vie il incline vers le système de Leibnitz, c'est que le grand penseur, imbu de théologisme, s'est efforcé d'unir dans une alliance indissoluble la Religion et la Philosophie. Un passage des œuvres posthumes sur l'anatomie et le mode de multiplication des Tubifex marque bien cette tendance.

« Croit-on qu'à chaque génération ou qu'à chaque production artificielle d'un tel ver, l'Auteur de la nature déploie un acte de sa toute puissance pour créer une âme, et l'envoyer dans un corps produit soit par les voies ordinaires, soit par les caprices de ma dissection ? Ou n'est-il pas incomparablement plus probable d'admettre que l'Être infini, lors de la création, en formant pour chaque espèce d'animaux l'âme qui lui convient a donné à cette âme, sans en excepter celle même de l'homme, la faculté de se reproduire, bien que nous ne sachions comment, ainsi qu'il l'a donnée aux corps qui leur ont été destinés pour demeure ? De cette façon, la nature se développerait d'une manière uniforme, simple et sans l'intervention forcée d'aucun miracle, que la simple

[1] Lyonet à Réaumur ; La Haye, 23 août 1742.

Digitized by Google

raison nous défend d'admettre sans nécessité dans des ouvrages que l'on doit supposer avoir été créés assez parfaits, par un être tout puissant et tout sage, pour pouvoir se perpétuer sans secours. Et s'il convient d'admettre cette supposition pour les brutes, n'est-il pas naturel de l'admettre aussi pour l'homme même ? Quelle raison y aurait-il en effet de l'en excepter ? Et voilà alors tous les êtres animés établis sur un plan uniforme, et en même temps bien des difficultés sur le péché originel levées ; car, dès que l'on admet que votre âme a été produite par celle du premier homme, ou n'en est qu'une émanation, ainsi que l'est son corps, il est clair que l'une et l'autre ont participé à sa corruption par une suite naturelle de la naissance. Au lieu que si l'on suppose, comme le font plusieurs théologiens, ce me semble avec peu de vraisemblance, qu'à chaque formation d'un homme, Dieu pour l'animer lui crée une âme tout exprès, il est bien difficile de ne pas faire alors Dieu auteur du péché, en lui faisant réunir une âme sortie pure de ses mains à un corps dont la corruption la rendra nécessairement pécheresse [1]. »

Bien que le nom de Leibnitz ne soit pas prononcé, on découvre aisément que Lyonet s'inspire des principes sur lesquels se fonde le système exposé dans la *Monadologie* et la *Théodicée* [2].

L'adhésion à une harmonie universelle préétablie et à la préexistence des âmes depuis le commencement des choses, s'affirme, et il résulte de la réfutation de la théorie des animalcules, que Lyonet est disposé à admettre une âme sensitive chez tous les êtres s'élevant, par la volonté de Dieu,

[1] LYONET, *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes*. Œuvres posthumes, 1re partie, pp. 215 et 216.

[2] LEIBNITZ, *Essais de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*. Amsterdam, 1747.

Digitized by Google

à un degré supérieur : la raison, dès que le premier homme a été créé. Comme Leibnitz, il préfère se passer d'une intervention miraculeuse dans la génération des âmes et croire qu'elles se propagent comme les corps par la génération physique. Par cette doctrine, compatible avec le dogme du péché originel, défendue d'abord par Tertullien, reprise ensuite par Luther, la philosophie et la théologie se donnent un mutuel appui. Lyonet y trouvant la preuve que Dieu n'est point l'auteur du péché quand l'âme devient pécheresse, est bien le disciple de Leibnitz qui se refusait à admettre que Dieu, dont la bonté est infinie, fut l'auteur du mal.

La conception de Leibnitz embrassant l'ensemble du monde, partant de la monade, essence première de tous les êtres, pour s'élever du néant jusqu'à la divinité, devait séduire l'esprit religieux de Lyonet voyant dans cette synthèse grandiose la glorification de Dieu.

En plusieurs pages de ses œuvres, il affirme bien haut sa foi, se plaisant à admirer dans le merveilleux spectacle de l'univers l'œuvre du Très-Haut. « Rapporter à Dieu les prodiges qu'on observe dans la nature, proclame-t-il, tel est le but d'un philosophe chrétien. Tout nous annonce sa grandeur immense, tout porte des traits de sa sagesse et de sa puissance infinie. . . . . [1] ».

A la première page de son admirable *Traité de la chenille*, Pierre Lyonet aurait pu écrire en épigraphe cette pensée de Galien : *Quand je travaille à l'anatomie, je me regarde comme faisant un hymne de louange et de reconnaissance à mon Créateur !*

---

[1] Lesser, *Théologie des Insectes*, La Haye, 1742, t. I, p. 42 en note.

Digitized by Google

APPENDICE.

Pierre Lyonet légua ses manuscrits à Croiset, son neveu, qui habita longtemps sous son toit et lui succéda dans la charge de secrétaire des chiffres de leurs Hautes-Puissances les États des Provinces-Unies.

L'histoire de ces manuscrits se trouve, en grande partie, dans les lettres échangées, de 1791 à 1798, entre le pasteur Jacques Brez et Croiset, et conservées par celui-ci à la suite de la correspondance de son oncle.

Jacques Brez ayant formé le dessein d'écrire l'éloge historique et de publier les œuvres restées inédites du célèbre naturaliste, sollicita la communication des documents possédés par Croiset.

Nous suivons la marche des négociations, entamées en 1791 et se poursuivant jusqu'en 1798, époque de la mort de Brez, dans une série de lettres dont nous transcrivons les passages essentiels.

Brez à Croiset ; Utrecht, 17 septembre 1791. — « C'était dans mon *Histoire de l'Insectologie* que je me proposais d'abord d'insérer une notice sur M. Lyonet, mais puisque vous voulez bien coopérer avec moi sur ce sujet, il m'est venu dans l'idée de publier l'*Histoire de la vie et des écrits de Lyonet* ; je n'épargnerai rien pour le rendre intéressant en y donnant une histoire suivie et détaillée des belles et nombreuses découvertes de l'incomparable auteur du *Traité anatomique de la chenille du saule*, ce qui, avec les matériaux que vous voulez avoir la bonté de me communiquer, et les réflexions que MM. Bonnet et Senebier, de Genève, me communiqueront et m'ont même déjà communiquées, devra faire un tout digne de l'attention du monde savant. . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

« Si vous vouliez aussi me faire quelques ouvertures relatives aux œuvres posthumes de M. Lyonet, il se pourrait que je pusse engager mon libraire à les imprimer ; il m'en a même demandé les conditions .»

Croiset à Brez ; La Haye, 5 janvier 1792. — Croiset s'excuse d'avoir tardé à répondre ; s'il ne l'a pas fait plus tôt, c'est que ses occupations professionnelles ne le lui ont pas permis « Des devoirs d'office ayant absorbé tout mon temps, m'ont obligé d'interrompre ma tâche commencée, de rassembler les matériaux qui pourront servir à l'histoire de la vie et des œuvres de feu M. Lyonet, et ils m'occuperont encore quelque temps. Cependant, dès que je serai un peu de loisir je me remettrai à ces matériaux, et j'y joindrai un court exposé de la généalogie paternelle. Pour ce qui concerne les œuvres posthumes, je ne puis encore me résoudre à prendre un parti décisif . . . . . »

Brez à Croiset ; Utrecht, 27 janvier 1794. — « En relisant les deux lettres que vous me fîtes l'amitié de m'écrire, Monsieur, en septembre 1791 et janvier 1791, j'y retrouve avec la plus grande satisfaction la promesse que vous voulûtes bien me faire de me fournir les matériaux nécessaires pour écrire l'Éloge historique de feu M. Lyonet. Depuis cette époque, j'ai communiqué mon dessein à MM. Senebier et Bonnet, de Genève ; ils m'ont encouragé l'un et l'autre à ne pas l'abandonner ; et ce dernier me disait entr'autres, dans une de ces lettres : « Donnez-nous la vie de Monsieur Lyonet et vous nous ferez un présent, très agréable ». Présumant que des occupations impérieuses vous avaient empêché jusqu'ici de m'envoyer les matériaux que vous aviez eu la bonté de me promettre, je craignais qu'il eut de l'indiscrétion à vous interroger de nouveau là-dessus. Mais il se présente actuellement une si bonne occasion de rendre un hommage public à la mémoire du célèbre Lyonet, que je crois très bien entrer dans vos vues en vous priant de vouloir me mettre à même d'en profiter

Digitized by Google

La Société d'histoire naturelle d'Utrecht, établie depuis l'année dernière, et dont je suis un des membres fondateurs, a résolu, comme vous le verrez dans son programme[1] que je vous envoie, de rendre hommage à tous les naturalistes de ce pays qui auront bien mérité de la science, à laquelle elle se voue uniquement. Ma qualité de secrétaire provisoire m'imposant la composition des *éloges*, je ne pourrais mieux débuter, sans doute, qu'en célébrant l'auteur du *Traité anatomique de la chenille du saule*. Aussi je vous prie instamment de vouloir concourir aussi vite que vous le pourrez, avec notre société, à rendre à M. Lyonet l'hommage qui lui est dû à tant de titres. Je vous réitère encore la promesse que je vous avais déjà faite, de ne rien publier, ni de bouche ni par écrit, qui n'ait auparavant reçu votre approbation.

« Il va donc sans dire que je vous enverrai mon travail dès que j'y aurai mis la dernière main, afin que vous puissiez le juger, et je me ferai un vrai plaisir de me conformer en tout à vos réflexions. Quant aux matières politiques, si je dois y toucher, ce qui peut-être ne conviendrait guère, soyez persuadé que je le ferai avec toute la délicatesse possible, et que quelle qu'ait été la manière de penser de M. votre Oncle, je saurai la présenter de manière à satisfaire tous les partis ; je fais profession sur cet article de m'en tenir à un juste milieu autant que possible, convaincu que c'est là seulement où la raison habite et qu'on ne la trouve jamais, ou du moins bien rarement, dans les deux extrêmes, au reste, encore, si vous le préférez, je ne toucherai pas du tout à cette corde. . . . . »

[1] Le programme de la *Société d'Histoire naturelle d'Utrecht* est joint à cette lettre, il est daté du 16 septembre 1793 et il fait appel « à tous les amis de la Nature ». On y lit à la page 3 : « La Société se propose aussi de recueillir, autant qu'elle le pourra, l'Histoire des naturalistes que ce pays aura nourris dans son sein, et de rendre ainsi un juste hommage au mérite ignoré ou méconnu ».

Digitized by Google

» Etes-vous décidé, Monsieur, à faire imprimer les œuvres posthumes de M. Lyonet ? Je suis singulièrement impatient de connaître ces derniers monuments d'un génie aussi original et aussi extraordinaire ; et personne peut-être, après vous, ne s'intéresse plus que moi à leur publication.... »

Brez poursuit : « Comme autre est l'éloge qu'on prononce devant une société, autre celui qu'on destine à paraître à la tête d'un des ouvrages de l'auteur qu'on célèbre, je ne renonce point au dessein de placer, si vous l'approuvez, l'*Histoire de la vie et des Œuvres de Lyonet* en tête de ses œuvres posthumes ; je pourrai m'y étendre davantage que dans un simple éloge historique, et cela ne m'empêchera point que je fasse mention de lui dans mon *Histoire de l'Insectologie* où je le considérerai simplement en naturaliste ».

Croiset à Brez ; La Haye, 18 mars 1794. — Vous rendez justice, Monsieur, à mes sentiments pour feu mon cher et digne parent Lyonet, et à mon vif désir de contribuer à rendre à sa mémoire l'hommage qu'il mérite à tant de titres. Je vois avec bien du plaisir les dispositions où vous êtes d'y travailler de votre côté, encouragé à cet effet par de si grands hommes que MM. Senebier et Bonnet, de Genève. J'ai recueilli un grand nombre d'anecdotes qui pourront dans le temps servir d'ingrédients pour une *Histoire de sa vie et de ses œuvres* ; mais des occupations continuelles et impérieuses m'ont empêché jusqu'à présent d'y mettre la dernière main ; et l'état des affaires publiques de l'Europe me semble peu favorable pour hasarder l'impression de l'ouvrage coûteux auquel je désirerais la joindre. En attendant, je me ferais un plaisir de vous mettre à même d'écrire et de prononcer un *Éloge*, si je pouvais me persuader que ce projet ne nuirait point au premier. Je sens bien la différence qu'il y a de l'un à l'autre, mais l'éloge, quoique beaucoup plus abrégé, me semble pourtant devoir contenir les traits les plus remarquables et priver l'*Histoire*

Digitized by Google

d'une partie essentielle, et qui, par là même, aurait moins de nouveau. Quoiqu'il en soit, je souhaiterais fort de vous entretenir de bouche tant là dessus que sur les autres objets de votre lettre, au sujet desquels, je pourrais vous faire voir bien des choses, et souhaiterais d'apprendre votre jugement. Aussi, comme je crois l'avoir marqué dans mes précédentes lettres, vous me feriez beaucoup de plaisir de vouloir venir à La Haye, ne fut-ce que pour un ou deux jours.... »

Brez à Croiset ; de la campagne (?), **9 avril 1794.** — Brez accepte l'invitation, se rend à La Haye et en revient charmé de l'accueil qu'il a reçu.

« Recevez également, mon cher Monsieur, mes remerciements pour tous les détails que vous avez bien voulu me donner sur l'illustre Lyonet et pour tout ce que vous m'avez fait voir de lui ; jamais je n'éprouvai tant d'étonnement et d'admiration qu'en contemplant tous ces prodiges de son industrie.

» Je ne saurais assez vous exhorter de réunir tout ce que Lyonet a laissé de manuscrits d'histoire naturelle, soit en correspondances, soit en observations. Je vous réitère l'offre de rédiger le tout aussi bien qu'il me sera possible, afin de le mettre en état de paraitre. Quant aux observations isolées qui ont pour objet les dessins des deux grands volumes, je travaillerai à en tirer tout ce qui peut être intéressant ; et si, comme je n'en doute pas, nous nous arrangeons pour ces dessins, que je désire beaucoup d'acquérir, et qu'ils ne puissent être gravés, je les conserverai comme un monument d'un homme dont j'admire et j'estime les talents au delà de tout ce que je puis dire. J'aurai même soin de prendre des arrangements pour qu'après ma mort ils soient déposés dans quelque bibliothèque publique où ils puissent attester à chaque instant la délicatesse et la vérité du pinceau de l'auteur. Dès la mi-mai, les nombreuses occupations que j'ai à présent devant cesser d'elles-mêmes, je

Digitized by Google

pourrai déjà m'occuper à la rédaction de ces manuscrits si vous voulez bien me les confier, et j'ose vous promettre qu'ils ne chômeront pas dans mes mains. J'espère pouvoir vous envoyer avant cette époque le prospectus que je prépare, si je trouve assez de moments de loisir pour le travailler comme il faut ; et si vous l'approuvez, je pourrai également vous délivrer des embarras de l'impression en le faisant imprimer ici et le revoyant moi-même.

» Quant à l'éloge historique, que je crois définitivement ne devoir être placé qu'à la tête des *Œuvres posthumes*, vous m'obligeriez de me faire tirer une copie de ce que vous avez rassemblé sur sa vie, afin que je puisse de mon côté m'occuper de tout ce qui doit y être ajouté ; mais vous serviriez, je crois, mieux encore sa mémoire, en ajoutant à sa vie quantité de traits que vous m'avez racontés ; je veux dire de ceux surtout qui ont rapport à ses mœurs et à sa carrière littéraire ; ils ne pourraient manquer d'ajouter beaucoup d'intérêt à son *Éloge* ; sa vie domestique, son humeur, ses reparties, ses bons mots, tout cela mérite attention, parce qu'il est important de connaître un grand homme sous toutes les faces possibles. »

Brez à Croiset ; Sandbergen, 14 juin 1794. — « Je n'ai pas manqué, mon cher Monsieur, de m'acquitter de votre commission auprès d'Altheer ; il m'a donné sa réponse par écrit, que je joins à ma lettre [1]. A vous dire le vrai je ne sais guère qu'en penser. D'un côté, il me semble que le prix que vous lui avez demandé est fort honnête [2] ; de l'autre, je crains qu'aucun autre libraire ne vous fasse une offre aussi forte ; je crois qu'il serait important de faire expliquer incessamment ceux qui vous en ont déjà parlé à La Haye, afin de pouvoir prendre un arrangement définitif avec Altheer. Si vous le voulez je lui proposerai un milieu

[1] Altheer offre 7000 florins.
[2] Croiset demande 8900 florins.

Digitized by Google

et lui dirai que vous ne voulez point céder à moins de 8000 florins. . . . . .

. . . . . .

» J'attends avec beaucoup d'impatience tout ce que vous aurez pu rassembler des observations manuscrites de M. Lyonet ; parce que, comme je vous l'ai dit, le moment actuel est celui où je pourrais le mieux m'occuper à les mettre en ordre. Ce serait bien aussi le moment de faire les notes dont je vous ai parlé pour les *Œuvres mêlées*. Si vous pouviez m'envoyer le manuscrit pour quelque temps, je pense que peu de semaines me suffiraient pour ce dernier travail. »

Croiset à Brez ; La Haye, 8 novembre 1794. — « Je n'ai pu, mon cher Monsieur, que me faire beaucoup de reproches à la réception de votre dernière lettre. Déjà mon long silence me pesait extrêmement, mais des occupations nombreuses d'offices, le catalogue [1] dont la confection presse au delà de ce que je puis dire, mais qui va être achevée sous peu de semaines ; enfin l'espérance que vous m'aviez donnée de vous posséder quelques jours, tout cela m'a fait remettre de temps en temps ma réponse, dont je vous prie de me faire la grâce d'excuser le long délai . . . . . .

. . . . . .

» Ayant eu occasion d'entretenir un ancien ami de feu M. Lyonet au sujet de l'idée d'ajouter des notes aux *Œuvres mêlées*, il m'a fait la réflexion que l'auteur s'étant contenté de désigner à sa manière les insectes dont il traite et d'éclaircir son ouvrage par de bonnes figures, sans renvoyer les lecteurs aux systèmes dont vous m'avez parlé, il doit ne l'avoir pas jugé nécessaire, et c'est pour cette raison qu'il croit qu'il vaudrait mieux n'y point toucher [2]. J'ai trouvé

[1] Il s'agit de la rédaction du Catalogue des collections de Lyonet, dont la vente eut lieu le 21 avril 1796.

[2] Cette réserve a été observée par l'éditeur des *Œuvres posthumes*, le docteur de Haan.

Digitized by Google

après cela, par pur hasard, la minute d'une lettre que M. Lyonet écrivit seulement dix mois avant sa mort à un naturaliste de ce pays, dans laquelle il dit à ce sujet, que pour lui *il s'est contenté d'ouvrir le livre de la nature même* [1] ; et, si j'ai bien retenu, il pensait qu'on n'avait pas encore fait assez de progrès dans l'étude de l'histoire naturelle, pour en former de satisfaisants à tous égards. Quoi qu'il en soit, ce passage de la lettre en question me semble s'opposer à votre idée. . . . . .

» J'ai trouvé grand nombre de mémoires manuscrits sur les insectes, comme ils sont tous écrits sur des feuilles détachées et pêle-mêle avec ceux qui font partie des *Œuvres mêlées* et avec nombre d'autres papiers, il me faut du temps et du loisir pour les trier et mettre en ordre. C'est ce dont je compte m'occuper dès que j'aurai achevé le catalogue, et il me sera très agréable d'en apprendre votre jugement.

» Quant à M. Altheer, oserais-je vous prier de lui faire mes excuses sur ma tardive réponse à sa petite note, et de lui observer que je n'ai parlé que de 500 exemplaires du *Traité anatomique* à raison de *six florins* la pièce, et que j'ai fixé le prix des *Œuvres mêlées* avec leurs 54 planches de cuivre à six mille florins; tandis qu'il m'offre sept mille florins pour les *Œuvres mêlées* et pour *tous* les exemplaires restants du *Traité anatomique*. »

Croiset ajoute qu'il a fait le compte exact des exemplaires restants du *Traité anatomique* et qu'il en a trouvé 580 au lieu de 500 exemplaires, et il termine en disant : « Je consentirai à lui laisser ces 580 exemplaires au prix de 5 fl. la pièce, mais à condition qu'il s'engage sous quinze jours ou trois semaines à me payer contre leur livraison et

[1] Cette pensée est exprimée à peu près dans les mêmes termes dans la préface du *Traité anatomique de la Chenille*, p. XX.

Digitized by Google

celle des *Œuvres mêlées* la somme de huit mille neuf cent florins dans le terme de trois ou quatre mois, et de me livrer gratis deux ou trois exemplaires des *Œuvres mêlées*. Il va sans dire que tout doit être même format, caractères et papier que le premier volume (c'est-à-dire le *Traité anatomique*). »

Le libraire Altheer hésite à accepter de telles propositions et les négociations sont interrompues pour être reprises, en 1797, avec Van Cleeft et de nouveau avec Altheer. Entretemps, les événements politiques font oublier les projets de publication. Brez semble acquis aux idées nouvelles, il adopte la phraséologie républicaine et il abandonne la formule de « Monsieur » pour celle de « cher Citoyen et ami ». Il patronne un journal français, le *Spectateur républicain*, dont la rédaction siège à Utrecht chez Wild et Altheer ; il recommande chaudement à Croiset cette feuille destinée à « propager et ranimer les principes de la Liberté, de l'Humanité, de l'Ordre et de la Justice ». Ses connaissances scientifiques le portent à solliciter la direction du cabinet d'histoire naturelle de La Haye, et une chaire d'histoire naturelle « science à la fois utile et agréable et des plus propres à former l'esprit et le cœur ».

Le 9 mars 1795, Brez fait part de l'intention, qu'il réalisera quelques mois plus tard avec l'agréation de Croiset, de proposer au Comité d'instruction publique de Paris l'achat pour la somme de 30.000 florins de la collection de coquilles et d'insectes, des 580 exemplaires du *Traité anatomique*, et des manuscrits de Lyonet ; la collection de coquilles étant représentée dans cette somme pour 20.000 florins, valeur que lui attribue Croiset. Afin de donner plus de poids à sa demande, il fait insérer une notice dans le *Magasin encyclopédique* dont le principal rédacteur, dit-il, est son ami. **Le 29 juillet 1795**, il annonce l'envoi du numéro du *Magasin encyclopédique* contenant la notice sur les

Digitized by Google

manuscrits de Lyonet[1] et il ajoute qu'il pourrait insérer dans ce journal l'*Éloge historique*[2]. De nouveau il réclame la communication des manuscrits et la correspondance avec Réaumur, Le Cat et Trembley; « un grand homme, remarque-t-il, se peint souvent mieux dans une lettre que dans un gros volume ». **Le 20 septembre 1795**, Brez annonce la réception d'une partie des manuscrits. « Il faudra, dit-il, bien des recherches pour en tirer parti, et encore en est-il plusieurs qui ne pourront être d'aucune utilité, vu qu'il est impossible de rapporter leur description à des espèces connues. La citation des auteurs est absolument indispensable pour aider dans ce travail. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'y apporte tout le zèle possible, et comme amateur et comme grand admirateur de Lyonet. »

Croiset ayant manifesté tout le plaisir que lui a causé la lecture de la notice publiée dans le *Magasin encyclopédique*, Brez lui répond, le **6 janvier 1796** : « Je suis charmé que ma lettre à mon ami Millin ait obtenu votre approbation. Il m'est venu une idée relativement aux œuvres posthumes de Lyonet, mais elle n'est peut être qu'une chimère de mon imagination. Si par hasard le Gouvernement français voulait les faire imprimer à ses dépens et vous en céder la moitié de l'édition, y consentiriez-vous ? C'est une proposition que je me chargerais de faire ». Au sujet de la collection, il propose d'envoyer « une couple d'exemplaires du Catalogue des coquilles à Millin, à Paris, qui est

[1] *Magasin encyclopédique* ou journal des Sciences, des Lettres et des Arts, rédigé par Millin, Noël et Warens. Tome second, à Paris. l'an troisième (1795). *Entomologie*. Notice des manuscrits de Lyonet. Jacques Brez, de la Société d'Histoire naturelle de Paris, etc., au citoyen A.-L. Millin. Utrecht, 17 mai 1795 (v. st.), pp. 190 à 199.

[2] Un Éloge de Lyonet fut publié, il est vrai, dans le *Magasin encyclopédique*, mais sous la signature de Marron. *Magasin encyclopédique, etc.*, t. III. Notice sur Pierre Lyonet. Paul-Henri Marron, aux Rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, pp. 85 à 89.

Digitized by Google

à même de les communiquer aux savants les plus renommés de cette ville. Il est seulement fâcheux que l'état des finances empêche d'espérer aucun acheteur de ce côté là ».

Brez, qui vient d'être nommé pasteur à Middelbourg, écrit, **le 2 mai 1796** : « Je vais travailler avec activité, dès mon arrivée en Zélande, à achever de mettre en ordre les papiers de Lyonet que vous m'avez confiés ; et si vous avez le temps de rassembler le reste, je pense que je pourrai achever le tout dans le courant de l'été ».

Brez ayant chargé Millin de négocier à Paris la vente des manuscrits, annonce, **le 30 juillet 1797**, à Croiset que Millin a échoué dans ses démarches : « Millin, à qui j'avais écrit au sujet des œuvres de Lyonet, me répond qu'il n'a pu trouver aucun libraire qui veuille et puisse faire cette entreprise. Aussi je persiste à croire que, pour peu que quelque libraire veuille être raisonnable, vous ferez parfaitement de lui céder le tout, d'autant plus que le prix de ces ouvrages admirables diminuera de valeur à proportion du temps que vous les garderez encore. Si vous m'en croyez, vous vous entendrez donc au plus vite avec Van Cleeft qui me paraît encore le mieux situé à tous égards pour cela ; car Altheer est dans l'impossibilité de l'entreprendre en ce moment ».

Le 30 décembre 1797, Brez conseille à Croiset de reprendre les pourparlers avec Altheer et lui propose un plan suivant lequel devrait se faire la publication.

« Il faudra s'en tenir au plan d'imprimer d'abord l'*Essai anatomique de la Chrysalide et de la Phalène*. Mais viennent ensuite ce que Lyonet a appelé les *Œuvres mêlées*, titre, qui à dire le vrai, n'annonce pas grand chose. Ne pourrait-on pas réunir tout ce que renferment ces *Œuvres mêlées* avec ce que je possède en ce moment, réduire le tout dans un ordre méthodique et le publier à la suite de l'anatomie de la Chrysalide et de la Phalène sous le titre *Essai sur l'histoire naturelle et l'anatomie des Insectes des environs de La Haye* ».

Digitized by Google

Croiset répond qu'après avoir consulté le professeur Van Swinden [1], il croit en effet convenable d'accepter les conditions de Altheer comme le voudrait Brez, mais il s'en tient pour l'ordre de la publication à ce qui a été convenu précédemment ; l'*Essai anatomique de la Chrysalide et de la Phalène* devant former la première partie et servir de suite au premier volume (*Essai anatomique de la Chenille*), et les *Œuvres mêlées* formeront la seconde partie et doivent rester comme elles sont. Croiset termine en disant : « Vous mettriez en meilleur ordre et embelliriez ce que j'ai jeté sur le papier pour servir en partie de matériaux à l'Histoire de la vie et des œuvres de l'auteur ».

En réponse à la lettre du **23 juin 1798** ayant trait à la publication des œuvres posthumes, Croiset écrit à Brez : « Je joins ici les Œuvres mêlées écrites au net, accompagnées d'une épreuve de chaque planche, et de l'Essai pour l'Histoire de la vie et des œuvres de Lyonet ». Il prie son correspondant de lui soumettre le texte du prospectus avant de le livrer au public et se déclare satisfait des arrangements pris avec le libraire.

Quelques jours après la réception de cette lettre, Brez mourait [2]. A la date du **28 juillet 1798**, sa femme annonçait la triste nouvelle à Croiset. Le **21 septembre**, Croiset écrivait à M. de Beveren, ami des Brez, pour le prier de lui remettre les manuscrits confiés à Jacques Brez. D'après cette lettre et les précédentes, ceux-ci comprenaient, outre ceux enfermés dans une petite caisse portant l'adresse de Croiset (probablement le manuscrit de l'anatomie de la Chrysalide et de la Phalène) : 1°) une quantité de papiers

[1] Probablement le professeur Jean Henri van Swinden, auteur de travaux sur la physique et dont la thèse « De attractione » lui valut, en 1766, le titre de docteur devant la Faculté de Leide.

[2] Jacques Brez est l'auteur de la *Flore des insectophiles, précédée d'un discours sur l'utilité de l'étude de l'Insectologie*, Utrecht, 1791 ; on lui doit aussi une *Histoire des Vaudois habitant les vallées occidentales du Piémont*, et quelques ouvrages à l'usage de la jeunesse.

Digitized by Google

concernant les insectes et diverses notes sur l'histoire naturelle ; 2°) de nombreuses lettres détachées concernant les mêmes matières ; 3°) un cahier contenant les copies des lettres échangées entre Lyonet et Réaumur ; 4) une ébauche de la biographie de Lyonet, écrite sur papier ordinaire par Croiset ; 5°) la copie d'un mémoire datant de 1740 à 1750. adressé à la Société royale de Londres ou à son Secrétaire ; 6°) un mémoire définitif in-4°, écrit au net, intitulé *Œuvres mêlées sur les insectes*, second volume, 1re partie, avec les planches s'y rapportant ; 7°) quantité de prédications en vieux français sur le catéchisme du pasteur Benjamin Lyonet, le père de Pierre Lyonet. Croiset exprime aussi le désir de racheter le microscope dont se servait habituellement son oncle, ainsi que le microscope dit de Wilson et que Brez avait acquis pour 36 florins à la vente des collections.

De ces documents, plusieurs ont disparu, nous en avons cherché vainement la trace; ce sont : 1°) les prédications de Benjamin Lyonet ; 2°) les notes biographiques écrites par Croiset et dont nous déplorons vivement la perte; 3°) les deux volumes in-folio remplis de dessins représentant les insectes des environs de La Haye et que Brez signale comme des chefs-d'œuvre [1].

Les manuscrits de l'*Essai anatomique de la Chrysalide et de la Phalène*, et des *Œuvres mêlées sur les insectes*, furent acquis, vers 1825, par le Dr W. de Haan, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle à Leyde. Par un « Prospectus » daté du 12 octobre 1827, il informait le public de la publication prochaine des *Œuvres posthumes* de Lyonet [2] et

[1] Brez à Croiset, 9 avril 1794. Brez, *Notice des manuscrits de Lyonet*. Magasin encyclopédique, tome second.

[2] « Depuis que les travaux des Lyonet, des Swammerdam, Leeuwenhoek, Roesel, Réaumur, de Geer, ont donné à l'étude de l'Entomologie une importance nouvelle et l'ont placée sur sa véritable route, cette science devenue plus positive et plus intéressante par les faits sur la manière de vivre, sur les métamorphoses, et sur

Digitized by Google

cinq ans après, celles-ci paraissaient sous le titre : *Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes, ouvrage posthume de* PIERRE LYONET, *publié par M.* W. DE HAAN. *Docteur en philosophie, Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle des Pays-Bas à Leyde, Membre des Sociétés d'Histoire naturelle de Regensbourg, de Groningue, de Francfort-sur-le-Mein, de Livourne, du Calvados et de Paris. Accompagnées de 54 planches.* Paris, J. B. Baillière. 1832, 1 vol. in-4°, en 2 parties.

Quant aux autres manuscrits mentionnés dans la lettre à M. de Beveren, ils sont devenus dans la suite la propriété

l'anatomie des insectes a fait de rapides progrès. Bientôt soixante-dix années sont écoulées depuis l'époque de la publication du *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*. Cet ouvrage, vrai modèle de perfection en ce genre de recherches, a obtenu de toutes parts les éloges les mieux mérités. On s'attendait à voir paraître, encore du vivant de Lyonet, la seconde partie de ce précieux travail annoncé dans la préface. Cette publication a été différée par des causes qui ne sont point parvenues jusqu'à nous. La mort de l'auteur, suivie des temps les plus calamiteux pour les sciences, ont fait totalement ajourner cette entreprise.

Le manuscrit rédigé entièrement de la main de Lyonet et les cuivres gravés en partie par ce célèbre naturaliste se trouvent depuis peu de temps en ma possession. J'en fis l'acquisition dans le but de mettre le public à même de jouir de cet ouvrage, non moins intéressant et instructif que le premier. Comme les cuivres des *Recherches sur l'anatomie, et les Métamorphoses de différentes espèces d'insectes*, sont plus grands que ceux employés pour le *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, il sera impossible d'en suivre le format ; nous adoptons celui du présent prospectus, avec même lettre et papier.

L'ouvrage de Lyonet, que je me propose de livrer à l'impression, contient un plus nombre de faits et de détails anatomiques, que son premier travail : il comprend outre l'anatomie de la Chrysalide et du Papillon du bois de saule, qui en fait la seconde partie, une autre plus grande, qui contient des observations séparées sur différentes espèces de Coléoptères, de Diptères, de Lépidoptères, de Hyménoptères, d'Araignées, de Mites, de Poux, etc. Les planches sont au

Digitized by Google

du naturaliste Drapiez[1], pour passer, en 1866, grâce à la générosité de Mademoiselle Drapiez, dans la Bibliothèque de la Ville de Mons, ainsi que nous le rappelons dans la préface. Ils constituent neuf recueils dont voici l'inventaire sommaire.

Manuscrit A. 1) Première rédaction du *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule.*

En marge du chap. I « Histoire abrégée de la Chenille du Bois de Saule depuis l'œuf jusqu'à sa grandeur parfaite », on lit la mention de la main de l'auteur : « Tout ce paquet n'est qu'un premier essai qui a déjà été revu et mis au net ». A la suite, on a relié: 2) Mémoire sur une coque de Chenille

nombre de cinquante-quatre : plusieurs ont été gravées et terminées avec le plus grand fini par Lyonet. Ces planches et le texte d'environ vingt-quatre feuilles formeront un volume in-quarto. Les conditions de la souscription sont à *vingt-cinq* florins des Pays-Bas l'exemplaire ; le terme de cette souscription est fixé au dernier mars 1828. (Ensuite viennent les adresses des libraires chez lesquels on souscrit.) Leide, le 12 octobre 1827. W. DE HAAN. »

Comme on le voit, de Haan ignore que la mort de Brez fût la cause principale du retard de l'impression des *Œuvres posthumes*. En 1808, il semble que Croiset ait de nouveau songé à réaliser le projet qu'il avait formé avec son ami Brez ainsi que le fait croire un article publié dans le *Magasin encyclopédique*, 13e année, t. v, p. 122, et rappelé par Cuvier dans la notice biographique sur Lyonet insérée dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. xxv, p. 534 (en note).

[1] Drapiez, né à Lille en 1778, mort à Bruxelles le 28 décembre 1856, enseigna la chimie à Bruxelles. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques, et notamment d'un *Dictionnaire classique des sciences naturelles*, en 10 volumes ; et de l'*Herbier de l'amateur des fleurs*, en 8 volumes, orné de 600 planches. Avec la collaboration de Bory de Saint-Vincent et de Van Mons, il publia les *Annales générales des sciences physiques*, de 1819 à 1821 ; et avec celle de Cuvier et de Richard un *Cours complet d'histoire naturelle médicale et pharmaceutique*, en 2 vol. avec 160 pl. Il forma une collection de minéralogie qu'il légua au Musée d'histoire naturelle de Mons.

Digitized by Google

très singulière. Envoyé à M. Folkes, le.....[1] 3) Ébauche grossière de l'anatomie de la Souris de Mer. — 4) Brouillon d'une lettre destinée vraisemblablement à Trembley. — 5) Note sur la manière d'anatomiser les petits animaux. — 6) *Explicatio L : 5. De dolo malo.* — 7) *Expositio. Usufructus.* 8) Brouillon de la lettre à Le Cat, de Rouen, publiée en tête des exemplaires du *Traité anatomique* portant la date de 1762. — 9) Brouillon d'une lettre à M. d'Argenville, 9 avril 1756. — 10) Références bibliographiques, ne paraissant pas de la main de Lyonet, extraites des œuvres de Linné, Réaumur, Godaert, Ray, Mérian, Roesel, Blankaert, Frisch, etc.

Manuscrit B. — Rédaction définitive du *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule.* Manuscrit ayant servi à l'impression. A la suite se trouve le texte de la lettre à M. Le Cat. On y a joint un portrait de Lyonet, peint à la sépia, avec la mention : *Ch. Morren fec. d'ap. Mss.*

Manuscrit C. — Recueil formé de nombreuses notes concernant les caractères extérieurs, l'anatomie et les mœurs de chenilles de différentes espèces observées par Lyonet. A la suite, 50 planches comprenant 206 dessins (chenilles, chrysalides, papillons) exécutés par Lyonet. (Voir première partie des *Œuvres posthumes*, pp. 217 à 364.)

Manuscrit D. — Recueil renfermant : 1) Description de plusieurs espèces de chenilles. — 2) Ébauche des parties intérieures d'un corcelet de Phalène. — 3) Essais sur

[1] Ce mémoire a été imprimé dans la première partie des *Œuvres posthumes*, p. 231, sous le titre : *Chenille extrêmement petite, mais qui emploie une adresse inconcevable à se filer une coque canelée* ; il fut communiqué à M. Folkes, président de la Société royale de Londres, au commencement de l'année 1745, et il était destiné aux *Transactions*.

Digitized by Google

quelques araignées ; suivis de la description et de l'anatomie de plusieurs espèces. (Voir première partie des *Œuvres posthumes*, pp. 72 à 107.) — 4) Sur les Poux d'oiseaux et de quadrupèdes. Pou d'Aigle. Pou de Héron. Pou de Corbeau. Pou de Mouton. Pou de Coq de Bruyère. Pou de Huppe. Pou de Tourterelle. Pou de Milan, etc. Mites. (Voir première partie des *Œuvres posthumes*, pp. 1 à 58.) — 5) Notes sur diverses espèces d'insectes. — 6) Observations sur les grosses grenouilles vertes (accompagnées de dessins représentant des œufs à différents stades de développement.) — 7) Note sur les Pucerons. — 8) Note sur les Fourmis. A la suite, 45 planches comprenant 239 dessins (insectes de diverses espèces sous leurs différents états) exécutés par P. Lyonet.

Manuscrit E. — Recueil renfermant de nombreuses observations sur les insectes, vers, etc. : 1) Insecte aquatique à fourreau, ou mouche papilionacée.— 2) Insecte aquatique. — 3) Teigne. — 4) Mouche papilionacée. — 5) Puceron lion.— 6) Vers. — 7) Teigne aquatique.— 8) Vers à mouche. — 9) Ver de terre. — 10) Ver scarabée. — 11) Ver tipule. — 12) Ver luisant. — 13) Ver moucheron. — 14) Tipule. — 15) Insecte aquatique. — 16) Ver mangeur de pucerons. — 17) Ver mangeur de chenilles. — 18) Demoiselle de la plus petite espèce. — 19) Insecte aquatique. — 20) Ver aquatique. — 21) Ver mangeur de pucerons. — 22) Demoiselle. — 23) Vers. — 24) Ver de mouche à quatre ailes. — 25) Ver mangeur de pucerons. — 26) Ver tipule. — 27) Tipule d'été. — 28) Ver de taon aquatique. — 29) Insecte aquatique. — 30) Ver tipule aquatique à queue de rat. — 31) Ver à mouche de Saint-Marc. — 32) Scarabée. — 33) Ver de scarabée. — 34) Essais sur quelques mouches à scie. — 35) Tique. — 36) Ver de scarabée. — 37) Scarabée aquatique. — 38) Scarabée. — 39) Ver à soie. — 40) Scarabée aquatique. — 41) Essai sur quelques

Digitized by Google

mouches à scie. — 42) Limaces. (La plupart de ces observations ont été publiées dans la première partie des *Œuvres posthumes*.) — 43) Notes extraites des œuvres de Swammerdam. — 44) Objets animés vus par le microscope dans de l'eau croupie où il avait eu une branche de rosier pendant quatre jours. 45) Notes prises au cours de la dissection d'un insecte. — 46) Considérations générales sur le charme et l'utilité des sciences naturelles. — 47) Notes extraites des œuvres de Réaumur. — 48) Résumé de la classification des insectes d'après Swammerdam, et extraits des œuvres de cet auteur. — 49) Notes extraites des œuvres de Leeuwenhoek. — 50) Résumé de la classification des chenilles et des papillons, d'après Réaumur. — 51) Notes extraites des œuvres de Réaumur. — 52) Brouillon d'une lettre à M. d'Argenville, s. d. — 53) Chorégraphie, explication, au moyen de figures conventionnelles, d'un pas de danse.

A la suite, 68 planches comprenant 262 dessins (limaçons, un lézard et nombreux insectes) exécutés par Lyonet.

Manuscrit F. — Recueil de nombreuses notes sur des sujets d'histoire naturelle extraites de divers auteurs. On trouve, à la fin, sous le titre : *Auteurs et ouvrages qui ont parlé de moi*, la transcription des appréciations de différents auteurs sur les travaux de Lyonet.

Manuscrit G. — Recueil contenant la copie, de la main de Lyonet, de la correspondance échangée entre Réaumur et lui : 1) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 29 mars 1742. — 2) Réaumur à Lyonet ; Paris, 17 avril 1742. — 3) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 11 mai 1742. — 4) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 23 août 1742 (se trouve à la fin du recueil avec la mention : Lettre écrite à Monsieur de Réaumur le 23 août 1742 et que je n'ai pu mettre en sa place dans ce recueil parce que la copie s'en était égarée). — 5) Réaumur à Lyonet ; Paris, 22 décembre 1742. — 6) Le comte

Digitized by Google

d'Onsenbray[1] à Lyonet ; Paris, 19 janvier 1743. — 7) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 22 février 1743. — 8) Réaumur à Lyonet ; 14 mars 1743. — 9) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 11 avril 1743. — 10) Extrait d'une lettre de M. de Réaumur écrite à M. Trembley. — 11) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 17 mai 1743. — 12) Réaumur à Lyonet ; Paris, 1er juin 1743. — 13) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 27 juin 1743. — 14) Réaumur à Lyonet ; Paris, 26 juillet 1743. — 15) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 5 décembre 1743. — 16) Réaumur à Lyonet ; Paris, 17 décembre 1743. — 17) Lyonet à Réaumur ; 22 décembre 1744. — 18) Réaumur à Lyonet ; Paris, 31 janvier 1745. — 19) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 2 avril 1745. — 20) Réaumur à Lyonet ; Paris, 4 mai 1745. — 21) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 16 décembre 1745. — 22) Réaumur à Lyonet ; Paris, 13 janvier 1746. — 23) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 28 avril 1746. — 24) Réaumur à Lyonet ; Paris, 6 mai 1746. — 25) Lyonet à Réaumur ; La Haye, 19 janvier 1747. — 26) Réaumur à Lyonet ; Paris, 10 mai 1747. — 27) Page détachée, brouillon d'une lettre de Lyonet datée du 15 juin 1751 et destinée, pensons-nous, à Réaumur.

Manuscrit H. — Recueil contenant des lettres adressées à Lyonet et la copie ou le brouillon des lettres de celui-ci, classées dans l'ordre suivant :

1) Trembley à Lyonet ; Londres, 27 janvier 1747/8, v. s. — 2) id. ; Kensington, 3 juillet 1747, v. s. — 3) Dezallier d'Argenville à Lyonet ; Paris, 25 avril 1753. — 4) id. ; id., 9 septembre 1755. — 5) id. ; id., 4 novembre 1755. — 6) id. ; id., 9 février 1756. — 7) id. ; id., 30 avril 1756. — 8) id. ; id., 10 juillet 1756. — 9) id. ; id., 30 août 1756. — 10) id. ; id., 23 septembre 1756. — 11) id. ; id., 15 octobre 1756. — 12) id. ; id., 13 janvier 1757. — 13) id. ; id., 9 février 1757. — 14) id. ; id., 15 juin 1757. — 15) id. ; id.,

[1] Pajot d'Ons-en-Bray.

Digitized by Google

11 avril 1758. — 16) id. ; id., 14 janvier 1759. — 17) id. ; id., 20 janvier 1759. — 18) id. ; id., 22 février 1759. — 19) id. ; id., 20 décembre 1759. — 20) id. ; id., 27 avril 1760. — 21) Pajot d'Ons-en-Bray à Lyonet ; Paris, 10 janvier 1743. — 22) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 29 novembre 1756. — 23) id. ; id., 2 février 1757. — 24) id. ; id., 20 mars 1757. — 25) id. ; id., 13 mai 1757. — 26) id. ; id., 23 mars 1757. — 27) id. ; id., 3 avril 1757. — 28) id. ; id., 6 avril 1757. — 29) id ; id., 24 avril 1757. — 30) id. ; id., 4 mai 1757. — 31) Mustel à Lyonet ; Amsterdam, 12 mai 1757. — 32) Le Cat à Lyonet ; Rouen, s. d. [juin 1757]. — 33) id. ; id., 29 juin 1757. — 34) id. ; id., 18 août 1757. — 35) id. ; id., 21 août 1757. — 36) id. ; id., 25 août 1757. — 37) id. ; id., 18 septembre 1757. — 38) id. ; id., 11 septembre 1757. — 39) id. ; id., 30 octobre 1757. — 40) id. ; id., 14 décembre 1757. — 41) id. ; id., s. d. [décembre 1757 ou commencement de janvier 1758]. — 42) id. ; id., 11 octobre 1758. — 43) id. ; id., 12 août 1758. — 44) id. ; id., 18 janvier 1759. — 45) id. ; id., 25 février 1759. — 46) id. ; id., 26 juillet 1759. — 47) Lyonet à Le Cat ; La Haye, 16 novembre 1759. — 48) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 14 octobre 1759. — 49) id. ; id., 25 novembre 1759. — 50) id. ; id., 2 avril 1760. — 51) Lyonet à Le Cat ; La Haye, 11 avril 1760. — 52) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 20 avril 1760. — 53) id. ; id., 28 mai 1760. — 54) Lyonet à Le Cat ; La Haye, 21 septembre 1760. — 55) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 14 mai 1760. — 56) id. ; id., 18 mars 1761. — 57) id. ; id., 19 avril 1761. — 58) id. ; id., s. d. — 59) Lyonet à Le Cat ; La Haye, 13 mai 1761. — 60) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 6 mai 1761. — 61) id. ; id., 15 août 1761. — 62) id. ; id., 14 octobre 1761. — 63) id. ; id., 8 novembre 1761. — 64) id. ; id., 28 octobre 1761. — 65) id. ; id., 25 décembre 1761. — 66) id. ; id., 26 décembre 1761. — 67) Mustel à Lyonet ; Amsterdam, 1er février 1762. — 68) Le Cat à Lyonet ; Rouen, 24 janvier 1762. — 69) id. ; id., 29 juin 1762. — 70) id. ; id., 19 janvier 1764. — 71) id. ;

Digitized by Google

id., 13 novembre 1763. — 72) Lyonet à Le Cat ; La Haye, 5 janvier 1764. — 73) Madame Vve Le Cat à Lyonet, 19 janvier 1769. — 74) id. ; id., 4 mai 1775.

Manuscrit I. — Recueil contenant des lettres adressées à Lyonet et la copie ou le brouillon des lettres de celui-ci, classées dans l'ordre suivant :

1) Lettre de Mme Praslain-Rochechouart[1] à Lyonet ; Agey, par Dijon, 10 août 1752. — 2) id. ; id., 25 octobre 1752. — 3) id. ; id., 27 octobre 1752. — 4) id. ; id., s. d. — 5) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 23 janvier 1753. — 6) id. ; id., 30 avril 1753 — 7) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 3 mai 1753. — 8) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart, s. d. — 9) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 3 décembre 1753. — 10) id. ; id. (frag.), 1er mars 1753. — 11) id. ; id., 10 février (?) 1754. — 12) id. ; id., 29 juillet 1754. — 13) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, août 1754. 14) id. ; id., 26 août 1754. — 15) id. ; id., 5 avril 1754. — 16) id. ; id., octobre 1754. — 17) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 20 décembre 1754. — 18) id. ; id., 10 mars [1755]. 19) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 29 mars 1755. — 20) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 11 avril 1755. — 21) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 2 juillet 1755. — 22) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 5 décembre 1755. — 23) id. ; id., 19 janvier 1756. — 24) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 3 février 1756. — 25) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 13 février 1756. — 26) id. ; id., 8 avril 1756. — 27) Lyonet à

[1] Les lettres de Mme de Fuligny-Damas, comtesse de Rochechouart, sont signées Praslain-Rochechouart. Dans le cours de notre travail, nous avons désigné cette dame sous le nom de Praslain-Rochechouart ou Praslin (orthographe ordinaire de ce nom), bien qu'en Bourgogne elle fût connue sous le nom de comtesse de Rochechouart.

Digitized by Google

Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 14 avril 1756. — 28) id. ; id., 23 août 1756. — 29) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet : Agey, 8 mai 1756. — 30) id. ; id., 28 octobre 1756. — 31) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 14 janvier 1757. — 32) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Lyon, 23 avril 1757. — 33) id. ; Agey, 19 juillet 1757. — 34) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; 2 août 1757. — 35) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; 4 novembre 1757. — 36) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; 27 janvier 1758. — 37) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 14 février 1758. — 38) id. ; id., 27 juin 1758. — 39) Lyonet à Mme Praslain-Rochechouart ; La Haye, 30 novembre 1758. — 40) Mme Praslain-Rochechouart à Lyonet ; Agey, 8 décembre 1758. — 41) id. ; id., 19 mai 1759. — 41) id. ; id., 1760. — 42) Brunier à Lyonet ; [Francfort] s. d. — 43) id. ; Francfort, 22 novembre 1750. — 44) id. ; id., 21 janvier 1751. — 45) id. ; id., 14 mars 1751. — 46) id. ; id., 16 septembre 1752. — 47) id. ; id., s. d. — 48) Joseph Roratti à Lyonet ; Modène, 26 août 1769. — 49) id. ; id., 7 août 1770. — 50) id. ; id., 22 novembre 1771. — 51) Perier à Lyonet ; Marseille, 22 mars 1762. — 52) id. ; id., 25 février 1763. — 53) Gaubius à Lyonet ; Leyde, 6 janvier 1745. — 54) Lyonet à Mylius, en réponse à la lettre du 4 juillet 1750, écrite de Berlin. — 55) de Verdun à Lyonet ; Vienne, 10 juillet 1750. — 56) Menefoglio à Lyonet ; Leyde, 19 février 1755. — 57) Hoffmann à Lyonet ; Maestricht, 20 novembre 1756. — 58) Lyonet à Hoffmann ; La Haye, 7 décembre 1756. — 59) Mémoire envoyé à Lyonet par M. Hoffmann de la part de M. le baron de Bors, le 31 mai 1756. — 60) Lyonet à MM. les membres de l'Académie de Berlin ; La Haye, 10 novembre 1760. — 61) Lyonet à Büchner, à Halle ; La Haye, 21 mai 1762. — 62) Lyonet à Schaeffer, à Ratisbonne ; La Haye, 11 janvier 1757. —

Digitized by Google

63) Defouchy à Lyonet; Paris, 25 février 1761. — 64) Lyonet à MM. les auteurs du *Journal des Savants*, à Paris; La Haye, 27 mars 1761. — 65) Büchner à Lyonet; Halle, 29 novembre 1761. — 66) Schaeffer à Lyonet; Ratisbonne, 1er décembre 1760. — 67) Meinershagen à Lyonet; St-Pétersbourg, 12/23 mars 1762. — 68) Müller à Lyonet; St-Pétersbourg, 16 avril 1762. — 69) Castillon à Lyonet; Utrecht, 19 juin 1762. — 70) Maty à Lyonet; Londres (du Musée). 18 octobre 1762. — 71) Lyonet à Maty, à Londres; La Haye, 30 août 1762. — 72) Jonney à Lyonet; Berlin, 11 septembre 1762. — 73) Haller à Lyonet; Roche, en Suisse, 23 novembre 1763. — 74) La Faille à Lyonet; La Rochelle, 23 juillet 1765. — 75) Vandelli à Lyonet; Lisbonne, 29 septembre 1767. — 76) Lyonet à Vandelli; La Haye, novembre 1767. — 77) Davila à Lyonet; s. l. s. d. [1765]. — 78) Trembley à Lyonet; Genève, 20 mars 1774.

Après cette dernière lettre se trouve une note écrite par Croiset, neveu de Lyonet, ainsi conçue : « Ma correspondance avec feu mon ami J. Brez et ensuite avec sa veuve, née de Goltz, qui s'est remariée depuis à M. de La Font, pasteur de l'Église française à Middelbourg ». Cette correspondance Brez-Croiset comprend 57 lettres; nous en avons extrait ce qui était relatif au projet d'impression des *Œuvres posthumes*.

Nous nous faisons un plaisir d'exprimer notre reconnaissance à M. le Dr W. G. C. Byvanck, Conservateur en chef, et à M. le Dr W. P. C. Knuttel, Conservateur de la Bibliothèque Royale de La Haye, pour l'accueil bienveillant qu'ils ont bien voulu nous réserver. Nous rendons également hommage à l'obligeance de M. le Dr J. Bosscha, Secrétaire de la Société Hollandaise des Sciences, à Harlem, qui a bien voulu nous faciliter certaines recherches nécessitées par ce travail.

E. H.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

contenant les noms des personnes mentionnées dans le cours de ce travail et ceux des auteurs dont les ouvrages sont cités.

Abbadie, 120.
Adam, 80.
Albinus, 14, 73, 82.
Alembert (d'), 106.
Allamand, 14,73, 84.
Altheer, 134, 136, 137, 139, 140.
Anderson, 87, 89.
Angleterre (Anne d'), 14.
Argens (d'), 28.
Argenville (d'), voir Dezallier d'Argenville.
Aristote, 38.
Arnaud, 120.
Arnould, 84.

Baart, 84.
Baker, 80.
Bandeville (Mme de), 83, 89, 112.
Barbeyrac, 28.
Barbier, 112.
Bautt, 84.
Bazin, 57.
Benoît XIV, 106.
Bentinck de Rhoon (Guillaume), 14, 17, 23, 73, 77, 115.
Bentinck de Portland, 115.
Bentinck (Charles de), 14, 116, 117.
Bernard, 42.
Beveren (de), 140, 142.
Bischop, 84.
Blanc (Ch.), 111.
Blanchard, 70, 71.
Blankaert, 144.
Boccage (Mme du), 106.
Boddaert, 84.
Boerhaave, 30, 41.
Bonnac (de), 14, 84, 89.
Bonnet, 4, 28, 29, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 57, 58, 60, 82, 116, 129, 130, 132.
Bors (de), 150.
Bory de Saint-Vincent, 143.
Bosscha, 151.
Bossuet, 120.
Brandt, 84.
Brehm, 70.
Brez (Jacques), 3, 4, 23, 82, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 143, 151.
Brissac (Mme de), 52.
Brosses (Président de), 95.
Brunier, 16, 17, 20, 86, 87, 150.
Brunswick (de), 14, 23.
Büchner, 15, 150, 151.
Buffon, 50, 51, 52, 108, 109, 117, 118, 119.
Burman, 33, 34.
Burmann (Pierre), 9, 84.
Byvanck (W. G. C.), p. 151.

Cantillon, 33, 34.
Carus, 72, 120, 124.
Castillon, 151.
Cats (Jacobs), 115.
Chaix, 28.
Chaize, 84.
Chamfort, 14.
Charentenay (de), 102.
Charrière (Mme de), voir Tuyll de Zuylen (Isabelle).

Digitized by Google

Chastelet (Mme du), 95, 100.
Chatveld (François), 9, 10.
Choiseul (de), 93.
Clifford, 80.
Coigny (de), 100.
Condé (Prince de), 94.
Cramer (Pierre), 84.
Croiset (le Pasteur), 5.
Croiset, 3, 4, 23, 89, 129, 130, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 151.
Cuff, 80.
Cuvier, 4, 74, 75, 143.

Dacier, 95.
Darwin, 52.
Dastre, 52.
Davila, 108, 109, 151.
Defouchy, 150.
Delille, 11.
Derham, 33.
Descartes, 121.
Deshoulière (Mme), 95.
Desmaizeux, 28.
Deswart, voir Swart.
Devillers ou de Villers, 106.
Dezallier d'Argenville, 3, 31, 51, 52, 84, 85, 88, 102, 109, 110, 111, 144, 146, 147.
Diderot, 74, 106.
Dioscoride, 59.
Drapiez (P. A. J.), 3, 143.
Drapiez (Mlle), 143.
Dugnat, 108.
Dumay, 102.
Durand, 35, 36, 37.

Fabricius (J. A.), 33.
Fahrenheit, 80.
Fargues (Melle), 107.
Favanne de Montcervelle (de), 85.
Flamant, 5.
Folkes, 27, 144.
François (de Neufchâteau), 101.
Fréron, 28, 29.
Frisch, 144.
Fuligny-Damas (de), 93, 94, 149.

Galien, 128.
Gaubius, 3, 81, 84, 150.
Geer (de), 141.
Gevres, 84.
Godaert, 144.
Godet, 115.
Goltz (Mme de), 151.
Goncourt (les frères de), 94.
Gotlieb-Meyer, 84.
Groesbeek (J.), 126.
Grollier (de), 97.
Gronovius, 84.
Gronovius (le Bourgmestre), 84.
Grovestein (Mme), 84.
Guillaume V, 19.

Haag (Eug. et Em.), 27.
Haan (de), 3, 32, 41, 135, 141, 142, 143.
Hahn, 84.
Haller, 3, 28, 41, 47, 151.
Harvey, 41.
Hase (de), 87.
Hatin, 28.
Heemskerk, 15.
Hemsterhuys (François), 115, 116.
Herbert (David), 15.
Hoffmann, 150.
Houthuyn, 84.
Hubert (Eugène), 6, 11.

Joblot, 40, 41.
Joncourt (de), 28.
Jonney, 151.
Julianus, 84.

Keuchens (Mme), 5.
Knuttel (W. P. C.), 151.
Kunckel d'Herculais, 70.

Digitized by Google

La Chapelle (de), 28.
Laers, 84.
La Faille, 151.
La Faille (de), 83, 89.
La Font (de), 151.
La Harpe (de), 95.
Lange, 101.
Lamarck, 52.
La Rochefoucauld, 93.
La Sarraz (de), 84, 115, 116.
Latreille, 75.
Lavisse, 113.
Le Boucher (Pierre), 5, 9, 10.
Le Boucher (Marie), 5, 6.
Le Boullenger (Mlle), 16.
Le Cat, 3, 43, 45, 46, 49, 67, 68, 69, 84, 120, 138, 144, 148, 149.
Le Cat (Mme), 149.
Le Couvreur, 80.
Ledermüller, 38.
Leibnitz, 43, 121, 126, 127, 128.
Lesser, 31, 32, 34, 37, 40, 41, 44, 47, 48, 63, 76, 123, 128.
Leydig, 71.
L'Honoré, 15.
Lieberkühn, 80, 81.
Linné, 144.
Liotard, 13, 93, 107.
Lockhorst (de), 14.
Luchtman, 84.
Luther, 128.
Luzac, 10.
Lyonet (Benjamin), 5, 6, 7, 8, 10, 141.
Lyonet (Mme Marie), voir Le Boucher (Marie).

Maitland, 15.
Malebranche, 121.
Malpighi, 41, 74, 82.
Marron, 9, 76, 138.
Marsigli (de), 59.
Martin, 13.
Maty (Mathieu), 3, 7, 8, 151.
Maty (Paul), 7, 117.
Meerman (de), 103.
Meinershagen (de), 151.
Menefoglio, 150.
Merian, 144.
Meyer, 84.
Meyer (Ch. P.), 84.
Micheli, 45.
Millin, 9, 138, 139.
Molière, 101, 105.
Montaigne, 31, 118.
Montesquieu, 23.
Montesson (Mme de), 95.
Moor (de), 76.
Morren (Ch.), 144.
Müller, 151.
Musschenbroeck, 14.
Mustel, 148.
Mylius, 42, 150.

Needham, 38.
Neufville (Robert de), 9, 10.
Neuville (de), 84.
Newport, 71.
Newton, 48, 101, 123.
Nieuwentyt, 33.
Noël, 9.

Orange (Princesse d'), 84.
Orléans (d'), 107.

Pajot d'Ons-en-Bray, 147, 148.
Pasteur, 40.
Paupie, 33, 34.
Perier, 150.
Perrenot, 24.
Pestalozzi, 108.
Peyssonel, 59, 60.
Poncet de la Rivière, 101.
Pons-Rennepont (de), 93.
Praslain-Rochechouart (Mme de), 3, 13, 17, 18, 20, 21, 22, 51, 66, 67, 89, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105,

Digitized by Google

106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 119, 149, 150.
Prouk, 77.

Raad (de), 80.
Rabelais, 116.
Ray, 144.
Raynaud (Jacques), 25.
Réaumur (de), 3, 18, 28, 34, 35, 36, 37, 44, 45, 46, 50, 51, 54, 57, 58, 60, 61, 64, 65, 67, 68, 79, 80, 81, 85, 103, 124, 125, 126, 138, 141, 144.
Redi, 38, 39, 61.
Rengers (de), 84.
Richard, 143.
Roesel, 141, 144, 146, 147.
Romé de l'Isle, 108.
Roratti, 150.
Ruffey (de), 101.

Sainte-Beuve, 52.
Saussure (de), 21.
Sayous, 21, 115, 116, 117.
Schaeffer, 150, 151.
Scheele, 72.
Scheurleer, 89, 90.
Schot, 87.
Schuylenburch (van), 15.
Schynvoet, 84.
Segveld, 89.
Senebier, 4, 129, 130, 132.
Sivry (Melle de), 95.
Smith, 84.
Snellen, 84.
Spallanzani, 29, 40, 41, 45, 72.
Steyn, 14.
Strauss-Durckheim, 72.
Swammerdam, 28, 41, 42, 43, 47, 51, 74, 82, 141, 146.
Swart (Jean), 34, 36.

Tertullien, 128.
Tournefort, 59.
Trembley, 3, 14, 27, 28, 34, 37, 44, 57, 60, 61, 77, 79, 81, 115, 125, 138, 144, 147, 151.
Tronchin, 107.
Tuyll de Zuylen (van), 14.
Tuyll de Zuylen (Isabelle van), 14, 115.

Vallisneri, 43.
Van Cleef, 89, 90, 137, 139.
Vandelli (Dominique), 84, 151.
Van der Aa, 5.
Van der Meulen, 84.
Van der Schley, 77.
Van der Wynpers, 84.
Van Dœveren, 84.
Van Eeteren, 84.
Van Gool, 76.
Van Helmont, 38.
Van Leeuwenhoek, 30, 38, 39, 40, 41, 42, 123, 141, 146.
Van Limborch, 76.
Van Mons, 143.
Van Stockum, 5, 15.
Van Swinden, 140.
Verdun (de), 14, 16, 17, 92, 150.
Vincent, 84.
Voet, 84.
Vogt, 70.
Voltaire, 50, 100, 107, 116, 118.
Vosmaert, 84.
Vriends, 84.

Wandelaar, 78.
Warens, 9.
Westenberg, 9.
Wild, 137.
Wilson, 141.
Wolff, 41.

Yung, 70.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 3

CHAPITRE I.

Lyonet et sa famille. — Son père le pasteur Benjamin Lyonet. — Le catéchète Paul Maty, ami de Benjamin Lyonet. — Lyonet à l'Université de Leyde. — Sa thèse : *De justo quæstionis usu*. 5

CHAPITRE II.

Portrait physique et moral de Lyonet. — Lyonet à La Haye. — L'avocat et le fonctionnaire. — Sa maison. — Projet de mariage. — Il refuse des lettres de noblesse. — Il quitte le Barreau. — Déboirs administratifs. — Il songe à se démettre de ses emplois. — Projet de voyage. — L'étude le console de ses ennuis. — Le remède de Jacques Raynaud. — Lyonet jugé par ses contemporains 13

CHAPITRE III.

Lyonet naturaliste. — Ses premières observations. — Histoire des insectes des environs de La Haye. — La Théologie des insectes. — La génération spontanée. — La théorie des animalcules. — La théorie de l'emboîtement des germes. — Buffon jugé par Lyonet 30

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Lyonet naturaliste (suite). — Multiplicité de ses observations. — *Le grand scarabée aquatique dont la femelle file.* — La méthode de Lyonet : observation et expérience. L'anatomie de la chenille qui ronge le bois de saule, de sa chrysalide et du papillon. — Comment Lyonet fut amené à entreprendre ce travail. — Il fait part à ses amis de ses projets et de la marche de ses travaux. — Lyonet anatomiste. — Sa place dans l'histoire de la zoologie 53

CHAPITRE V.

Lyonet dessinateur et graveur ; son goût pour les arts. — Conseils aux naturalistes. — Ses premiers maîtres. — Ses débuts dans la gravure. — Il exécute les planches du Mémoire de Trembley. — Éloges qu'on lui décerne. . . . 75

CHAPITRE VI.

La conchyliologie. — Les collectionneurs hollandais. — La collection de Lyonet. — Son importance, comment elle fut formée. — Le prix des coquilles. — Vente de la collection de Lyonet. 83

CHAPITRE VII.

Lyonet épistolier. — Sa correspondance avec Madame de Praslin-Rochechouart. — Madame de Praslin à Agey. — Madame de Praslin et ses enfants. — L'éducation de sa fille. — Mort de son fils cadet. — Lyonet la console et la conseille. — Madame de Praslin, femme savante. — Ses collections enrichies par Lyonet. — Un musée de la mode. — Menus faits et menus propos. — Dezallier d'Argenville. — Comment prit fin cette correspondance 92

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Lyonet philosophe chrétien.— Le salon du comte de Bentinck : savants, beaux esprits et grands seigneurs. — Charles de Bentinck et les théologiens. — Lyonet ennemi des systèmes et des hypothèses. — La théorie cosmogonique de Buffon et le récit de la Bible. — L'âme des bêtes. — La théorie des animalcules et le péché originel. — L'âme chez les polypes et les vers sécables. — Lyonet et la philosophie de Leibnitz 115

APPENDICE

Histoire et inventaire des manuscrits légués par Lyonet à son neveu Croiset 129

TABLE ALPHABÉTIQUE

contenant les noms des personnes mentionnées dans le cours de ce travail et ceux des auteurs dont les ouvrages sont cités. 153

Digitized by Google

Digitized by Google

GÉNÉRALISATION D'UN THÉORÈME DE FRANÇOIS DERUYTS

PAR

Lucien GODEAUX

Étudiant en sciences physiques et mathématiques à l'Université de Liège.

Dans son beau « *Mémoire sur la théorie de l'involution et de l'homographie unicursale* »[1], François Deruyts a démontré le théorème suivant :

Si un triangle se déforme de telle manière que deux de ses côtés s'appuient sur deux couples de droites fixes, tandis que le troisième côté passe par un point fixe, le sommet opposé décrira une surface cubique.

J'ai rencontré moi-même plusieurs générations de surfaces qui offrent de l'analogie avec le théorème de François

[1] Mémoires de la Société Royale des Sciences de Liége, 1890, (2), XVII. — Voir aussi : *Sur un procédé de génération de la surface cubique.* Bull. de l'Acad. R. de Belgique, 1891, (3), XXII, et *Sur la configuration formée par les quadrisécantes d'une courbe gauche rationnelle du sixième ordre.* Id., 1898, (3), XXXV.

Digitized by Google

Deruyts [1], il importait donc de trouver un théorème général englobant tous les autres comme cas particuliers. Je suis arrivé à ce théorème il y a un peu plus d'un an [2] et la publication de mes résultats a été retardée pour permettre aux notes citées précédemment de paraitre.

1. — Soient $G_1, \ldots, G_k$ k congruences formées de courbes gauches respectivement d'ordres $\rho_1, \ldots, \rho_k$. Désignons par $m_1, \ldots, m_k$, les ordres respectifs des congruences $G_1, \ldots, G_k$, c'est-à-dire le nombre de courbes de chacune des congruences qui passent par un point générique de l'espace, et par $n_1, \ldots, n_k$ les classes respectives des mêmes congruences. Nous supposons que les courbes de la congruence G_i qui s'appuient en un point sur une courbe d'ordre ν_i (plane ou gauche) engendrent une surface d'ordre σ_i $(i = 1, \ldots, k)$.

Soient encore k surfaces $S_1, \ldots, S_k$ respectivement d'ordres $\mu_1, \ldots, \mu_k$. Sur chacune de ces surfaces est tracé un système continu, simplement infini de courbes algébriques. Ainsi, sur la surface S_i, on donne un système continu $\{C_i\}$ d'indice φ_i de courbes C_i d'ordre ν_i. Les courbes des systèmes $\{C_1\}, \ldots, \{C_k\}$ sont liées par une relation H, telle que $k - 1$ courbes $C_1, \ldots, C_{j-1}, C_{j+1}, \ldots, C_k$ étant choisies, λ_j courbes C_j se trouvent déterminées. En d'autres termes, les systèmes $\{C_1\}, \ldots \{C_k\}$ sont liés par une relation $(\lambda_1, \ldots, \lambda_k)$.

[1] *Sur une surface du quatrième ordre.* Nouvelles Annales de Mathématiques, 1907, (4), VII. — *Notes de géométrie synthétique.* Mémoires de la Société des Sciences du Hainaut, 1907, (6), IX. — *Sur une congruence* (2, 1) *de coniques.* Id., 1908, (6), X. — *Notes de Géométrie* et *Etudes de Géométrie synthétique.* Mémoires de la Société R. des Sciences de Liège, 1908, (3), VIII. — *Sur une congruence linéo-linéaire de cubiques gauches.* Bull. de l'Acad. R. de Belgique, 1908. — *Sur un mode de génération de la cubique gauche.* Archiv. der Math. und Phys., 1908, (3), XIII. — *Notes de Géométrie synthétique.* Mathesis, 1909, (3), IX.

[2] Une première rédaction est datée du 11 février 1908.

Digitized by Google

Proposons-nous de rechercher le lieu d'un point X tel que les courbes des congruences G_1, ..., G_k passant par ce point rencontrent respectivement les surfaces S_1, ... , S_k sur des courbes C_1, ..., C_k qui vérifient la relation H.

2. — Soient (X_1), ..., (X_k), k ponctuelles ayant pour support commun une droite générique x de l'espace.

Par un point X_i de la ponctuelle (X_i) passent m_i courbes de la congruence G_i. Ces courbes marquent sur la surface S_i un groupe de $m_i\ \rho_i\ \mu_i$ points. Il y a $\varphi_i\ \mu_i\ m_i\ \rho_i$ courbes C_i du système $\{C_i\}$ qui passent par ces points.

Faisons varier i de 1 à $j-1$ et de $j+1$ à k. Dans les $k-1$ groupes de courbes obtenues de cette façon sur les surfaces S_1, ..., S_{j-1}, S_{j+1}, ..., S_k prenons $k-1$ courbes dont deux ne sont pas tracées sur la même surface. Cela est possible de :

$$\prod_{i=1}^{i=j-1} \varphi_i m_i \rho_i \mu_i \prod_{i=j+1}^{i=K} \varphi_i m_i \rho_i \mu_i$$

$$= \frac{1}{\varphi_j m_j \rho_j \mu_j} \prod_{i=1}^{K} \varphi_i m_i \rho_i \mu_i .$$

façons.

A chacun de ces groupes correspondent sur la surface S_j λ_j courbes C_j. Au total, on a sur la surface S_j

$$= \frac{\lambda_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j} \prod_{1}^{K} \varphi_i\ m_i\ \rho_i\ \mu_i$$

courbes C_j.

Les courbes de la congruence G_j qui s'appuient sur une de ces courbes engendrent une surface σ_j. Cette surface marque sur la droite x un nombre σ_j de points X_j appartenant à la ponctuelle (X_j). Lorsque l'on a employé toutes

Digitized by Google

les courbes tracées sur la surface S_j, on a des points X_j en nombre

$$\frac{\lambda_j\ \sigma_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_i\ \mu_j}\ \prod_1^K\ \varphi_i\ m_i\ \rho_i\ \mu_i$$

Lorsqu'on fait varier j de 1 à k, on voit que les k ponctuelles (X_1), ..., (X_k) sont liées par une correspondance

$$\left(\frac{\lambda_j\ \sigma_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j}\ \prod_1^K\ \varphi_i\ m_i\ \rho_i\ \mu_i\right)\quad (j = 1, \ldots\ldots, k).$$

D'après le principe de Chasles-Deruyts, il y a :

$$\prod_{i=1}^{i=K}\ \varphi_i\ m_i\ \rho_i\ \mu_i\ \sum_{j=1}^{j=K}\ \frac{\lambda_j\ \sigma_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j}$$

coïncidences.

Une de celles-ci étant précisément un point du lieu cherché, on a le théorème :

Le lieu d'un point par lequel passent des courbes d'ordres $\rho_1, \ldots\ldots, \rho_i, \ldots\ldots, \rho_k$, *appartenant respectivement à des congruences* $G_1, \ldots\ldots, G_i, \ldots\ldots, G_k$, *d'ordres* $m_1, \ldots\ldots, m_i, \ldots\ldots, m_k$ *et rencontrant* k *surfaces* $S_1, \ldots\ldots, S_i, \ldots\ldots, S_k$. *en des points situés sur des courbes d'ordres* $\nu_1, \ldots\ldots, \nu_i, \ldots\ldots, \nu_k$, *formant des systèmes simplement infinis d'indices* $\varphi_1, \ldots\ldots, \varphi_i, \ldots\ldots, \varphi_k$, *liés par une correspondance* $(\lambda_1, \ldots\ldots, \lambda_i, \ldots\ldots, \lambda_k)$, *est une surface* M *d'ordre*

$$\prod_{i=1}^{K}\ \varphi_i\ m_i\ \rho_i\ \nu_i\ \sum_{j=1}^{K}\ \frac{\lambda_j\ \sigma_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j},$$

les courbes des congruences $G_1, \ldots\ldots, G_i, \ldots\ldots, G_k$ *s'ap-*

Digitized by Google

puyant sur des courbes d'ordres $\nu_1, \ldots, \nu_i, \ldots, \nu_k$, *engendrant des surfaces respectivement d'ordres* $\sigma_1, \ldots \sigma_i, \ldots, \sigma_k$.

3. — Soit A_j un point-base du système $\{C_j\}$ et supposons de plus que toutes les courbes C_j ont en ce point une multiplicité d'ordre η_j.

Le point A_j aura sur la surface M une certaine multiplicité que l'on pourra calculer en faisant passer la droite x par ce point.

Si l'on choisit les points $X_1, X_2, \ldots, X_{j-1}, X_{j+1}, \ldots, X_k$ et que l'on effectue les mêmes constructions que précédemment, on déterminera sur la surface S_j

$$\frac{\lambda_j}{\varphi_j\, m_j\, \rho_j\, \mu_j} \prod_1^K \varphi_i\, m_i\, \rho_i\, \mu_i$$

courbes C_j.

La surface engendrée par les courbes de G_j s'appuyant sur une courbe C_j, possède évidemment au point A_j, un point multiple d'ordre $\eta_j\, m_j$. Les surfaces engendrées par les courbes de G_j s'appuyant sur les courbes C_j, construites sur S_j rencontrent x, en dehors du point A_j, en

$$\frac{\lambda_j}{\varphi_j\, m_j\, \rho_j\, \mu_j} \prod_1^K \varphi_j\, m_j\, \rho_i\, \mu_i\, (\sigma_j - \eta_j\, m_j).$$

On en conclut que :

S'il existe sur la surface S_j *un point multiple d'ordre* η_j *pour toutes les courbes* C_j *tracées sur cette surface, ce point est multiple d'ordre*

$$\frac{\lambda_j\, \eta_j}{\varphi_j\, \rho_j\, \mu_j} \prod_1^K \varphi_i\, m_i\, \rho_i\, \mu_i$$

sur la surface M.

Digitized by Google

4. — Soit B_j un point singulier d'ordre p_j de la congruence G_j, c'est-à-dire que par le point B_j il passe une simple infinité de courbes de G_j et que ces courbes engendrent une surface d'ordre p_j.

Par le point B_j menons les courbes des congruences $G_1, \ldots, G_{j-1}, G_{j+1}, \ldots, G_k$ et effectuons les mêmes constructions que tantôt, de manière à obtenir sur S_j

$$\frac{\lambda_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j}\ \Pi\ \varphi\ m\ \rho\ \mu$$

courbes C_j.

Chacune de ces courbes rencontre la surface formée par les courbes de G_j passant par B_j en $p_j\ \nu_j$ points. Chacun de ces points détermine une seule courbe de la congruence passant par B_j, donc :

Si une congruence G_j *possède un point singulier d'ordre* p_j *ce point est multiple d'ordre*

$$\frac{\lambda_j\ p_j\ \nu_j}{\varphi_j\ m_j\ \rho_j\ \mu_j}\ \Pi\ \varphi\ m\ \rho\ \mu$$

sur la surface M.

5. — Supposons que la congruence G_j possède un point fondamental D_j, c'est-à-dire un point par lequel passent toutes les courbes de la congruence.

Deux cas peuvent se présenter : 1°, $\rho_j \geqslant 2$; 2°, $\rho_j = 1$.

Supposons en premier lieu $\rho_j \geqslant 2$.

Les courbes de G_j s'appuyant sur la courbe C_j possèdent au point D_j un point d'un certain ordre q_j de multiplicité.

Faisons passer la droite x du numéro deux par le point D_j. Aux points $X_1, \ldots, X_{j-1}, X_{j+1}, \ldots X_k$ de

Digitized by Google

$k - 1$ ponctuelles supportées par cette droite correspondent

$$\frac{\lambda_j (\sigma_j - q_j)}{\varphi_j \; m_j \; \rho_j \; \mu_j} \prod \varphi \; m \; \rho \; \mu$$

points X_j.

De là :

Si la congruence G_j *possède un point fondamental multiple d'ordre* q_j *sur les surfaces d'ordre* σ_j *engendrées par les courbes de la congruence* G_j *s'appuyant sur une courbe d'ordre* ν_j, *ce point est multiple d'ordre*

$$\frac{q_j}{\varphi_j \; m_j \; \rho_j \; \mu_j} \prod \varphi \; m \; \rho \; \mu$$

sur la surface M.

Les choses changent lorsque la congruence G_j est une gerbe de rayons ($\rho_j = 1$). Alors toute droite passant par le point D_j appartient à la congruence et si x est une de ces droites, toute coïncidence des ponctuelles (X_1), ... (X_{j-1}), (X_{j+1}), ..., (X_k) est un point de la surface M, et dans ce cas, le point D_j est multiple d'ordre

$$\frac{\lambda_j \; \nu_j}{\varphi_j \; \mu_j} \prod \varphi \; m \; \rho \; \mu$$

sur la surface M.

6. — Soit E un point commun aux surfaces S_j, S_{j+1}. Supposons que par ce point passent ψ ($\psi \leqslant \varphi_j$, $\psi \leqslant \varphi_{j+1}$) couples de courbes C_j, C_{j+1} tels que, associés à $k - 2$ courbes C_1, C_2, ..., C_{j-1}, C_{j+2}, ..., C_k quelconques, la relation H soit vérifiée.

Supposons que la droite x passe par le point E. Comme la courbe C_j est multiple d'ordre m_j sur la surface engendrée

Digitized by Google

par les courbes de G_j s'appuyant sur cette courbe, le point E absorde

$$m_j \; m_{j+1} \; \psi$$

coïncidences dans la correspondance entre les ponctuelles, donc :

Si par un point il passe ψ *couples de courbes* C_j, C_{j+1} *pouvant s'associer avec des courbes* C_1, C_2, ..., C_{j-1}, C_{j+2}, ..., C_k *quelconques pour vérifier la relation* H, *ce point est multiple d'ordre*

$$m_j \; m_{j+1} \; \psi$$

sur la surface M.

7. — Proposons-nous de rechercher les générations de surfaces cubiques que l'on peut obtenir avec notre procédé, le § 6 étant supposé non applicable.

k peut évidemment prendre les valeurs 2 et 3.

Supposons $k = 2$. L'ordre de la surface M devant être trois, on aura :

$$\lambda_1 \sigma_1 \varphi_2 m_2 \rho_2 \mu_2 + \lambda_2 \sigma_2 \varphi_1 m_1 \rho_1 \mu_1 = 3.$$

Les inconnues entrant dans cette équation doivent être des entiers positifs, donc cette équation se décompose en deux autres

$$\lambda_1 \sigma_1 \varphi_2 m_2 \rho_2 \mu_2 = 1,$$

$$\lambda_2 \sigma_2 \varphi_1 m_1 \rho_1 \mu_1 = 2.$$

La première donne :

$$\lambda_1 = \sigma_1 = \varphi_2 = m_2 = \rho_2 = \mu_2 = 1.$$

La surface d'ordre $\sigma_1 = 1$ est engendrée par des courbes

Digitized by Google

d'ordre ρ_1 s'appuyant sur une courbe d'ordre ν_1, donc $\rho_1 = 1$ et

$$\sigma_1 = \nu_1 (m_1 + n_1),$$

d'où :

$$\nu_1 = m_1 - 1, \; n_1 = 0.$$

Puisque $\rho_2 = 1$, on a :

$$\sigma_2 = \nu_2 (1 + n_2).$$

On a donc :

$$\lambda_2 \nu_2 (1 + n_2) \varphi_1 \mu_1 = 2,$$

équation qui se décompose en deux autres de deux manières :

$$\text{I.} \quad \begin{cases} \lambda_2 \nu_2 \varphi_1 \mu_1 = 1 \\ \lambda_2 \nu_2 n_2 \varphi_1 \mu_1 = 1, \end{cases}$$

ou, si $n_2 = 0$,

$$\text{II.} \qquad \lambda_2 \nu_2 \varphi_1 \mu_1 = 2.$$

De I on tire :

$$\lambda_2 = \nu_2 = \varphi_1 = \mu_1 = n_2 = 1.$$

De la seconde, on tire un des quatre systèmes :

$$\begin{aligned} &\lambda_2 = 2, \quad \nu_2 = \varphi_1 = \mu_1 = 1 ; \\ &\nu_2 = 2, \quad \lambda_2 = \varphi_1 = \mu_1 = 1 ; \\ &\varphi_1 = 2, \quad \lambda_2 = \nu_2 = \mu_1 = 1 ; \\ &\mu_1 = 2, \quad \lambda_2 = \nu_2 = \varphi_1 = 1. \end{aligned}$$

Supposons que $k = 3$.

L'équation :

$$\lambda_3 \sigma_3 \varphi_3 \varphi_2 m_3 m_2 \rho_3 \rho_2 \mu_3 \mu_2 + \ldots\ldots = 3$$

Digitized by Google

se décompose en trois autres :

$$\lambda_1 \sigma_2 \varphi_3 \varphi_1 m_2 m_3 \rho_2 \rho_3 \mu_2 \mu_3 = 1, \quad \text{etc.}$$

On en tire :

$$\lambda_1 = \sigma_1 = \ldots = 1,$$
$$n_1 = n_2 = n_3 = 0.$$

On trouve donc au total six générations de surfaces cubiques. Nous nous contenterons d'énoncer l'une de celles-ci :

Si les côtés d'un angle variable passe par deux points fixes et rencontrent chacun un plan, le premier en un point d'une droite d'un faisceau, le second en un point d'une conique d'un faisceau homographique au premier, le sommet de l'angle décrira une surface cubique.

Morlanwelz, 9 avril 1909.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Sur la génération de quelques courbes et surfaces algébriques

PAR

Lucien GODEAUX

Candidat en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Liège.

---

1. Etant donné un nombre K ayant l'une des valeurs 2, 3, ..., 6, soient dans l'espace deux groupes de K points A_1, A_2, ..., A_k, B_1, ..., B_k, et un groupe de K plans $\alpha_1, \alpha_2, \ldots\ldots, \alpha_k$. Soient $a_{i\,1}, a_{i\,2}, a_{i\,3}, a_{i\,4}$, les coordonnées homogènes du point A_i, $b_{i\,1}, b_{i\,2}, b_{i\,3}, b_{i\,4}$, celles du point B_i, et $\alpha_{i\,1}, \alpha_{i\,2}, \alpha_{i\,3}, \alpha_{i\,4}$ celles du plan α_i. Considérons encore $6 - K$ droites $d_1, d_2, \ldots\ldots, d_{6-k}$ et supposons que les points, les plans et les droites soient en positions génériques.

Le point d'intersection de la droite joignant un point M (x_1, x_2, x_3, x_4) au point B_i, avec le plan α_i, a pour coordonnées :

$$\alpha_{i\,b_i}\, x_1 - \alpha_{i\,x}\, b_{i\,1}, \ldots\ldots, \alpha_{i\,b_i}\, x_4 - \alpha_{i\,x}\, b_{i\,4}.$$

La droite joignant ce point et le point A_i a pour coordonnées (de Plücker) :

$$\rho\, \varphi_{i\,12} = a_{i\,1}(\alpha_{i\,b_i}\, x_2 - \alpha_{i\,x}\, b_{i\,2}) - a_{i\,2}(\alpha_{i\,b_i}\, x_1 - \alpha_{i\,x}\, b_{i\,1}), \ldots\ldots,$$

Digitized by Google

ρ étant un facteur de proportionnalité. Exprimons que les droites ainsi obtenues en faisant $i = 1, 2, \ldots, K$ et les droites $d_1, d_2, \ldots, d_{6-k}$, sont situées dans un même complexe linéaire :

$$\begin{vmatrix} \varphi_{112} & \varphi_{113} & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{134} \\ \varphi_{212} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{234} \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \varphi_{k\,12} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{k\,34} \\ d_{112} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & d_{134} \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ d_{6-k,\,12} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & d_{6\;\,k,\,34} \end{vmatrix} \qquad (1)$$

$d_{112}, \ldots, d_{134}$, étant les coordonnées de $d_1, \ldots$.

Le sommet d'un angle K - *èdre qui se déforme de manière que ses arêtes passent par* K *points fixes et rencontrent* K *plans fixes en des points dont les jonctions à* K *nouveaux points fixes appartiennent avec* 6 — K *droites fixes à un même complexe linéaire, décrit une surface d'ordre* K : F_k.

Cela découle de ce que les φ sont fonctions linéaires des x. De plus, la forme des fonctions φ permet d'affirmer que la surface F_k, passe par les points $B_1, \ldots, B_k$.

2. — Considérons en particulier le cas K = 5. D'après la forme de l'équation (1), toutes les surfaces F_5, obtenues en faisant varier la droite d_1, passent par la courbe représentée par l'évanouissement de la matrice.

$$\left\| \begin{matrix} \varphi_{112} & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{134} \\ \varphi_{212} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \varphi_{512} & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{534} \end{matrix} \right\| = 0. \qquad (2)$$

Digitized by Google

Les méthodes développées simultanément par MM. GIAMBELLI [1] et STUYVAERT [2] nous permettent d'évaluer le genre et l'ordre de la courbe représentée par (2). On trouve pour l'ordre quinze et pour le genre vingt-six. De là :

Si un angle pentaèdre se déforme de telle manière que ses arêtes passent par cinq points fixes et rencontrent cinq plans fixes en des points dont les jonctions à cinq nouveaux points fixes appartiennent à une infinité de complexes linéaires, son sommet décrit une courbe du quinzième ordre et de genre vingt-six : C_{15}.

On peut encore énoncer les théorèmes suivants : deux surfaces F_5 se rencontrent en une courbe variable d'ordre dix, s'appuyant en quarante points sur C_{15}. Trois surfaces F_5 ne passant pas par une même courbe d'ordre dix, se rencontrent en un groupe de dix points variables.

3. — Supposons $K = 4$; alors toutes les surfaces F_4 engendrées, en considérant tous les couples de droites d_1, d_2, passent par un groupe de points annulant la matrice.

$$\begin{Vmatrix} \varphi_{112} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{134} \\ \varphi_{212} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot \\ \varphi_{412} & \cdot & \cdot & \cdot & \cdot & \varphi_{434} \end{Vmatrix} = 0. \qquad (3)$$

Les points de ce groupe sont donc au nombre de vingt [3].

[1] *Ordine di una varieta più ampia di quella rappresentata coll' annullare tutti i minori di dato ordine estratti da una data matrice generica di forme.* Mem. Ist. Lomb. 1904.

[2] *Cinq études de Géométrie analytique.* Mémoires de la Soc. des Sc. de Liège, 3e série, tome VII, 1897, pp. 37 et 38.

[3] STUYVAERT, loc. cit., p. 15.

Digitized by Google

4. — On pourrait de même établir le théorème suivant : *Si un angle* K*-èdre se déforme de telle manière que ses arêtes passent par* K *points fixes et rencontrent* K *plans fixes en des points dont les jonctions à* K *nouveaux points fixes appartiennent à une même congruence linéaire d'un* ∞^{K-1} *système linéaire de congruences, son sommet décrira une courbe d'ordre*

$$\frac{K(K-1)}{2} \quad (K \leqslant 5).$$

Liège, 11 octobre 1909.

Digitized by Google

Le théorème fondamental d'adjonction sur une variété algébrique à trois dimensions

par

Lucien GODEAUX

Candidat en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Liège

---

M. Severi a donné récemment (1) une démonstration nouvelle du théorème fondamental d'adjonction sur une surface algébrique et a prévu l'extension à une variété supérieure. Dans cette note, nous nous proposons de donner cette extension dans le cas d'une variété algébrique à trois dimensions.

1. — Soit V une variété algébrique à trois dimensions, irréductible, et supposée dépourvue de singularités.

Soient sur cette variété V, deux surfaces algébriques F_1, F_2 et une congruence rationnelle Γ de courbes C telle que par

(1) *Osservazioni varie di Geometria sopra una superficie algebrica e sopra una varieta.* Atti del R. Ist. Veneto di Sc., Let. et Ar., 1905-1906, t. LXV, pp. 625-643 (par. 1, deux^e note).

Digitized by Google

un point générique de V passe une seule courbe de Γ. Démontrons que si les surfaces F_1, F_2 marquent sur une C générique des groupes de m points équivalents, ces surfaces font partie d'un système linéaire ∞^1. Nous supposons les surfaces irréductibles et du même ordre.

Sur une courbe C quelconque, les deux groupes de m points marqués par les surfaces F_1, F_2 définissent une série linéaire g_m^1 (par la définition même de deux groupes équivalents). Lorsque la C varie dans Γ, on obtient ∞^2 séries g_m^1 et par conséquent ∞^3 groupes de m points. Les groupes de m points sur une C dépendent rationnellement d'un paramètre, et comme les C de Γ dépendent rationnellement de deux paramètres, il est possible d'établir une correspondance birationnelle entre ces groupes et les points d'un espace linéaire à trois dimensions V^*. Les courbes C de Γ se transformeront en ∞^2 courbes C^* rationnelles formant une congruence Γ^* et les surfaces F_1, F_2 en deux surfaces F_1^*, F_2^* unisécantes des courbes C^*. Il est évidemment possible de construire une surface F_3^* de même ordre que F_1^*, F_2^* et qui soit aussi unisécante des courbes C^*. A cette surface F_3^*, correspond sur V une surface F_3 qui marque sur les courbes C des groupes de m points équivalents aux groupes marqués sur les mêmes courbes par les surfaces F_1, F_2. Sur chaque courbe C de Γ, on connait donc trois groupes de m points fixes, on peut donc établir une projectivité entre les groupes de m points sur deux courbes C quelconques. Un groupe de m points étant choisi sur une courbe C, les groupes qui lui correspondent dans une projectivité donnant le même rapport anharmonique sur les autres C engendrent une surface. Lorsque le groupe choisi décrit la série g_m^1 à laquelle il appartient, on obtient une série de surfaces contenant F_1, F_2 et F_3 ; de plus, cette série étant rapportée bi-univoquement aux groupes de la g_m^1 est rationnelle et ∞^1.

Digitized by Google

THÉORÈME I. — *Sur une variété algébrique à trois dimensions* V, *deux surfaces marquant des groupes équivalents sur les courbes d'une congruence linéaire, appartiennent à une série linéaire* (1).

2. — Considérons sur la variété V un système $\{F\}$ continu, ∞^1, de surfaces F irréductibles et un faisceau linéaire $|M|$ de surfaces M. Supposons que les surfaces F du système $\{F\}$ marquent des courbes linéairement équivalentes sur les surfaces M du faisceau $|M|$. Démontrons que dans ce cas, les surfaces F sont linéairement équivalentes, c'est-à-dire que le système continu $\{F\}$ est contenu dans un système linéaire.

Il est au moins possible de trouver sur chaque surface M du faisceau $|M|$ un faisceau linéaire $|C|$ de courbes C. Lorsque M varie, on a alors une congruence linéaire de courbes C. Les surfaces F marquant sur les M des courbes linéairement équivalentes, elles marquent sur les courbes C des groupes de points équivalents. En vertu du théorème I, deux surfaces quelconques F sont linéairement équivalentes et par conséquent le système $\{F\}$ est contenu dans un système linéaire.

THÉORÈME II. — *Sur une variété algébrique à trois dimensions, si un système continu,* ∞^1, *de surfaces irréductibles marque sur les surfaces d'un faisceau linéaire des courbes linéairement équivalentes, ce système est contenu dans un système linéaire.*

Ce théorème a été énoncé sans démonstration par M. Severi (2).

(1) Dans le cas des systèmes de courbes tracés sur une surface, M. Severi a donné un théorème analogue dans son beau mémoire : *Il teorema d'Abel sulle superficie algebriche*, § 6, Annali di Matematica, 1905, (3), XII, pp. 55-79.

(2) *Osservazioni*, § 6.

Digitized by Google

3. — Soit $|F|$ un système linéaire irréductible, ∞^r ($r \geqslant 3$), privé de points de base et ne possédant pas ∞^{r-1} surfaces décomposables. Les surfaces jacobiennes F_j des systèmes linéaires triplement infinis de surfaces F contenus dans $|F|$ forment un système linéaire, car elles découpent sur une F générique les jacobiennes du système linéaire ∞^{r-1} marqué par les autres F, et ces jacobiennes sont algébriquement équivalentes.

DÉFINITION. — *On appelle surfaces adjointes* F′ *aux surfaces* F, *les surfaces vérifiant la relation :*

$$|F'| = |F_j - 3F| \quad (1)$$

Représentons d'une façon générale par (K L) l'intersection de deux surfaces K, L, tracées sur V.

La relation (1) donne :

$$(FF') \equiv (FF_j) - 3(FF).$$

Mais si φ représente l'ensemble des courbes exceptionnelles d'une surface F, θ le système canonique, on a (2) :

$$(FF_j) \equiv \theta + \varphi + 3(FF).$$

Par conséquent :

$$(FF') \equiv \theta + \varphi.$$

C'est-à-dire que le système adjoint à un système linéaire $|F|$ découpe, sur une surface quelconque de ce système,

(1) PANNELLI. *Sopra alcuni caratteri di una varieta algebrica a tre dimensioni.* Rend. della R. Accad. dei Lincei, 1906, 1er semestre, (5)-XV, pp. 483-489.

(2) ENRIQUES. *Intorno ai fondamenti della Geometria sopra le superficie algebriche.* Atti della R. Accad. di Torino, 1901, XXXVII, § 24.

Digitized by Google

le groupe canonique augmenté des courbes exceptionnelles (supposées en nombre limité).

Passons au théorème fondamental d'adjonction. Soit | G | un système de surfaces analogue à | F | . Nous allons démontrer que l'on a :

$$| F + G' | = | F' + G | .$$

Considérons un faisceau de | F | et un réseau de | G | . Le lieu des points de contact des surfaces F du faisceau avec les surfaces G du réseau est une surface T passant par les éléments de base du faisceau et du réseau.

On a évidemment :

$$(TF) \equiv (FF) + (FG)_j.$$

Mais :

$$(FG)_j \equiv (FF') + 3(FG).$$

donc :

$$(TF) \equiv (FF) + (FF') + 3(FG)$$

et en vertu du théorème II :

$$T \equiv F + F' + 3G \tag{2}$$

La courbe (TG) est le lieu des contacts des courbes de deux faisceaux (FG), (GG). En se rappelant qu'un groupe de la série caractéristique d'un système linéaire est algébriquement équivalent à un groupe de la série canonique diminué d'un groupe de points appartenant au système canonique de la surface, on voit que :

$$(TG) \equiv (GG') + 2(GG) + 2(GF).$$

Digitized by Google

Pour le théorème II :

$$T \equiv G' + 2G + 2F. \tag{3}$$

Des égalités symboliques (2) et (3) on déduit :

$$| F + F' + 3G | = | G' + 2G + 2F |$$

et enfin :

$$| F' + G | = | F + G' |$$

THÉORÈME III. *Si* $| F' |$, $| G' |$ *sont les systèmes adjoints respectivement de deux systèmes linéaires* $| F |$, $| G |$, *on a la relation :*

$$| F + G' | = | G + F' |.$$

Si l'opération est possible, on pourra former le système canonique :

$$| \Phi_i | = | F' - F |.$$

Le nombre de surfaces Φ_i linéairement indépendantes donnera le genre géométrique P_g de la variété V.

4. — Indiquons par F'' les surfaces adjointes aux surfaces F', par G'' les surfaces adjointes aux surfaces G' ; il est évident que les surfaces F'', G'', forment des systèmes linéaires $| F'' |$, $| G'' |$.

Puisque $| F'' |$ est l'adjoint de $| F' |$, on a :

$$F' + G' \equiv F'' + G.$$

De même, puisque $| G'' |$ est l'adjoint de $| G' |$,

$$G' + F' \equiv G'' + F.$$

Digitized by Google

Par conséquent :

$$| F'' + G | = | G'' + F | .$$

Si l'on désigne par système bi-adjoint de $| F |$, le système $| F'' |$, on peut énoncer le théorème suivant :

THÉORÈME IV. — *Si* $| F'' |$, $| G'' |$ *sont les systèmes bi-adjoints respectivement de deux systèmes linéaires* $| F |$, $| G |$, *on a la relation :*

$$| F'' + G | = | G'' + F | .$$

Lorsque cela est possible, on peut former le système bi-canonique :

$$| \Phi_2 | = | F'' - F | .$$

Le nombre de surfaces Φ_2 linéairement indépendantes sera appelé, comme dans le cas des surfaces, le bi-genre P_2 de la variété V.

De la même manière, on arriverait au i-genre P_i. Pour $i = 1$, on a $P_1 = P_g$.

Liège, 9 mars 1909.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LES

TRANSFORMATIONS BIRATIONNELLES

INVOLUTIVES

QUI MUTENT EN ELLES-MÊMES

LES DROITES D'UNE CONGRUENCE

PAR

Lucien GODEAUX

Candidat en sciences physiques et mathématiques de l'Université de Liège

---

Dans une note récente[1], j'ai étudié les différents types de transformations birationnelles involutives du plan, par une méthode élémentaire. Cette même méthode me permet d'aborder la recherche des variétés de transformations birationnelles involutives de l'espace dont les couples de points correspondants sont situés sur les droites d'une congruence.

1. — Soit Ψ une transformation birationnelle involutive de l'espace dont les couples de points correspondants sont situés sur les droites d'une congruence Γ.

Sur une droite de Γ se trouvent évidemment une infinité de couples de points de Ψ, et comme cette transformation

[1] *Sur les transformations birationnelles involutives du plan.* Bull. de l'Acad. roy. de Belgique (classe des sciences), 1911, pp. 217-227.

Digitized by Google

est birationnelle, un point d'une droite donnée n'appartient qu'à un seul couple et ceux-ci forment une involution binaire I_1^1.

On établit de même que la congruence Γ est nécessairement linéaire. De plus, tout point singulier de cette congruence est principal pour la transformation Ψ.

Lorsque les couples de points correspondants d'une transformation birationnelle involutive se répartissent sur les droites d'une congruence, celle-ci est linéaire et chacun de ses points singuliers est principal pour la transformation.

2. — Imaginons un faisceau de quadriques ω dont les éléments découpent sur une droite d de Γ l'involution binaire I_1^1 déterminée par la congruence Ψ; on sait qu'il est toujours possible de trouver un pareil faisceau. Lorsque la droite d décrit la congruence Γ, on obtient ∞^1 faisceaux ω.

Quatre cas peuvent se présenter :

a) Les ∞^1 faisceaux ω coïncident en un seul faisceau Ω_1.

b) Ω_1 étant une variété doublement infinie de quadriques se groupant en ∞^1 faisceaux, chacun de ceux-ci est la coïncidence de ∞^1 faisceaux ω.

c) Les quadriques des ∞^1 faisceaux ω forment un système doublement infini Ω_2.

d) Les quadriques des ∞^1 faisceaux ω forment un système triplement infini Ω_3.

Chacun de ces cas fournit un type particulier de transformations Ψ ; nous répartirons donc celles-ci en quatre classes que nous étudierons successivement.

3. — *Transformations de la première classe.* — Nous citerons ces transformations pour être complet.

Une transformation de la première classe est déterminée par les intersections des droites d'une congruence linéaire et des quadriques d'un faisceau. Les lignes principales sont les lignes singulières de la congruence et la courbe-base du faisceau.

Digitized by Google

4. — *Transformations de la seconde classe.* — Un faisceau ω de la variété Ω_1 correspond à une infinité de droites de Γ formant une surface réglée R d'ordre n. Les surfaces R forment un faisceau. Soit, en effet, P un point générique de l'espace. Par P passe une seule droite de Γ ; cette droite détermine un seul faisceau ω de Ω_1 et celui-ci une seule surface R passant par P.

La transformation est donc établie par une correspondance biunivoque entre les surfaces réglées R d'un faisceau et les faisceaux ω de Ω_1.

Considérons une surface R et le faisceau ω correspondant. Ce dernier a une courbe-base (décomposée ou non) du quatrième ordre. Cette courbe rencontre R en $4n$ points et ceux-ci sont évidemment principaux pour la transformation Ψ. Le lieu de ces points est une courbe C, d'ordre m, rencontrant R en $4n$ points variables et s'appuyant par conséquent en $n(m-4)$ points sur la courbe-base du faisceau des surfaces R. Cette courbe-base se compose des directrices de la congruence Γ et d'un certain nombre de droites de cette congruence. Ces dernières sont évidemment aussi des lignes principales de la transformation Ψ.

Une transformation de la seconde classe s'obtient en rapportant projectivement les faisceaux de quadriques d'une variété doublement infinie de quadriques comprenant ∞^1 faisceaux, et les surfaces réglées d'un faisceau, les droites de ces surfaces engendrant une congruence linéaire. Les lignes principales sont les courbes-base du faisceau de surfaces réglées et une courbe d'ordre m *s'appuyant en* n (m — 4) *points sur ces courbes-base.*

5. — *Transformations de la troisième classe.* — Deux faisceaux ω du système doublement infini Ω_1 ont en commun une seule quadrique et celle-ci varie évidemment avec les faisceaux, Ω_1 est donc un réseau.

A chaque faisceau ω du réseau Ω_1 correspondent des droites de la congruence Γ en nombre fini n.

Digitized by Google

Les quadriques d'un faisceau ω ont en commun une quartique gauche Q (éventuellement dégénérée en une partie fixe et en une partie mobile). Ces courbes Q forment évidemment une gerbe. Entre les droites de Γ et les quartiques Q, passe une correspondance d'indices $(n, 1)$. Un point P, situé à la fois sur une droite de Γ et une courbe Q se correspondant, est nécessairement un point principal de la transformation Ψ. Le lieu de ces points est une courbe C dont nous rechercherons l'ordre en utilisant le principe de correspondance de M. Zeuthen.

Nous ferons les suppositions suivantes :

a) Aux droites de Γ s'appuyant sur une droite quelconque, correspondent des courbes Q formant une surface d'ordre ν.

b) Les courbes Q se scindent en une partie fixe Q_0 d'ordre γ et en une partie mobile Q_1 d'ordre $4 - \gamma$ ($\gamma \leqslant 3$).

Soit π un plan générique de l'espace. Par un point x de ce plan passe une droite de Γ, la courbe Q_1 qui lui correspond marque sur π, $4 - \gamma$ points X_1. Inversement, à un point X_1 correspondent n points X_1 ; de plus, quand X_1 décrit une droite, X_1 décrit une courbe d'ordre ν. Par suite, les points X_1, X_1 présentent, d'après le principe de M. Zeuthen, $4 + n + \nu - \gamma$ coïncidences. Une de ces coïncidences étant un point de C, cette courbe est d'ordre $4 + n + \nu$, ou $3 + n + \nu$, ou encore $2 + n + \nu$, ou enfin $1 + n + \nu$. La courbe Q_0 est évidemment principale pour Ψ.

Remarquons enfin qu'une droite de Γ principale pour la correspondance établie entre ces droites et les faisceaux ω de Ω_3, est aussi principale pour la transformation Ψ.

Une transformation de la troisième classe s'obtient en établissant une correspondance (1, n) *entre les faisceaux d'un réseau de quadriques et les droites d'une congruence linéaire. Les lignes principales sont les droites de la congruence principales pour la correspondance* (1, n), *les lignes singulières de la congruence, la courbe-base d'ordre* γ ($\leqslant 3$) *du réseau et enfin une courbe*

Digitized by Google

d'ordre $4 + n + \nu - \gamma$, ν *étant l'ordre de la surface engendrée par les bases des faisceaux correspondants aux droites de la congruence s'appuyant sur une droite fixe.*

6. — *Transformations de la quatrième classe.* — Le système triplement infini Ω_4 contient une double infinité de faisceaux de quadriques ; par suite, une quadrique de ce système appartient généralement à un nombre fini de faisceaux. Ce nombre est du reste nécessairement égal à l'unité, car autrement la transformation Ψ ne serait pas birationnelle.

Remarquons maintenant que toute couple de points de l'espace se trouve sur les quadriques d'un système linéaire triplement infini, nous pourrons donc nous arranger de manière à ce que Ω_4 soit linéaire. Tous les systèmes ∞^8 de faisceaux tels qu'une quadrique appartienne à un seul faisceau, sont connus ; ce sont les systèmes analogues aux congruences linéaires de droites de l'espace.

Un raisonnement analogue à celui du paragraphe précédent conduit à ce théorème.

Une transformation de la quatrième classe s'obtient en établissant une correspondance (1, n) *entre les droites d'une congruence linéaire et les faisceaux d'une congruence linéaire de faisceaux d'un système linéaire triplement infini. Les lignes principales sont les droites principales pour la correspondance* (1, n), *les lignes singulières de la congruence de droites, une courbe d'ordre* $4 + n + \nu - \gamma$ ($\gamma \leqslant 2$), ν *étant l'ordre du lieu des bases des faisceaux correspondants aux droites, de la congruence s'appuyant sur une droite, et enfin la courbe-base éventuelle d'ordre* γ *du système de quadriques.*

Liège, 16 octobre 1910.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Liste des membres de la Société

Bureau	I
Membres effectifs (ordre d'admission)	II
Membres d'honneur	V
Membres correspondants	V
Membres effectifs décédés	XI
Compagnies savantes avec lesquelles la Société est en relation	XII
Fêtes du LXXV^e Anniversaire et Fondation du prix Houzeau de Lehaie (*6 portraits*) .	63 pages
EM. HUBLARD. Le naturaliste hollandais Pierre Lyonet, sa vie et ses œuvres (1706-1789) (*avec un portrait*)	159 pages
L. GODEAUX. Généralisation d'un théorème de François Deruyts	10 pages
» Sur la génération de quelques courbes et surfaces algébriques.	4 pages
» Le théorème fondamental d'adjonction sur une variété algébrique à trois dimensions . .	7 pages
» Sur les transformations birationnelles involutives qui mutent en elles-mêmes les droites d'une congruence	5 pages

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
JUN 9 1936
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google